



HAL
open science

Quelles transformations du métier de CPE a impliqué la mise en distance de l'école ? Quel avenir pour les CPE ?

Sandra Le Naour

► To cite this version:

Sandra Le Naour. Quelles transformations du métier de CPE a impliqué la mise en distance de l'école ? Quel avenir pour les CPE?. Education. 2021. dumas-03343219

HAL Id: dumas-03343219

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03343219>

Submitted on 3 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MÉMOIRE de Recherche

Présenté en vue d'obtenir le grade de

Master

SPÉCIALITÉ : Pratiques et Ingénierie de la Formation (PIF)

PARCOURS : Ingénierie des e-formations et usages des outils numériques (IE-FUN)

Quelles transformations du métier de CPE a impliquées la mise en distance de l'école ?

Quel avenir pour les CPE ?

Sandra LE NAOUR

Sous la direction de : **Monsieur Fabien EMPRIN**

Date de soutenance : 25/08/2021

Année universitaire 2020-2021

RÉSUMÉ

Le métier de Conseiller Principal d'Éducation, encore mal connu, a contribué à la mise en œuvre de la continuité pédagogique lors de la fermeture des établissements scolaires décidée en raison de la crise sanitaire de la Covid. Dans ce contexte inédit, ces personnels ont poursuivi leurs missions à distance des élèves et des autres personnels. L'objectif de ce travail de recherche est de regarder, au travers de la clinique de l'activité et de quatre instructions au sosie avec des CPE, de quelle manière ces nouvelles modalités d'exercice ont modifié leur activité et si les résultats permettent d'envisager l'avenir de ce corps de fonctionnaires. Si les CPE préfèrent le contact direct avec les élèves, ils sont parvenus à modifier leur activité pour maintenir le lien avec l'ensemble de la communauté éducative tout en étant libérés de certaines contraintes.

Mots clés : métier de CPE, clinique de l'activité, transformation, distanciel

REMERCIEMENTS

Je remercie très sincèrement Monsieur Fabien Emprin pour son adaptabilité, sa bienveillance et son accompagnement tout au long de ce processus.

Je remercie également mes camarades de promotion et plus particulièrement le groupe Eiffel pour leur soutien et leur solidarité tout au long de l'année.

Je remercie chaleureusement mon entourage pour sa patience et sa confiance.

Et je remercie du fond du cœur Anna, ma lumière, ma force et ma motivation durant ce parcours sans qui rien n'aurait été possible.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	2
REMERCIEMENTS	3
TABLE DES MATIÈRES	4
TABLE DES ABRÉVIATIONS	6
INTRODUCTION	7
1. LE CONTEXTE	9
1.1. LE MÉTIER DE CPE : UN CADRE DU SYSTÈME SCOLAIRE FRANÇAIS.....	9
1.1.1. <i>Éléments d'histoire du métier de CPE et de son évolution en lien avec l'évolution de la société</i>	10
1.1.2. <i>Définition réglementaire actuelle</i>	13
1.1.3. <i>Description du corps des CPE</i>	15
1.2. UNE PÉRIODE INÉDITE : LE CONFINEMENT DE MARS-MAI 2020 ET LA FERMETURE DES ÉCOLES D'AVRIL 2021 DANS UNE SOCIÉTÉ QUI SE NUMÉRISE	16
1.2.1. <i>L'école du numérique</i>	16
1.2.2. <i>Les outils du distanciel</i>	18
1.2.3. <i>La continuité pédagogique</i>	19
1.2.4. <i>Le problème, les questions de recherche et les objectifs de recherche</i>	20
2. LE CADRE THÉORIQUE	21
2.1. LA CLINIQUE DE L'ACTIVITÉ.....	21
2.1.1. <i>Le concept d'activité</i>	22
2.1.2. <i>Tâche prescrite vs dilemmes et difficultés</i>	24
2.1.3. <i>Le réel de l'activité</i>	25
2.1.4. <i>Le concept de métier</i>	25
2.1.5. <i>Les facettes du métier</i>	27
2.2. ÉTAT DE L'ART SUR LE MÉTIER DE CPE.....	28
2.2.1. <i>Étude du CEREQ (Cadet et al., 2007)</i>	29
2.2.2. <i>Étude du CRTD (2008)</i>	31
2.2.3. <i>Condette (2012, 2013 et 2014)</i>	34
2.2.4. <i>Barthélémy (2014 et 2017)</i>	36
2.2.5. <i>Favreau (2020)</i>	36
2.2.6. <i>Dupeyron (2019 et 2020)</i>	37
2.2.7. <i>Mikailoff (2015 et 2020)</i>	38

2.2.8. <i>Focquenoy-Simonnet (2017 et 2020)</i>	41
2.3. FORMULATION DES HYPOTHÈSES	42
3. MÉTHODOLOGIE	45
3.1. LE TYPE DE RECHERCHE : QUALITATIVE	46
3.2. EXPLICATION DU CHOIX DE LA MÉTHODE ET DE SES LIMITES	47
4. MÉTHODE	50
4.1. DÉFINITION DE L'ÉCHANTILLON D'ÉTUDE	50
4.2. RECUEIL DES DONNÉES	51
4.3. COLLECTE DES DONNEES ET METHODE D'ANALYSE	51
4.4. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	53
4.5. ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS	60
5. DISCUSSION ET CONCLUSION	66
TABLE DES ANNEXES	69
ANNEXE 1 : REGLE DES INSTRUCTIONS AU SOSIE	70
ANNEXE 2 : TABLEAU 3 : GRILLE DE LECTURE	71
ANNEXE 3 : TABLEAU 4 : TABLEAU DE REPÉRAGE DES COMPOSANTES ET DE LEUR FRÉQUENCE.....	73
ANNEXE 4 : TABLEAU 5 : SYNTHÈSE DES PRÉSENCES ET FRÉQUENCES DES COMPOSANTES	76
ANNEXE 5 : DOCUMENT 1 : CORPUS DES COMPARAISONS ÉNONCÉES ENTRE PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL.....	78
ANNEXE 6 : TABLEAU 6 : REPÉRAGE DE NOUVELLES COMPOSANTES OU TRANSFORMATION D'UNE DIFFICULTÉ EN UN POINT POSITIF.....	81
ANNEXE 7 : RETRANSCRIPTION CPE 1	82
ANNEXE 8 : RETRANSCRIPTION CPE 2	103
ANNEXE 9 : RETRANSCRIPTION CPE 3	126
ANNEXE 10 : RETRANSCRIPTION CPE 4	140
BIBLIOGRAPHIE	154
SOURCES JURIDIQUES	154
<i>Décrets</i>	154
<i>Circulaires</i>	154
<i>Arrêté</i>	154
DOCTRINES	155
<i>Ouvrages</i>	155
<i>Articles</i>	157
<i>Thèses</i>	161
RAPPORTS, ENQUÊTES ET ÉTUDES	162
RESSOURCES INTERNET.....	163

TABLE DES ABRÉVIATIONS

Aed : Assistant d'éducation

AP : Assistant Pédagogique

CA : Conseil d'administration

CPE : Conseiller Principal d'éducation

CESC : Comité d'éducation à la Santé et la Citoyenneté

CVC : Conseil de la Vie Collégienne

ENT : Environnement Numérique de Travail

LSU : Livret Scolaire Unique

MI-SE : Maître d'internat-Surveillant d'externat

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

ZEP : Zone d'éducation Prioritaire

REP+ : Réseau d'éducation Prioritaire renforcé

INTRODUCTION

« Le CPE¹ c'est celui qui s'occupe des absences et des colles ? » peut-on entendre lorsque les CPE abordent leur métier. Acteur encore méconnu ou mal connu, ce cadre A de la Fonction Publique, occupe pourtant une place de « pivot relationnel dans l'établissement » (Perez-Roux, 2016, p.130). Le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports explique sur son site qu' « il est chargé du bon déroulement de la vie scolaire et contribue à placer les élèves dans les meilleures conditions d'apprentissage » et le site de l'Onisep le présente comme une « figure incontournable du collège et du lycée ».

Nous n'avons pas choisi de nous intéresser au CPE par hasard puisque nous exerçons cette fonction depuis maintenant neuf ans et que nous témoignons que ce métier riche et complexe contribue « à la construction d'un monde meilleur, plus pacifique, dans lequel chaque être humain puisse être considéré avec égale dignité (Condette, 2013, p.109). Son cadre d'exercice est la vie scolaire, qui désigne « le cadre normatif et les événements spécifiques à la vie collective en milieu scolaire » (Mikaïloff, 2015, p.56). Cependant elle est « souvent définie en creux, pour qualifier ce qui s'oppose au cours » (Focquenoy-Simonnet, 2017, p.94) et souvent confondue avec « un service d'urgence qui aurait pour fonction de lutter contre tous les dysfonctionnements de l'établissement scolaire » (Cadet et *al.*, 2007, p.98), expliquant en partie pourquoi ce professionnel peine à asseoir « la définition [de son] métier et ses perspectives d'évolution » (Condette, 2012, p.73) et à être réellement concepteur de son activité (circulaire de 2015).

Par ailleurs, les évolutions des missions du CPE, « au cœur de la division du travail éducatif, dans les établissements secondaires français » (Focquenoy-Simonnet, 2017, p.90), portent « les transformations du système scolaire français » (Condette, 2012, p.73). Alors que nous avons vécu une rupture dans le fonctionnement des établissements et dans notre pratique professionnelle durant la fermeture des Écoles déclenchée par la crise sanitaire de la Covid, nous nous sommes demandés comment ce bouleversement a modifié la réalisation des missions des CPE et si nous pouvions discerner leur avenir dans une société qui se numérise de plus en

¹ Nous convenons d'utiliser l'acronyme CPE pour désigner le terme Conseiller Principal d'éducation tout au long de ce mémoire et nous choisissons l'article « le » bien que la fonction soit occupée à 78,3% par des femmes (RERS de la DEPP et de SD-SIES édition 2019 sur l'année 2018-2019).

plus. En effet, la question de l'avenir de ce corps est souvent interrogée comme l'illustre le titre du numéro trimestriel de juin 2009 de la revue de l'Association Nationale des C.P.E « Quel avenir pour le métier de C.P.E. ? ».

Pour ce faire nous nous sommes appuyés sur la clinique de l'activité et la méthode des instructions au sosie qui « transforme les opérations de l'action analysée non pas en instrument de référence pour les « reproduire » ou les « corriger » (y remédier) mais en instrument de découverte des alternatives diverses dont l'action est hérissee » (Clot, 1999, p.158) afin de recueillir les expériences de terrain de quatre CPE de l'Essonne que nous avons analysées à travers les composantes du métier dégagées de la lecture des recherches sur le métier de CPE.

C'est en exploitant les verbatims des instructions au sosie que nous avons pu étudier de quelle manière l'activité des CPE a été modifiée durant cette période inédite pour parvenir à cerner les transformations que la mise à distance avec la communauté éducative et plus particulièrement avec les élèves a engendrées.

Parce que nous sommes convaincus que ces périodes de confinement représentent une expérience extraordinaire pour le système scolaire français et ses acteurs, nous tenions à nous consacrer au CPE pour tenter d'accompagner son développement professionnel en posant « le problème dans le temps actuel en analysant ce que la situation comporte de réellement nouveau par rapport à la situation historique précédente afin de ne pas s'enfermer dans des impasses ou réinventer des solutions maintes fois expérimentées » (CRTD, 2008, p.9) et en mettant en lumière « leur manière propre, originale, d'inventer, d'adapter, de faire leurs de nouvelles pratiques et d'autres façons de concevoir les choses » (Roger, 2007, p.82).

1. LE CONTEXTE

Il s'agit dans cette partie de définir le champ de l'étude à savoir d'une part le métier de CPE et d'autre part la numérisation progressive de l'École, qui se comprend comme « l'intégration plus ou moins importante des outils informatiques dans les dispositifs et les pratiques pédagogiques » (Maulini, 2017). Originalité du système éducatif français étroitement liée à l'évolution la société française, il est nécessaire de s'intéresser à l'histoire et l'évolution du métier de CPE ainsi qu'à sa définition règlementaire actuelle au sein de l'Éducation nationale en tant qu'agent public de l'État et sa place dans les EPLE². Puisque nous allons regarder l'impact de la période du confinement sur la pratique du CPE, il convient de décrire et de comprendre la mise en œuvre du numérique au sein de l'Éducation nationale pour analyser comment s'est déroulée la poursuite de la scolarité, appelée continuité pédagogique³.

1.1. LE MÉTIER DE CPE : UN CADRE DU SYSTÈME SCOLAIRE FRANÇAIS

Apparu officiellement en 1970 dans le paysage éducatif français du second degré, avec le décret n°70-738 du 12 août 1970, le CPE est un cadre de catégorie A de la fonction publique d'État, « ce qui en fait un professionnel doté de responsabilités de haut niveau et amené à participer à la prise de décisions » (Condette, 2014). Cadre éducatif ne faisant pas partie de l'équipe de direction, tout en collaborant « étroitement avec le chef d'établissement » et n'appartenant pas « ni au corps des enseignants ni au personnel médico-social » (Condette, 2014, p.13), le CPE exerce des missions qui « sont [...] centrées [...] sur une seule et même personne, et c'est ce qui est, en effet, singulier chez nous. Ailleurs, elles sont réparties sur différents personnels, notamment les enseignants » selon Delahaye (cité par Focquenoy-Simonnet, 2020, p.15), donnant à voir « la prégnance vivace de la culture du système éducatif, telle que construite dès le début du XIX^e siècle, fondée sur une séparation des missions d'instruction et d'éducation » (Mikailoff, 2015).

² Etablissement Public Local d'Enseignement qui succède au statut d'Établissement Public Nationaux (EPN) créé en 1985

³ Elle « vise, en cas d'éloignement temporaire d'élèves ou de fermeture d'écoles, collèges et lycées, à maintenir un lien pédagogique entre les professeurs et les élèves, à entretenir les connaissances déjà acquises par les élèves tout en permettant l'acquisition de nouveaux savoirs » comme l'explique le Ministère de l'éducation nationale

Porteur « de l'héritage du surveillant général » (Condette, 2014, p14), le métier a évolué « sous l'effet des grandes transformations sociétales » (Cadet et *al*, 2007) et se manifeste au travers des circulaires, qui seront sujettes à analyse.

Sa « position nodale » d'après Focquenoy-Simmonet (2017, p.95) qui s'exerce dans le cadre de la vie scolaire, désignant à la fois un lieu et « la vie dans l'école hors enseignement » (Riondet, 2017, p.104) est décrite sur le site du SNES⁴ : « les CPE partagent au quotidien avec les professeurs le suivi pédagogique et éducatif des élèves. Formés et recrutés comme les professeurs, les CPE situent leur action dans le cadre de réseaux de relations et de médiation. Elle s'exerce en collaboration étroite avec plusieurs autres catégories de personnels (Psy-EN⁵, infirmières, assistantes sociales...) et les CPE sont à ce titre des interlocuteurs privilégiés pour les familles ».

1.1.1. Éléments d'histoire du métier de CPE et de son évolution en lien avec l'évolution de la société

Condette, en 2013, explique que « le métier de conseiller principal d'éducation trouve son origine dans la mission de surveillance générale qui va s'exercer pendant de longues années avant d'évoluer progressivement au cours du XXe siècle, en lien avec la considération croissante qui sera accordée à l'enfant » mais aussi avec l'évolution de la société selon Favreau (2016). Ainsi « le CPE apparaîtra comme un excellent analyseur des mutations du système scolaire » (Dupeyron, 2019) car « le rôle d'un acteur n'évolue pas indépendamment du système au sein duquel il intervient » d'après Bouvier (2007).

« En parallèle de cette Révolution, qui proclame les hommes citoyens et égaux en droit nécessitant d'être formés et éclairés pour perpétuer la République, la moitié du 19^e siècle est marquée par une révolution industrielle qui pointe un besoin de personnes formées et aux connaissances développées » (Favreau, 2016, p.10). Ainsi, le décret du 17 novembre 1847, donne naissance à la fonction de surveillant général et la circulaire du 20 décembre 1847 définit ses missions visant à discipliner les élèves. Le « surgé, incarnation de l'ordre et de la rigueur », selon Condette (2012, p.72) est rattaché « au lycée napoléonien du début du XIX^e siècle et s'enracine dans l'histoire des premières formes scolaires instituées dès le XV^e siècle » par

⁴ Syndicat National des Enseignants du Second degré

⁵ Psychologues de l'Éducation nationale, depuis la rentrée 2017, anciennement COP, Conseiller d'Orientation Psychologue

les Jésuites avec la figure possible du préfet des études comme le décrit le rapport du CRTD⁶ en 2008, mettant en exergue la séparation entre l'éducation, dont le but est de soumettre les élèves et l'enseignement, considéré comme « une tâche noble » (Condette, 2013, p.107) avec le professeur qui développe les capacités intellectuelles (Barthélémy, 2006, p.7).

Ce dernier, assigné « à surveiller du matin au soir et à maintenir une discipline coercitive » (Focquenoy, 2015) exerce « une mission triste » (Rémy, Sérazin et Vitali, 2010, p.15), se retrouve « affublé du rôle de flagellateur pédagogique exécutant les basses œuvres » (Dupeyron, 2019, p.108) et est « isolé et souvent méprisé par les enseignants » (Focquenoy, 2015). Il convient de préciser ses conditions d'exercice, marquée par sa totale disponibilité, « tenu de loger au lycée, sans sa famille, ne pouvant sortir de l'établissement sans autorisation du Proviseur, il est responsable du bon ordre de l'établissement comme le dit Serazin (Condette, 2013).

« Le métier de CPE est né dans ce contexte de remaniement [de l'École] et a donc été largement influencé par les évolutions du système éducatif » (Favreau, 2016, p.9) avec la massification de l'enseignement et le développement économique. Par le décret n°70-738 du 12 août 1970, le ministère de l'Éducation nationale crée le corps de CE (Conseiller d'éducation) exerçant en collège et lycée d'enseignement professionnel et des CPE exerçant en lycée. « Le changement d'appellation révèle d'emblée la rupture concernant les missions » selon Focquenoy (2019) « sur fond de crise politique, sociale et culturelle de 1968 » (Favreau, 2016). « Le passage du surveillant général aux conseiller d'éducation (CE) et conseiller principal d'éducation (CPE) n'est pas qu'un changement d'appellation. Il correspond en effet à un changement de cap politique et institutionnel au sein de l'Éducation nationale » (Condette, 2014, p.14) mettant en lumière la notion de conseil (Barthélémy, 2007) pour « prendre en compte les besoins de dialogue et d'écoute qu'expriment les élèves et tenter d'y apporter une aide, un soutien, un relais » analyse Condette (2013, p.110). « Les deux corps étaient différenciés par le niveau universitaire du recrutement (seuls les CPE étaient recrutés parmi les licenciés) et par le type d'établissement où s'exerçaient les fonctions » (Caré, 1994, p.11).

Ce décret fixe en outre leurs missions et dispose que sous l'autorité du chef d'établissement, ils exercent leurs « responsabilités éducatives dans l'organisation et l'animation de la vie scolaire, ils assurent le bon déroulement du service et contrôlent les

⁶ Centre de Recherche sur le Travail et le Développement

activités des personnels chargés des tâches de surveillance ». « Le décret fondateur de 1970 centre l'activité de ces nouveaux acteurs scolaires dans l'organisation du service, la gestion des personnels et la surveillance » selon Focquenoy-Simonnet (2017).

La circulaire n°72-222 du 31 mai 1972 énonce que les CE-CPE sont les « héritiers, à divers égards, des surveillants généraux, ils ont pour tâche particulière de veiller à la sécurité physique et morale des élèves » et qu'ils ont « à jouer un rôle d'une importance exceptionnelle » dans l'action éducative. Si leur action reste vague, c'est volontaire car « il n'est pas souhaitable de délimiter à priori leur intervention pas plus que la collaboration » avec les chefs d'établissement. La circulaire décrit les grandes lignes de leur intervention dont les points centraux restent la discipline - « indispensable à la vie de toute collectivité » et « considérée comme moyen de formation » - et la surveillance des élèves d'autant qu'ils sont « présents à tous les moments de la vie scolaire où les élèves ne sont pas pris en charge par les professeurs ». Il convient de préciser que les horaires ne sont pas encadrés puisque « la durée et l'horaire de leur service sont donc délimités en fonction des besoins du service ». En 1975, la loi Haby instaure le collège unique en réunissant CEG⁷ et CES⁸.

« D'une mission fortement axée, jusqu'aux années 70, sur le maintien de la discipline, les CPE sont passés, depuis les années 80, à des fonctions qui, sans oublier la mission disciplinaire, les amènent à être des médiateurs entre élèves et adultes à l'intérieur des établissements, afin de placer les adolescents dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective » (Barthélémy, 2014). C'est « un tournant dans la fonction des CPE de façon définitive » explique Favreau (2016, p.22). Dès lors, la circulaire n°82-482 du 18 octobre 1982, annulant celle de 1972, complète les missions et délimite trois principaux champs : le fonctionnement de l'E.P.L.E, la collaboration avec les enseignants et l'animation éducative. Il faut « placer les adolescents dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective et d'épanouissement personnel ». Toujours « subordonné aux chefs d'établissement il n'en reste pas moins que son temps de travail est cette fois-ci borné », faisant passer le CPE « d'un statut de corvéable » à « un statut de fonctionnaire de la fonction publique » (Favreau, 2016, p.24) dont « les conditions de travail sont clarifiées et mieux légitimées » (Caré, 1994, p.115).

Modifiant le décret de 1970, « la principale nouveauté du décret de 89, c'est l'entrée en pédagogie des C.P.E. Cette ouverture est nécessitée par les nouveaux besoins des élèves. »

⁷ Collège d'enseignement général ayant existé de 1960 à 1975

⁸ Collège d'enseignement secondaire ayant existé de 1963 à 1979

explique Caré (1994, p.199) au sujet du décret du 11 octobre 1989 qui modifie en l'article 4 son statut et correspond à la volonté du gouvernement de conduire 80% des élèves au niveau du baccalauréat. Ainsi, « le CPE exerce aujourd'hui une mission éducative tournée vers le développement personnel et la réussite des élèves. Mais cet axe de travail est venu progressivement remplacer la mission répressive qui lui était dévolue » (Condette, 2012, p.72). « Il faut ici constater qu'il n'y a pas eu de modifications officielles de la circulaire initiale depuis 1982, hormis un ajout en 1989 concernant l'accompagnement à l'orientation des élèves auquel le CPE contribue depuis » (Condette, 2014, p.14). La circulaire de 1982 « va être une référence [...] pendant plus de trente ans » (Favreau, 2016, p.22) même si elle « ne rend que partiellement compte de l'aspect complexe que revêt aujourd'hui l'exercice du métier de CPE » souligne Delahaye en 2005 lors d'une audience. Pourtant, « les fonctions de ces professionnels sont difficiles à cerner ; leur identité peu stabilisée ; leur mission sans doute insuffisamment définie ; leurs conditions d'exercice du métier sensiblement différentes suivant le type d'établissement, voire le type de relation nouée avec les autres professionnels de la communauté éducative et tout particulièrement le chef d'établissement ; leurs pratiques confrontées à un constant renouvellement » (Cadet et al, 2007, p. 4).

En 1994, Caré déclarait que « si l'on décide d'écrire un texte qui ait valeur de référentiel de métier, il est évident qu'il devra être plus précis, plus contraignant et plus exigeant ». Pour asseoir cette perspective, dans un rapport sur « L'EPLÉ et ses missions » de décembre 2006 conduit conjointement par l'Inspection Générale « Vie scolaire » et l'Inspection Générale de l'Administration, il est précisé que le métier de CPE devrait faire l'objet d'un référentiel de métier qui viendrait donner au CPE « une légitimité institutionnelle et une visibilité aujourd'hui indispensables » indique le rapport du CRTD (2008, p.10).

Bien que récente dans les textes, la fonction du CPE est indissociable de l'École française et de la séparation entre le pédagogique et l'éducatif. Son histoire, marquée par la gestion des déviances scolaires, continue d'influencer son identité malgré des missions éducatives variées.

1.1.2. Définition réglementaire actuelle

« Il est aisé de penser la montée en puissance du métier de CPE selon trois paliers successifs : d'abord l'entrée en éducation (1970), puis l'entrée en pédagogie (circulaire de 1982), enfin l'entrée en politique (référentiel de 2013 et circulaire de 2015) indique Dupeyron (2019, p.108-109). Comme le précise le rapport du CRTD (2008, p.12), « l'objectif des

référentiels est de produire des références communes à propos d'une activité professionnelle » nécessaires concernant le métier de CPE.

En effet, « l'adoption en 2013 du nouveau référentiel en partie commun aux professeurs, documentalistes et C.P.E., va marquer une volonté politique de ne pas diviser professeurs et C.P.E. autour de la prise en charge éthique et responsable de l'élève, afin que chacun des acteurs s'investisse dans le projet éducatif de l'établissement et prenne en charge le suivi du projet de l'élève » (Mikaïloff, 2015, p.29). De fait, les responsabilités sont explicitement partagées encourageant le décloisonnement entre action éducative et pédagogie, le règlement intérieur devenant l'affaire de tous. Entré en vigueur le 1^{er} juillet de la même année, il « énonce quatorze compétences communes (C.C.) partagées entre professeurs, documentalistes et C.P.E. huit compétences spécifiques (C.S.) au C.P.E » (*Ibid.*, p.32). Se situant « à la limite de la démarche statutaire entre définir et autonomiser », les compétences techniques ainsi définies « font du CPE un pédagogue spécial » (Vitali, 2014). Précisé autour de trois axes, le rôle de CPE se définit comme « conseiller de la communauté éducative et animateur de la politique éducative de l'établissement, accompagnateur du parcours de formation des élèves et acteur de la communauté éducative » explique Barthélémy (2014, p.71).

« Le législateur souligne la spécificité des CPE qui développent un savoir qui appréhende l'élève dans sa globalité. Ces professionnels perçoivent le jeune au-delà du cadre scolaire, dans son environnement familial et social » (Focquenoy-Simonnet, 2017, p.93) et prend en compte les compétences du référentiel en matière de conseil à la communauté éducative, d'impulsion de la politique éducative et d'accompagnement de l'élève dans la construction de son parcours (Mikaïloff, 2015, p.36).

Nous remarquons donc que « le CPE, à la jonction de l'éducation et de la pédagogie, est pleinement concerné par les nouvelles attentes sociétales et institutionnelles, qui se sont traduites par la réécriture de la circulaire de missions en 2015 » (Focquenoy- Simonnet, 2020, p.13-14). Abrogeant le texte réglementaire de 1982 après trente-trois années, pour prendre en compte le référentiel de compétences de 2013, la nouvelle circulaire de missions n° 2015-139 du 10 août 2015 « marque bien l'évolution du positionnement du CPE dans l'établissement scolaire » prenant en considération à la fois son rôle de conseiller en matière de vie collective de la communauté éducative et son rôle d'accompagnement du parcours de formation individuel de l'élève (Mikaïloff, 2015), rappelle « la mission première de l'École qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale et de leur faire partager les valeurs de la République » et ajoute « la

réussite scolaire » à la définition de la vie scolaire détaillée Focquenoy-Simonnet (2017, p.93). Il est important de mettre en lumière l'apparition de l'autonomie de ces personnels au travers de l'expression « concepteurs de leur activité » toujours placés sous l'autorité du chef d'établissement.

Comme l'expose Vitali en 2014, le métier de CPE, « éducateur du 3^{ème} type » peut être décrit par « la pratique du lien et de la relation d'aide dans la vie scolaire ». Pour atteindre son objectif « d'approche individuelle et libérale de l'élève », il s'appuie sur « le relationnel comme modèle éducatif privilégié ». Cet « acteur en mutation » comme l'appelle Barthélémy (2014, p.74) montre sa capacité d'adaptation par la mobilisation de ses connaissances et de ses compétences face aux différentes situations de travail rencontrées, ce que confirme Condette (2014, p.14) quand elle parle de l'acquisition « d'une souplesse et d'une adaptabilité constante des pratiques ».

1.1.3. Description du corps des CPE

Selon la publication la plus récente, celle de l'année 2020, des statistiques de l'Éducation nationale, intitulée Repères et références statistiques, et élaborée par la DEPP, nous pouvons décrire le corps des CPE et fournir une image de sa population pour l'année 2019-2020.

Le corps des CPE comprend 13 059 personnels dont 6832 exercent en collège (soit 52,3%), 4200 en lycées généraux et technologiques (soit 32,1%) et 1516 en lycées professionnels (soit 11,6%). Il est constitué de 89,3% de titulaires et de 78,6% de femmes. L'âge moyen est de 45,3 ans (43 ans pour l'ensemble des personnels) pour l'année 2019. À titre de comparaison, ils étaient 11 576 en 2011 dont 70% de femmes. L'âge moyen était quant à lui de 43,5 ans⁹.

L'accès à la fonction de CPE se fait majoritairement par voie de concours, externe, interne, 3^{ème} concours ou concours réservé (seuls 10,7% sont des contractuels). Que ce soit par concours externe ou par concours interne, le taux de réussite reste bien en deçà des autres corps. En comparaison, le concours externe de CPE, offrant 260 postes, affiche un taux de réussite de 8,9% (contre 21,8% pour les concours externes enseignants du public) et le concours interne,

⁹ Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche. MEN 2011

avec 70 postes, un taux de 4,1 (contre 14,5 % pour les enseignants). Ce sont donc des concours très exigeants pour un métier qui attire encore un nombre important de candidats.

1.2. UNE PÉRIODE INÉDITE : LE CONFINEMENT DE MARS-MAI 2020 ET LA FERMETURE DES ÉCOLES D'AVRIL 2021 DANS UNE SOCIÉTÉ QUI SE NUMÉRISE

Il suffit de consulter le site Eduscol pour percevoir l'ambition affichée du Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports de faire entrer l'École dans le numérique. La mise en avant des réussites et des possibilités apparaît sur toutes les pages. Des services dédiés comme la DANE¹⁰ ou des postes de référents numériques¹¹ dans les établissements scolaires appuient cette démarche. Comme le signale l'IGÉSR¹² dans son rapport d'octobre 2020 « c'est l'utilisation des outils numériques qui a permis d'éviter une interruption complète de cette relation » lors de la fermeture des établissements scolaires durant confinement de mars à mai 2020 lié la crise sanitaire de la Covid.

1.2.1. L'école du numérique

Il faut remonter aux années 1970 pour accéder aux prémices de l'introduction du numérique dans les écoles en France. Suite à la participation, en mars 1970, de nombreux chercheurs à un séminaire organisé par le Ceri¹³ sur l'enseignement de l'informatique à l'école secondaire, les caractéristiques et les objectifs de cet enseignement, « présenté comme une évidence pour préparer les élèves au monde de demain » (Inaudi, 2017, p.78) seront définis dans la circulaire ministérielle 70-232 du 21 mai 1970 (Rouissi, 2017, p.32).

Comme l'explique Inaudi (2017), la France déploiera « plusieurs plans d'équipement et de formation des enseignants » : l'opération 58 lycées en 1970, l'opération 10 000 micros en collèges et lycées (1978), en 1980, un plan comprenant une "formation intense des personnels" et une option informatique expérimentée en seconde, le Plan 100 000 micros en 1983, le Plan

¹⁰ Délégation Académique au Numérique éducatif

¹¹ Enseignant qui possède des compétences numériques et qui participe au déploiement de la politique académique et accompagne les équipes éducatives dans leur usage du numérique

¹² Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche

¹³ Centre pour la Recherche et l'Innovation dans l'enseignement, organisme dépendant de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économique)

informatique pour tous (1985) pour favoriser selon les mots de Laurent Fabius « la modernisation du pays et l'égalité des chances ». C'est à partir de 1995 qu'Internet arrive dans les écoles, suivi en 1997 par un plan « pour les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement » intégrant la formation des personnels et la poursuite du raccordement des écoles à Internet. S'ensuit le Plan de développement des usages du numérique à l'École en 2010 puis en 2015, avec le Plan numérique, qui lance le déploiement progressif dans les écoles de tablettes pour les élèves.

La fin des années 90 marque l'arrivée des TIC, acronyme pour les Technologies de l'Information et de la Communication pour institutionnaliser et favoriser l'usage des nouvelles technologies ainsi que les créations de services académiques d'appui au développement de l'informatique et du numérique. Les Environnements Numériques de Travail ou ENT ont fait leur apparition quant à eux en 2003 suite à un appel à projet lancé par le Ministère de l'Éducation nationale. Soumis au respect de la conformité d'un schéma directeur ¹⁴, ils sont venus modifier les usages dans les établissements du second degré (Schneeweile, 2014).

« C'est ainsi que de « l'informatique » des années 1980, nous sommes passés au « numérique » des années 2010 » (Rouissi, 2017) en raison des développements parallèles des moyens technologiques audiovisuels, en télécommunication et en informatique. Cependant, tout comme l'informatique n'a été enseignée que sous forme d'option, le numérique ne fait toujours pas l'objet d'un enseignement. En 2002, le C2i (Certificat Informatique et Internet) sera mis en place pour les étudiants et les personnels. Il est désormais remplacé par Pix, initié en 2016 qui s'adresse à tous les citoyens pour « accompagner l'élévation du niveau général de compétences numériques » comme l'explique le site.

Récemment, les États généraux du numérique pour l'Éducation se sont déroulés les 4 et 5 novembre 2020 pour « penser le numérique dans un espace-temps pédagogique en transformation » suite à une consultation nationale lancée en juin par Jean-Michel Blanquer. Ils constituent un des axes du Grenelle de l'Éducation avec 40 propositions peut-on lire sur le site Eduscol.

Parallèlement, et en s'appuyant sur Glikman (2002) et Moeglin (2010), il convient de s'intéresser à l'histoire de l'école à distance, sous forme de cours par correspondance d'abord, qui existe depuis 1840 en Angleterre et apparaît en 1870 en France pour un public d'adultes.

¹⁴ SDET, Schéma Directeur des Espaces Numériques de Travail, actuellement version 6 en vigueur

C'est en 1939 que l'enseignement à distance s'adresse aux enfants avec la création du futur CNED¹⁵ pour pallier les perturbations de l'enseignement dus à la seconde guerre mondiale aidé par la radio puis par la télévision et l'informatique et enfin par Internet qui obtiendra, en 2005, le statut de service public d'enseignement à distance.

En guise de transition, nous citons Devauchelle (2015, p.15) :

« Considérer le numérique de manière isolée comme vecteur de transformation de l'école est une erreur. C'est davantage la transformation d'un vivre ensemble accompagné par le développement très rapide de nouveaux vecteurs de communication, de relation humaine, qui est à travailler. L'institution scolaire ne peut rester étrangère ni à ces évolutions (dont elle subit déjà les conséquences au quotidien), ni à ces formes nouvelles qui touchent à l'essentiel de sa mission, la transmission et le vivre ensemble ».

1.2.2. Les outils du distanciel

Outre le téléphone, les courriers et les courriels, les ENT, offrent à la communauté éducative une pluralité de fonctions tant communicationnelles que pédagogiques, permettant à tous ses membres de « se réunir au sein de cet espace virtuel avec pour objectif fédérateur : l'accompagnement des élèves dans leur apprentissage » (Schneeweile, 2014, p.212).

Dans son rapport d'octobre 2020, l'IGÉSR, concernant la fermeture des EPLE durant le confinement de 2020, met en lumière que la priorité des équipes éducatives s'est concentrée sur le maintien du lien avec les élèves et leur famille, utilisant tous les moyens à leur disposition comme l'ENT, le téléphone, les courriels et les réseaux sociaux. Il convient de rappeler que les ENT n'ont pas pu être accessibles dans les premiers temps en raison d'un nombre trop important de connexions par rapport aux capacités des serveurs.

Alors que ce rapport ne mentionne pas les CPE, contrairement aux Chefs d'établissement et aux inspecteurs, il nous apparaît indispensable d'examiner comment ces personnels se sont appropriés l'usage des ENT. Perez-Roux s'est intéressé à cette thématique et a montré que « chez les CPE, l'utilisation de l'ENT est évidente, notamment sur tous les aspects liés à la gestion des élèves » (2016, p.124) même si leur regard reste critique tout en reconnaissant que cela constitue « un point d'appui pour communiquer avec les familles et les

¹⁵ Centre National d'Enseignement à Distance en 1986

usagers » (*Ibid.*) envisageant de ce fait son aspect administratif. Il précise plus loin que les ENT représentent également des potentialités dans « un système en mutation » qui contribuent à redéfinir la manière de travailler (*Ibid.*, p.130).

1.2.3. La continuité pédagogique

A l'heure où nous questionnons la manière dont les CPE ont continué d'exercer leur métier durant la fermeture des établissements scolaires, de nombreux rapports ont analysé la mise en œuvre effective de la continuité pédagogique, terme nouvellement apparu dans le paysage éducatif à l'initiative du MENJS¹⁶. Ces études nous permettent d'obtenir une photographie de l'activité des CPE au cours de la période du confinement qui a donné accès aux conditions de vie des élèves.

En premier lieu, le rapport annuel de la Cour des Comptes de mars 2021 conclut que « le monde scolaire n'était pas mûr » pour la mise en œuvre de l'enseignement à distance en urgence et que l'acquisition de nouvelles compétences a été mise de côté au profit de l'urgence de « maintenir le lien avec les élèves » et que « l'activité principale de très nombreux enseignants, comme des conseillers principaux d'éducation (CPE), durant les premières semaines de confinement, est passée par le téléphone, pour contacter les élèves ». Ce que confirme le rapport de l'IGÉSR d'octobre 2020 au sujet des CPE en précisant que l'objectif « a été de préserver un lien d'apprentissage avec les élèves » que les CPE ont majoritairement estimé atteint puisqu'ils sont 78 % à considérer que « la communication avec les élèves a été assez ou très satisfaisante ». Si plus de la moitié des CPE se sont rendus dans leurs établissements, favorisant la continuité du service public, ils ont adapté leurs pratiques au prix d'une très forte mobilisation et maintenu majoritairement les réunions de direction, d'équipes pédagogiques, des conseils de classe. En revanche, l'absence ou le manque d'informations et de directives ministérielles ont représenté une difficulté importante précise la note d'information 2020 de l'EGN¹⁷.

Par ailleurs, et comme le souligne la note de l'EGN, cette situation « a induit une forte reconfiguration des activités », renforçant ou transformant certaines d'entre elles, empêchant ou faisant disparaître d'autres, l'enquête de l'IFÉ¹⁸ datant de juillet 2020 révèle que les activités

¹⁶ Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports

¹⁷ Les Etats Généraux du Numérique pour l'éducation qui se sont réunis les 4 et 5 novembre 2020

¹⁸ Institut Français de l'Éducation

liées au suivi des élèves ainsi que celles liées à la communication et la collaboration avec la communauté éducative ont été maintenues voire augmentées nécessitant un passage par la rédaction d'écrits plus fréquent qu'en temps normal. En revanche le suivi éducatif des élèves, le partenariat avec les partenaires extérieurs et le pôle médico-social ainsi que le suivi de projet ou d'action de formation ont fortement diminué voire disparu.

C'est tout naturellement que « près de la moitié des répondants estiment que la vision de leur activité professionnelle a été modifiée depuis l'expérience du confinement » (IFÉ, 2020) qui a été « professionnellement déstabilisante » (EGN, 2020) mettant en avant « l'importance du lien dans le métier » de CPE, ne faisant plus rimer éducation et sanction et donnant « pleinement son sens à la fonction de conseiller principal d'éducation » (Bisson-Vaivre, Tobaty, 2021, p.98).

1.2.4. Le problème, les questions de recherche et les objectifs de recherche

Si comme l'affirme Caré en 1994 (p.47), « il semble que le travail des CPE n'est conçu qu'en présence des élèves », l'expérience inédite du confinement a prouvé que ces professionnels ont fait preuve d'adaptabilité dans leur pratique confirmant l'assertion « le CPE est d'abord un acteur du changement » (Rémy, Sérazin & Vitali, 2010, p. 254).

De ce fait des questions ont émané : comment le CPE peut poursuivre ses missions en étant à distance des élèves ? Est-ce le même métier ? Comment adapter ses fonctions à l'évolution de l'école ?

C'est pourquoi nous cherchons à savoir de quelle manière les CPE se sont adaptés à des conditions de travail exceptionnelles et à l'absence des élèves au sein des établissements scolaires. Nous cherchons également à regarder comment la distance a pu permettre ou empêcher l'exercice de leur métier et comment ses activités se sont modifiées.

Nous essaierons de répondre à une problématique plus vaste, celle de la transformation du métier de CPE en essayant de percevoir si ce professionnel reconnu pour ses qualités adaptatives est parvenu à se re-définir dans cette situation extraordinaire.

Nous acceptons que « pour le scientifique, tout, ou presque, repose sur la formulation des questions. Les réponses, quand on les a trouvées, conduisent seulement à d'autres questions » (Winnicott, 1988, p. 17).

2. LE CADRE THÉORIQUE

Cette partie est consacrée à la présentation des concepts qui appuieront la démarche de recherche. Il convient d'abord de décrire la clinique de l'activité qui servira de cadre d'analyse et qui nous permettra d'accéder au réel de l'activité. Ensuite nous consulterons les recherches sur le métier de CPE pour en définir ses composantes, qui constitueront notre grille de lecture. Ainsi nous pensons pouvoir mesurer et analyser les transformations du métier durant la fermeture des établissements scolaires.

2.1. LA CLINIQUE DE L'ACTIVITÉ

Nous situons la clinique de l'activité en l'inscrivant « dans le domaine de la psychologie du travail et des organisations et de la psychologie socioculturelle » (Rivière, 2015, p.20). C'est un domaine de recherche de la psychologie du travail issu de la clinique du travail qui étudie les acteurs au travail et les situations de travail et « concerne ce que les hommes font des épreuves qu'ils traversent et les solutions qu'ils trouvent ou ne trouvent pas pour s'y mesurer » comme l'explique Clot (1999, p.133), qui en est le précurseur. Il indique également que « l'analyse du travail s'est construite en réponse à des demandes pratiques de transformations des situations de travail » (2011, p.23). Partant du fait que « le travail est action et possède une fonction psychologique précisément parce qu'il met le sujet à l'épreuve de ses obligations pratiques et vitales envers les autres et envers le monde » (Clot, 2006, p.219) et qu'il est aussi « l'activité la plus humaine qui soit » (Clot, 1999, p.75), avec ses « passions démesurées et originales » (Clot, 2015, p.227), il est « fondamental dans la construction de la valeur que chacun accorde à lui-même » (Clot, 2006, p.201).

En ne considérant pas le travail comme une simple répétition de procédures, son analyse est « inséparable de la transformation de ce dernier, en ce qu'elle fait exister autrement dans son propre système de référence ce qui existait déjà avant elle, dans le système de référence des acteurs » (Clot, 1999). C'est pourquoi Clot suit une voie « qui respecte la vie, c'est-à-dire le mouvement inachevable de transformation de l'activité » (Clot, 2011, p.23) avec « pour objectif premier d'intervenir dans les situations de travail et de les transformer » (Yvon, 2010, p.141) et de restaurer le pouvoir d'agir pour « rendre à nouveau la vie défendable, en milieu de travail lorsqu'une demande se manifeste » (Clot, 2015, p.228) car :

« Le travail est toujours une épreuve, en entendant par là une situation qui n'offre pas toutes les réponses aux questions qu'elle soulève : une situation qui en appelle donc au sujet, le renvoyant aux autres, à lui-même, à l'objet de son travail et à ses instruments d'action et, finalement aux attendus génériques de son activité ».
(Clot, 1999, p.114)

Nous comprenons que Clot conçoit le travail dans une dimension pleine, intégrant le sujet et ses « pré-occupations », les collègues et la hiérarchie, mais aussi le milieu professionnel, « le travail à soi dans le travail des autres » (*Ibid.*, p.61), ses buts et ses moyens pour exercer son activité professionnelle ainsi que les attentes de sa profession. Le travail doit donc être regardé « comme une activité dirigée en situation réelle » pour résumer Clot (*Ibid.*, p.94).

En outre, la clinique de l'activité repose sur une méthode : les analystes du travail se réfèrent aux professionnels qui détiennent seuls la connaissance de leur travail et s'appuient sur « ce que les acteurs disent et font des situations vécues, examinent les points de vue et le sens qu'ils en produisent » (Rivière, 2015, p.20)., partant du postulat que « les véritables transformations du travail ne peuvent être portées que par les travailleurs eux-mêmes » (Yvon, 2012, p.95). En utilisant des « méthodes indirectes » comme l'instruction au sosie ou l'autoconfrontation, pour « organiser le « redoublement » de l'expérience vécue qui « n'est pas accessible directement mais seulement à l'aide de traces qu'il faut construire » (Clot, 2011, p.19), le fondateur de la clinique de l'activité permet aux sujets de transformer leur expérience vécue d'un objet en objet d'une nouvelle expérience vécue (Vygotski, 2003). Nous insistons sur un aspect de la démarche de Clot (2011, pp.26-27) qui s'appuie sur « la pratique de la controverse professionnelle entre connaisseurs » afin que « l'organisation du travail saisisse sur le vif qu'ils sont des êtres humains toujours responsables de ce qu'ils font, ce qui ne peut être réalisé qu'à condition de faire quelque chose d'autre de leur métier dans l'organisation » (Clot, 2010, p.23). Comme le dit Clot (1999, p.151), « l'expérience a une histoire et son analyse transforme cette histoire ».

2.1.1. Le concept d'activité

Concept central suivant Clot, c'est « autour du concept d'activité que nous dessinons le champ de ce qu'est pour nous la psychologie du travail » (1999, p.94). Il décrit l'activité comme « une épreuve subjective où l'on se mesure à soi-même et aux autres pour avoir une chance de parvenir à réaliser ce qui est à faire » (*Ibid.*, p.120). A distinguer de la tâche, en se basant sur Leplat et Hoc (1983, pp.50-51), qui « indique ce qui est à faire » et « véhicule avec elle l'idée

de prescription sinon d'obligation », l'activité est « ce qui se fait » et renvoie « à ce qui est mis en jeu par le sujet pour réaliser ces prescriptions, ces obligations ». Précisant cette distinction, Yvon et Clot (2004, p.14) définissent l'« activité entendue comme appropriation de la tâche par le sujet » mais qui doit être aussi regardée dans son interaction avec le contexte . Ainsi, le sujet réalise des adaptations dans sa situation de travail et nous retiendrons cette définition plus complète :

« L'activité, par nature inachevable à la différence des actions qui la réalisent, est mouvement d'appropriation d'un milieu de vie par le sujet, libre jeu de ce mouvement ou amputation de celui-ci » (Clot, 2011, p.18).

Comme nous l'avons évoqué plus haut, « il faut conserver à l'activité son relief et son volume humain » (Clot, 1999, p.169) dans la mesure où elle renferme des informations nombreuses et nécessaires à la compréhension de la situation de travail décomposée en actions, qui en tant qu'« activité réalisée est une composante de l'activité » (Clot, 2011, p.19) et en tâche. Clot nous indique également que l'activité est dirigée c'est-à-dire qu'elle s'adresse à un destinataire. Pour être plus précis, « l'activité dirigée est une triade vivante entre un sujet, un objet et les autres » (Mouchet, 2016, p.20). En nous appuyant sur Clot, nous pouvons caractériser plus en détail ce triple adressage de l'activité.

« On peut dire qu'elle se porte sur un objet immédiat, que pour l'atteindre elle est supportée ou transportée par un deuxième objet et qu'elle se rapporte à un troisième auquel elle renvoie. Le premier est le but de l'action qui n'est autre que l'intention formée, représentation consciente du résultat à atteindre. Le second se matérialise dans des techniques et des procédés de réalisation sans l'opération desquels l'action resterait une « vue de l'esprit ». Le troisième est le mobile vital de l'activité qui est toujours l'écho des mobiles des autres sujets ou des autres mobiles du sujet lui-même » (Clot, 1999, p.169).

Il s'agira donc d'étudier l'activité dans son ensemble pour avoir accès au sens que donne le sujet à son action puisqu'il « arbitre entre les priorités du prescrit, du contexte et également les siennes » nous explique Mattei-Mieusset (2013, p.137) parce qu'« en choisissant l'activité dirigée comme unité élémentaire d'analyse en psychologie du travail nous choisissons le conflit comme point de départ de la recherche » (Clot, 1999, p.100).

2.1.2. Tâche prescrite vs dilemmes et difficultés

Ainsi, dans cette compréhension globale de l'activité, Clot insiste sur l'importance de la tâche prescrite qui est « initialement la seule ressource pour faire ce qui est à faire » (2008, p.262). C'est ce qui est demandé à l'employé, c'est la tâche à effectuer avec son histoire, elle « est relative à l'organisation du travail » dit Mouchet (2016, p.20) et « est le résultat d'autres activités, le résultat « refroidi » de gestion et de conception » (Clot, 1999, p.96). Nous la comprenons comme la demande institutionnalisée, émanant « d'en-haut » pour réguler la répartition des tâches au sein d'une structure et définir ce qui est attendu.

C'est à partir de cette prescription que naissent les conflits. Loin de constituer un frein, ils sont même le fondement de la recherche en clinique de l'activité.

« L'analyse clinique de l'activité consiste à dévoiler les conflits possibles sous-jacents à l'activité observable. (...) Ce sont les conflits qui en sont le moteur, les sources de développement de l'activité » (Yvon, 2010, p. 148).

Ces conflits sont les révélateurs de ce qui empêche ou contrarie l'activité obligeant le sujet à faire des aménagements et à sélectionner une action plutôt qu'une autre.

Ainsi les dilemmes positionnent le sujet face à plusieurs actions possibles, qui reflètent souvent des valeurs et des postures opposées. Les difficultés se rencontrent « sur le plan opératoire de l'activité » et « empêchent le sujet de faire quelque chose qu'il souhaiterait réussir » (Mattei-Mieusset, 2013, p.147). Il convient de signaler que ces luttes au travail peuvent conduire à une souffrance pour les travailleurs et avoir des conséquences sur leur santé. En analysant ces situations conflictuelles, la clinique de l'activité veut « conserver la possibilité de transformer la tâche et l'organisation pour développer le pouvoir d'agir des professionnels sur l'architecture d'ensemble de leur métier » (Clot, 2015, p.230) car, comme l'énonce Canguilhem :

« On ne peut accepter la vie qu'à condition d'être grand, de se sentir à l'origine des phénomènes, tout au moins d'un certain nombre d'entre eux. Sans puissance d'expansion, sans une certaine domination sur les choses, la vie est indéfendable » (1984, p.130).

2.1.3. Le réel de l'activité

Clot (1999, p.94) définit le réel comme « l'action de réalisation-jamais totalement prévisible- qui met le sujet aux prises avec les réalités objectives du monde des choses et des hommes, occasions et obstacles à son développement » parce que

« en milieu professionnel, ce qui se réalise dans le travail des femmes et des hommes est souvent ce qui reste possible quand beaucoup de ce qui paraissait souhaitable dans l'idéal – même pour atteindre le but fixé – a finalement dû être écarté » (Clot, 2011, p.17).

Faisant référence à Vygotski pour qui « l'homme est plein à chaque minute de possibilités non réalisées » (1994, p.41) et qui pense que le comportement n'est jamais que le système des réactions qui ont vaincues dans une situation donnée explique le rapport de CRTD (2008, p.20), Clot en vient à affirmer que « le réalisé n'a pas le monopole du réel » (2011, p.17). En effet, ce qu'exécute le sujet au travail ne représente qu'une possibilité parmi un ensemble de possibilités et ce qui intéresse la clinique de l'activité c'est bien le réel de l'activité à savoir « ce qui ne se fait pas, ce qu'on ne peut pas faire, ce qu'on cherche à faire sans y parvenir –les échecs–, ce qu'on aurait voulu ou pu faire, ce qu'on pense ou qu'on rêve pouvoir faire ailleurs... » (1999, p.119) englobant « les activités suspendues, contrariées ou empêchées, voire les contre-activités » (2001, p.18) mais aussi « ce qu'on fait pour ne pas faire ce qui est à faire » (2011, p.10). En résumé, « le possible et l'impossible font partie du réel » (Mouchet, 2016, p.19).

Ainsi dans la démarche de Clot, l'étude de l'activité du sujet au travail, ne peut espérer avoir un effet de transformation si elle occulte un aspect de l'activité.

2.1.4. Le concept de métier

Si « travailler c'est peut-être finalement parvenir ou échouer à transformer les obstacles en occasions de développement » (Clot, 2000, p.67) et qu'il est « structurellement conflit », le métier « a plusieurs vies simultanées » et se regarde comme « un concept » sous quatre perspectives car il « est tout à la fois personnel, interpersonnel, impersonnel et transpersonnel » selon Clot (2011, p36).

« C'est pourquoi un métier n'est sûrement pas seulement une « pratique ». Ce n'est pas non plus seulement une activité. Et pas non plus [...] une profession. On le définit volontiers comme une discordance créatrice – ou

destructrice- entre les quatre instances en conflit d'une architecture foncièrement sociale » (Clot, 2007, p.86).

Pour comprendre pleinement cette conception du métier selon Clot, il est nécessaire de détailler ces quatre dimensions.

Tout d'abord, le métier est personnel, c'est-à-dire qu'il se compose de « l'activité propre de chacun » (Clot, 2013, p.117). Ainsi « chaque professionnel incarne son métier à sa manière » (Clot et Lhuillier, 2010, p.29) en gérant les tensions qui existent entre les différentes dimensions car comme le note Faïta « un sujet agissant n'a de chance de triompher des obstacles opposés à la réalisation des objectifs qu'en s'appropriant à la fois ce qui lui est prescrit de faire, ce qu'il sait (ou ce qu'il a éprouvé) des moyens de le faire, et la connaissance de ce qu'ont fait d'autres face à la même épreuve » (2011, p.43).

Le métier est ensuite interpersonnel dans la mesure où « il n'y a pas d'activité professionnelle qui se fasse en solo strict » (*Ibid.*) et qu'elle s'adresse à d'autres membres du milieu de travail que ce soit un collègue ou la hiérarchie.

Il est également impersonnel en ce qu'il est consigné dans « la tâche, la prescription, la définition de la fonction » (*Ibid.*) et l'organisation de travail. C'est sa définition institutionnelle consignée dans les textes officiels et les référentiels, nécessaire et indispensable, car elle est « instituante » même si elle représente aussi une « contrainte ». Cette dimension peut également être source de développement et de renouvellement car elle n'est pas « amorphe » (Clot, 2011, p.37).

Pour finir le métier est aussi transpersonnel ce qui s'entend comme « une histoire des milieux professionnels. Il y a une histoire collective, il y a une histoire des métiers, il y a l'histoire des gestes techniques, il y a l'histoire des façons de dire les choses, des façons de parler, voire des jargons » (Clot, 2013, p.117). C'est donc l'histoire professionnelle du métier qui existe en chaque travailleur. Comme le présente Clot, ces quatre dimensions interagissent et c'est grâce à ces mouvements que le métier vit. A l'inverse,

« Et notre hypothèse de base sur la psychopathologie du travail, c'est que quand on ne peut plus être comptable de son métier sur les quatre registres, on est en danger en matière de santé au travail » (Clot, 2013, p.117).

Pour conserver le « métier vivant » et préserver la santé des travailleurs, il faut « rendre aux professionnels cette possibilité d'action, fondamentale au développement du métier »

(Kostulski, 2010, p.30) et pour y parvenir la clinique de l'activité, comme l'établit Clot, fonde son action sur la « dispute des professionnels » plutôt que celle « entre connaisseurs ». Il considère également que « rien n'est plus important que d' « attaquer » le métier pour le défendre » (2015, p.231) car c'est là que se trouve la « source de la vitalité professionnelle » ainsi que les ressources que l'activité personnelle et l'organisation impersonnelle peuvent « mobiliser pour leur propre devenir » (2011, p.38). Ce sont en effet grâce à ces controverses que se constituent les ressources que les professionnels ont à leur disposition.

Clot appelle cette possibilité d'agir le « pouvoir d'agir » des professionnels ou l'élargissement de « leur rayon d'action [...] sur leur milieu et sur eux-mêmes » (2011, p.26). Il autorise, au travers des méthodes d'entretien¹⁹ développées par Clot, « un renouvellement du sens de l'action pour le sujet, éventuellement la renaissance de l'activité par l'émergence de préoccupations nouvelles du sujet, grâce au recul de son horizon subjectif sous l'effet d'une re-mobilisation » (Mouchet, 2016, p.31).

Nous comprenons de ce fait l'importance du collectif dans cette analyse. Clot désigne cette fonction collective le « genre professionnel », c'est « un stock d'énoncés et de gestes que l'histoire partagée d'un collectif a produit » (Prot, 2004, p.176) qui contient « le métier générique » (Kostulski, 2010, p.29) ou la totalité des actions possibles propres à l'exercice du métier inhérent à la dimension transpersonnelle. Pour synthétiser, nous reprenons les propos du rapport du CRTD (2008, p.77) qui signalent que « le genre professionnel c'est la traduction collective de la tâche prescrite et des moyens donnés pour la réaliser » et qu'il constitue une « ressource psychologique » qui évite l'isolement de l'individu en situation de travail. C'est en incorporant cette matière collective puis en s'en distanciant que le sujet peut développer une manière personnelle d'exercer son activité, que Clot et Faïta nomment le style (2000, p.15).

2.1.5. Les facettes du métier

Nous pouvons nous interroger sur la possibilité pour la clinique de l'activité de produire des connaissances. Résolument tournée vers l'action et les transformations du travail, indissociable de sa volonté pratique, elle est aussi « une recherche fondamentale de terrain »

¹⁹ Instruction au sosie, autoconfrontations simples (sujet/chercheur/images) et autoconfrontations croisées (deux sujets/chercheurs/images)

(Clot, 2008), où « l'action est première et la connaissance seconde, mais l'action sert le projet de connaissance » démontre Yvon (2012, p.99). Ainsi, comme l'expose Kostulski,

« En travaillant à rendre un peu plus dicible et discutabile l'expérience du travail, on peut permettre aux professionnels de repenser et de développer la portée des concepts ou des savoirs du métier qu'ils mobilisent au quotidien » (2010, p.37).

En effet, la verbalisation du vécu procède à « une déliaison et à une liaison de l'expérience », faisant transiter la situation passée au rang de « moyen » pour envisager « la situation présente ou future » qui par cette opération « détache » le vécu de l'activité » et « devient disponible pour la conscience » (Mouchet, 2016, p.41). Nous pouvons alors parler de « métier à part entière », selon Roger (2007, p.84), « quand l'activité demeure un objet de pensée pour les praticiens, quand elle conserve le statut d'une histoire inachevée » (*Ibid.*).

La clinique de l'activité nous ouvre, au travers du langage et des dispositifs indirects élaborés, l'accès au métier dans son intégralité avec l'ensemble des aspects qui le constituent. C'est pourquoi nous poursuivons notre démarche en recherchant maintenant les éléments constitutifs du métier de CPE.

2.2. ÉTAT DE L'ART SUR LE MÉTIER DE CPE

Nous devons également nous intéresser à la recherche sur le métier de CPE. A travers cette partie, pour laquelle nous avons choisi une entrée par auteur, hormis pour les deux premières synthèses qui portent sur deux rapports collectifs réalisés à la demande du syndicat majoritaire des personnels de l'Éducation nationale, le SNES, il s'agit de dégager les facettes ou composantes du métier ainsi que les difficultés et dilemmes. Ces éléments, une fois isolés, constitueront notre grille initiale d'analyse dans le cadre de notre recherche sur l'évolution du métier de CPE.

Il convient néanmoins de préciser, suivant l'analyse de Perez-Roux (2016, p.120) qui s'appuie sur d'autres écrits, que « des variations importantes en termes de posture ou de rôle au sein des établissements (Barthélemy, 2007) se combinent avec la nécessité d'accorder la priorité à l'action dans les urgences ordinaires de la vie scolaire, ce qui impacte l'ensemble de sa mission et la définition de sa « juste » place dans l'établissement ». Il en découle naturellement des « écarts entre le travail prescrit et le travail réel » mis en œuvre dans le lieu d'exercice car

« la conception cognitive d'un métier [...] n'en reste pas moins dépendante d'une activité qui reste fortement contextualisée et pragmatique » (Favreau, 2016).

Pour « entrer » dans le métier, nous citerons le témoignage de Karin Spack Marchand, dans *Les Cahiers pédagogiques* en 2010, qui décrit son métier : « en fait, le CPE au quotidien improvise, pallie, invente, apaise, console, rappelle, explique. Il court aussi ! Il court derrière les élèves (souvent), derrière le temps (toujours). [...] Nous sommes des équilibristes réalisant un grand écart perpétuel entre les différentes planètes bien distinctes les unes des autres, la planète adolescente, la planète parentale, la planète enseignante, la planète administrative... On est partout, on nous veut partout, tout le temps ».

2.2.1. Étude du CEREQ (Cadet *et al.*, 2007)

Ce rapport, édité en 2007, à la demande du SNES s'interroge, au moyen d'une démarche clinique auprès des professionnels sur la professionnalisation des CPE. Dans le titre de l'étude, nous pouvons lire « un métier en redéfinition permanente ». Dès le début, les chercheurs soulignent que les « textes règlementaires demeurent peu prescriptifs » (p.5). Ils expliquent également qu'il « s'agit ici d'analyser les fonctions et les contenus concrets de leur activité, et de mettre en visibilité leur travail réel, dans la plupart de ses dimensions » (p.5). Nous allons principalement nous intéresser au deuxième chapitre de l'ouvrage et plus particulièrement à la partie concernant « les différentes facettes de la professionnalité des CPE » (pp.14 à 25).

Ainsi les chercheurs analysent la professionnalité de ce corps de métier en se basant sur les missions définies dans la circulaire de 1982.

La première facette évoquée est l'animation socio-éducative qui « participe de la mise en sens de l'activité de travail et de l'identité professionnelle ». Elle fait appel à « un savoir-faire relationnel et d'un rapport à l'autre qui permet d'« insérer » chacun dans un espace social plus vaste, de privilégier les rencontres et les échanges entre acteurs pour un mieux-être global et individuel ». L'animation fait référence à la capacité à faire lien, à mettre en relation des personnes différentes autour de projets particuliers » (p.16).

Reposant sur la fonction d'animation, mais aussi sur des compétences organisationnelles, une autre facette du métier de CPE est celle de la participation à la vie démocratique. En promouvant et développant « des formes de « concertation » avec les élèves et les membres de la communauté éducative » tout en associant « les élèves élus aux différentes instances de décision dans les établissements » (p.17), le CPE contribue à favoriser le dialogue,

expliciter les règles de vie de l'EPL et prévenir la violence. Cette facette met en avant la difficulté d'organiser ces temps démocratiques, qui ne touchant que peu d'élèves et se déroulant sur des heures de cours, « plus légitimes et utiles » (*Ibid.*), demandent « habileté » et « astuce » (p.18).

Les chercheurs abordent ensuite une facette très importante, tant dans le temps qu'elle mobilise que dans l'attente de la communauté éducative, celle de la régulation des déviances scolaires qui peut se résumer à « surveiller, contrôler, sanctionner ». Qu'il s'agisse de l'absentéisme, des incivilités ou des conflits, « la notion éducative tend à se recentrer sur le volet disciplinaire » mais les CPE « profitent » de ces déviances pour initier un suivi et une prise en charge éducative, comme lorsqu'ils analysent l'absentéisme pour « repérer d'éventuelles difficultés ou souffrances individuelles » (p.27), développant « un savoir-faire et une autorité » (p.18) et établissant de plus « une relation de confiance » (p.27). Ainsi « l'action du CPE s'inscrit dans une démarche de médiation, dans un processus de gestion des conflits » (p.31). Quant à la surveillance, déléguée à l'équipe des Assistants d'éducation, elle apparaît comme une tâche difficile et pénible. Elle met également en avant la gestion de l'équipe vie scolaire « comme une dimension du métier de CPE » (p.94) qui consiste à « organiser et superviser le travail des personnels surveillants » (p.83), « la supervision s'apparent[ant] dès lors à une action de formation et d'accompagnement en situation » (p.87).

Par ailleurs, l'étude du Cereq examine le rôle d'impulsion du CPE pour une prise en charge collective de la déviance scolaire, qui n'est possible qu'en fonction de l'adhésion des équipes et plus particulièrement des chefs d'établissement qui ont tendance à exiger d'eux qu'ils se chargent « de faire ce que les autres ne voudraient ou ne pourraient pas faire » et non de faire ce qui relève de leur qualification, l'assignant le plus souvent au rôle du « surgé » (p.100). Or il est ici question d'impliquer l'ensemble des professionnels autour du respect des règles car « le rapport à la loi, il faut le partager justement ! » (p.23). Cela rejoint le « conseil en éducation » que les chercheurs désignent au cœur du métier (p.80).

Plus loin le rapport souligne « une manière d'être à l'écoute des élèves » (p.24) comme inhérente à la professionnalité des CPE, l'entretien est « un des piliers de leur métier » (p.44) et une activité « incontournable » (*Ibid.*) pour les CPE qui leur permet de « poser des actes pleinement éducatifs » (*Ibid.*) et qui se situe au cœur de leur métier. Outre sa vocation éducative, ce temps de l'entretien, aux formes variées, « permet aux CPE d'exprimer tout à la fois leur style personnel, leur façon toute singulière de faire vivre le métier et leur identité collective » (p.45). Pourtant la conduite de l'entretien n'apparaît pas « dans les textes qui organisent le travail des

CPE » (p.32), la circulaire de 1982 parlant de « relations et contacts directs avec les élèves [...] sur le plan individuel ».

En définitive, les chercheurs mettent en exergue une « conception du métier plus tournée vers la relation, l'animation et le suivi individuel que le répressif » (p. 10) et une conception de « la dimension éducative » vue comme « une action pédagogique qui vise à la prise en compte de l'individu dans sa globalité » (p.11) tout en établissant que les CPE ont des difficultés « à prévoir et concevoir leur activité professionnelle dans la mesure où c'est l'urgence qui donnerait le ton ; qui leur prescrirait, dicterait ce qu'ils auraient à faire, les obligeant à rester dans une sorte d'immédiateté permanente, de présent éternel » (p.98). Néanmoins, la manière « originale » et « singulière » dont les différentes activités s'organisent révèlent que « l'activité prescrite dans la définition de leurs missions (ou du moins la lecture qui en est faite) recoupe très largement l'activité souhaitée, désirée et, dans la réalité quotidienne, l'activité empêchée, pour reprendre le terme d'Yves Clot. L'activité réellement exercée, par contre, serait fortement dépendante de la définition locale des tâches » (p.104).

2.2.2. Étude du CRTD (2008)

Dans le rapport du CRTD, paru en 2008, les chercheurs du CNAM, dans une approche différente de celle des chercheurs du CEREQ, adoptent la clinique de l'activité avec ses méthodes d'instruction au sosie et d'autoconfrontation croisée pour « étudier le possible développement du pouvoir d'agir individuel et collectif et une nouvelle connaissance du métier » et « permettre une reprise en main personnelle et collective du métier par les CPE eux-mêmes » (p.4) en retrouvant « pour soi au plus près de la situation du moment, les ressources du métier, même et surtout quand la situation est fortement perturbée » (p.92), comme l'indique la convention signée avec le SNES, commanditaire de l'étude qui s'est déroulée de 2005 à 2008. En regardant d'abord la prescription, les chercheurs mettent en lumière que « le métier de CPE est mal défini » puisqu'ils disposent de peu d'informations sur la réalité du travail de CPE et « sur la manière dont ils doivent mener à bien leurs missions » (p.10). Ensuite, l'étude s'appuie sur des « situations de référence », « où s'est joué et continue de se jouer un conflit de critères portant sur des dilemmes marquants dans l'histoire du métier » (p.100), que sont l'arrivée le matin, la gestion des absences, la gestion de l'exclusion de cours, l'entretien ou la participation aux instances.

En premier lieu, l'arrivée dans l'établissement mène au constat qu'une partie du travail « consiste à faire passer des informations ou à les collecter » ainsi qu'à organiser le temps des

autres » ce qui conduit à une mise en évidence d'un travail « avec le possible ». C'est grâce à l'accumulation des informations que la prise de décisions s'effectue (p.45), donnant ainsi « vie aux différents possibles de l'action » et faisant référence au réel de l'activité (p.46) si bien que s'opère « la prise de conscience de l'existence de ce possible comme ressource qui permet d'agir et réagir face à la complexité des situations de travail vécues » (p.47).

Puis, est évoquée la gestion des absences, « préoccupation constante du métier », qui laisse apparaître un conflit entre les professionnels car elle constitue « un invariant historique » en même temps qu'elle « relève de la production de formes d'organisation de travail ». En effet, ce travail de gestion des absences renvoie à la création de la norme en milieu scolaire, à comprendre « comme moyen de penser l'inscription des élèves dans une culture scolaire qui les instituent comme sujets de leur propre histoire » (p.53), et soulève la difficulté de concilier efficacité et gestion de cette problématique qui concerne l'ensemble de la communauté éducative (p.49 et p.54). Cette question de production de norme reste prégnante, notamment quand il s'agit d'aborder le carnet de correspondance, « élément central de l'établissement » et du métier (p.54) qui signale la « capacité à créer de la norme » (p.61). Cet objet, qui doit être envisagé comme un outil au sens où l'entend Rabardel (1995) dans sa théorie de la genèse instrumentale²⁰, expliquant que « l'ensemble des transformations que l'homme opère sur son environnement physique et social est toujours instrumentée, au sens où ces transformations nécessitent la mobilisation d'outils ». Son utilisation renvoie à une construction progressive « à la fois vers l'outil, vers la réalité sur laquelle l'outil est destiné à agir et enfin vers soi-même et les autres, au sens où l'utilisateur est obligé d'engager son corps et son intelligence dans la mise en œuvre de l'outil » (pp.57-58) constitue tout à la fois un instrument et un indicateur du degré de développement professionnel. En somme il est porteur du sens qu'on veut bien lui donner en fonction de la manière dont il est présenté, de la manière dont il est utilisé (p.60).

« Quoiqu'il en soit, il semble bien que, dans l'établissement scolaire, le carnet est à la fois institué comme moyen de régulation de la vie scolaire et instituant dans la mesure où il marque le passage de l'extérieur à l'intérieur en faisant de l'adolescent, un élève, un collégien ou un lycéen » (p.62).

²⁰ « trois registres de développement : - un développement opératoire propre, - un développement de l'artefact, c'est-à-dire sa détermination fonctionnelle notamment dans ses rapports avec le réel à transformer, - un développement de l'activité instrumentée elle-même donc du pouvoir d'agir sur le réel » (p.59).

Par ailleurs, la gestion des exclusions de cours cristallise des tensions dans la mesure où les CPE ne veulent pas « accepter des tâches qui ne sont pas les [leurs] et pourtant, pour faire vivre le lien éducatif, [il faut] les assumer » (p.75) en répondant « personnellement dans la contrainte situationnelle » ce qui met en lumière « une question de métier » (p.67) mais aussi « un point essentiel des relations entre CPE et enseignants » ainsi qu'un « indicateur du fonctionnement de l'établissement et de la politique mise en œuvre » (p.73) dans ses modalités de traitement. Cette problématique souligne les « principes et valeurs éducatives du personnel en question car elles dessinent le cadre de la vie scolaire » dans lequel évoluent les élèves (p.74).

C'est ainsi que la gestion des absences ou des exclusions de cours des élèves donnent lieu à un entretien entre l'élève et le CPE. Ce « geste professionnel » constitue un « élément clé » (p.91) de la pratique des professionnels et qui « distingue » (p.89) les CPE des autres personnels, lui conférant « une place bien particulière » (p.39), s'appuie sur « la relation à l'élève » (p.89), qui se construit sur « une pratique habituelle voire indispensable » (p.89) de collecte d'informations et « d'histoires ». Attendu que « dans ce métier, l'échange et les relations jouent un rôle primordial » (p.39), le CPE apparaît comme « un passeur entre des personnes et des événements » qui a pour spécificité d'avoir « du mal à trouver une légitimité institutionnelle » (p.94).

A travers cette étude, les chercheurs du CRTD mettent en évidence un autre geste professionnel, mobilisable en situation : celui de l'utilisation de la plaisanterie. Son but est « d'organiser de manière durable les relations entre élèves et adultes » et de constituer un cadre d'action « où chacun peut se reconnaître pour agir ». Cela peut se rapprocher d'un rôle de « représentation » dirigeant son action « vers un objet (le plus souvent humain) d'une part mais aussi vers des témoins de son action » ce qui permet de créer des « rituels » (p.63).

Également, ils dégagent, au travers de l' « histoire d'un jour », quatre grandes lignes de l'action du CPE à savoir « canaliser l'énergie, donner une cohérence, fédérer l'équipe éducative, redéfinir les urgences » (p.94), cette dernière, qui permet de développer « la capacité à hiérarchiser les priorités et savoir reporter efficacement ce qui peut l'être », est source d'efficacité (p.40).

Pour finir, un dilemme du métier est révélé au sujet de la gestion de l'équipe vie scolaire, dont « le bon fonctionnement » constitue une priorité malgré une position « subalterne » questionnant la manière dont cette responsabilité peut s'incarner (pp.97-98).

2.2.3. Condette (2012, 2013 et 2014)

Condette, revient sur l'évolution du métier de CPE et caractérise ses « difficultés à trouver un point d'équilibre satisfaisant » par sa « double parenté » avec d'une part « l'héritage du surveillant général », « émanant de l'institution » qui le missionne pour maintenir l'ordre et la discipline et d'autre part avec son lien avec le « développement des idées issues des pédagogies nouvelles et des évolutions sociétales ». Ce « flou professionnel et identitaire » est « sans doute accentué par l'écart entre le travail prescrit qui offre de larges perspectives et le travail réel qui dépend en partie du contexte d'exercice du métier, de la définition que se donne le professionnel de son métier, et des formes d'implication au travail qui sont déployées » (2013, p.105).

Ainsi, le CPE « est passé de la surveillance des élèves à la promotion du conseil en éducation » (Condette, 2012) ce qui établit « l'expertise, la guidance, l'orientation » (p.110) dans le domaine éducatif lui conférant distance et autorité (2013, p.117). C'est grâce à « sa connaissance globale des élèves et sa perception fine du fonctionnement du collège ou du lycée », liée à sa « position stratégique de recueil et de vecteur des informations » (p.111) qu'il est « un excellent analyseur de l'établissement, de ses enjeux, de son fonctionnement, de ses évolutions » (2013, p.111) pouvant ainsi exercer un rôle de « conseiller technique du chef d'établissement », notamment lors des réunions de direction (2013, p.117).

De surcroît, le CPE « doit souvent faire face à des situations imprévues » au quotidien dans ses « tâches d'une ampleur et d'une diversité remarquables » (2013, p.112) ce qui le conduit à prendre, « en temps réel, un grand nombre de micro-décisions » (2013, p.111) ce qui atteste « d'une capacité à réagir promptement, avec efficacité » et d'une « intelligence de l'imprévisible » (2013, p.117). Par conséquent, c'est « dans sa capacité à articuler les différents domaines de référence, à établir une cohérence interne entre valeurs et actions (2013, p.117), à leur donner une portée éducative, et enfin à médiatiser ses analyses et leurs applications, auprès des personnels de l'établissement, auprès des élèves et de leurs familles que s'exprime également son rôle de conseiller (2013, p.117).

Confirmé par l'ensemble des recherches sur le métier, l'exercice du métier de CPE n'est pas solitaire. Au contraire, c'est d'abord par son inscription « dans le cadre général de la vie scolaire », même si la « notion reste encore très floue », désignant pour certains les temps scolaires hors classe, pour d'autres un ensemble d'activités éducatives réalisées par les élèves (2013, p.118), que le CPE exerce son activité. Au contact des élèves et de l'équipe des

assistants d'éducation, il doit parvenir à organiser les missions de ces derniers, en tant que chef de service, pour favoriser un environnement éducatif pour les premiers ce qui l'oriente vers « une dimension managériale qui prend chaque jour une plus grande ampleur » (2013, p.114). C'est ensuite par son « travail partenarial » avec les « différents intervenants » qu'il crée un lien pour comprendre et répondre au mieux aux difficultés de certains élèves (2013, p.119).

Nous constatons que les missions du CPE s'orientent « vers du pilotage éducatif » (2013, p.119). C'est également le cas quand il travaille « dans une démarche de projet » pour le suivi des absences et de retards par exemple ou l'organisation de la formation à la citoyenneté (2013, p.114), « dossiers dont il est directement responsable » ou lorsqu'il agit par délégation du chef d'établissement (2013, p.116). De la même manière, le CPE cherche à maintenir « le cadre idéal de la relation pédagogique » (2013, p. 120) et se positionne comme « le promoteur et le garant de l'acceptabilité sociale » (*Ibid.*) « en construisant des réponses pacificatrices et valorisantes dès lors que la situation se détériore ou est dégradée » (2013, p.113) pour « redonner sens à l'éducatif, pour le faire exister, et peut-être aussi pour exister lui-même comme professionnel reconnu » (2013, p.120) grâce à sa connaissance fine et globale des relations humaines.

Cependant, le CPE est exposé à des risques dans la mise en œuvre de son activité. Premièrement « l'éparpillement » qui est provoqué par les différentes sollicitations auxquelles il doit faire face car il « peut être considéré comme le professionnel le plus disponible de l'établissement scolaire en raison de la caractérisation même de son métier : « généraliste de l'éducation » ayant un « statut de conseiller » et n'étant pas « directement en contact permanent avec les élèves » (2013, p.119). Deuxièmement, il risque l'« absorption dans l'une des dimensions de son activité » en se spécialisant dans certaines tâches éloignées de ses « trois grands domaines de responsabilité définis par la circulaire de 1982 » (2013, p.120).

En définitive, le CPE a « un rôle de concepteur et d'organisateur, mais il est aussi maître d'œuvre des projets qu'il a construits » et exerce aujourd'hui une mission éducative tournée vers « le développement personnel et la réussite des élèves » (2012, p.72) tout en prenant en compte « l'évolution rapide de la société scolaire » (2013, p.112) et en se situant « dans un mouvement continu » « d'adaptabilité constante » (2014, p.15) « qui demande tout à la fois une connaissance instrumentée de l'actualité, une compréhension des évolutions de la société et de ses enjeux, et leur déclinaison possible dans le domaine scolaire » (2013, p.115).

2.2.4. Barthélémy (2014 et 2017)

Mettant en exergue que « le métier de CPE peut être perçu comme dérivable et instable » (2014, p.72), Barthélémy (2017) observe qu'après avoir eu en charge autrefois « le respect de l'ordre dans l'établissement », les CPE « acquièrent des responsabilités dans les domaines éducatifs et pédagogiques ». Toutefois, plusieurs recherches (DEP, 1995, Rémy, 2007) témoignent qu'ils sont très mobilisés par « les tâches relatives à la gestion de la vie scolaire » (2014, p.74) non seulement parce qu'ils doivent « répondre à de nouvelles compétences » en ayant des « fonctions managériales » mais encore en raison de la « dimension administrative » traditionnelle à laquelle l'identité du métier est fortement attachée, « indépendamment du sexe des interviewés » (2017).

Par ailleurs, le glissement constaté vers « des fonctions plus humaines de conseiller » (2017) venant enrichir son rôle de « médiateur entre les acteurs en adoptant une relation d'aide fondée sur leurs connaissances des élèves et les rapports humains » (2014, p.75) qui repose sur sa capacité à « mobiliser des connaissances et des compétences adaptées aux situations de travail » marquées par les « imprévus » et la « complexité » (2014, p.74).

Enfin il est intéressant de mettre l'accent sur la description faite de la fonction de CPE, « polyvalente » et « évolutive » ainsi que sur celle du CPE « électron libre », « acteur en mutation » qui laisse percevoir des transformations futures (2014, p.74).

2.2.5. Favreau (2020)

A l'issue d'un travail de recherche, il apparaît que « l'écoute constitue ici l'élément le plus fort et le plus fréquemment cité » par les CPE, « qualité au métier pourtant non prescrite dans le savoir professionnel » (2020, p.57). Ce terme fait référence aux temps d'échange aussi bien avec les élèves qu'avec les autres personnels et apparaît comme la « capacité à entendre et percevoir les choses » fondamentalement liée à la « fonction de conseil », élément également « central ». En conséquence, « le cœur du métier se situerait ici dans une approche humaine du métier qui guide et accompagne les élèves et les partenaires » (2020, p.54) avec l'écoute qui permet aux CPE « d'analyser les situations pour comprendre, réfléchir et agir » et de devenir « un praticien, dans le sens de celui qui agit et réagit, et un être réflexif, dans le sens de celui qui pense et organise son travail » (2020, pp.57-58) comme le lui demande l'institution.

« Élément normatif et organisateur (Abric, 1994), disposition empathique, savoir professionnel identifié et invariant, lien embryonnaire, l'écoute permet aux CPE

d'alimenter la sphère organisationnelle (« organisateur », case 2) et actancielle (« réactif », case 2), d'un côté l'être (conseiller, éducateur), et d'un autre côté le faire (adaptabilité, disponibilité) » (Ibid.).

Ainsi il est fait état de deux axes : l'être et le faire. Dans la mesure où l'être rejoint une « posture d'accompagnement » caractérisée par « l'écoute et le conseil qui scellent l'identité professionnelle du CPE », cet axe englobe son rôle de chef du service vie scolaire en ce qu'il « organise le travail et les priorités » donnant à voir une description de la fonction autour de quatre professions : « organisateur, conseiller, médiateur [et] éducateur » (2020, p.57). Toutefois, l'analyse met en lumière que le rôle éducatif est une notion « étrangement non centrale » (2020, p.55). Quant à l'axe du faire, il concerne le domaine de l'action, de la disponibilité qui « oblige à acquérir l'intelligence de l'imprévisible » et à « être flexible en fonction des situations ». Il oriente le métier vers une « conception administrative et disciplinaire » quand il est question pour le CPE de gérer les conflits et de mettre en application « des compétences variées » comme « un touche à tout » et le « situe dans l'action voire l'urgence » (2020, p.55).

En conclusion, la présence centrale dans l'étude de la notion de conseil corrobore les prescriptions présentes dans les derniers textes officiels (2013 et 2015) et justifie le terme conseiller dans le titre de sa fonction (2020, p.54). Pour autant, l'écoute, notion également centrale, ne fait pas partie des savoirs professionnels reconnus. De plus, il est indispensable de remarquer que, bien qu'associés de manière officielle par la circulaire de 2015 à « l'équipe pédagogique pour procéder à l'évaluation régulière des élèves », les CPE ne reconnaissent pas la pédagogie comme faisant partie du cœur du métier (2020, p.58).

2.2.6. Dupeyron (2019 et 2020)

Ici, le métier de CPE est d'abord analysé à travers les trois grandes évolutions qu'il a vécues depuis sa création, à savoir « l'entrée en éducation (1970), puis l'entrée confirmée en pédagogie (circulaire de 1982), enfin l'entrée en politique (référentiel de 2013 et circulaire de 2015), mettant en évidence sa « labilité apparente » et questionnant la capacité du système éducatif « à stabiliser la fonction de spécialiste de l'éducation en son sein » (2019, p.109).

Ainsi le CPE entre dans le « troisième âge de la fonction » grâce aux demandes du corps portées par les organisations syndicales après « une « préhistoire » disciplinaire et répressive » incarnée par le surgé et une période centrée sur l'éducatif avec la création du corps des CPE et CE en 1970. En enrichissant « le métier prescrit » mais en le complexifiant encore, « en raison

de l'étendue des missions à couvrir », les professionnels « craignent de voir leur métier se décentrer exagérément de son axe éducatif » (2020, pp.63-64) au profit de son « nouveau positionnement officiel de conseiller du chef d'établissement » (2019, p.109).

En effet, la puissance « du lien entre leur implication dans leur métier et la persistance d'une conception partagée du métier autour du noyau historique de l'éducation de la personne et du citoyen », démontrée par des travaux récents (entre autres : Mikailoff, 2015 ; Favreau, 2016 ; Dupeyron, 2016), explique le refus de la part des CPE de « devenir un *coach* des élèves, un manager de son équipe d'assistants d'éducation, un technicien du pilotage éducatif ou un conseiller-client voué à la qualité du service délivrée par son EPLE » (2019, p.112) en bureaucratisant les tâches au risque « d'effacer des aspects essentiels de la relation éducative de personne à personne et de relation de coéducation » (2019, p.113).

De surcroît, « en entrant au cœur de l'expérience vive du CPE » il est possible de mesurer « l'écart entre métier prescrit et métier réel » et de faire remarquer « le grand écart entre l'ambition éducative portée par le corps des CPE et la pratique effective du métier » source de tensions (2020, p.72). Attendu que CPE a « règlementairement trois responsabilités » :

« le fonctionnement de l'établissement (ordre, sécurité, encadrement des élèves), la collaboration avec le personnel enseignant (suivi pédagogique et éducatif des élèves) et l'animation éducative (temps libres, participation des élèves, vie démocratique) » (2020, p.63).

Les témoignages abondent pour confirmer que la journée réelle d'un CPE « est rythmée par une succession d'activités programmées [...] et de moments d'urgence » (*Ibid.*) et que le corps est collectivement détenteur d'« une vie déontologique innervée par le souci du métier et de la qualité du service » sachant ce qu'il fait et pourquoi il le fait. En revanche, les CPE sont en attente d'une « reconnaissance professionnelle » forte imaginant que « les autres acteurs de la communauté éducative » sont indifférents voire ignorants de leurs missions (2020, p.68).

2.2.7. Mikailoff (2015 et 2020)

Posant d'emblée que le métier de CPE « requiert des compétences d'accompagnement du parcours scolaire et de mise en relation des partenaires de la communauté éducative » (2020, p.31) et que l'écoute est un « invariant du métier » comme l'ont démontré plusieurs études (Barthélémy, 2014 ; Favreau, 2016), il n'en reste pas moins que « les représentations des acteurs de l'institution » à son égard sont durablement impactées par « l'héritage du surveillant

général » (2020, p.31). Toutefois, Fert (1998) montre que, grâce à leurs compétences relationnelles, les CPE parviennent, en adaptant leur positionnement « face à des attentes contradictoires sur le terrain » à « faire évoluer la représentation de leur fonction » dans l'EPLE (2015, p.45).

Bien que le suivi des élèves relève d'une « mission partagée avec les enseignants » depuis 1970, la circulaire de 2015 instaure cette mission comme un « domaine majeur de la responsabilité du CPE » (2020, p.32), la communauté éducative l'attend avec son équipe vie scolaire surtout sur « son utilité et opérationnalité sur le terrain » pour répondre aux besoins de tous (2015, p.46) et pour soutenir les enseignants dans leur action pédagogique auprès des perturbateurs à la manière d'un « juge de paix » (2020, p.32) ce qui lui demande « disponibilité » et « pertinence des actions et des projets » (2015, p.46). Nous constatons que cela renvoie à son rôle de conseiller technique qui « organise la vie des élèves et le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement » confrontant le CPE « au paradoxe d'une action éducative qui tente de conjuguer l'épanouissement personnel de l'individu avec son adhésion à des normes sociales » (2015, p.63).

Pourtant, lors des entretiens individuels avec les élèves, le CPE, dans son activité d'accompagnement, « s'inscrit dans une posture de pédagogue » « où il agit comme passeur vers le savoir » (2020, pp.33-34) dans « une visée transformatrice, apprenant aux élèves à développer leur capacité de décider pour eux-mêmes » (*Ibid.*, p.32) en leur donnant « des clés pour avancer » (*Ibid.*, p.42). Plus largement, l'accompagnement du parcours scolaire s'accompagne d'un « positionnement », d'une « attitude éducative », repose sur « des procédures de suivi, des techniques d'entretien dans des contextes et avec des publics qui diffèrent » (2015, p.46) qui représentent autant de savoirs d'action parfois « implicites » méritants d'être soulignés pour rendre compte de la professionnalité des CPE : « savoir appréhender un contexte éducatif, repérer les besoins de ses élèves, se positionner en adulte référent, enfin s'adapter aux conditions possibles du suivi » (*Ibid.*), qu'ils mettent en œuvre pour construire la relation avec les élèves.

« La relation dyadique CPE-élève est homéostatique : à la fois constante et dynamique, capable d'évoluer en interne sous l'effet de boucles de rétroaction, elle compose un système ouvert exerçant des régulations de son propre fonctionnement selon le contexte éducatif, les informations sur la situation, les besoins des sujets et de l'institution » (2015, p.34).

Ainsi le CPE doit réussir à « articuler le travail individuel mené auprès de l'élève avec son action de conseiller en éducation au sein des équipes pédagogiques » car cela constitue un enjeu professionnel (2020, p.33) pour lui. « Malgré une division du travail éducatif établie au sein des EPLE » (2015), c'est en construisant des « collectifs » « par assignation due à l'appartenance à une équipe pédagogique ou par volonté de mener un projet » pour « répondre à un besoin partagé » que s'exprime leur « genre professionnel » (2020, p.35).

En effet, il s'agit de prendre en considération le caractère complexe des situations des élèves. Pour ce faire, le CPE s'appuie sur l'équipe vie scolaire, qui par leur proximité avec les élèves, détient de nombreuses informations (2020, p.38) ainsi que sur les échanges en équipe pluridisciplinaire pour accéder à « une vision globale de l'élève » (2020, p.37) et tenter d'y apporter une réponse, notamment les situations d'échec scolaire et de décrochage²¹ qui occupent « une place grandissante dans le travail quotidien » (2015, p.44).

Nous pouvons ainsi situer le CPE « au carrefour des relations élèves-adultes » (2020, p.42). Il apparaît également que ce professionnel agit avec « une éthique relationnelle fondée sur le souci du bien-être de l'Autre » et « le respect de l'élève » (2020, p.61) en parfait accord avec le référentiel de 2013 (2015, p.98). Aussi, le CPE véhicule des « valeurs qui unissent et libèrent à la fois » pour offrir à chaque élève un cadre social qui lui permet de « développer sa personnalité, de faire des choix, de valoriser ses projets » (2015, p.63), d'une part parce qu'il joue au quotidien son « rôle éducatif » au sein de la vie scolaire, sorte d'« action inconsciente » exercée au moyen de ses « attitudes », de sa « posture », « dans des discours et des actions » (2015, p.63) et d'autre part parce qu'il œuvre pour favoriser « l'engagement des élèves dans la vie de l'établissement » et développer « le sentiment d'appartenance » qu'il considère comme une « condition indispensable de la persévérance scolaire » et de « la réussite » et qui constitue un des axes privilégiés du métier, en adéquation avec les prescriptions (2015, p.60).

En somme, « la complexité définie par l'incertitude des événements et le haut degré de relation entre les différents éléments de la situation » apparaît inhérente au métier de CPE. En outre, la variété des situations auxquelles il doit s'adapter le conduit à adopter des postures différentes, celle « de l'éducateur visant à la fois à préserver l'organisation collective et à faire grandir l'individu » et « celle » du pédagogue qui accompagne l'élève sur son chemin (2015, p.65). C'est par ce jeu de postures que les CPE développent plusieurs styles professionnels.

²¹ Abandon prématuré de la scolarité

2.2.8. Focquenoy-Simonnet (2017 et 2020)

Il faut d'abord caractériser l'identité du CPE comme « labile et vulnérable » en ce qu'elle est au départ « altérée par un double héritage historique » (2020, p.14) et ensuite « soumise aux aléas des établissements et des attentes de ses partenaires et supérieurs hiérarchiques » conditionnant ainsi l'exercice du métier. En outre, il apparaît que ce professionnel « n'est toujours pas clairement identifié » voire parfois confondu avec les COP²² (2017, p.99). De plus, la « scission éducatif versus pédagogie » (2020, p.14), en référence à son ancêtre le surveillant général contribue à expliquer que leurs partenaires se déchargent parfois sur les CPE du « sale boulot », obligeant ces derniers à adopter une position de refus au profit « d'un collectif de travail » qui est constitutive de la « construction identitaire » du métier (2017, p.98).

En sa qualité de conseiller, détenteur de savoirs professionnels, notamment « concernant l'élève dans toutes ses dimensions », son expertise est reconnue lors des conseils de classe et dans son analyse des « situations éducatives » et ses conseils envers les enseignants bien qu'insuffisamment valorisée dans le système scolaire français (2017, p.94). Néanmoins, il semble évident que, face aux défis de « la construction de l'autorité éducative » et de « la mise au travail des élèves », seule « la mutualisation des savoirs et des compétences » entre les professionnels d'un établissement scolaire produit l'efficacité nécessaire pour « accompagner l'élève dans la construction de son projet personnel » (2017, p.102). Au quotidien, c'est surtout autour de la « lutte contre l'absentéisme qui constitue une des missions » du CPE que « le partage des savoirs » se met en œuvre (2017, p.95).

En revanche, si la posture « préconisée est celle de l'accompagnant et du médiateur aux côtés du professeur » (2017, p.95), son rôle de pédagogue ne va pas de soi pour ses partenaires en dépit d'une inscription « dans les textes législatifs dès 1989 » et d'un rappel explicite par le législateur en 2015 (2017, p.94) sauf quand il s'agit de « l'éducation à la citoyenneté » où il « dispense un savoir aux élèves » (2017, p.95).

Pour finir, il est indispensable de prendre en considération le « débordement spatio-temporel » auquel le CPE est confronté dans son activité en raison d'un espace hors classe « diversifié et étendu » et d'une « temporalité tout à la fois intense et dense » qui l'expose à

²² Conseiller d'Orientation-Psychologue qui a la mission d'accompagner les élèves et leur famille sur leur projet d'études, appelé depuis le 1^{er} février 2017 Psy-ien avec le décret de création du corps

« deux écueils » : le « burn-out » et « le risque de dilution de leur activité ». En effet, plusieurs études ont souligné « le sentiment d’insatisfaction, voire de souffrance » pour ces professionnels face à la « tyrannie de l’urgence » (2017, p.96). De la même manière, nous devons nous intéresser à « l’idéal professionnel du CPE partagé avec ses collègues enseignants » qui s’exprime par :

« inciter [les humains] à coopérer pour se développer et donner chacun le meilleur d’eux-mêmes tout en leur permettant de s’opposer sans se massacrer », et de devenir un pédagogue tel que le définit Philippe Meirieu (1991) : « un éducateur qui se donne pour fin l’émancipation des personnes qui lui sont confiées, la formation progressive de leur capacité à décider elles-mêmes de leur propre histoire, et qui prétend y parvenir par la médiation d’apprentissages déterminés » (2017, p.98).

Par le biais de notre travail de lecture attentive de la recherche sur le métier de CPE, nous pouvons désormais constituer un recueil fiable des éléments constitutifs de ce métier qui orientera notre démarche de recherche.

2.3. FORMULATION DES HYPOTHÈSES

Il apparaît consensuellement que les analyses concernant le métier de CPE mettent en lumière des éléments constitutifs pouvant se décomposer en facettes, difficultés et dilemmes tel que l’envisage Clot dans la clinique de l’activité pour permettre aux professionnels d’accéder au réel de leur activité.

Ces éléments sont synthétisés dans le tableau ci-dessous et serviront de points d’appui à la formulation de nos hypothèses dont l’objectif est d’analyser, ou du moins tenter de percevoir, comment le métier de CPE a évolué avec la fermeture des établissements scolaires et la mise en distance avec les élèves.

Tableau 1 : Composantes du métier de CPE

Types	Composantes	Prescrit	Compétence	Références
Facette	Animation socio-éducative	X	Savoir-faire relationnel Gestion de projet	Cadet et al. Condette Mikaïloff
	Participation à la vie démocratique	X	Organisation Animation Explicitation des règles	Cadet et al. Mikaïloff Focquenoy-Simonet

			Relationnel Prévention de la violence	
	Régulation des déviances scolaires		Médiation Gestion de conflit Savoir-faire relationnel Autorité (surveiller, contrôler, sanctionner) Donner une cohérence	Cadet et al. CRTD Condette Barthélemy Mikailoff Focquenoy-Simonet
	Gestion du service vie scolaire	X	Organisation Supervision Dimension managériale Dimension administrative Formation	Cadet et al. Condette Barthélemy Favreau Mikailoff
	Gestion des informations	X	Prise de décision Échange Relations Écoute	CRTD Condette Barthélemy Favreau
	Travail en équipe/ en partenariat		Création de lien Recherche de solutions	Condette Mikailoff
Cœur du métier	Conseil en éducation	X	Impulsion Fédérer l'équipe éducative Analyse Cohérence Médiation Écoute	Cadet et al. CRTD Condette Barthélemy Favreau Dupeyron Mikailoff Focquenoy-Simonet
	Entretien/ Temps d'échange		Écoute Relation à l'élève Accompagnement Prévention Relation de confiance Posture éducative Posture pédagogique	Cadet et al. CRTD Barthélemy Favreau Mikailoff Focquenoy-Simonet
Difficultés	Urgence Débordement spatio-temporel		Hiérarchiser les priorités	Cadet et al. CRTD Favreau Dupeyron

				Focquenoy-Simonet
	Dépendance à la définition locale des tâches/ héritage du Surgé			Cadet et al. Mikaïloff Focquenoy-Simonet
	Trouver une légitimité institutionnelle			CRTD Dupeyron Focquenoy-Simonet
	Entrer en pédagogie	X		Favreau Focquenoy-Simonet
	Éparpillement			Condette Focquenoy-Simonet
	Absorption dans une seule dimension			Condette
	Écart entre le prescrit et le réel			Condette Dupeyron
Dilemme	Refuser certaines tâches			CRTD Dupeyron Focquenoy-Simonet
	Gestion du service Vie Scolaire avec une position subalterne			CRTD Dupeyron
	Création de norme en milieu scolaire			CRTD Condette

À la lecture de ce tableau, nous constatons la présence de huit facettes dont deux constituent le cœur du métier de CPE. Par ailleurs, sept difficultés, dont une qui n'est signalée qu'une fois, et trois dilemmes apparaissent.

Dès lors, voici les hypothèses que nous formulons :

Hypothèse 1 : Le confinement a effacé certaines facettes du métier ou/et fait disparaître des difficultés ou des dilemmes

Hypothèse 2 : Nous repèrerons une évolution des facettes, difficultés et les dilemmes dans l'activité du CPE avec le travail à distance

Hypothèse 3 : Les circonstances particulières ont fait apparaître de nouvelles facettes ou/et difficultés et/ou dilemmes

Hypothèse 4 : L'analyse permet de percevoir l'avenir du métier

3. MÉTHODOLOGIE

En préambule, il convient de spécifier que la clinique de l'activité est utilisée pour soigner le travail. Sa démarche d'action, à visée transformative, intervient dans le cas de conflits au sein d'entreprises entre les dirigeants et les opérateurs et se réalise en plusieurs temps d'échange entre professionnels sur la mise en œuvre du métier. Dans notre situation, nous ne sommes pas confrontés à une urgence conflictuelle et nous n'avons pas d'optique de transformation mais nous choisissons d'utiliser la clinique de l'activité parce que le fait de parler de leur travail amène les CPE à réfléchir sur leur métier. Nous utilisons l'instruction au sosie qui est « une technique d'entretiens individuels et collectifs, de redécouverte de sa propre expérience professionnelle » que Clot considère comme l'« un des héritages les plus importants de ce psychologue du travail (Oddone) » (Clot, Stimec, 2013, p.114) et qui représente pour nous une ressource pouvant constituer une base de recherche puisque « le sujet se confronte à lui-même par la médiation de l'activité réglée du sosie » (Clot, 1999, p.153).

Par ailleurs, nous n'irons pas au bout du protocole de l'instruction au sosie qui consiste, dans un second temps, à demander aux instructeurs de relire les transcriptions et de les commenter par écrit afin de « se mesure[r] aux traces matérialisées de cet échange (décryptage de l'enregistrement) par la médiation d'une activité d'écriture, elle-même, éventuellement adressée à d'autres que le sosie » (Clot, 1999, p.153).

En revanche, il nous semble essentiel de mettre en avant l'activité dialogique de cette méthode qui s'appuie sur l'apport de Vygotski (1934/1997) et le fait que « la pensée qui est passée au crible du langage en sort développée, enrichie » (Yvon, 2012, p.102). Ainsi, « la verbalisation de l'expérience transforme l'expérience ». On parle dans cette perspective de « méthode indirecte » (Clot, 2001) parce que « grâce au langage adressé à l'autre, le sujet réalise, au sens fort du terme, ses activités » (Clot, 1999, p.149). Autrement dit, il faut permettre au sujet d'accéder à son expérience par le langage ce qui constitue pour ce dernier une occasion de modifier son rapport à celle-ci ce qui en fait « un dispositif de créativité professionnelle » (Clot, 2013, p.120).

Aussi nous cherchons à suivre une réflexion scientifique en soumettant nos hypothèses « à l'épreuve des faits pour être i) infirmées ii) validées, iii) nuancées » » (Yvon, 2012, p.101) au moyen des instructions au sosie réalisées tout en gardant à l'esprit que :

« la manière dont le matériau est analysé n'est pas aisée à décrire en quelques mots : il s'agit d'une démarche clinique qui repose sur des processus interprétatifs à la fois subtils et singuliers » (Durand, 2009, p. 847).

3.1. LE TYPE DE RECHERCHE : QUALITATIVE

L'instruction au sosie, mise au point par Oddone dans les années 70 pour accompagner la formation des ouvriers des usines Fiat (Clot, 1999, pp.152-153), se caractérise par un jeu de rôle entre le salarié qui joue l'instructeur et le psychologue du travail qui joue le sosie dont l'objectif est de permettre au sosie/psychologue de remplacer l'instructeur/salarié à son poste de travail le lendemain sans que personne ne puisse s'apercevoir du remplacement. Pour ce faire, l'instructeur doit transmettre à son sosie les informations nécessaires et le sosie doit questionner son instructeur pour recevoir le plus de précisions possibles et « obtenir une double description : celle de la situation et celle de la conduite à tenir dans cette situation » (Clot, 1999, p.155). Avant de commencer l'échange, des instructions sont lues par le sosie à son instructeur (Landry et Gandit, 2019, pp. 302-303), comme par exemple :

« Suppose que je sois ton sosie et que demain je me trouve en situation de devoir te remplacer dans ton travail. Quelles sont les instructions que tu devrais me transmettre afin que personne ne s'avise de la substitution ? » (Clot, 1999, pp.152-153).

Lors de cet entretien focalisé sur une situation de travail, le rôle du sosie est de questionner son instructeur sur les « détails », « en s'intéressant plutôt à la question du « comment » qu'à la question du « pourquoi » (Clot, 1999, pp.152-153) car ce dernier, en lui transmettant les consignes à l'aide du « tu »,

« doit l'aider à se repérer dans une situation qu'il ne connaît pas en lui indiquant non pas seulement ce qu'il fait habituellement mais ce qu'il ne fait pas dans cette situation, ce qu'il ne faudrait surtout pas faire si on le remplaçait, ce qu'il pourrait faire mais qu'on ne fera pas, etc » (Ibid., p.155).

En adoptant une « naïveté méthodologique » et en posant « des questions inattendues, surprenantes, naïves » qui ont pour but de déstabiliser l'instructeur afin d'éviter une « description naturalisée » et de mettre en lumière « des conflits de son activité qui ne sont pas ou plus l'objet d'une activité consciente » (Miossec, 2011, pp.352-353). Dans ce que Clot qualifie d'« obstination méthodologique », dans la mesure où le sosie tente, en vain, de

découvrir l'ensemble des possibles et des obstacles à sa « mission impossible » (1999, p.155) de remplacement, le but est d'accéder à « l'activité possible ou impossible dans l'activité réelle » (*Ibid.*, p.156). De fait, quand l'instructeur fait face aux hésitations de son sosie, le renvoyant à toutes les options disponibles, à un moment antérieur à ses choix, il est amené à déconstruire sa version et à rompre avec « l'enchaînement habituel des opérations » (*Ibid.*). « A ce stade, on peut sans doute dire que transmettre, c'est rendre possible un nouvel acte » (*Ibid.* p.158) puisque cette analyse induite par l'instruction au sosie « décolle l'objet de l'action du sujet » lui offrant une « re-présentation » de son activité le libérant ainsi et le conduisant « dans une zone de développement potentiel » (*Ibid.*, p.157). En résumé, « la « bonne » description, c'est la re-description » puisqu'elle associe « explication et compréhension lorsque la même activité est redécrite dans un nouveau contexte » (Clot, 2006, p.137), constituant ainsi un moyen d'élaborer l'expérience professionnelle.

Nous choisissons de considérer que la démarche de recherche qualitative que constitue l'instruction au sosie est adaptée aux questionnements concernant l'évolution du métier de CPE durant le confinement dans la mesure où cette méthode convient « pour les professions où les dimensions cognitives sont prédominantes » (Landry et Gandit, 2019, pp.302-303) en même temps qu'elle « offre une opportunité de réflexivité sur les situations professionnelles » (Mouchet, 2016, p.31). Ainsi « des manières de faire qui font question dans le métier peuvent ainsi être découvertes ou redécouvertes et discutées » (Miossec, 2011, pp.352-353).

3.2. EXPLICATION DU CHOIX DE LA MÉTHODE ET DE SES LIMITES

Comme Clot l'a souligné, la nature du sosie, « ce destinataire singulier » et « artificiel » pose problème. En effet, « d'un côté, [il] ne doit pas être un expert du domaine et, de l'autre, [il] doit se montrer capable de remplacer vraiment l'instructeur » (1999, p.158) en résumé « il doit être l'expert qu'il n'est pas » (*Ibid.*, p.159). Lors de cette recherche, et à l'inverse de ce qui est préconisé pour le sosie/chercheur à savoir « il ne sait pas mais il doit savoir » (*Ibid.* p.158), nous étions dans la situation du sosie qui sait mais qui ne doit pas savoir. De fait, bien qu'exerçant la fonction de CPE depuis 9 ans, l'objectif était d'adopter la posture recommandée par Clot tout en faisant preuve de recul épistémique, mais force est de constater que, ces conditions n'étant pas idéales, des relances pour obtenir certains détails auprès des CPE/instructeurs n'ont pas été faites alors que « le but n'est pas de le[s] laisser parler, mais de [les] amener à dire ce qu'il[s] n'aurai[en]t pas pensé à verbaliser spontanément » (Yvon, 2012,

p.105). Par ailleurs, nous avons essayé autant que possible de questionner sur le comment ou de nous assurer que les consignes étaient bien comprises en utilisant fréquemment « cela veut dire que » donnant souvent lieu à des précisions supplémentaires. Il aurait fallu davantage insister « sur le grain fin de la description » pour que « l'instructeur découvre que même l'insignifiant doit faire l'objet d'une explication » l'obligeant ainsi « à lever autant que possible les implicites et les évidences » (*Ibid.* pp.105-106). En revanche, des relances avaient été préparées sur des champs d'activité tels que la gestion des assistants d'éducation, la collaboration avec les autres personnels, les réunions, la gestion de l'absentéisme, les problèmes de discipline avec les élèves ou l'animation éducative afin d'avoir accès à certaines facettes, dilemmes ou difficultés. Nous ne sommes pas sûrs que sans questionnement l'instructeur aurait évoqué cet aspect de son activité.

Extrait CPE2 – p.16

S : et du coup des projets vous en avez faits pendant le distanciel ?

I : aucun

S : aucun y a eu l'défi puis c'est tous les délégués j'fais euh une réunion de délégués j'fais euh quelque chose ou pas du tout ?

I : donc tu peux la faire moi j'ai strictement rien fait mais oui tu peux la faire

Par ailleurs, il est impossible d'assurer que la fonction de CPE impliquant la connaissance du métier n'a pas impacté la mise en mots des consignes des CPE instructeurs, ce que Clot désigne de « parole adressée » (1999) et qui est dépendant des relations, telles que « leur statut respectif, leur niveau de connaissance ou d'expérience dans l'activité concernée » (Matteï-Mieusset, 2013, p.171) entre les protagonistes.

Dans le cadre de l'instruction au sosie, Clot préconise l'utilisation du « tu » dans l'échange car ce « tu auquel s'adresse l'instructeur est un partenaire double [...] à la fois moi qui ne sait pas et moi qui sait » (1999, pp158-159). Nous l'avons indiqué lors de la présentation pour respecter le protocole et pour « mettre en situation de parler de lui à travers nous » (Matteï-Mieusset, 2013, p186) et nous remarquons que les instructeurs ont très souvent utilisé le « on » ou le « je », qui sont moins satisfaisants mais nous avons pris le parti de ne pas interrompre les échanges et de laisser les instructeurs s'exprimer librement. De la même manière, l'inexpérience dans le rôle de chercheur a impacté les échanges et le sosie a fréquemment eu recours au « vous » ou n'a pas réussi à repositionner l'instructeur dans le protocole d'adressage. Ainsi la première instruction au sosie ressemble davantage à un entretien non directif, nous

décidons pour autant de l'intégrer dans le corpus de recherche et d'y rechercher l'activité du CPE.

Extrait CPE1 – p.3

S : Donc tout le monde, pardon de t'interrompre je suis désolée, je dois pas faire ça en plus ...

I : Non non c'est pas grave, je t'en prie

En outre, et c'est certainement un point essentiel à souligner, la clinique de l'activité telle que Clot l'a pensée, se différencie « de la recherche classique », elle s'inscrit dans « les sciences de l'action » puisqu'elle intervient pour « transformer » les situations et non pour « valider ou produire des connaissances nouvelles » (Clot, 2013, p.114). Aussi, nous pouvons questionner le fondement même de l'utilisation de cette méthode. Pour autant, nous pensons que la transformation du métier de CPE qui semble inhérente et indissociable de la fonction représente un caractère central de la clinique de l'activité et en ce sens elle accompagnera notre démarche pour regarder « la manière dont l'action se développe ou ne se développe pas » (*Ibid.*) et dégager comment les CPE ont mis en œuvre leur activité tout en étant à distance des élèves et également des autres personnels de l'établissement.

4. MÉTHODE

4.1. DÉFINITION DE L'ÉCHANTILLON D'ÉTUDE

Au départ, l'échantillon d'étude devait comprendre sept CPE de types d'établissement et de zones géographiques différents. Il a dû être restreint pour des raisons d'échec des prises de contact ou d'abandon de participation à l'étude pour être finalement composé de quatre CPE, dont les caractéristiques sont détaillées dans le tableau 2, exerçant tous dans l'Académie de Versailles dans le département de l'Essonne. Un CPE travaille dans un lycée polyvalent et les trois autres CPE dans des collèges dont un collège dit « normal²³ », un collège REP²⁴ et un collège REP+²⁵ (quand 52,3% sont en collège). La moitié des CPE interrogés sont des femmes (contre 78,6% dans la réalité) et les âges sont de 23, 28, 39 et 40 ans (pour une population de CPE de 45,3 ans). C'est donc un échantillon de convenance dont nous mesurons le décalage avec la population de référence. Pour autant, nous pensons pouvoir dégager des analyses de ces récits empiriques les traces de la modification de l'activité des CPE durant la fermeture des écoles.

Tableau 2 : Caractéristiques de la population des CPE

CPE	CPE1	CPE2	CPE3	CPE4
Caractéristiques				
Académie	Versailles	Versailles	Versailles	Versailles
Type d'établissement	Collège mixte	Collège REP	Lycée polyvalent	Collège REP+
Nombre d'années d'expérience	1 année stagiaire 1 année titulaire	17 ans	5 ans	13 ans
Ancienneté dans l'établissement	1 an	7 ans	1 an	11 ans
Fonctions particulières dans l'établissement	Référent CVC	Référent Décrochage Scolaire Président du FSE	Référent Décrochage Scolaire	
Activités professionnelles autres		Formateur ESPE		Coordonnatrice CLAS (Mairie)
Accès au corps	Externe	Externe	Externe	Externe
Niveau d'études	Bac + 5	Bac + 3/4	Bac + 5	Bac + 3

²³ Groupe 3 « plutôt mixte socialement »

²⁴ Groupe 5 « plutôt défavorisé » situé en Réseau d'Éducation Prioritaire

²⁵ Groupe 6 « très défavorisé » situé en Réseau d'Éducation Prioritaire renforcé

Formation universitaire	Master MEEF	Bachelor Tourisme	Master MEEF	Licence Droit
Age	23	40	28	39
Sexe	F	M	M	F

4.2. RECUEIL DES DONNÉES

Les instructions au sosie se sont déroulées en distanciel au moyen de Zoom, deux CPE étaient sur leur lieu de travail dans leur bureau et deux à leur domicile. De notre côté, pour des raisons logistiques et techniques, ces quatre entretiens ont été réalisés depuis le domicile. Il apparaît que certains mots n'ont pas pu être retranscrits parce que, par moments, la mauvaise qualité de l'enregistrement ne permettait pas de comprendre les propos, ces passages ont été signalés par [inaudible] ou [incompréhensible] mais ils ne portent pas préjudice à la compréhension de l'échange. Les séquences ont été enregistrées avec l'accord des CPE et les retranscriptions sont anonymisées, les prénoms étant remplacés par des chiffres (exemple CPE1) et les noms propres et les lieux désignés par l'initiale. Chaque page est numérotée et les passages cités seront désignés par le CPE et la page (exemple CPE1 – p.1). Chaque entretien a débuté par la lecture des consignes (annexe 1), en amont nous avons pris le soin de décrire la démarche de recherche, son cadre éthique et les modalités d'utilisation de l'enregistrement afin de mettre en place un climat de confiance. A la fin de chaque instruction, une discussion non enregistrée a permis de recueillir les impressions et sentiments des instructeurs. Si au départ ils ont tous été un peu gênés, les entretiens se sont bien déroulés et ils ont apprécié ce temps d'échange sur le métier de CPE. Les entretiens ont duré 1h17, 1h16, 52 min 08 et 44 min 50 pour le plus court. Un temps indicatif, compris entre 1h et 1h30 avait été donné en amont. Nous avons laissé les CPE parler et proposé de conclure quand l'entretien semblait terminé. Les retranscriptions consignent fidèlement les contenus des échanges, font apparaître les hésitations et les pauses de même que l'oralité des propos. Les prises de parole sont précédées de « S : » pour le sosie et de « I : » pour l'instructeur. Ces verbatims sont annexés à ce document. De plus, il est prévu que les retranscriptions soient envoyées à chacun des CPE pour qu'ils puissent accéder également à la restitution de leur expérience.

4.3. COLLECTE DES DONNEES ET METHODE D'ANALYSE

Avant toute analyse, les verbatims ont été lus à plusieurs reprises et annotés de différentes manières. Pour délimiter les passages évoquant des composantes du métier de CPE, nous

avons inscrit des crochets ainsi que la composante au crayon à papier dans la marge. Nous avons encadré les propos qui concernaient le déroulement propre de l'entretien pour mettre en lumière certaines erreurs ou manques. Le vocabulaire ou certaines figures de style ont été surlignées.

Dans un premier temps, il s'agit de vérifier la présence ou l'absence des composantes du métier de CPE dans les entretiens. Pour ce faire, le tableau 1- Les composantes du métier de CPE- sert de grille de lecture pour l'étude des instructions au sosie. Il a été néanmoins modifié. Ainsi les items sont numérotés et pour simplifier leur utilisation sont codés (par exemple FA1 pour la facette 1). Concernant la facette 3 – Gestion des déviances scolaires- qui regroupe des problématiques importantes et différentes que nous pouvons décomposer en une partie Absentéisme et une partie discipline. Dans un souci de précision, nous avons décidé de la scinder en deux sous-facettes à savoir FA3a pour la problématique de l'absentéisme et FA3b pour celle de la discipline. De plus, nous nous devons de préciser que la difficulté « Absorption dans une seule dimension » citée par un seul auteur n'a pas été retenue en ce qu'elle ne semblait pas partagée par d'autres chercheurs. La grille de lecture se trouve en annexe 3. Au moyen de cet outil, nous pouvons repérer la présence des composantes du métier au sein des quatre instructions au sosie dans le cadre de notre première hypothèse « Le confinement a effacé certaines facettes du métier ou/et fait disparaître des difficultés ou des dilemmes ».

Dans un deuxième temps, les composantes repérées sont analysées individuellement pour en mesurer d'abord l'importance ensuite pour déterminer leur évolution.

La mesure de leur importance repose sur leur présence dans les quatre instructions ainsi que sur la fréquence et la longueur des propos qui leur sont consacrés par les CPE. Cette analyse quantitative est inscrite dans le tableau 4 – Repérage des composantes et fréquence- qui nous indique le nombre de CPE qui ont fait référence à la composante ainsi que le nombre des reprises de la composante (notées par la page -p.-) et le nombre de lignes dédiées dans les retranscriptions entre parenthèses. Nous avons décidé que chaque ligne commencée compte pour une ligne. Ce tableau figure en annexe 4. Nous pensons que la quantité de propos dédiés est un indicateur de son importance dans l'activité des CPE. A l'inverse, l'absence d'une thématique dans les échanges est interprétée comme une composante absente durant la période donnée. Quand une composante est abordée, à la demande du sosie en général, mais qu'elle n'a pas fait partie de l'activité du CPE, elle est inscrite en italique.

Ainsi au moyen du tableau 4 de repérage des composantes, nous pouvons établir un tableau (tableau 5) de synthèse des présences et fréquences des items qui constitue la base

d'analyse concernant les hypothèses 1 et 2. Nous regarderons également pour chaque CPE le rang de récurrence dans lequel se situe chaque facette (tableau 8).

Extrait du tableau 5 : Synthèse des présences et fréquences des composantes – FA1

Types	Composantes	Indices	Repérage	Total
Facette 1 (FA1)	Animation socio- éducative	Savoir-faire relationnel Gestion de projet	CPE1 : 1 fois – 11 lignes CPE2 : 3 fois – 21 lignes CPE3 : 1 fois	3 CPE 5 fois 33 lignes

Pour ce qui est de l'évolution des composantes, nous regardons si des traces de comparaison avec le présentiel apparaissent et les matérialisons par un crochet accompagné du signe ≠. Quand ces traces sont présentes nous les étudions dans le cadre d'un corpus consultable en annexe. Ces étapes correspondent à la vérification de l'hypothèse 2 « Nous repèrerons une évolution des facettes, difficultés et les dilemmes dans l'activité du CPE avec le travail à distance ».

Extrait CPE1 – p.16

... comme quand on est en présentiel on fait l'appel c'est notre devoir de savoir si l'élève peut ou non continuer ses apprentissages

Dans un troisième temps, nous avons recensé au moyen d'un tableau (tableau 6), l'apparition de nouvelles composantes ou leur transformation. Ainsi nous vérifions l'hypothèse 2 et l'hypothèse 3 « Les circonstances particulières ont fait apparaître de nouvelles facettes ou/et difficultés et/ou dilemmes ».

Enfin, nous tentons de percevoir au travers des éléments d'analyse que nous aurons pu dégager des pistes d'adaptation du métier à l'évolution possible de l'École qui comprendrait des modalités en distanciel.

4.4. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Nous présentons d'abord le tableau de classement des composantes du métier de CPE qui nous permet d'avoir une image de la place de ces dernières dans l'activité des CPE en distanciel.

Tableau 7 : Classement des composantes

1) Les facettes

Type	Composante	Présence	Synthèse
Facette 8 (FA8) Cœur du métier	Entretien/ Temps d'échange	CPE1 : 8 fois – 75 lignes CPE2 : 9 fois – 76 lignes CPE3 : 4 fois – 32 lignes CPE4 : 5 fois – 69 lignes	4 CPE 26 fois 252 lignes
Facette 6 (FA6)	Travail en équipe/ en partenariat	CPE1 : 7 fois – 70 lignes CPE2 : 8 fois – 77 lignes CPE3 : 5 fois – 25 lignes CPE4 : 7 fois – 60 lignes	4 CPE 27 fois 232 lignes
Facette 5 (FA5)	Gestion des informations	CPE1 : 6 fois – 24 lignes CPE2 : 10 fois – 39 lignes CPE3 : 8 fois – 61 lignes CPE4 : 8 fois – 98 lignes	4 CPE 32 fois 222 lignes
Facette 4 (FA4)	Gestion du service vie scolaire	CPE1 : 1 fois - 11 lignes CPE2 : 5 fois – 48 lignes CPE3 : 6 fois – 89 lignes CPE4 : 2 fois – 35 lignes	4 CPE 14 fois 183 lignes
Facette 3 – FA3a Absentéisme	Régulation des déviances scolaires	CPE1 : 3 fois – 44 lignes CPE2 : 6 fois – 37 lignes CPE3 : 2 fois – 12 lignes CPE4 : 5 fois – 18 lignes	4 CPE 16 fois 111 lignes
Facette 7 (FA7) Cœur du métier	Conseil en éducation	CPE1 : 5 fois – 24 lignes CPE2 : 4 fois – 26 lignes CPE3 : 1 fois – 5 lignes CPE4 : 2 fois – 10 lignes	4 CPE 12 fois 65 lignes
Facette 1 (FA1)	Animation socio-éducative	CPE1 : 1 fois – 11 lignes CPE2 : 3 fois – 21 lignes CPE3 : 1 fois	3 CPE 5 fois 33 lignes
Facette 2 (FA2)	Participation à la vie démocratique	CPE1 : 1 fois – 8 lignes CPE2 : 1 fois CPE3 : 1 fois CPE4 : 1 fois – 21 lignes	4 CPE 4 fois 31 lignes
Facette 3 – FA3b Discipline	Régulation des déviances scolaires	CPE1 : 2 fois – 23 lignes CPE2 : 1 fois - 4 lignes CPE3 : 1 fois – 4 lignes	3 CPE 4 fois 31 lignes

2) Les difficultés

Type	Composante	Présence	Synthèse
Difficulté 1 (DIF1)	Urgence Débordement spatio-temporel	CPE1 : 5 fois – 36 lignes CPE2 : 2 fois – 9 lignes CPE3 : 1 fois CPE4 : 2 fois – 10 lignes	4 CPE 10 fois 55 lignes
Difficulté 6 (DIF6)	Écart entre le prescrit et le réel	CPE1 : 1 fois – 3 lignes CPE2 : 4 fois – 10 lignes CPE3 : 1 fois	4 CPE 8 fois 19 lignes

		CPE4 : 2 fois – 5 lignes	
Difficulté 2 (DIF2)	Dépendance à la définition locale des tâches/ héritage du Surgé	CPE1 : 2 fois – 11 lignes CPE3 : 1 fois CPE4 : 3 fois – 8 lignes	3 CPE 6 fois 20 lignes
Difficulté 3 (DIF3)	Trouver une légitimité institutionnelle	CPE4 : 2 fois – 4 lignes	1 CPE 2 fois 4 lignes
Difficulté 4 (DIF4)	Entrer en pédagogie	CPE2 : 1 fois – 4 lignes	1 CPE 1 fois 4 lignes

3) Les dilemmes

Type	Composante	Présence	Synthèse
Dilemme 3 (DI3)	Création de norme en milieu scolaire	CPE4 : 2 fois – 14 lignes	1 CPE 2 fois 14 lignes
Dilemme 1 (DI1)	Refuser certaines tâches	CPE2 : 2 fois – 2 lignes CPE4 : 1 fois – 5 lignes	2 CPE 3 fois 7 lignes

Le corpus représentatif des différences, en annexe 9, recense les propos comparant textuellement les différences entre le présentiel et le distanciel. Nous présentons les résultats de cette étude dans le tableau 9 ci-dessous qui autorisent à vérifier l'hypothèse 2.

Tableau 9 : Tableau de comparaison distanciel – présentiel (citation des propos, en gras ceux que nous mettons en relief)

Thématiques	CPE	Présentiel	Distanciel	Évolution
Entretiens élèves FA8	4	qu'on a pas trop l'occasion fin un peu moins l'occasion d'avoir en présentiel tu peux pas trop faire habituellement	une discussion qui peut ne pas tourner autour de l'école, du travail, de l'assiduité pouvoir glisser un petit peu et prendre cette casquette qui est aussi la nôtre il faut servir ce temps en fait bah comme quelque chose de positif finalement et exercer certaines fonctions de ton métier	- prise en considération de l'élève dans sa globalité -fonction d'accompagnement -adaptation pour mettre en œuvre les entretiens

	2	<p>le présentiel on assiste à l'individuel</p> <p>qu'on fait bien des entretiens individuels, au même titre qu'on va recevoir 5 fois le même gamin dans le mois, y'a des élèves qu'on ne voit quasi pas de l'année</p>	<p>on a essayé de s'adapter</p> <p>bah là c'était quasi la même chose, on s'adapte.</p>	
<p>Communication avec les professeurs principaux FA6</p>	1	<p>j'envoie un petit mail en début d'année, en présentant l'équipe je suis un responsable</p> <p>j'ai ces classes-là en responsabilité,</p> <p>je vous propose qu'on se voit une fois par semaine, un horaire fixe, comme ça moi je me le bloque dans mon emploi du temps et vous aussi et donc du coup souvent, quand elles viennent dans mon bureau, on échange</p> <p>c'est souvent eux qui me font un point sur leur classe</p>	<p>c'était un peu l'inverse</p> <p>ça a été un peu l'inverse</p> <p>à part eux sinon c'était plutôt l'inverse, c'était moi souvent qui envoyait une fois de temps en temps, alors y'avait pas de règle</p> <p>y'ait 4-5 prof, peut-être 4 je pense qui avaient demandé carrément ils préfèrent suivre toutes leurs classes, que personne d'autres appellent que eux</p>	<p>- inversion des modalités d'échange</p> <p>- abandon du partage du suivi = exclusivement certains enseignants</p>
<p>Réunions de direction FA5</p>	4	<p>si tant est que cela puisse être riche en présentiel</p>	<p>la teneur est un peu moins riche des informations</p> <p>en tous cas ça l'est moins c'est sûr en distanciel</p> <p>y'a moins d'évènements [...] au quotidien</p> <p>ça va vraiment être sur la tenue des différentes réunions pour voir ce qu'on fait un petit peu</p>	<p>- moins d'événements</p> <p>- moins d'information</p> <p>- plus grande proximité avec la direction</p> <p>-meilleure connaissance mutuelle</p> <p>- confiance mutuelle</p>

	1	Parce qu'au collège on se croise , on se fait une vraie réunion , c'est la réunion de direction vraiment une fois par semaine	<p>tout ce qui relève du secrétariat etc y'a pas grand-chose à dire pour le coup en distanciel</p> <p>le fait d'être tous les jours en contact, c'était royal</p> <p>on a appris à se connaître</p> <p>à se faire confiance professionnellement</p> <p>à savoir les qualités et les défauts de chacun</p> <p>c'était assez intéressant et enrichissant</p>	
Gestion du service vie scolaire FA4	3	au cours d'une journée, chacun est à son poste , donc c'est parfois compliqué de parler, de prendre du temps pour mieux connaître les AED etc...	<p>c'est le genre de moment où comme y'a pas d'élèves</p> <p>avec les assistants d'éducation, ça permet de resserrer les liens</p> <p>l'avantage qu'on va essayer de trouver dans cette période de confinement, ça va être de resserrer les liens avec l'équipe vie scolaire, ça peut être intéressant ça peut justement être un temps privilégié vu qu'il y a pas d'élève, pour refaire un point avec eux sur comment ils se sentent dans l'établissement, comment ils se sentent pendant cette période de confinement et puis l'avancée de leur projet aussi</p>	<p>-temps disponible</p> <p>-resserrer les liens</p> <p>-intérêt pour leur bien-être et leur projet professionnel</p>
Suivi de l'absentéisme FA3a	1	c'est pas comme sur Pronote quand on est en présentiel où on dit	<p>on peut pas trop savoir</p> <p>on se dit bah là il le fait peut être pas mais dans</p>	<p>- absence de précision et de donnée sûre</p>

	4	<p>bah lui il est pas en cours</p> <p>comme quand on est en présentiel on fait l'appel</p> <p>qu'il soit présent ou absent à l'établissement</p> <p>tu vas pouvoir [...] avoir vraiment un diagnostic très précis avec les données habituelles</p>	<p>une heure il va peut être le faire ou dans 3h.</p> <p>Donc là on s'est vraiment basé sur les rendus, tous ce qui était noté, ou en tous cas tout ce qui devait être rendu aux profs</p> <p>savoir si l'élève peut ou non continuer ses apprentissages</p> <p>parfois on a tendance à croire qu'il y aura un décrochage plus accru et finalement ça reste le même, ça nous paraît plus inquiétant parce que nous on va projeter nos inquiétudes de distanciel sur l'enfant</p> <p>qu'il soit absent ou présent chez lui</p> <p>voilà c'est la même chose</p> <p>tu vas pouvoir comparer avec les données en distanciel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - utilisation d'un autre indicateur de suivi - focalisation sur le pédagogique - inquiétudes plus fortes - diagnostic incluant données complètes
<p>Participation à la vie démocratique</p> <p>FA2</p>	4	<p>c'est ce qu'on fait en présentiel, les élèves manquent des cours</p> <p>comme en présentiel ou tu vas plus facilement pouvoir rattraper, faire des photocopies dans ton établissement avec les CPE</p>	<p>C'est pareil donc c'est comme en présentiel</p> <p>ça va être des réunions de délégués</p> <p>ça peut être des réunions avec des membres du CVC</p> <p>tu peux mettre ces temps-là,</p> <p>il va falloir que tu t'adaptes à leurs emplois du temps aussi puisque les élèves ont des visios</p> <p>il faut que ta journée tu puisses la caler à</p>	<ul style="list-style-type: none"> - visio plus difficile à rattraper qu'un cours - absence de support pédagogique permettant de rattraper le cours en visio - ne pas faire manquer les visios - adaptation à l'emploi du temps des élèves - anticiper

Tableau 6 : Repérage de nouvelles composantes ou transformation d'une difficulté en un point positif

Types	Composantes	Indices	Repérage
Facette	Adaptation	Utilisation du verbe adapter	CPE1 : p.3, p.17 CPE2 : pp.4-5, p.6 CPE4 : p.5, p.8, p.9
Facette	Compétences numériques	Blog, ressources, lien, site internet, montage, vidéos, caméra, scholawebtv, outils	CPE1 : p.9 CPE2 : p.4, p.6
Difficulté 1	Gestion du temps/Hiérarchisation des priorités	Agréable, moins tôt, priorité, pratique, bien, jauger, juger, adapter, plus tard, organiser, plus performant, positif, autres fonctions	CPE1 : p.11, p.13 CPE2 : p.16, p.20 CPE4 : p.5, p.10, p.11
Difficulté 2	Conciliation / Adaptation	Lien, esprit d'équipe, relais, filtrer, super, adapter	CPE1 : p.11 CPE2 : p.15, p.20 CPE3 : p.14 CPE4 : p.5
Difficulté 3	Reconnaissance	Appuyé, direction, chance, confiance	CPE1 : p..6, p.11
Difficulté 4	Pédagogie	Ressources, outils, réviser les cours, ressources pédagogiques, matières	CPE1 : p.8, p.9
Difficulté nouvelle	Absence de communication	Pas du tout de nouvelle, répondait pas	CPE1 : p.14

Enfin la validation de l'hypothèse 4 s'appuie sur le croisement de ces différentes analyses.

4.5. ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

En premier lieu, il est important d'avoir à l'esprit que les personnalités de chaque CPE, notamment la loquacité, doivent être prises en considération. Ainsi deux instructions dépassent 1h15 et deux autres durent environ 30 minutes de moins. De surcroît, les instructions les plus courtes correspondent aux deux dernières instructions, il est possible d'imaginer que l'entraînement à adopter la posture de sosie a permis d'éviter les digressions ou les questions inappropriées.

Extrait CPE1 – p.19

<p>S : Juste une question : si t'avais ... si ça devait se remettre en place, tu changerais quoi, fin où comme ça s'est mis en place par exemple en avril euh... tu te dis tiens là je me suis... j'ai appris de... et je me suis améliorée, fin améliorée y'a pas de jugement mais j'ai réussi à me mettre sur</p>

quelque chose d'autre ou finalement bha ça sera systématiquement pareil, fin y'a des sujets qui seront complètement, fin pas travaillables par exemple

Ayant l'impossibilité de quantifier ces paramètres, nous considérons que le critère quantitatif reste tout de même pertinent.

Par conséquent, le tableau 7 nous permet de constater que l'hypothèse 1 se vérifie puisque les facettes FA1 et FA2 n'ont quasiment pas été réalisées à l'exception d'un CPE sur quatre pour qui elle représente une activité très minorée. Concernant la facette FA3b, mentionnée par trois CPE à la demande du chercheur, elle se caractérise par une faible importance ou par son absence dans l'activité des CPE. De même, la difficulté DIF5 et le dilemme DI2 n'apparaissent pas dans le discours des CPE, ils semblent donc avoir disparu dans ce nouveau contexte.

Nous pouvons ainsi confirmer notre hypothèse 1 : le confinement a effacé certaines facettes du métier (FA1, FA2 et FA3b), fait disparaître une difficulté (DIF5) et un dilemme (DI2).

Dans l'objectif de vérifier notre seconde hypothèse, le tableau 7 constitue un outil d'analyse puisque les quatre facettes dominantes durant le confinement sont FA8, FA6 et FA5 et FA4 à savoir les entretiens, le travail en équipe, la gestion des informations et la gestion du service vie scolaire.

L'activité des CPE a donc été modifiée puisque l'animation éducative, la participation à la vie démocratique, inscrites dans leurs missions, et la gestion des problèmes de discipline, occupant une grande partie de leur temps, n'ont quasiment pas été réalisées. De la même manière, la difficulté de l'éparpillement n'a pas été vécue durant le distanciel. Nous voulons cependant affiner en analysant cette répartition, au moyen d'un tableau (tableau 8), pour chacun des CPE. Nous remarquons des différences.

Tableau 8 : Rang de répartition des facettes par CPE

Facette	CPE1	CPE2	CPE3	CPE4
F8	1	1	3	2
F6	2	2	4	3
F5	4	4	2	1
F4	7	3	1	4
F3a	3	5	5	6
F7	4	6	6	7
F1	7	7	7	/
F2	9	8	7	5
F3b	6	9	7	/

Néanmoins, nous déterminons que les quatre facettes dominantes le sont pour les quatre CPE, sauf pour le CPE1 qui met en œuvre au rang n°3 la facette FA3.a, dans un ordre différent, à l'exception du CPE1.

En ce qui concerne les difficultés, celles qui ont été unanimement citées sont DIF1 (10 fois) et DIF6 (8 fois). Trois CPE ont mentionné DIF2 (6 fois) alors que seul un CPE a évoqué DIF3 et DIF4. Ces résultats mettent en lumière que, durant cette période, les CPE ont été confrontés au débordement spatio-temporel qui a pris une autre forme qu'en présentiel puisque les CPE signalent la difficile délimitation des horaires lors de l'expérience du travail à domicile. En outre, il a été compliqué voire impossible de respecter les prescriptions institutionnelles notamment concernant les moyens de communication, comme le montre la DIF6 (écart entre le prescrit et le réel). C'est-à-dire que les CPE ont utilisé des moyens inhabituels non recommandés pour exercer le cœur de leur métier à savoir l'entretien (avec l'élève, sa famille). Comme les instructions au sosie le relatent c'est grâce aux téléphones personnels des CPE et des élèves et des réseaux sociaux que les professionnels ont pu maintenir leur activité de lien et de relation, ce qui est visible dans le tableau 7 et la position première de la facette F8. Concernant la DIF2 qui désigne la dépendance à la définition locale, elle reste un facteur important des conditions d'exercice du métier.

Extrait CPE1 – p.6

le chef d'établissement faut savoir que c'était sa première année en tant que chef d'établissement donc faut savoir que ça n'a pas aidé aussi, donc du coup il avait besoin, il avait tellement de mails de profs, d'élèves etc, qu'on essayait un peu de se répartir les mails, c'est horrible de dire ça mais c'est vrai, donc on était un petit peu ses petites mains en fait, ça veut dire que y'a des mails où des fois on répondait à des mails à sa place, à son nom, on l'aidait un peu parce qu'il était submergé

Deux difficultés (DIF3 et DIF4) ne sont signalées que par un CPE (respectivement CPE4 et CPE2), elles n'ont donc pas été trop contraignantes durant cette période.

Nous devons également regarder du côté des dilemmes pour observer l'évolution de l'activité des CPE. Ainsi DI1 – Refuser certaines tâches – a été énoncé par deux CPE (CPE2 et CPE4) soit la moitié de notre échantillon tandis que DI3 – Création de norme en milieu scolaire – n'a été abordé que par un CPE (CPE4), que nous rapprochons de la DIF3 – Trouver une

légitimité institutionnelle – évoquée par ce même CPE. Les dilemmes ont alors été moins prégnants dans la situation étudiée. En revanche, nous pouvons établir un parallèle avec l'ancienneté (>10 ans) des CPE2 et CPE4 et les traces dans leurs retranscriptions de la définition du métier.

Extrait CPE2 – p.3

en fait quand tu regardes le boulot de CPE moi euh j'en ai marre qu'on s'cantonne qu'aux jeunes en grande difficulté

Extrait CPE2 – p.4

parce que pour moi tu vois c'est ça aussi le métier de CPE tu vois c'est le contact et l'être humain

Extrait CPE4 – p.11

tu es conseillère principale mais tu es conseillère d'éducation donc tu es là pour aussi transmettre des conseils, participer à l'éducation comme tous et chacun dans la communauté éducative

Extrait CPE4 – p.6

on estime que tu es cadre A, tu as des initiatives et des responsabilités à prendre et euh... une liberté organisationnelle pour que ton travail se déroule au mieux

Afin d'examiner dans le détail comment les composantes du métier de CPE se sont modifiées en distanciel, nous complétons l'analyse d'après le tableau 9. Nous apprenons que la facette FA8 a évolué autorisant le CPE, en adaptant la mise en œuvre des entretiens, à davantage jouer sa fonction d'accompagnant dans une perspective globale de prise en considération de l'élève. De plus, la facette FA6 présente une inversion des modalités d'échange avec les professeurs principaux, le CPE étant celui qui transmet davantage les informations et dans certains cas une disparition du CPE dans le suivi des classes, exclusivement gérées par l'enseignant. En outre, la facette FA5 s'illustre par une diminution des informations organisationnelles et une plus grande proximité avec la direction ce qui a permis de renforcer les liens de confiance. Également, le distanciel a modifié la facette FA4 puisqu'il a été possible d'accorder davantage de temps à la cohésion de l'équipe vie scolaire et à l'accompagnement des Aed. Par ailleurs, la mise en œuvre de la facette FA3a a demandé l'utilisation d'un autre indicateur, en l'absence de

données sûres et précises, dès lors le suivi de l'absentéisme a été concentré sur le suivi pédagogique. Si les inquiétudes ont été plus fortes durant l'éloignement des élèves avec l'école, l'absentéisme semble identique mais nécessite un diagnostic complet intégrant les deux modalités d'enseignement. Ensuite, la facette FA2 a été mise en place en prenant en compte le fait que les élèves devaient assister aux classes virtuelles puisqu'ils n'avaient pas la possibilité de bénéficier d'un support pédagogique de substitution induisant une attention prioritaire aux cours et une anticipation plus grande. Pour finir la difficulté DIF1 s'est matérialisée par un décalage des horaires mais qui a été vécue positivement. Nous y revenons dans le paragraphe suivant.

Nous sommes donc en mesure de confirmer l'hypothèse 2 : nous avons repéré l'évolution des facettes, difficultés et dilemmes dans l'activité du CPE avec le travail à distance.

Nous poursuivons notre analyse pour repérer l'apparition de nouvelles composantes. Attendu que le tableau 6 explore cette problématique, nous sommes capables de déceler l'apparition de deux nouvelles facettes : les facettes Adaptation FA9 et Utilisation d'outils numériques FA10. Ainsi FA9 est repérée à travers l'utilisation du verbe « adapter » présent dans trois instructions et FA10 à travers l'utilisation de termes tels que « blog, ressources, liens, outils, site internet, vidéo » cités par deux CPE. Par ailleurs, une difficulté apparaît, notée DIF7, au sujet de l'absence de communication avec certains enseignants durant cette période. Pour ce qui est des difficultés DIF1, DIF2, DIF3 et DIF4, la distance a développé des effets positifs. Si nous regardons DIF1, la gestion du temps est caractérisée par trois CPE par des termes tels que « agréable, moins tôt, pratique, adapter plus performant, organiser, positif » qui viennent contrebalancer le « décalage » au niveau des horaires évoqué plus haut. Le mouvement est identique et consensuel pour DIF2 puisque le contexte établissement favorise l'esprit d'équipe et le lien. Par ailleurs, la période a favorisé la reconnaissance ainsi DIF3, évoquée par un CPE, est modulée par un autre CPE. Pour ce qui est de DIF4, elle aussi signalée par un CPE, la distance a permis à un autre CPE de se positionner dans la sphère pédagogique. Cet aspect nous renvoie à la gestion des absences qui a dû se doter d'indicateurs pédagogiques pour maintenir le suivi des élèves.

Nous établissons que les circonstances ont fait apparaître deux nouvelles facettes (FA9 et FA10) et une difficulté (DIF7) donnant lieu à la validation de notre troisième hypothèse.

Si nous avons pu être en mesure de percevoir la modification de l'activité de quatre CPE durant la fermeture des établissements scolaires, nous devons convenir que les éléments isolés et analysés ne constituent pas une ressource suffisamment représentative de la population des CPE et que l'avenir de l'École reste à construire. Pour autant nous avons pu mettre en lumière l'apparition de deux compétences favorables à l'exercice de leurs missions quel qu'en soit le contexte. En effet, FA9 et FA10 assurent aux CPE un avenir au sein de l'École puisque qu'ils ont réussi à poursuivre leurs missions et à redéfinir leur activité.

La recherche actuelle ne nous permet pas de percevoir l'avenir du métier de CPE invalidant ainsi l'hypothèse 4.

5. DISCUSSION ET CONCLUSION

Bien que nous ayons mené cette recherche avec sérieux et rigueur scientifique, notre échantillon de convenance demeure quantitativement insuffisant. Il n'est pas caractéristique de la population des CPE et n'englobe pas la variété des contextes géographiques. Aussi, nous relativisons la portée des analyses.

Nous modulons également la mise en œuvre de la clinique de l'activité. En effet, notre méconnaissance de la posture de chercheur-sosie dans le cadre des instructions au sosie impacte l'accès au réel de l'activité et de fait la validité des verbatims. En outre, la méthode préconisée par Clot repose sur deux temps d'analyse : l'instruction au sosie et le commentaire écrit des instructeurs après la lecture de leur retranscription d'entretien. Or notre démarche de recherche ne comprend que la première étape. Nous avons également conscience de ne pas avoir suffisamment détaillé les différents aspects du réel de l'activité en nous concentrant majoritairement sur l'analyse des facettes, difficultés et dilemmes.

Également, il est nécessaire de signaler que certaines situations témoignent de plusieurs facettes et que nous avons choisi, quand nous ne pouvions décomposer le propos, celle qui nous semblait la plus représentative. De même, nous avons renoncé à étudier la difficulté DIF6 « Absorption dans une seule dimension », cependant il apparaît que, sur une période donnée, le CPE1 a focalisé une grande partie de son activité sur l'appui à la direction.

Extrait CPE1 – p.6

on était un peu ses petites mains en fait

Malgré tout, l'expérimentation de la clinique de l'activité et du protocole des instructions au sosie nous a offert la possibilité de mener à bien notre recherche. Les verbatims ont dévoilé leur richesse et la mise en mot de l'expérience des CPE nous ont éclairés pour vérifier nos hypothèses. Nous avons également eu des surprises au détour d'une question.

Ainsi, nous avons été destinataires de l'analyse d'un geste professionnel, qui n'est pas dépendant du distanciel, au travers de l'utilisation du vouvoiement ou du tutoiement, d'une part dans la gestion de la vie scolaire (CPE3) et d'autre part dans la relation à l'élève (CPE4). Les deux extraits ci-dessous illustrent le triple adressage de l'activité qui « peut se regarder comme la plus petite unité de l'échange social. Elle est dirigée par le sujet, et dirigée à la fois vers son objet comme action « réalisatrice » et vers l'activité des autres portant sur cet objet » (Clot, 1999, p.153) ce qui nous amène à comprendre l'ensemble des critères qui a contribué à son

emploi. Nous avons pu éprouver tout l'intérêt et toute la richesse de l'analyse en clinique de l'activité dans la découverte de l'épaisseur de l'activité

Extrait CPE3 – p.5

I : Je les **vouvoyais** avant quand j'étais **en collègue** et puis parce que **je venais de commencer ma carrière**, et que du coup **j'étais beaucoup plus jeune**, j'avais 22-23 ans, donc ils avaient quasiment **le même âge que moi** mais maintenant euh... maintenant bah déjà parce que **c'est la culture de l'établissement**, et puis je suis **beaucoup plus à l'aise** avec **le management** et parce **que je suis aussi un peu plus âgé** ça aide forcément, tous ces éléments-là font que voilà, je les **tutoie**

S : D'accord donc tu les tutoies donc moi je les tutoie quand j'arrive

I : Ça c'est à toi de voir, faut vraiment que ... **le critère principal c'est qu'il faut que tu sois à l'aise**, si toi t'es plus à l'aise avec le vouvoiement, **faudra juste que tu leur expliques** ça et si tu préfères le tutoiement et que tu veux rester sur cette même ligne de conduite, fin ce tutoiement que j'utilisais moi, fin si t'es à l'aise avec ça, reste avec le tutoiement

Extrait CPE4 – p12

je te conseille effectivement de dire « **vous** » [...] ça n'a rien à voir avec la **qualité du lien**, le « vous » c'est vraiment euh... pour **instaurer cette distance** qui est **saine** entre les **élèves** euh... et toi aussi bien dans les **échanges positifs** que dans un rôle parfois où tu vas **devoir dire des choses qui ne plaisent pas** euh... pour **te protéger** euh... et je trouve ça d'ailleurs même **plus riche** quelque part d'arriver à **tisser des liens**, que tu vas voir **assez forts**, alors sans connotation, avec des **enfants** tout en maintenant ce « vous » [...] **y'a toujours de l'affect dans les relations** mais là on est vraiment dans quelque chose de **complètement neutre** et pourtant ce **lien fort**, ce **lien éducativement parlant** s'est créé avec ce « vous », **avec ces distances**, voilà, **c'est pas intéressé, c'est pur, c'est neutre**, euh... je trouve ça pas mal et puis comme je le disais, ça te permet vraiment de **te protéger** parce que **travailler avec des enfants et des adolescents c'est pas toujours simple, on reste des êtres humains**, parfois on est fatigué et euh... voilà et puis le « vous » **c'est mutuel** hein, les élèves te vouvoient dans la vie de tous les jours, je pense quand ça... euh ça peut te mettre mal à l'aise quand par exemple un adulte te vouvoie alors que toi tu le tutoies [...], **tout ça est réciproque**, les élèves me vouvoient, je trouve ça normal de les vovoyer en retour et **je pense qu'ils apprécient**

De la même façon, nous avons pu regarder le métier de CPE à travers ses quatre dimensions en menant une enquête de terrain. Nous avons également permis aux CPE « de repenser et de développer la portée des concepts ou des savoirs du métier qu'ils mobilisent au quotidien » (Kostulski, 2010, p.37) en travaillant avec eux sur la mise en mots de leur expérience.

Dès lors, la présente recherche révèle les modifications des composantes de l'activité des quatre CPE sur la période étudiée. Elle donne à voir que ces professionnels ont poursuivi leurs missions en s'adaptant pour maintenir un des cœurs de leur métier qui de surcroît a été le plus cité, l'entretien et l'échange pour assurer une continuité éducative confirmant qu' « il

faut partir de l'analyse des achoppements de l'activité dirigée et chercher à comprendre comment les sujets tentent d'échapper à ces embarras. Les moyens d'en sortir, ils ne peuvent les trouver ailleurs que dans les discordances créatrices de l'activité dirigée elle-même, en faisant jouer ressources et contraintes » (Clot, 1999, p.101).

Certaines facettes, comme la gestion des problèmes de discipline, chronophages, ont quasiment disparu leur accordant une disponibilité pour réaliser des activités habituellement laissées de côté. Nous pouvons ici questionner la séparation éducatif et pédagogique au sein de l'École française durant cette période dans la mesure où l'éducatif, souvent compris comme la régulation des déviances scolaires, a été minoré au profit de la continuité pédagogique dans laquelle se sont fortement impliqués les CPE montrant qu'ils ont toute leur légitimité dans la posture de pédagogue. Parallèlement, les difficultés et dilemmes se sont atténués laissant penser que les conditions d'exercice étaient meilleures qu'en présentiel. De nouvelles compétences ont fait leur apparition. Elles nous enseignent que « le corps d'éducation montre une vitalité suffisante pour s'engager dans une nouvelle pratique professionnelle » (Caré, 1994, p.199) pour continuer d'évoluer en même temps que la société augurant d'un avenir dans le système scolaire français, sans que nous puissions aujourd'hui le définir.

Seulement, et même si les CPE ont démontré la vitalité de leur métier, nous pensons que la clinique de l'activité pourrait et devrait les accompagner pour construire leur avenir professionnel dans le cadre de temps d'échanges collectifs tels que les réunions de bassins afin que ces professionnels reprennent collectivement leur « pouvoir d'agir ».

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : REGLE DES INSTRUCTIONS AU SOSIE	70
ANNEXE 2 : TABLEAU 3 : GRILLE DE LECTURE	71
ANNEXE 3 : TABLEAU 4 : TABLEAU DE REPÉRAGE DES COMPOSANTES ET DE LEUR FRÉQUENCE	73
ANNEXE 4 : TABLEAU 5 : SYNTHÈSE DES PRÉSENCES ET FRÉQUENCES DES COMPOSANTES.....	76
ANNEXE 5 : DOCUMENT 1 : CORPUS DES COMPARAISONS ÉNONCÉES ENTRE PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL	78
ANNEXE 6 : TABLEAU 6 : REPÉRAGE DE NOUVELLES COMPOSANTES OU TRANSFORMATION D'UNE DIFFICULTÉ EN UN POINT POSITIF	81
ANNEXE 7 : RETRANSCRIPTION CPE 1	82
ANNEXE 8 : RETRANSCRIPTION CPE 2	103
ANNEXE 9 : RETRANSCRIPTION CPE 3	126
ANNEXE 10 : RETRANSCRIPTION CPE 4	140

ANNEXE 1 : REGLE DES INSTRUCTIONS AU SOSIE

Voici la règle :

Le ministère a de nouveau pris la décision de fermer les établissements scolaires comme de mars à mai 2020 et en avril 2021.

Tu supposes que je suis ton sosie et que demain je me trouve en situation de devoir te remplacer dans ton travail.

Je te questionne pour savoir comment je dois faire.

J'insiste sur les détails.

Tu dois me donner les tuyaux, les ficelles du métier.

Il faudra que je me débrouille, que je puisse me sortir des situations ordinaires que je vais rencontrer.

On prend le moment ou l'activité que tu veux.

ANNEXE 2 : TABLEAU 3 : GRILLE DE LECTURE

Types	Composantes	Prescrit	Indices
Facette 1 (FA1)	Animation socio-éducative	X	Savoir-faire relationnel Gestion de projet
Facette 2 (FA2)	Participation à la vie démocratique	X	Organisation Animation Explicitation des règles Relationnel Prévention de la violence
Facette 3 (FA3) Absentéisme (FA3a) Discipline (FA3b)	Régulation des déviances scolaires	X	Médiation Gestion de conflit Savoir-faire relationnel Autorité (surveiller, contrôler, sanctionner) Donner une cohérence
Facette 4 (FA4)	Gestion du service vie scolaire	X	Organisation Supervision Dimension managériale Dimension administrative Formation
Facette 5 (FA5)	Gestion des informations		Prise de décision Échange Relations Écoute
Facette 6 (FA6)	Travail en équipe/ en partenariat	X	Création de lien Recherche de solutions
Facette 7 (FA7) Cœur du métier	Conseil en éducation	X	Impulsion Fédérer l'équipe éducative Analyse Cohérence Médiation Écoute
Facette 8 (FA8) Cœur du métier	Entretien/ Temps d'échange		Écoute Relation à l'élève Accompagnement Prévention Relation de confiance

			Posture éducative Posture pédagogique
Difficulté 1 (DIF1)	Urgence Débordement spatio-temporel		Hierarchiser les priorités
Difficulté 2 (DIF2)	Dépendance à la définition locale des tâches/ héritage du Surgé		
Difficulté 3 (DIF3)	Trouver une légitimité institutionnelle		
Difficulté 4 (DIF4)	Entrer en pédagogie	X	
Difficulté 5 (DIF5)	Éparpillement		
Difficulté 6 (DIF6)	Écart entre le prescrit et le réel		
Dilemme 1 (DI1)	Refuser certaines tâches		
Dilemme 2 (DI2)	Gestion du service Vie Scolaire avec une position subalterne		
Dilemme 3 (DI3)	Création de norme en milieu scolaire		

ANNEXE 3 : TABLEAU 4 : TABLEAU DE REPÉRAGE DES
COMPOSANTES ET DE LEUR FRÉQUENCE

Types	Composantes	Indices	Repérage
Facette 1 (FA1)	Animation socio-éducatrice	Savoir-faire relationnel Gestion de projet	CPE1 : p.10 (11) CPE2 : pp.4-5 (10), p.11, p.16 (11) CPE3 : p.10
Facette 2 (FA2)	Participation à la vie démocratique	Organisation Animation Explicitation des règles Relationnel Prévention de la violence	CPE1 : p.10 (8) CPE2 : p.16 CPE3 : p.10 CPE4 : p.9-10 (21)
Facette 3 (FA3) Absentéisme (FA3a)	Régulation des déviances scolaires	Médiation Gestion de conflit Savoir-faire relationnel Autorité (surveiller, contrôler, sanctionner) Donner une cohérence	CPE1 : p.15 (22), p.19 (8), p.20 (14) CPE2 : p.2 (4), p.4 (2), p.7 (9), p.11 (7), p.12 (13), p.13 (2) CPE3 : p.4 (4), p.5 (8) CPE4 : p.3, p.4, p.5 (3), p.6 (6), p.8 (7)
Discipline (FA3b)			CPE1 : p.17 (14), p.20 (9) = rare CPE2 : p.15 (4) CPE3 : p.10 (4) = 2 situations
Facette 4 (FA4)	Gestion du service vie scolaire	Organisation Supervision Dimension managériale Dimension administrative Formation	CPE1 : p.8 (11) CPE2 : p.1 (3), p.2 (8), p.3 (11), p.11 (2), pp.17-18 (24) CPE3 : p.1 (17), p.2 (21), p.3 (8), p.5 (14), p.6 (12), p.7 (17) CPE4 : p.5 (25), pp.7-8 (13)
Facette 5 (FA5)	Gestion des informations	Prise de décision Échange Relations Écoute	CPE1 : p.4 (15), p.10 (4), p.12 (7), p.12 (9), p.14 (9), p.17 (10) CPE2 : p.1 (3), p.2 (2), p.4 (5), p.7 (3), p.8 (4), p.8 (2), p.10 (1), p.13 (4), p.18 (2), p.19 (9) CPE3 : p.3 (8), p.4 (11), p.6 (2), p.7 (5), p.8 (4), p.11 (12), p.12 (12), p.13 (7) CPE4 : pp.1-2 (31), p.3 (17), p.4 (10), p.6 (4), p.7 (17), p.8 (4), p.9 (5), p.11-12 (10)

Facette 6 (FA6)	Travail en équipe/ en partenariat	Création de lien Recherche de solutions	CPE1 : p.3 (7), p.4 (7), p.11 (7), p.12 (3), p.13 (28), p.14 (7), p.18 (11) = surtout avec la direction CPE2 : p.1 (9), p.3 (8), p.5 (8), p.6 (12), p.15 (12), pp.19-20 (16), p.20 (6), p.21 (6) CPE3 : p.2 (4), p.9 (11), p.10 (3), p.11 (5), p.12 (2) CPE4 : p.1 (5), p.3 (3), p.4 (3), p.6 (15), p.8 (12), p.12 (10), p.13 (12)
Facette 7 (FA7) Cœur du métier	Conseil en éducation	Impulsion Fédérer l'équipe éducative Analyse Cohérence Médiation Écoute	CPE1 : p.1 (4), p.2 (4), p.3 (7), p.6 (4), p.11 (5) CPE2 : p.1 (5), p.3 (4), p.8 (5), p.13-14 (12) CPE3 : p.3 (5) CPE4 : p.7 (9), p.11,
Facette 8 (FA8) Cœur du métier	Entretien/ Temps d'échange	Écoute Relation à l'élève Accompagnement Prévention Relation de confiance Posture éducative Posture pédagogique	CPE1 : p.3(5), p.8 (10), p.9 (3), p.10 (4), pp.15-16 (20), p.16 (18), p.17 (3), p.20 (12) CPE2 : p.3 (4), p.4 (13), pp.7-8 (7), p.9 (11), p.10 (9), p.11 (5), p.13 (4), p.14 (16), p.19 (7) CPE3 : p.4 (3), pp.8-9 (14), p.12 (11), p.14 (4) CPE4 : p.3 (3), p.4 (7), pp.10-11 (26), p.12 (21), p.13 (12)
Difficulté 1 (DIF1)	Urgence Débordement spatio-temporel	Hiérarchiser les priorités	CPE1 : p.1 (6), p.5 (3), p.6 (19), p.14 (5), p.21 (3) CPE2 : p.4 (2), p.7 (7) CPE3 : p.5 CPE4 : p.8, p.10 (9)
Difficulté 2 (DIF2)	Dépendance à la définition locale des tâches/ héritage du Surgé		CPE1 : p.4 (5), p.6 (6) CPE3 : p.5 CPE4 : p.4 (2), p.6 (2), p.14 (4)
Difficulté 3 (DIF3)	Trouver une légitimité institutionnelle		CPE4 : p.9 (2), p.11 (2)
Difficulté 4 (DIF4)	Entrer en pédagogie		CPE2 : p.1 (4)
Difficulté 5 (DIF5)	Éparpillement		
Difficulté 6 (DIF6)	Écart entre le prescrit et le réel		CPE1 : p.5 (3) CPE2 : p.3 (2), p.8 (2), p.9 (4), p.19 (2) CPE3 : p.5 CPE4 : p.2 (3), p.4 (3)
Dilemme 1 (DI1)	Refuser certaines tâches		CPE2 : p.3, p.20 CPE4 : p.11 (5)

Dilemme 2 (DI2)	Gestion du service Vie Scolaire avec une position subalterne		
Dilemme 3 (DI3)	Création de norme en milieu scolaire		CPE4 : p.3 (4), p.8 (10)

ANNEXE 4 : TABLEAU 5 : SYNTHÈSE DES PRÉSENCES ET
FRÉQUENCES DES COMPOSANTES

Types	Composantes	Indices	Repérage	Total
Facette 1 (FA1)	Animation socio- éducative	Savoir-faire relationnel Gestion de projet	CPE1 : 1 fois – 11 lignes CPE2 : 3 fois – 21 lignes CPE3 : 1 fois	3 CPE 5 fois 33 lignes
Facette 2 (FA2)	Participation à la vie démocratique	Organisation Animation Explicitation des règles Relationnel Prévention de la violence	CPE1 : 1 fois – 8 lignes CPE2 : 1 fois CPE3 : 1 fois CPE4 : 1 fois – 21 lignes	4 CPE 4 fois 31 lignes
Facette 3 (FA3) Absentéisme (FA3a)	Régulation des déviances scolaires	Médiation Gestion de conflit Savoir-faire relationnel Autorité (surveiller, contrôler, sanctionner) Donner une cohérence	CPE1 : 3 fois – 44 lignes CPE2 : 6 fois – 37 lignes CPE3 : 2 fois – 12 lignes CPE4 : 5 fois – 18 lignes	4 CPE 16 fois 111 lignes
Discipline (FA3b)			CPE1 : 2 fois – 23 lignes CPE2 : 1 fois – 4 lignes CPE3 : 1 fois – 4 lignes	3 CPE 4 fois 31 lignes
Facette 4 (FA4)	Gestion du service vie scolaire	Organisation Supervision Dimension managériale Dimension administrative Formation	CPE1 : 1 fois - 11 lignes CPE2 : 5 fois – 48 lignes CPE3 : 6 fois – 89 lignes CPE4 : 2 fois – 35 lignes	4 CPE 14 fois 183 lignes
Facette 5 (FA5)	Gestion des informations	Prise de décision Échange Relations Écoute	CPE1 : 6 fois – 24 lignes CPE2 : 10 fois – 39 lignes CPE3 : 8 fois – 61 lignes CPE4 : 8 fois – 98 lignes	4 CPE 32 fois 222 lignes
Facette 6 (FA6)	Travail en équipe/ en partenariat	Création de lien Recherche de solutions	CPE1 : 7 fois – 70 lignes CPE2 : 8 fois – 77 lignes CPE3 : 5 fois – 25 lignes CPE4 : 7 fois – 60 lignes	4 CPE 27 fois 232 lignes
Facette 7 (FA7)	Conseil en éducation	Impulsion Fédérer l'équipe éducative	CPE1 : 5 fois – 24 lignes CPE2 : 4 fois – 26 lignes CPE3 : 1 fois – 5 lignes	4 CPE 12 fois 65 lignes

Cœur du métier		Analyse Cohérence Médiation Écoute	CPE4 : 2 fois – 10 lignes	
Facette 8 (FA8) Cœur du métier	Entretien/ Temps d'échange	Écoute Relation à l'élève Accompagnement Prévention Relation de confiance Posture éducative Posture pédagogique	CPE1 : 8 fois – 75 lignes CPE2 : 9 fois – 76 lignes CPE3 : 4 fois – 32 lignes CPE4 : 5 fois – 69 lignes	4 CPE 26 fois 252 lignes
Difficulté 1 (DIF1)	Urgence Débordement spatio-temporel	Hiérarchiser les priorités	CPE1 : 5 fois – 36 lignes CPE2 : 2 fois – 9 lignes CPE3 : 1 fois CPE4 : 2 fois – 10 lignes	4 CPE 10 fois 55 lignes
Difficulté 2 (DIF2)	Dépendance à la définition locale des tâches/ héritage du Surgé		CPE1 : 2 fois – 11 lignes CPE3 : 1 fois CPE4 : 3 fois – 8 lignes	3 CPE 6 fois 20 lignes
Difficulté 3 (DIF3)	Trouver une légitimité institutionnelle		CPE4 : 2 fois – 4 lignes	1 CPE 2 fois 4 lignes
Difficulté 4 (DIF4)	Entrer en pédagogie		CPE2 : 1 fois – 4 lignes	1 CPE 1 fois 4 lignes
Difficulté 5 (DIF5)	Éparpillement			
Difficulté 6 (DIF6)	Écart entre le prescrit et le réel		CPE1 : 1 fois – 3 lignes CPE2 : 4 fois – 10 lignes CPE3 : 1 fois CPE4 : 2 fois – 5 lignes	4 CPE 8 fois 19 lignes
Dilemme 1 (DI1)	Refuser certaines tâches		CPE2 : 2 fois – 2 lignes CPE4 : 1 fois – 5 lignes	2 CPE 3 fois 7 lignes
Dilemme 2 (DI2)	Gestion du service Vie Scolaire avec une position subalterne			
Dilemme 3 (DI3)	Création de norme en milieu scolaire		CPE4 : 2 fois – 14 lignes	1 CPE 2 fois 14 lignes

ANNEXE 5 : DOCUMENT 1 : CORPUS DES COMPARAISONS

ÉNONCÉES ENTRE PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL

Extrait CPE1 – p.13

S : Du coup ce que je te demandais c'était par rapport au lien avec les profs principaux, comment t'as travaillé avec eux ?

I : Alors, ce qui est marrant c'est que si je veux mettre un point de recul c'est que j'ai l'impression que c'était un peu l'inverse, c'est-à-dire qu'en présentiel, c'est souvent, alors moi souvent, je l'avais fait l'année dernière, j'envoie un petit mail en début d'année, en présentant l'équipe et en disant voilà, moi je suis un responsable, fin voilà, j'ai ces classes-là en responsabilité, je vous propose qu'on se voit une fois par semaine, un horaire fixe, comme ça moi je me le bloque dans mon emploi du temps et vous aussi et donc du coup souvent, quand elles viennent dans mon bureau, on échange, parce que voilà c'est l'objectif mais c'est souvent eux qui me font un point sur leur classe en me disant voilà moi je me pose des questions sur tel ou tel élève, là y'a ça ou ça qui va pas, après moi soit j'apporte des réponses si la question a une réponse, mais c'est plutôt des petits éléments que je peux dévoiler ou non d'ailleurs, les cas où on me dit là c'est un petit peu compliqué mais t'inquiète pas je connais la situation, des choses comme ça, mais c'est souvent eux qui me parlent de leur classe et euhhh... je trouve qu'en distanciel, l'année dernière ça a été un peu l'inverse dans le sens où sauf un ou deux PP qui vraiment eux, avaient clairement décidé, parce que c'est arrivé hein, je l'ai pas précisé tout à l'heure, mais c'est arrivé que y'ait 4-5 prof, peut-être 4 je pense qui avaient demandé carrément ils préféraient suivre toutes leurs classes, que personne d'autres appellent que eux, comme ça eux ils étaient au taquet sur leurs classes et qui y'avait pas de souci et donc que donc du coup pour avoir un petit peu une vision d'ensemble, on les avait laissé faire également, donc à part ces profs-là qui ont donné des infos aussi une fois de temps en temps par l'ENT par la messagerie, euhhh... à part eux sinon c'était plutôt l'inverse, c'était moi souvent qui envoyait une fois de temps en temps, alors y'avait pas de règle,

Extrait CPE1 – p.15

et donc du coup pour tracer l'absentéisme c'est compliqué parce qu'à tel moment, c'est pas comme sur Pronote quand on est en présentiel où on dit bah lui il est pas en cours, à la ... on peut pas trop savoir parce qu'on se dit bah là il le fait peut-être pas mais dans une heure il va peut-être le faire ou dans 3h. Donc là on s'est vraiment basé sur les rendus, tous ce qui était noté, ou en tous cas tout ce qui devait être rendu aux profs,

Extrait CPE1 – p.16

... comme quand on est en présentiel on fait l'appel c'est notre devoir de savoir si l'élève peut ou non continuer ses apprentissages

Extrait CPE1 – p.17

on a essayé de s'adapter, en fait je trouve que le... le présentiel on assiste à l'individuel mais là encore plus particulièrement après on a un métier, où c'est ça, on s'adapte, autant les professeurs sont beaucoup dans le collectif puisqu'ils voient la classe en entier, autant nous, c'est vrai qu'on fait bien des entretiens individuels, au même titre qu'on va recevoir 5 fois le même

gamin dans le mois, y'a des élèves qu'on ne voit quasi pas de l'année, bah là c'était quasi la même chose, on s'adapte.

Extrait CPE4 – p.7

« bah voilà, cet élève est décrocheur habituellement bon, y'a pas grande évolution malheureusement » que ça soit d'un sens ou dans l'autre parce que parfois on a tendance à croire qu'il y aura un décrochage plus accru et finalement ça reste le même, ça nous paraît plus inquiétant parce que nous on va projeter nos inquiétudes de distanciel sur l'enfant mais finalement, j'ai envie de dire qu'il soit présent ou absent à l'établissement ou qu'il soit absent ou présent chez lui euh... voilà c'est la même chose donc tu vas pouvoir, euh... avoir vraiment un diagnostic très précis avec les données habituelles que tu vas pouvoir comparer avec les données en distanciel donc voilà et après bah tu donnes les informations qui te paraissent pertinentes pour que de manière collégiale on puisse voir si on agit ou pas et qui prend le relais

Extrait CPE4 – p.7

la teneur est un peu moins riche des informations, si tant est que cela puisse être riche en présentiel mais en tous cas ça l'est moins c'est sûr en distanciel puisque euh... y'a moins d'évènements euh... au quotidien donc ça va vraiment euh... voilà ça va vraiment être sur la tenue des différentes réunions pour voir ce qu'on fait un petit peu euhhhhhhhh... bon ... parce que bah tout ce qui relève du secrétariat etc y'a pas grand-chose à dire pour le coup en distanciel

Extrait CPE4 – p.9

I : Donc euh... oui ! C'est pareil donc c'est comme en présentiel, donc ça va être des réunions de délégués euh donc ça peut être oui des réunions de délégués, ça peut être des réunions avec des membres du CVC, ça peut être des réunions avec des membres de cette petite cellule que tu vas essayer de mettre en place euh [...], tu peux mettre ces temps-là, après il va falloir que tu t'adaptes à leurs emplois du temps aussi puisque les élèves ont des visios euh... de cours donc il faut que ta journée tu puisses la caler à l'avance avec les élèves puisque c'est déjà arrivé euh... que tu ... bah qu'éventuellement tu vas mettre une réunion des délégués alors que les élèves avaient un cours, donc on peut pas toujours effectivement euh... faire euh... ce qui est le mieux et du coup éviter de faire manquer des cours puisque c'est ce qu'on fait en présentiel, les élèves manquent des cours mais je pense que tu peux mettre ces temps-là par exemple à 17h parce que c'est un rythme différent le distanciel et que ça évite aux élèves de louper des cours parce que c'est pas comme en présentiel ou tu vas plus facilement pouvoir rattraper, faire des photocopies dans ton établissement avec les CPE etc... voilà chaque cours est important en distanciel donc je te conseille de mettre ces temps en fin de journée ou tout le monde pourra y participer sans se demander comment il va devoir rattraper parce que ça peut créer des angoisses aussi chez eux, comment je vais rattraper, fin une visio ça se rattrape pas hein donc concrètement, y'a pas de polycopie à photocopier etc, tu n'y es pas, tu n'y es pas, donc je te conseille de mettre ça en fin de journée

Extrait CPE4 – p.11

... donc tu peux tout à fait dire bah voilà je euh... je vous appelle donc si tu vouvoies les élèves, je vous appelle, je sais très bien que le professeur principal a fait le point avec vous sur le travail mais je vais prendre de vos nouvelles parce que tu sais que tel élève va être plus sensible, plus fragile, une discussion qui peut ne pas tourner autour de l'école, du travail, de l'assiduité et puis finalement pouvoir glisser un petit peu et prendre cette casquette qui est aussi la nôtre et qu'on

a pas trop l'occasion fin un peu moins l'occasion d'avoir en présentiel donc euh... il faut servir ce temps en fait bah comme quelque chose de positif finalement et exercer certaines fonctions de ton métier que tu peux pas trop faire habituellement

CPE2- p.16

tu dis whaou cette période de distanciel c'était vachement bien pour moi parce que au moins j'suis bloqué au travail ben quand tu as un temps mort ben j'ai pas de temps mort derrière j'peux rédiger mes documents euh parce qu'il faut savoir qu'il y a la période des bilans mais aussi en parallèle y a aussi la période où tu déposes les demandes de subvention pour l'année d'après donc pour moi c'était pas du temps mort en fait ça a été vachement pratique pour moi parce que t'es obligé d'être sur l'établissement et tant qu'à faire euh occupe tes journées en toute intelligence tu vois

Extrait CPE3- p.5

c'est le genre de moment où comme y'a pas d'élèves, avec les assistants d'éducation, ça permet de resserrer les liens, en fait au cours d'une journée, chacun est à son poste, donc c'est parfois compliqué de parler, de prendre du temps pour mieux connaître les AED etc... et mais voilà, l'avantage qu'on va essayer de trouver dans cette période de confinement, ça va être de resserrer les liens avec l'équipe vie scolaire, ça peut être intéressant

Extrait CPE3 – p.6

ça peut justement être un temps privilégié vu qu'il y a pas d'élève, pour refaire un point avec eux sur comment ils se sentent dans l'établissement, comment ils se sentent pendant cette période de confinement et puis l'avancée de leur projet aussi

ANNEXE 6 : TABLEAU 6 : REPÉRAGE DE NOUVELLES COMPOSANTES
OU TRANSFORMATION D'UNE DIFFICULTÉ EN UN POINT
POSITIF

Types	Composantes	Indices	Repérage
Facette	Adaptation		CPE1 : p.3, p.17 CPE2 : pp.4-5, p.6
Facette	Compétences numériques		CPE1 : p.9
Difficulté 1	Gestion du temps/Hiérarchisation des priorités		CPE1 : p.11, p.13 CPE2 : p.16, p.20 CPE4 : p.5, p.10, p.11
Difficulté 2	Conciliation / Adaptation		CPE1 : p.11 CPE2 : p.15, p.20 CPE3 : p.14 CPE4 : p.5
Difficulté 3	Reconnaissance		CPE1 : p.6, p.11
Difficulté 4	Pédagogie		CPE1 : p.8 (5), p.9 (6)
Difficulté nouvelle	Absence de communication		CPE1 : p.14

ANNEXE 7 : RETRANSCRIPTION CPE 1

S : Lecture de la règle

I : Ok, alors je peux commencer un petit peu à expliquer, donc du coup, euh comment ça a pu se passer ? Donc effectivement depuis l'année dernière, on vit une période avec un contexte assez particulier dû à l'épidémie du covid, donc on a dû passer en distanciel, ça a été compliqué puisque pour moi, donc je euh... j'ai commencé mon année, enfin, on s'y attendait pas, donc on a commencé une année un petit peu lambda euh... comme habituellement ou moi j'apprenais le métier en même temps donc euh voilà, avec un suivi assez poussé au niveau des élèves donc beaucoup d'entretiens individuels en présentiel avec les élèves, les familles, les professeurs. Également, il faut qu'on puisse faire des points réguliers sur les différentes classes euh... avec également une équipe surveillante, d'assistants d'éducation qui était très présente, référant des classes, qui nous aidait sur Pronote à repérer les absences etc... Et puis donc à partir de Mars, quand on a été complètement confiné, c'est vrai que ça a un petit peu tout chamboulé parce qu'on a appris très tardivement qu'on allait devoir mettre quelque chose en place assez rapidement puisque les écoles resteraient fermées pendant un bon moment, et donc là, ça a été un assez gros chamboulement, on a commencé avec le chef d'établissement, l'adjointe, ma collègue CPE et moi-même à réfléchir à comment on pourrait assurer cette continuité pédagogique et éducative, à la fois pour transmettre les informations... bah aux familles, aux élèves, hum... ainsi même qu'aux professeurs, qui étaient pour la plupart, aussi perdus, autant que nous en fait. Donc c'est vrai que ça c'est euh... si jamais je devais donner un conseil, c'est vrai que tout passe par la communication, déjà habituellement mais d'autant plus dans ces moments-là où il y a un besoin de... d'être ... on a besoin tous hein, d'être rassurés, accompagnés hum... et donc du coup effectivement il a fallu réfléchir à tout ça. Donc nous on est parti sur euh...

S : Vous avez communiqué comment ?

I : Alors donc euh... on est beaucoup parti sur hum... zoom justement et après on est passé par via pour euh... donc on était beaucoup en caméra fin... en visioconférence euh... parce que on trouvait que bah déjà c'est vrai c'était mieux que le téléphone parce que ça donnait une petite... je pense que voilà, une petite touche un peu plus personnalisée, on avait vraiment l'impression d'être face à face même si... par l'intermédiaire d'un écran mais je pense que ça s'est très naturellement mis en place. En fait on n'est resté... bah en fait on était tous les jours, on se connectait vers 8h-9h du matin et puis on restait jusqu'à des 16-17-18-19h en caméra comme si on était donc au travail mais chacun chez soi.

S : Tous les jours ?

I : Oui, quasi tous les jours surtout au début, en fait moi pour le coup, au début, on a vraiment travaillé énormément pour savoir qu'est-ce qu'on va mettre en place et comment on va le mettre en place euh... donc c'est vrai que tous les jours on se connectait et on... vraiment on... on communiquait beaucoup entre nous donc y'avait le chef d'établissement, l'adjointe et l'autre CPE et moi-même donc on était tous les quatre.

S : Tu faisais ça avec ton ordinateur ?

I : Euh j'étais avec... alors moi c'est compliqué donc j'étais avec mon téléphone parce que en même temps euh... j'étais sur ma tablette, j'étais sur Pronote donc euh... ça me permettait d'avoir mon téléphone en visio et moi après ma tablette. Alors c'était pas des conditions idéales

et c'est là où je me suis mis un peu à la place aussi des élèves qui eux-mêmes, certains rencontrent des difficultés à la fois à la connexion, à la fois d'environnement parce que moi par exemple j'étais dans un 27m² à deux, y'avait mon conjoint également qui lui était au chômage donc notamment qui regardait la télé etc... et puis bah moi à côté de ça, qui fallait que je me concentre et que fallait que je travaille. Ça m'a permis de faire un petit... de me mettre dans la peau des élèves, d'un prof aussi, qui essaye de faire son cours alors qu'il a ses enfants à côté par exemple. Alors c'est vraiment intéressant et ça reste une expérience riche et ouais, et intéressante. Hum... Donc du coup effectivement, on... on... on s'est mis en visio, donc au début ça partait tout simplement de euh... bah... comment communiquer avec... les élèves, la famille, donc on a vite euh... donc on a essayé de se connecter sur l'ENT et au début c'était très compliqué parce qu'effectivement il y a eu une surcharge des serveurs : forcément toute la France qui se connecte en même temps sur les mêmes plateformes, ça fait beuguer. Euh du coup, on a... on a euh... on a fait comment ? Donc on a effectivement, on a quand même envoyé un message sur l'ENT, on a doublé il me semble avec un courrier envoyé aux familles hum... expliquant bah voilà, un petit peu le contexte et la situation et puis comment on allait procéder donc qu'il fallait régulièrement se connecter sur l'ENT, à des heures décalées parce que malheureusement, les heures un petit peu de la journée on savait que c'était un peu compliqué et qu'il fallait pas qu'ils hésitent aussi à utiliser Pronote.

S : D'accord, le... le... le premier message que vous avez envoyé aux parents hum... c'était sur l'ENT et par courrier ?

I : Tout à fait, on a doublé l'ENT et par courrier papier.

S : Et c'est le chef d'établissement qui a fait le courrier de l'établissement ?

I : Alors on l'a rédigé ensemble mais c'est lui effectivement qui l'a ... parce que lui en fait il est toujours venu à l'établissement. Euh... et je crois, autant l'adjointe et nous-mêmes on a été un petit peu chez nous, autant le chef je crois qu'il a, je me demande si même une fois il était vraiment chez lui, peut-être une fois ou deux mais la plupart du temps, il venait quand même au collège. Et donc il l'a imprimé, il a... on a... bah il l'a mis sous pli clairement et puis on a envoyé, on a envoyé ça avec les codes aussi, nan je sais pourquoi il a pas mis sous pli excuse-moi, c'est parce qu'effectivement on s'est vite dépêché de faire le courrier avant que les élèves partent, donc la veille, fin le vendredi avant que tout ferme, on a tout distribué dans les salles, voilà c'est ça.

S : Ça veut dire que le jour où vous avez appris que l'établissement ferait pour préparer le... le distanciel, vous avez distribué tous les documents nécessaires aux enfants ?

I : C'est ça ! On a essayé voilà, de faire un mot, fin de leur faire une lettre disant « voilà, nous on va beaucoup passer par l'ENT et Pronote donc merci de vous connecter régulièrement, voici vos codes », donc on a réédité les codes pour tout le monde au cas où et avec tout ce qu'il fallait et à partir du lundi d'après, donc toute la semaine on s'était mis en visio cette fois-ci et on avait préparé, rédigé des mails à chaque fois ensemble tous les quatre pour voir un peu ce qu'on mettait dedans, pour expliquer au mieux aux familles, comment on allait procéder pendant quelques semaines.

S : Donc ça c'était après coup ? C'était peut-être pas le lundi du démarrage du distanciel mais vous avez commencé à communiquer le mardi / mercredi quelque chose comme ça ?

I : Voilà, tout à fait, on l'a fait dans la semaine d'après tout à fait. Et donc euh... donc du coup voilà on est parti la dessus et après on s'est dit « mince on a vu au bout de... en fait ce qu'on faisait on laissait une semaine passer, fin passer... je vais revenir après dessus mais une semaine et à chaque fois, on faisait des petits bilans : qu'est ce qui a été dans cette semaine, qu'est ce qui a fonctionné et à l'inverse, qu'est ce qui n'a pas fonctionné, qu'est-ce qu'il faut améliorer, qu'est-ce qu'on peut faire de mieux. Donc du coup effectivement dès le début, on s'est dit « bon on va commencer par des choses simples donc on sait que les profs vont faire des cours à distance, euh... en visio, euh... par l'ENT, par Pronote, bon bha va falloir un suivi parce que les gamins, c'est sûr que si on les laisse comme ça on ne pourra pas savoir qui se connecte vraiment, qui ne se connecte pas, qui doit contacter qui etc... On a vite, bah... 850 élèves, on s'est dit à toutes les deux CPE, ma collègue et moi on peut pas se diviser, enfin on peut pas faire 400 élèves par semaine ou même par jour, ça serait impossible. Donc on a pris le parti, avec le chef d'établissement qui vient : tous les personnels sont aussi responsables du suivi des élèves, pas plus la vie scolaire que les autres, que les profs, que l'infirmière ou que les personnes... les personnes à l'administratif, donc ce qu'on va faire, c'est qu'on va se diviser par, aller ... on va prendre 10-12 élèves par personne et tous les personnels compris vont avoir 12 élèves par personne notamment l'adjoint, l'intendance, fin vraiment tout le monde tout le monde avait 10-12 élèves par personne, devait les contacter 2 à 3 fois par semaine pour, là c'était même pas pour rentrer vraiment dans le vif du sujet, au cœur des cours etc mais c'était juste voilà bah « est ce que tu arrives à te connecter, est-ce que ça se passe bien, est ce que tu gardes le moral, comment ça se passe à la maison » etc... pour un petit peu bah prendre la température et garder contact en fait.

S : Et vous vous être répartis comment ? Euh, au hasard ?

I : Ouais, alors plus ou moins, c'est-à-dire que y'avait ... là où y'avait les grosses fragilités, des gros décrocheurs, et on savait que ça prendrait du temps, de l'investissement et que c'était mieux qu'on connaisse les situations sociales etc... on a gardé plutôt pour la vie scolaire et par exemple l'assistance sociale, quand on savait que ça roulait plutôt bien ou que le prof connaissait bien l'élève, bon bah on a réparti à des profs qui connaissaient un peu la classe et qui connaissaient les élèves en question. Donc on a réparti comme ça, donc ça c'était un gros travail de la fin de première semaine et toute la deuxième semaine de confinement parce que bah il a fallu répartir tous les élèves et puis c'est pareil, on s'est dit oui ça c'est bien mais il faut un outil pour dire que ... que moi par exemple j'ai eu un tel, un tel, un tel, lui ça va, lui ça va pas et lui il a besoin d'aide donc pour ça, on a dit : on va mettre sur Pronote dans l'onglet, on avait mis dans l'onglet formation, on avait mis la liste de tous les élèves, en fait on avait juste à rentrer un commentaire « bon bha je l'ai eu cet élève tel jour et il m'a dit que tout allait bien, bon bha je l'ai eu tel jour, là ça allait un peu moins » etc...

S : Donc tout le monde, pardon de t'interrompre je suis désolée, je dois pas faire ça en plus ...

I : Non non c'est pas grave, je t'en prie

S : Tout le monde avait accès à Pronote, tout le monde voyait les coordonnées des élèves ?

I : Euh... nan, enfin les personnels oui, oui oui, ça a été ouvert aux personnels exprès, euh... par contre ce qui était bien c'était que puisque c'était dans l'onglet formation, les élèves ne voyaient pas ce qu'on avait mis soit sur eux soit sur leurs camarades bien sûr, euh... et on avait bloqué, on avait fait exprès, autant le proviseur, enfin euh... le principal pardon, l'adjointe et

nous-mêmes CPE, on avait accès à tous les commentaires des autres profs et d'autres personnels, par contre entre eux, ils ne voyaient que leurs propres commentaires, comme ça ils ne voyaient pas ce qu'on disait sur l'autre camarade.

S : D'accord.

I : Parce que si y'avait des choses un petit peu plus personnelles, bah il fallait que ça reste en cercle restreint, fallait pas que les 60 personnels et bin, sache tout ce qui se passait quoi. Donc du coup voilà, on a réussi à faire ça et c'est vrai que du coup ça nous permettait d'avoir un espèce d'outil où on avait tout, où quasi la plupart des personnels on joué le jeu à rentrer euh... voilà, leur suivi d'élève, et nous au moins, on avait juste à faire un petit check up en disant « ok cette classe-là c'est bon, lui attention etc ».

S : Et qui c'est qui s'est occupé de faire ce tableau sur Pronote ? Fin c'était sous forme de tableau, c'était ...

I : Ouais c'était sous forme de tableau alors on s'était servi de l'onglet formation mais pour le coup ça a été tous les quatre, c'est vrai que si je devais résumer le confinement en 2s euh... on a été tout le temps tous les quatre adjointe, principal, CPE collègue et moi-même, tout le temps tout le temps. Donc on s'entraidait parce que bah le chef était submergé de boulot entre les appels des parents, des profs, euh... des élèves, et puis des mails, et puis ce tableau à faire, donc on a essayé de se répartir les tâches, mais on était quand même tout le temps en visio et justement pendant qu'on faisait, bah on pouvait se parler et échanger nos idées.

S : D'accord

I : Voilà donc oui oui on a été... on l'a fait tous les quatre, ça a plutôt bien fonctionné et puis ça nous a permis de bah, quand du coup en fin de semaine, chacun on faisait un peu le bilan de nos classes par exemple avec ma collègue CPE, moi je faisais le bilan de ma classe, de mes classes pardon et elle aussi, on se disait « ah bha par exemple, les profs qui ont eu tel et tel élève, ont souligné que en plus des problématiques personnelles, sociales donc ça on voyait entre nous, mais par contre y'a aussi le fait que, je dis n'importe quoi, ce qui est revenu beaucoup c'est le fait que les profs utilisaient énormément d'outils, mais c'était presque trop parce que les élèves s'y perdaient, un coup c'était via, un coup c'était zoom, un coup c'était sky... Skype, euh fin y'avait tellement d'outils que c'était trop, les élèves se perdaient, donc très vite, justement en faisant le bilan on s'est dit que ça c'était quelque chose qu'il faut vraiment qu'on fasse évoluer, et qu'on arrête un petit peu parce que du coup, là on perd beaucoup d'élèves. Donc du coup très vite, on s'est dit « bon qu'est-ce qu'on fait ? », et bah avec le référent numérique, du coup du... du collège, on a pu euh, on a pu hum... comment dire, avec le référent numérique, hum... excuse-moi, on a pu mettre en place, sur l'ENT, des blogs. Donc en fait l'idée c'est que, en fait, euh, en fait donc là pareil, on a fait une petite réunion avec le référent numérique, tous les quatre, et y'avait qui d'autres aussi ? Euh... un ou deux PP, qui étaient, professeurs principaux, qui étaient vraiment au taquet avec nous, qui nous demandaient souvent si on avait besoin d'aide etc... donc on avait fait une mini réunion, euh, pareil hein en visio, pour euh... pour se dire comment on pourrait justement limiter cette multiplicité d'outils. Et donc à force, à force d'échanger des idées, on s'est dit bah pourquoi pas créer des blogs sur l'ENT par classe, c'est-à-dire que voilà, on crée une classe donc euh 6è1, 6è2 etc... pour que comme ça, si moi je suis petite élève en 6è4, et bah je sais que j'ai juste à cliquer sur mon blog et là, apparaît toutes les matières et chaque jour, y'avait un petit calendrier par le PP qui était fait, de cours qui y'avait pour la journée et donc chaque prof rentrait pour les maths, pour le

français etc... le petit planning du jour à faire. Et en fait ce qui permettait de faire, même si par exemple, ils mettaient un lien sur une plateforme autre, bah c'était que, c'était que c'était l'ENT, la base de leur connexion en fait, ils se connectaient sur l'ENT et même s'il y avait un lien qui les envoyait autre part, ils savaient que l'ENT c'était la source fiable et que c'était ça qu'il fallait regarder et que c'était sur ça qu'était mis tous les autres outils.

S : Et du coup ça, c'est qui qui s'en est occupé, de mettre les... de, fin de créer la page sur l'ENT « blogs » et tout ça ?

I : Alors le blog, d'ailleurs ça a été assez rapide mais ça a été un beau travail réalisé par le référent numérique donc c'est un prof de technologie pour le coup dans le collège où j'étais euh... donc lui heu... voilà, il s'occupait, il a créé tous les noms des blogs, par contre en fait c'est assez simple une fois que c'est créé, c'est chaque discipline qui rentre, bah heu... un peu comme Facebook, un peu comme la plateforme de Facebook où on publie des choses, et bah là c'était pareil, chaque prof pouvait publier un espèce de... fin une publication quoi, avec sa matière, et en mettant les devoirs à faire, les liens si ils avaient des liens ou par exemple ils pouvaient très bien juste mettre « rendez-vous aujourd'hui à 14h en visio » et hop ils mettaient le lien de la visio et voilà mais ça permettait vraiment de tout regrouper, les élèves savaient que, en fait bah voilà, les élèves normalement, habituellement, ils savent que pour voir leurs apprentissages, faut qu'ils aillent en cours, une fois qu'ils sont en cours, au lycée ou au collège, et bah là ils peuvent... ils ont du français, des maths, de l'EPS, et bah là, c'était un peu ça, pour avoir leurs apprentissages, fallait qu'ils se connectent sur leur ENT, une fois sur l'ENT, ils avaient maths, français, histoire etc...

S : D'accord, et ça a pu être mis à disposition à partir de combien de temps par rapport à la fermeture ?

I : Je dirai que ça a bien été mis en place à partir de la troisième semaine, c'est vrai que ça a quand même été rapide dans l'ensemble, fin parce que voilà, ça peut paraître long mais à la fin, c'était tellement inédit et puis on savait pas combien de temps ça allait mettre, fin que ça allait... si ça allait revenir à la normale mais au bout de 3 semaines, ça a été mis et vraiment bien mis en place, et je pense que les élèves se sont beaucoup retrouvés fin ils ont plutôt bien aimé parce que l'ENT c'est quand même assez intuitif, c'est une plateforme qui est quand même assez intuitive, et que bah ça a plutôt bien roulé et que effectivement, on a pu repêcher des élèves qui avaient déjà un petit peu décroché.

S : Et quand vous appeliez les élèves, c'est vous avec vos téléphones personnels c'est ça ?

I : Alors hum... oui ! Alors le gros souci qu'on a eu effectivement, c'est une des limites qu'on a pu soulever, et que malheureusement, malgré les bilans, ça... on n'a pas pu faire autrement parce que bah c'était soit on appelait avec notre numéro personnel, ça je sais que y'a des profs qui l'ont fait parce qu'ils passent leur numéro dans l'année pour que ce soit plus facile, donc c'est soit ils appelaient avec leurs numéros personnels, soit moi je sais que par exemple j'appelais en masqué, une fois j'ai fait l'erreur de ne pas me mettre en masqué, et non pas que ... j'ai pas eu un souci mais la maman qui était très gentille mais très inquiète, m'appelait deux à trois fois par jour et au bout d'un moment j'ai dû dire stop c'est pas possible, donc voilà c'est des petites choses comme ça qui ont fait que ça, oui pour le coup il manquait du matériel notamment nous on a eu les profs également qui n'ont pas pu assurer le suivi de leur 10-12 élèves, parce qu'ils avaient pas de connexion, ou pas de ... pas de ... ou qu'ils ne voulaient pas utiliser leur téléphone, alors donc y'a eu quelques limites à ça quand même hein, c'était pas le monde des

bisounours, loin de là. Mais c'est vrai que dans l'ensemble ça s'est plutôt bien goupillé hum... par rapport notamment, je sais que bah comme tous hein, pendant les réunions on parlait un peu de cette période-là, et on essayait de faire des échanges d'expérience et on voit vraiment des différences entre établissements, pas de jugement hein c'est pas le souci, mais c'est surtout que voilà on voit que certains ont été complètement hum... la vie scolaire a été entre guillemets boycottée, un peu, par la direction qui était occupée à autre chose et qui du coup n'avait pas de nouvelle du proviseur, du principal etc... Nous on a eu la chance, et je pense que c'est une réelle chance, ça a été l'effet inverse, c'est que nous, notre direction s'est vachement appuyée sur nous, mais dans l'ensemble du terme, on s'est dit, bah au moins on a pu vraiment, de manière collective, monter quelque chose et qui a été plutôt solide même si effectivement y'a eu plein de petits couacs et plein de choses à améliorer et ça c'est sûr, voilà.

S : Et ça c'était une différence entre, par exemple vous les réunions de direction c'était toutes les semaines j'imagine ?

I : Oui

S : Donc là vous étiez, en réunion de direction tous les jours, toute la journée ?

I : Ouais c'est un petit peu ça ouais

S : D'accord et vous aviez défini les horaires ou vous vous êtes basés sur votre emploi du temps ? Par exemple, tu commençais à 8h, ça veut dire que à 8h il fallait que tu te connectes où il y avait des horaires un peu aménagés ?

I : Nan, alors pour le coup j'avoue que euh... hum... alors il faut savoir, que effectivement, je vais être honnête, ça a été un petit peu lourd, on a beaucoup beaucoup travaillé du coup nous ça nous a pas fait du bien dans le sens où on a aménagé nos horaires, en fait on a plus travaillé que la normale entre guillemets parce que bha là ... face à une situation inédite, il fallait bien mettre des choses en place qui prennent un peu plus de temps que d'habitude mais c'est vrai que du coup ce qu'on faisait c'est que... alors moi faut savoir que l'année dernière j'étais stagiaire donc normalement j'étais à 18h par semaine, bon là j'ai explosé le quota horaires c'est-à-dire que chaque jour on était au moins 7-8h en ligne hum... et puis comment on se mettait d'accord, bah la veille pour le lendemain on se disait « bon bah on se connecte à quelle heure ? » donc souvent non on ne se réveillait pas à 7h, 6h, ce qu'on faisait c'est que souvent, on se connectait vers hum... ouais 9h, alors ouais à peu près 9h – 9h30, alors après ça dépendait de chaque jour, si on avait bien avancé la veille, on se disait bon bah aller demain on se lève tranquille, on se connecte qu'à 10-11h, mais des fois, c'est vrai que la plupart du temps on se connectait vers 9h et puis après on se donnait pas vraiment d'horaires de fin donc c'est peut-être ça qui nous a un peu coûté la fatigue etc... on parlait on parlait, on voyait un mail et puis après encore autre chose, et puis parce que oui, on était aussi hum... le chef d'établissement faut savoir que c'était sa première année en tant que chef d'établissement donc faut savoir que ça n'a pas aidé aussi, donc du coup il avait besoin, il avait tellement de mails de profs, d'élèves etc, qu'on essayait un peu de se répartir les mails, c'est horrible de dire ça mais c'est vrai, donc on était un petit peu ses petites mains en fait, ça veut dire que y'a des mails où des fois on répondait à des mails à sa place, à son nom, on l'aidait un peu parce qu'il était submergé clairement. Et donc du coup nan c'est vrai que le soir bah euh, on quittait c'est vrai qu'il était 19h-19h30 or j'ai jamais fait ces horaires en présentiel donc ça c'est vrai c'est le problème je trouve de ramener le boulot à la maison, c'est que c'est bien mais du coup des fois c'est vrai que la limite c'est compliqué parce que vu qu'on est chez soi, on se dit pas « bon je dois prendre ma

voiture, je dois aller en plus... par exemple, bon moi j'ai pas d'enfants, mais ma collègue elle en avait et puisque les enfants sont déjà à la maison, elle avait pas besoin de dire « bon bah moi je vais chercher mes enfants »

S : C'est vrai qu'avec le confinement, tout était fermé, tout le monde était chez soi aussi, c'est vrai que y'avait pas de ...

I : C'est ça, donc y'avait le boulot ou bah le boulot. Donc euh c'est vrai que c'était à la fois intéressant mais bon ça va que ça a duré que quelques mois parce que on, fin moi en tous cas je pourrais pas faire comme ça des années

S : Et du coup pour le repas, comment ça se passait ? Vous mettiez un terme en disant bon bah là on va manger, vous faisiez une pause ?

I : Oui oui quand même, on mangeait pas ensemble euh ça aurait pu presque, nan nan, en général on se disait « bon là il est 13h faudrait peut-être qu'on pense à aller manger quand même, on se redit dans trois quarts d'heure / une heure » selon pareil comment on avait avancé, si y'avait encore beaucoup de choses à faire ou pas. Et puis voilà, pareil des fois, une fois de temps en temps, pour X ou Y raison, moi j'avais besoin de prendre 5-10 minutes pour moi bah je leur disais « bon je reviens dans 3-4 minutes ou 5 minutes » après voilà la dessus c'était à la cool entre guillemets dans le sens où on faisait un petit peu ... à partir du moment où... puisque nous on était vraiment à fond et qu'on avançait bien, et bah oui on s'accordait 5 mins, 30 mins de pause ou 1 heure pour manger quoi.

S : D'accord

I : Donc voilà, ça ça a été pendant le confinement pur et dur

S : Et y'a eu des réunions de direction élargies pendant le confinement ou pas du tout ?

I : Hum...

S : C'est vos réunions qui ont pris le relais et du coup tout ce qui est gestionnaire, elle est... elle s'est mise sur la partie un peu suivi des élèves ou est-ce que y'a eu quand même le maintien des réunions de direction ?

I : Alors ça a été donc un petit peu compliqué parce que voilà euh... dans l'établissement où j'étais l'année dernière, le gestionnaire euh... ne... ne ... pas ne s'entendait pas bien avec le chef mais... c'était un petit peu compliqué, les relations étaient un peu délicates et du coup c'est vrai que... il a pas voulu prendre le suivi des élèves en question, autant ses secrétariats l'ont fait, les secrétaires avaient des élèves à charge or le chef... le ... comment dire, le gestionnaire n'a pas voulu prendre ce rôle-là donc c'est vrai que les réunions, on n'en a pas vraiment fait en visio après parce que bon... après je crois que y'avait aussi des problèmes de connexion donc c'est vrai qu'on n'a pas fait avec le gestionnaire, l'infirmière, on a eu très peu de nouvelles, notamment aussi parce qu'elle était réquisitionnée des fois pour euh... je sais plus, c'était les tests à ce moment-là, ou je sais plus trop pourquoi, dans les petites écoles etc...

S : y'avait les maisons de retraite et puis les hôpitaux aussi qui avaient sollicité du renfort

I : Oui oui tout à fait, donc pour le coup voilà, et puis l'assistante sociale, pareil bah elle était tellement... c'est vrai qu'elle avait 4-5 établissements, je crois qu'elle était sur 4 établissements

euh... et donc du coup bon bah toutes les problématiques sociales, fin nous euh voilà, on lui envoyait un petit mail de temps en temps si elle pouvait essayer de... mais elle était tellement occupée que voilà on l'a pas vu en réunion. Par contre, une fois de temps en temps, on faisait le point avec bah oui, comme je vous le dis, le... comment dire... le prof qui était responsable, fin le référent informatique parce qu'il était vraiment au taquet donc ça c'était super parce qu'on pouvait compter sur lui, dès qu'il y avait des couacs etc, il répondait présent. Euh et puis après... ouais non je pense que nos réunions, en faisant un petit point tous les jours, on va vraiment remplacer la réunion de direction. Et par exemple, le secrétariat en général, je sais que le proviseur ne leur donnait rien à part le suivi des élèves ou pas grand-chose, comme ça elles étaient vraiment sur le suivi élève et ... et voilà.

S : Et la vie scolaire ? Elle était... euh vous avez réussi à l'impliquer dans le suivi aussi ?

I : Donc oui pareil, comme tous les autres personnels, donc puisqu'eux ils avaient entre guillemets que ça à faire, par rapport à des profs où ils ont aussi leurs cours à faire donc ils avaient un peu plus d'élèves, ils avaient euh... admettons, une vingtaine d'élèves peut-être, mais oui, oui ils avaient aussi régulièrement, ils mettaient aussi dans le... euh ... ils remplissaient aussi le tableau qu'on avait pu faire, donc ils ont été très présents aussi dans l'ensemble

S : Et ça c'est vous qui aviez réparti par exemple, entre vous, en fonction du nombre d'heures de travail, ils avaient tous le même nombre d'élèves ?

I : Non, c'est vrai que... on a essayé d'être au plus juste même si on ne peut jamais être juste à 100% dans cette situation mais oui oui, quelqu'un, comment dire... un AED à 100% avait beaucoup plus... fin beaucoup plus... un peu plus d'élèves qu'un AED qui était qu'à 50... qu'à 50%, tout simplement parce qu'en plus y'avait l'AED qui était à 50% pour la plupart ils étaient effectivement surchargés avec ça, donc en effet, on a essayé d'être équitable. Après c'est vrai qu'avec du recul, moi je sais que j'ai réussi également à, en plus de ça donc quand j'avais des petits moments de dispo, ce que je faisais c'est que j'envoyais des... des mails, une fois ou deux fois par semaine à tous les élèves sur l'ENT en mettant en fait, des ressources un peu ludiques hum... qui permettaient en fait de réviser les cours, de différentes matières, mais euh... sous forme de jeu, de quizz, des énigmes, des choses comme ça parce que c'est ce qu'on s'est rendu compte, c'est que bah les élèves en ont plein le crâne et que c'est vrai que les profs ils étaient au taquet donc bah c'est bien mais quasi trop donc c'est vrai que les élèves bah pareil, des fois ils en avaient un petit peu marre donc ce que je mettais, c'est vrai que souvent une fois par semaine, bah, histoire de réviser toujours, mais en s'amusant et en s'aérant un peu plus l'esprit, et bah si ça vous dit, y'a des coloriages magiques et tout ça et donc du coup je postais des ressources, des outils comme ça et ma collègue...

S : Tu les postais où ?

I : Sur l'ENT, sur les blogs

S : Donc tu recherchais chaque blog de classe tu postais ça ou vous aviez un espace général d'accueil pour ...

I : Bah pour le coup-là, moi j'ai fait un blog spécifique à ça, c'est-à-dire que la première fois j'ai envoyé par mail, j'ai dit voilà « toutes les semaines je vais vous envoyer un mail avec des ressources, ça c'est facultatif, c'est si ça vous dit... »

S : Tous les élèves ou que ceux que tu suivais ?

I : Tous les élèves, là pour le coup c'était tous les élèves, et j'ai dit bon bah là je vais créer un blog alors là non pas 6è1, 6è2 etc... mais juste un blog ressources pédagogiques, quizz euh fin ressources ludiques, pédagogiques... fin bref quelque chose comme ça et j'ai créé un blog vraiment à moi, fin entre guillemets parce que tout le monde... c'était accessible par tous quoi et comme ça en fait sur ce blog-là, les élèves pouvaient cliquer et là y'avaient toutes les matières avec tout plein de liens où ils peuvent y retrouver plein de petits jeux, des petites choses comme ça

S : Et ça c'est dur à faire ?

I : Humm... non franchement dans l'ensemble ça a été même assez rapide, y'a déjà un peu des sites qui proposent plein de liens, donc moi ce que je faisais par contre, c'est que j'allais essayé parce que je voulais quand même voir ce que j'allais envoyer aux élèves donc je me mettais un peu dans la peau d'un élève aussi, moi aussi j'avais le droit de m'amuser et puis ça me faisait réviser c'était pas plus mal, et donc du coup, une fois que je trouvais des liens qui étaient vraiment sympas, qui m'intéressaient, qui étaient bien construits etc... fin que je trouvais en tous cas bien construits, hop, je le déposais sur le blog ce qui était relativement facile, et puis après, les élèves s'en servaient ou pas, j'ai vu quand même quelques remerciements entre guillemets, ou en tous cas quelques retours d'élèves qui étaient très contents, moi voilà, même si ça n'a pas touché à mon avis les 800 et quelques élèves, et que ça en a touché que 10, 15, 20, 30, bha voilà, c'est très bien et puis voilà. Et je sais que j'ai ma collègue aussi qui fait de la sophrologie euh... qui fait une formation à côté et donc du coup je sais que depuis 2 ans elle a mis en place dans le collège, euh... tous... tous les lundis un atelier de sophrologie, de relaxation, le zen spirit comme elle dit, et donc du coup ce qui était intéressant c'est qu'elle a réussi à poursuivre son atelier qu'elle faisait en présentiel, à distanciel, en fait elle mettait par écrit ses exercices de respiration, de relaxation qu'elle envoyait par contre elle, toujours par message ENT individuel mais euh... à tous les élèves en même temps.

S : D'accord

I : Donc y'a quand même eu 2-3 petites choses

S : D'accord, elle a fait des classes euh... fin des classes avec des élèves pour faire de la sophro en direct ?

I : Non pour le coup, du coup elle a vraiment bah... puisqu'on était beaucoup accaparé par la visio la journée avec euh... le chef d'établissement et l'adjointe, c'est vrai qu'elle a plutôt mis ça en place le soir quand elle finissait, elle rédigeait son petit exercice de relaxation et une à deux fois par semaine elle le mettait et au moins elle s'est dit que voilà, les élèves iraient le voir que quand ils veulent, s'ils veulent etc... et puis elle partait aussi du principe que hum... c'est vrai que ça pouvait... ça dépendait des élèves, y'en a c'est peut-être le matin pour se mettre en jambe doucement avant de commencer les cours, y'en a c'est plutôt l'inverse, quand ils finissent les cours, donc ça a été fait comme ça, après avec le recul, c'est vrai que tout ce qui est, comme je disais tout à l'heure, donc j'ai été référente CVC l'année dernière, j'ai ... j'ai... je sais pas si j'ai eu le temps ou l'envie, je sais pas, je vais être honnête, c'est que j'ai pas pu du tout continuer à poursuivre les projets qui avaient été entamés en amont en janvier/février, j'ai carrément tout stoppé j'avoue, hum.. à la fois je me suis demandée à la fin si j'avais, au milieu du confinement, je me suis dit « aller est ce que tu retenterais pas de remettre quelque chose en place, un groupe, un blog et après je me suis dit, ça fait je pense un petit peu beaucoup pour toi, parce que c'est quand même de l'investissement, du temps etc... mais aussi pour les élèves parce qu'une fois

encore, ils ont été, déjà y'avait le contexte qui était pas facile donc euh... mentalement c'est dur à porter, et ils avaient aussi sûrement leurs problématiques familiales tous autant qu'ils soient, y'avait aussi des cours avec toutes les matières à faire, plus une fois de temps en temps, un mail de ma part, ou un mail de ma collègue, pour de la relaxation ou autre mais en tous cas y'avait aussi ça comme possibilités. Je me suis dit, bon je vais les laisser tranquille et puis du coup j'ai plutôt mis ça de côté j'avoue.

S : Et les délégués ?

I : Pareil, en fait tout ce qui est ... c'est vrai que y'a des choses qu'on a du privilégier, qu'on a du faire sous forme de priorité et du coup malheureusement, y'a des choses qu'on a complètement délaissées ou en tous cas mis de côté parce qu'effectivement, tout ce qui est des délégués, euh... CVC hum... qu'est ce qui y'avait d'autres euh qu'on aurait pu aussi euh... un petit peu le... ah... les médiateurs aussi, c'est vrai qui nous dans le collège y'avait aussi la médiation par les pairs donc ce groupe d'élèves un petit peu investis au cours de l'année de septembre à mars, on n'a pas su comment dire, un petit peu... fin continuer euh... le ... le chemin qui était un petit peu entamé avec eux depuis le début de l'année

S : Et y'a eu ...

I : Et après y'a eu un peu les délégués de temps en temps

S : Et vous leur avez envoyé des messages aux délégués ?

I : Oui y'a eu quand même, comme je disais, y'a pas eu grand-chose moi je sais que par contre ça m'est arrivée, quand moi ou des profs n'arrivaient pas à contacter des élèves en particulier, euh... j'ai pu conseiller aux profs ou moi-même le faire, de contacter les délégués, en leur disant « voilà telle personne de ta classe, on n'a pas du tout de nouvelle, est ce que toi tu en aurais sur les réseaux sociaux ou autres, comment ça se passe pour lui, est ce que tu peux lui demander de nous rappeler ou de nous recontacter », ça a pu arriver après dans l'ensemble c'est vrai que sinon, on a rien... on a pas fait de formation de délégués à distance etc...

S : Comment tu savais qui est délégué dans tes classes ?

I : Beuh, on avait pris en note depuis le début de l'année, c'est vrai que c'était marqué dans les dossiers et puis ma collègue qui habite sur place a pu rechercher dans les dossiers papiers qu'on avait dans le bureau et puis on avait aussi tout mis sur Pronote de toute façon, sur Pronote on peut mettre cette mention-là, délégué titulaire, délégué suppléant etc...

S : D'accord et qu'est-ce que je voulais dire euh... sur place y'avait toujours le principal et ta collègue ou elle était à distance ?

I : Alors ma collègue était quand même à distance même si elle habitait un immeuble vraiment, fin dans le collège mais elle était tout le temps à distance sauf à partir du mois de ... alors euh parce que je me perds, on a déconfiné le 11 mai, depuis mi-avril en fait, c'est-à-dire depuis à peu près la moitié du confinement, euh... mi-avril / fin-avril, on est tous les quatre revenus au collège

S : C'était une décision du chef d'établissement ou une décision de votre part ?

I : Ouais, plus ou moins, fin les deux, donc le chef nous a dit « voilà moi ce que je peux faire, parce que voilà à force de parler en visio, y'a des choses un peu personnelles qu'on a pu se raconter, comme on en avait tous marre, comme moi bon la situation dans le studio c'est vrai qu'à force ça, c'était un petit peu pénible, des choses comme ça et du coup il dit moi c'est vrai qu'au collège c'est dommage y'a tant de mètres carrés qui sont inutilisés, où il y a personne, c'est un peu dommage, si vous voulez et si vous, fin c'est une décision personnelle mais si vous le souhaitez, moi je peux vous faire une attestation et vous pouvez revenir au collège, ni une ni deux on s'est tous emparés de la chose, et on est revenu avec des masques etc... et puis en plus ça nous semblait plus... comment dire, en fait une fois que tout a été mis en place, au niveau du distanciel donc les blogs, les choses comme ça et que ça a roulé pour les élèves et pour les profs bah on s'est dit, va falloir commencer à songer à la réouverture des établissements et comment ça va se passer avec les protocoles qui commençaient à faire leur apparition, du coup les circuits, il fallait prévoir tout ce qui était circuit, pour que les élèves ne se rencontrent pas parce que c'était encore mentionné dans les protocoles, comment mettre tout ça en place donc du coup en fait, le fait de venir sur les lieux ça nous a permis de faire tout le balisage nous-même, de réfléchir à tout ça et puis d'être quand même en contact même humainement parlant et personnellement parlant, on en avait tous besoin même si on était en visio, il pouvait nous manquer cette petite relation qu'on a au quotidien, et de revenir tous les quatre au collège ça nous a fait le plus grand bien

S : Vous avez à ce moment-là respecté vos horaires de travail ou vous avez continué sur le même rythme ?

I : Ouais non ça a été un peu sur le même rythme aussi, c'est-à-dire que le matin on se levait... alors c'était agréable par contre on se levait moins tôt, c'est vrai que c'est pareil on se disait 9-10h, fin on venait au collège à 9h-10h à peu près, par contre le soir, c'est vrai que l'après-midi donc on avançait bien puis arrivé 17h30-18h, c'est souvent qu'on se posait dans le bureau de mon principal pour faire le point puis qu'on blablatait alors souvent sur comment dire... sur du boulot mais après ça partait un petit peu aussi sur des projets pour le collège mais un peu futurs, qu'on aimerait, fin voilà, on parlait un peu de tout et de rien et c'est arrivé même je me rappelle une fois on a regardé l'heure, il était 21h fin voilà. Mais ça pouvait arriver effectivement qu'on déborde un peu mais par contre c'était intéressant et j'ai trouvé vraiment... après je ne suis pas restée l'année d'après tout simplement, fin cette année je suis en lycée parce que donc j'étais stagiaire donc j'ai pas pu rester sur mon poste puisque c'était pas un poste temps plein mais par contre, si je trouve qu'avec du recul ça a vraiment forgé euh... du lien et l'esprit d'équipe entre tous les cadres par exemple, c'est vrai que... bah que comme tu disais tout à l'heure, normalement, on se voit souvent, parce qu'au collège on se croise, mais on se fait une vraie réunion, c'est la réunion de direction vraiment une fois par semaine, et la en fait, le fait d'être tous les jours en contact, c'était royal, c'est vrai qu'on a appris à se connaître, euh... à se faire confiance professionnellement, à savoir les qualités et les défauts de chacun aussi donc hum... c'était assez intéressant et enrichissant la dessus ouais

S : D'accord et par rapport aux professeurs, vous avez... comment vous avez travaillé sur le distan... avec eux à distance ?

I : Donc du coup pareil, donc on passait beaucoup par l'ENT, parce qu'on essayait de respecter la même règle entre guillemets que ce qu'on a imposé un petit peu aux élèves donc l'ENT et puis un peu des fois la messagerie académique. Nous CPE on était pas en lien avec le groupe professeurs, on était en lien avec quelques profs qui nous posaient des questions sur des suivis d'élèves précis etc et c'était plutôt le chef où on passait les grandes informations, on l'aidait à

rédiger un peu tous les mails de construction parce qu'on faisait un peu un bilan une fois par semaine et puis une fois que le bilan était fait, on le diffusait aux profs

S : Un bilan de quoi ? ... Y'avait quoi dans le bilan ?

I : De la semaine, bah euh... [inaudible], les points positifs, les points négatifs, ou en tous cas améliorables, les suggestions, les questions fréquentes, la réponse du coup, ou si on pouvait apporter des réponses, on les apportait dans ce bilan là

S : C'était qui qui rédigeait le bilan ?

I : Tous les quatre (rire)

S : Tous les quatre, donc y'avait un temps par exemple le vendredi matin qui était réservé à ce bilan ou ... y'avait un temps institué ?

I : Oui, souvent c'est à partir du jeudi après-midi, vendredi matin, on rédigeait le bilan là, et puis on l'envoyait, le principal l'envoyait l'après-midi vers 16-17h le vendredi après-midi pour que tous les profs relisent ce petit bilan, voient que ça puisse répondre aux questions et puis à partir de lundi, hop rebelotte, on ré-attaque une nouvelle semaine en essayant d'améliorer les petits points négatifs et de refaire toujours le positif parce qu'il y avait des choses quand même que ça allait, on était aguerris

S : Donc ça veut dire que chacun de votre côté ou tous ensemble, vous regardiez dans l'espace formation de l'ENT et vous releviez euhhhhhhhhhhh... ce qui avait été, pas été, fin c'est ça, y'avait un temps individuel où chacun regardait ou c'était encore une fois en temps commun ?

I : Nan des fois le matin quand même ça nous arrivait, effectivement si on se connectait un peu plus tard, y'avait des fois on se disait que 10-11h même 11h, et puis du coup on travaillait un peu chacun et chacune de nos côtés, pour effectivement, comme on le disait tout à l'heure, nous le matin ça nous permettait de faire nos suivis de classes, un peu individuel pour remonter les informations après en collectif et en même temps, pendant notre suivi individuel, on notait un peu quand y'avait les mêmes questions, quand on voyait que y'avait plusieurs remarques des élèves par exemple ou des profs, qui disaient par exemple, « j'en ai marre, y'a plein d'outils différents, on s'y perd et j'en ai marre », bah ça voilà, c'est une remarque qu'on a eu 3-4 fois etc... et donc du coup c'était sur ces temps-là, et puis des fois même quand on parlait en collectif, on se rendait compte que certaines choses où on s'est dit, ça on le met pour le bilan, ça c'est des choses à améliorer etc donc ça dépendait, en fait toute la semaine on se notait sur un papier à chaque fois ce qui allait et ce qui allait pas et puis après on faisait le bilan pour voir un petit peu comment ça s'est passé jusqu'à la revenue

S : Et c'est toi qui euhhhhhhhhh... qui disait bon bha voilà par exemple, le lundi matin, le mercredi matin et le vendredi matin, je dis ça au hasard, mais t'avais instauré tes temps d'appels aux élèves ou ça dépendait vraiment, c'était pas régulier ?

I : Nan c'était pas spécialement régulier parce que euh... déjà c'est bête mais je voulais pas que les parents ou les élèves s'habituent trop à un horaire et à un jour, parce que certains auraient attendu l'appel et d'autres à l'inverse auraient tout fait pour éviter l'appel, donc c'était pas précis, c'est surtout que ça dépendait vraiment de la priorité de la semaine par exemple, si y'avait quelque chose d'urgent à faire avec les deux chefs, on préférait se mettre tous les quatre

en visio dès le matin pour vraiment avancer, et quand, au contraire, on était efficace et puis par exemple on va pouvoir travailler un peu plus personnellement entre guillemets pour revenir après un peu en collectif.

[Pause]

S : Du coup ce que je te demandais c'était par rapport au lien avec les profs principaux, comment t'as travaillé avec eux ?

I : Alors, ce qui est marrant c'est que si je veux mettre un point de recul c'est que j'ai l'impression que c'était un peu l'inverse, c'est-à-dire qu'en présentiel, c'est souvent, alors moi souvent, je l'avais fait l'année dernière, j'envoie un petit mail en début d'année, en présentant l'équipe et en disant voilà, moi je suis un responsable, fin voilà, j'ai ces classes-là en responsabilité, je vous propose qu'on se voit une fois par semaine, un horaire fixe, comme ça moi je me le bloque dans mon emploi du temps et vous aussi et donc du coup souvent, quand elles viennent dans mon bureau, on échange, parce que voilà c'est l'objectif mais c'est souvent eux qui me font un point sur leur classe en me disant voilà moi je me pose des questions sur tel ou tel élève, là y'a ça ou ça qui va pas, après moi soit j'apporte des réponses si la question a une réponse, mais c'est plutôt des petits éléments que je peux dévoiler ou non d'ailleurs, les cas où on me dit là c'est un petit peu compliqué mais t'inquiète pas je connais la situation, des choses comme ça, mais c'est souvent eux qui me parlent de leur classe et euhhh... je trouve qu'en distanciel, l'année dernière ça a été un peu l'inverse dans le sens où sauf un ou deux PP qui vraiment eux, avaient clairement décidé, parce que c'est arrivé hein, je l'ai pas précisé tout à l'heure, mais c'est arrivé que y'ait 4-5 prof, peut-être 4 je pense qui avaient demandé carrément ils préféreraient suivre toutes leurs classes, que personne d'autres appellent que eux, comme ça eux ils étaient au taquet sur leurs classes et qui y'avait pas de souci et donc que donc du coup pour avoir un petit peu une vision d'ensemble, on les avait laissé faire également, donc à part ces profs-là qui ont donné des infos aussi une fois de temps en temps par l'ENT par la messagerie, euhhh... à part eux sinon c'était plutôt l'inverse, c'était moi souvent qui envoyait une fois de temps en temps, alors y'avait pas de règle, des classes un peu plus difficiles, un peu plus tranquilles mais une fois de temps en temps j'envoyais un petit mail aux PP en disant « voilà je te fais un petit bilan moi, justement au travers de mon tableau, le tableau que je peux voir, le suivi sur Pronote, je vois que y'a euhh tel élève qui a ça etc... et c'est moi qui faisait le compte rendu, je leur envoyais comme ça à la fois eux ils étaient prévenus et puis là aussi je parlais souvent au niveau des matières, je disais par exemple cet élève-là s'inquiète beaucoup pour tout ce qui est scientifique, le pôle scientifique tout seul il y arrive pas etc... donc je mettais le PP en lien et le PP après se chargeait de contacter, sinon des fois je le faisais directement, mais souvent le PP le faisait en disant « bha voilà t'inquiète pas, je vais contacter le prof de maths et il va voir avec tel et tel élève pourquoi ça bloque »

S : Et y'avait pas de fréquence ? Tu te disais pas non plus bah tiens tous les jeudi, je fais le point avec tous mes PP ?

I : Non, tout simplement pas parce que je voulais pas mais parce que euhh... pour... encore une fois manque de temps, c'est vrai que de faire plein d'autres choses à côté, à revenir au collègue à la fin, ou même au début de vouloir mettre en place une plateforme c'est bien mais on va pas se cacher que ça prend beaucoup de temps et donc du coup une fois encore, ça dépendait un petit peu quand on disait pour le suivi individuel, ça dépendait de quand j'avais le temps aussi et puis moi ça allait très honnêtement, j'avais que 10 classes parce que j'étais que stagiaire, ma collègue en avait 20 donc moi 10 classes, ça va assez rapidement de faire le bilan, ma collègue

un peu moins donc des fois je la déchargeais aussi mais c'est vrai que du coup hum... y'avait des classes où je pouvais facilement contacter le PP 2 fois par semaine parce que ça n'allait pas du tout, c'était très compliqué et à côté de ça bizarrement y'avait des classes où tout roulait, tout allait bien, à part peut-être un élève qui était en difficulté mais ça roulait bien, bon je le contactais une fois... bon aller peut être une fois toutes les deux semaines.

S : Oui donc au cas par cas, en fonction de la manière dont ça se passe, c'est toi qui adaptes et qui vois si y'a besoin de communiquer. Et tu disais qu'il y avait des classes où ça se passait mal, mais ça se passe comment ?

I : Alors, il peut y avoir plusieurs choses, des fois, effectivement, comme on peut le voir en présentiel, pour X ou Y raison, la constitution de classe fait que bah dans une classe on a regroupé sans le vouloir des élèves qui ont beaucoup de difficultés sociales et individuelles et familiales. Ça peut être aussi une classe de faible niveau scolaire, donc effectivement, où y'en a beaucoup sous la moyenne etc... ou des classes peu autonomes, ou des choses comme ça, après, c'est sûr qu'il y a aussi le côté personnel et pédagogique à côté, c'est-à-dire que moi ça m'est déjà arrivée d'avoir quelques classes ou soit carrément, le PP j'avais pas du tout de nouvelle, j'ai ramé parce que bah pour avoir des nouvelles c'est compliqué, des fois j'étais carrément obligé de passer par tous les autres profs sauf le PP parce qu'il me répondait pas, et puis ça peut aussi être l'ensemble de l'équipe, par exemple ça m'est aussi arrivée que y'avait une prof de maths je me rappelle, elle mettait des exercices mais BEAUCOUP trop, c'est-à-dire que vraiment elle chargeait les élèves, c'était bienveillant de base mais elle ne se rendait pas compte qu'il y avait d'autres matières à côté, et donc je me rappelle que toutes les classes qu'elle avait étaient paumées en maths parce qu'ils avaient tellement de choses à faire qu'ils ne savaient plus par où commencer et ils avaient complètement lâché l'affaire et donc du coup c'est vrai que toutes ces classes, donc moi j'avais 3 classes avec cette prof-là, je savais que bon bah là c'était un peu la misère en maths donc je me suis rapidement rapprochée et de la prof et du PP et de la direction aussi en parallèle et du proviseur pour essayer de... d'améliorer les choses, d'entamer un dialogue et de voir ce qu'on pouvait faire pour améliorer. Mais du coup voilà ça va être ce genre de problématiques soit le lien avec les PP, soit des problèmes un petit peu sociaux ou des difficultés de compétence ce qui fait que y'a des classes plus à même d'être un petit peu perdues que d'autres.

S : D'accord c'était vraiment sur la partie euhhhh... pédagogique, travail scolaire et chose comme ça

I : Oui, beaucoup

S : Et ça, ces informations là c'était dans le cadre de vos appels ou vous aviez les informations qui étaient retransmises sur le tableau ou quand vous vous appeliez les élèves directement ?

I : C'est ça

S : Comment l'absentéisme vous avez pu le suivre ?

I : Très compliqué parce que déjà pendant un bon moment, les visio... les cours en visio n'ont pas fonctionné ou très peu euh... ou alors on s'est vite rendu compte aussi que quand on donnait un horaire fixe aux élèves, le problème des fois c'était que les élèves avaient qu'un ordi chez eux alors qu'ils étaient 4 ou 5 à la maison à devoir utiliser l'ordi au même moment donc l'élève ne pouvait pas forcément se connecter à des temps précis donc c'est vrai que la visio ils l'ont

beaucoup fait, on a recommandé, fin le principal a beaucoup recommandé pour les langues, où y'a forcément besoin de l'oral, de l'écoute etc... mais c'est vrai que pour la plupart du temps, on a quand même fortement conseillé plutôt des capsules vidéos que les élèves pourraient consulter quand ils veulent, des exercices où pareil les délais, on laisse des grands délais pour qu'ils puissent s'organiser avec leur famille etc... et donc du coup pour tracer l'absentéisme c'est compliqué parce qu'à tel moment, c'est pas comme sur Pronote quand on est en présentiel où on dit bah lui il est pas en cours, à la ... on peut pas trop savoir parce qu'on se dit bah là il le fait peut-être pas mais dans une heure il va peut-être le faire ou dans 3h. Donc là on s'est vraiment basé sur les rendus, tous ce qui était noté, ou en tous cas tout ce qui devait être rendu aux profs, on demandait effectivement aux professeurs dans leur... de soumettre aux professeurs, de... de dire aux PP quand vraiment il y avait pas de nouvelles au niveau des rendus de l'élève, donc voilà je suis prof de maths, je prends les maths encore en exemple, ça fait 4 fois que je demande à l'élève de me rendre... de me rendre des exos, il ne me rend rien, et bah je vais contacter le PP en disant attention, moi cet élève là, ça fait 3-4 fois il ne me rend pas les exos, soit il fait plus, soit il comprend rien. Et donc du coup le PP me le disait aussi, on s'échangeait aussi les informations

S : Et vous avez eu des élèves qui... si y'a un élève avec qui on a aucun contact, on essaye d'appeler, on arrive pas à le joindre, il ne rend pas de travail, comment ça se présente et si ça se présente, il faut faire quoi ?

I : Alors c'est arrivé mais alors ce qui est plutôt positif c'est qu'avec du recul encore une fois, quand on regarde dans la masse, moi je me suis dit « bah voilà ils vont être nombreux » et finalement, avec le suivi qu'on a mis en place, il y a peut-être eu... c'est déjà beaucoup mais il y a peut-être eu 9-10 élèves avec qui on a pas eu du tout de nouvelle du confinement, c'est beaucoup mais sur 840 c'est moindre. Après ...

S : Bah en pourcentage c'est pas beaucoup hein

I : Voilà, après par contre on avait certains aussi un petit peu, on a eu que 2 fois sur tout le confinement donc c'est pas beaucoup non plus mais au moins ce que je veux dire c'est qu'on a eu un contact, là il y a eu peut être une dizaine d'élèves où on n'a pas eu du tout contact et auquel cas on a, fin moi pour le coup, on déplaçait à l'assistante sociale pour voir s'il est possible de directement, d'aller voir chez eux, hum... toquer, puis voilà voir si ils ont accès à internet, s'ils ont un téléphone, est ce qu'ils ont tout ça et c'est arrivé plusieurs fois qui ait des familles qui euh... comment dire... qui nous appellent, qui viennent carrément au collège, fin heureusement qu'il y avait le principal pour le coup, pour nous dire bah voilà moi je n'ai même pas la wifi, pas de connexion, je n'ai rien donc comment faire ? Et à partir de ce moment-là, nous on a commencé à... au début du confinement à noter tous ceux qui n'avaient pas de wifi pour imprimer une fois de temps en temps, une fois tous les 2-3 jours les cours, pour que les parents viennent soit les chercher en mains propres hum... au collège directement, le principal s'occupait de tirer toutes les copies et puis de remettre par matière soit carrément, y'a eu un élève comme ça où s'est arrivé, on se faisait un relais et on allait lui déposer dans sa boîte aux lettres parce que c'était très compliqué donc ça a pu arriver mais vraiment au cas par cas, là c'était vraiment un cas particulier parce que la maman était malade, elle devait garder les 3 enfants, elle pouvait pas sortir de chez elle etc... donc on a essayé d'être le plus ... le plus présent possible, après on a fait des prêts de tablette aussi pendant le confinement, y'en a beaucoup qui nous ont dit « bah moi j'ai le wifi mais j'ai que mon téléphone, et encore il est tout cassé, fin je fais comment ? » bon bha à ce moment-là, on a pris toutes les tablettes qu'on avait dans les salles qui étaient normalement au collège et on a fait un système où voilà, ils devaient

prendre les noms/prénoms de l'élève et puis on prêtait les tablettes, on s'est dit bah plutôt que ça dorme dans les salles, vaut mieux que ça leur serve, et ça c'est vraiment les référents numériques qui ont pris le relais là-dessus, parce que c'est vraiment toute une autre logistique de tenir un tableau comme ça, de qui prend quoi, quand est ce qu'ils doivent le rendre etc, bah ça pour le coup, ils ont vraiment pris le relais là-dessus et ça nous a vraiment beaucoup déchargé

S : Et le... par rapport aux familles justement quand t'appelles les familles tu les déranges pas, fin t'as pas senti à un moment donné que tu dérangeais ?

I : Si y'a une fois où euhhhhh... alors là plupart du temps, très honnêtement ils étaient super contents, ils nous remerciaient alors que bon, comme on disait c'était notre métier, c'était notre quotidien mais ils nous disaient merci, merci d'être présent, c'était vraiment agréable et gratifiant parce qu'on se disait qu'on faisait pas ça pour rien et à côté de ça moi j'ai eu une fois où effectivement la maman était un petit peu en colère « oui bon c'est bon vous allez pas non plus nous appeler toutes les semaines » bon après moi je suis restée calme, je lui ai redit un petit peu que ... comme quand on est en présentiel on fait l'appel c'est notre devoir de savoir si l'élève peut ou non continuer ses apprentissages, bon elle l'a pas forcément compris donc après moi ce que j'ai fait, c'est que je suis passée directement ... je me suis mise directement en contact avec l'élève en fait, je suis passée par lui et puis quand... c'est vrai qu'en général c'est le principal qui rappelle la famille en disant « eh oh, bon nous on veut bien être là par contre faut pas être désagréable non plus parce que c'est vrai que c'est pour votre enfant, donc on peut comprendre que c'est pas toujours le bon moment et qu'on vous dérange un peu mais malheureusement, à ce moment-là dites-le nous directement et comme ça on essaye de rappeler à un autre moment »

S : D'accord

I : Donc dans l'ensemble, je pense que la situation était tellement inédite, bizarre etc... que les familles étaient déjà contentes d'avoir des appels de l'école, et qui y'ait un suivi etc donc voilà ça a été très très très rare qu'il y ait eu comme ça des prises de bec entre guillemets entre les familles et l'école

S : Donc on peut appeler les familles environ 3 fois par semaine ça pose pas de souci ?

I : Non, je pense que ça dépend aussi voilà, c'est-à-dire que moi, 3 fois par semaine encore une fois, moi dans mes 10 élèves que je suivais, j'allais dire quotidiennement mais non, de manière hebdomadaire, j'ai un élève que vraiment j'appelais tous les jours, peut-être tous les deux jours parce que vraiment c'était compliqué, y'en avait 2-3 où j'ai appelé 2 fois par semaine parce que ça roulait mais y'avait quelques difficultés mais y'en avait 3-4 où c'était vraiment « oui tout va bien, j'ai tout fait, j'ai tout rendu » donc bha voilà je vais pas les agacer plus que ça, déjà les appels étaient beaucoup plus courts et puis j'appelais peut être une fois par semaine parce que c'était suffisant en leur disant toujours qu'ils avaient toujours la possibilité de me contacter via l'ENT s'ils avaient une question mais bon j'allais pas non plus... moi m'amuser à les appeler... puis même eux très honnêtement, ils étaient contents, ils me disaient juste que tout se passait bien et ça me suffisait aussi donc voilà, on a essayé de s'adapter, en fait je trouve que le... le présentiel on assiste à l'individuel mais là encore plus particulièrement après on a un métier, où c'est ça, on s'adapte, autant les professeurs sont beaucoup dans le collectif puisqu'ils voient la classe en entier, autant nous, c'est vrai qu'on fait bien des entretiens individuels, au même titre qu'on va recevoir 5 fois le même gamin dans le mois, y'a des élèves qu'on ne voit quasi pas de l'année, bah là c'était quasi la même chose, on s'adapte.

S : Et euh... vous avez fait des heures de vie de classe en distanciel ?

I : Non, honnêtement ça c'est le genre de chose qui a pas été mis en place et c'est là où on remarque que oui le distanciel, fin ça c'est selon moi, c'est mon expérience personnelle, je sais même pas si je dois te dire mon intuition ou pas mais moi c'est peut-être un jugement mais oui je pense que le distanciel c'est bien à court terme pour ce genre de situation un peu inédite et euh... mais ça doit pas se substituer complètement au présentiel, à la rigueur que y'ait des fois des petites choses qui puissent se mettre en place si un élève est malade pendant une longue durée, qu'on en retire des choses quand même de ce confinement, c'est important de savoir que oui y'a une continuité pédagogique et éducative qui peut être mise en place, ça c'est top mais par contre de dire est ce que l'école complètement à distance et ... est ce que c'est vraiment bon ? Moi je serais plutôt... je serais plutôt sur la réserve et je pense qu'on a besoin de ce contact-là notamment pour mettre des choses sur le plan socio-éducatif en place, pour échanger, pour dialoguer, pour se retrouver, créer des évènements, des projets, je pense que le distanciel de ce côté-là, ça casse un petit peu les choses, ça peut être mis en place, je pense que y'a des collègues dans certains bahuts qui ont dû le faire hein mais est-ce que c'est aussi efficace, aussi facile à mettre en place ? Je sais pas

S : Vous avez eu des problèmes de discipline ?

I : Nan, nan nan, nan, ça serait plutôt du décrochage pour certains gamins mais euhh... pas de discipline, si y'a eu une fois, si y'a eu une fois quand même sur les conversations de groupe en fait là où ... c'était pas sur Skype, ça devait être sur Via, heuu... ils étaient en ligne et en même temps, y'en avait beaucoup des élèves, qui se créaient des utilisateurs, le nom d'utilisateur y'a une classe qui a mis un peu n'importe quoi pour ne pas savoir de qui ça venait bah en fait c'était plein d'insultes sur le chat, donc ça effectivement, on a vite repris la classe, ce qui s'est passé, c'est tout simplement on a pu déjà envoyer un courrier aux familles de la classe en question euh... je crois que ça s'est fait de manière écrite, fin postale, un courrier rédigé parce qu'on s'est dit que ça marquait un peu plus le coup et puis au moins on était sûr que quasi tout le monde l'ait donc on avait envoyé un message aux familles et puis nous bah c'est comme en vrai, à force de mener l'enquête etc... on a réussi un peu ... y'a eu 3-4 profils d'élèves qui se sont dégagés et donc on a pu leur téléphoner et leur remonter un peu les bretelles et dire « voilà c'est la première et la dernière fois que ça se passe » mais à part cette fois-là, dans l'ensemble ça s'est plutôt bien passé, y'a pas eu de souci de comportement, après comme je t'ai dit, y'a eu très peu de visio, y'a eu beaucoup de rendus individuels, donc bon voilà

S : Et comment t'as fait pour mener l'enquête à distance ?

I : Alors l'enquête à distance, bon c'est pas bien ce que je vais dire mais déjà y'a eu le passé, le début de la rentrée qui a fait que, dans le sens où y'avait des élèves déjà plus compliqués où y'avait déjà eu ce genre de soucis sur les réseaux sociaux par exemple donc on s'est dit bon bah ça va être les premiers qu'on va téléphoner pour essayer de voir un petit peu ce qui se passe, on a demandé aux délégués il me semble et puis même à 2-3 élèves qui sont dans l'ensemble assez sérieux et puis petit à petit, surtout au collège c'est vrai que... ils sont assez ... bon pas tous, mais c'est assez facile d'avoir les infos dans le sens où voilà on met un petit coup de pression, en disant que c'est important et que nous de toute façon on va pouvoir retrouver avec l'identifiant donc voilà puis au final ils craquent vite, ils nous disent bah voilà je sais c'est qui, c'est un tel, un tel, un tel, donc après c'est assez facilement identifiable.

S : Vous avez fait des réunions de suivi d'élèves à distance ?

I : Bah du coup effectivement on a pu en faire mais c'était à travers une fois encore de nos journées visio dans le sens où des fois on se prenait un temps, souvent je crois que c'était en début de semaine pour le coup de mémoire, je crois que c'était le lundi ou le mardi, ça nous arrivait où on se disait bah moi dans mes classes j'ai noté 5 cas d'élèves j'aimerais bien qu'on en parle, ma collègue en faisait de même et le proviseur, s'il avait eu écho d'une situation particulière aussi, donc on s'en parlait effectivement et on voyait ce qu'on disait, soit on rapportait à l'assistante sociale soit à l'infirmière qui était peu présente parce qu'occupée ailleurs hum... etc... et donc du coup on se faisait ce petit point-là oui, après pareil, si dans la semaine y'avait des choses très graves qu'on apprenait, « je viens juste d'apprendre que ce gamin ça fait 2 semaines qu'il n'a pas du tout de tablette », bon bah là on va pas attendre une semaine, on va directement contacter les référents numériques pour un prêt de tablette etc...

S : D'accord et l'orientation, comment vous avez travaillé à distance ?

I : Ce fût compliqué, la pour le coup c'était les PP qu'on pris le relais, les PP de 3^e, on a eu de la chance dans le sens où ça a été en mars le confinement et avant on a eu beaucoup de... on avait eu... fin on avait eu le premier trimestre, le deuxième qui était déjà un peu engagé aussi donc y'a déjà eu des conseillères d'orientation qui étaient passées, on avait déjà eu un passage dans les classes pour présenter un peu ... euh... les voies euh... professionnelles, générales et technologiques etc... donc y'avait déjà eu des heures de vie de classe la dessus, donc y'avait déjà toute une partie orientation qui avait été amorcée, par contre pour tout ce qui est de effectivement, des cas plus spécifiques, les PP étaient géniaux dans l'ensemble, ils envoyaient tout le temps, ils faisaient le point et après nous ils nous renvoyaient hum... comment dire... je crois que une fois ou deux, on a du faire le point pendant le confinement sur les orientations pour la seconde, pour l'année prochaine après c'était, heureusement d'ailleurs que moi, j'étais au collège et non au lycée parce que du coup c'est vrai que ce volet orientation ça a touché que 5 classes en fait, les 5 classes de 3^e et pas tous les niveaux donc déjà c'était plus facilement euh voilà, on a réussi à le mettre en place vraiment un peu de manière... un peu plus secondaire, tranquillement, sans trop se prendre la tête, et euh... et ça a été plutôt facile, fin pas plus compliqué que ça.

S : D'accord et bin j'ai l'impression que je peux remplacer peut-être pas exactement pareil mais c'est clair, fin c'est hyper clair.

I : J'ai essayé effectivement d'être au plus clair après faut pas hésité si y'a d'autres questions, même qui viennent après et puis voilà

S : Pas de souci

I : Et puis si j'ai pu te dire un peu ma ... te dire un peu mes missions et ma fonction pendant ce confinement et puis que tu vois plus clair dans ce que j'ai pu faire l'année dernière et bah tant mieux

S : Juste une question : si t'avais ... si ça devait se remettre en place, tu changerais quoi, fin où comme ça s'est mis en place par exemple en avril euh... tu te dis tiens là je me suis... j'ai appris de... et je me suis améliorée, fin améliorée y'a pas de jugement mais j'ai réussi à me mettre sur quelque chose d'autre ou finalement bha ça sera systématiquement pareil, fin y'a des sujets qui seront complètement, fin pas travaillables par exemple ou ?

I : Non, je pense qu'effectivement, donc tout ce qui est bah comme je disais tout à l'heure, moi j'ai une petite réserve sur tout ce qui est les grands projets à mener, les choses comme ça où je pense que ça peut être euh... difficile euh... puisque souvent le CVC aime bien organiser au collège, on aime bien organiser les journées par exemple à thème, des choses comme ça, mais ça c'est vraiment purement du présentiel, puisque le projet repose sur quelque chose qui se passe au collège donc c'est vrai que ce genre de choses c'est un peu plus difficile à mettre en place, après si je devais refaire un peu le confinement, c'est vrai que j'aimerais bien un peu plus mobiliser les élèves qui avaient envie de s'investir dès le début de l'année, dès le mois de septembre, en proposant alors je sais pas si c'est des projets, mais des choses en tous cas, des réflexions communes, des choses où on aurait pu un peu se retrouver en petit groupe, euh... de réflexion par exemple sur vos inquiétudes, vos... quels sont les points à améliorer mais que ce soit eux qui travaillent ensemble en fait, que nous on comprenne pas à force de voir tous les entretiens avec les élèves mais que ce soit eux qui fassent un petit bilan d'eux-mêmes et se disent bon bah à force d'échanger entre nous on a vu que y'avait ça, ça, ça, ça, ça. Donc c'est vrai que j'essayerais de mobiliser un peu plus le CVC, les délégués, tout ça tout ça, qu'on a un peu mis de côté et puis bah personnellement, j'essayerais de me mettre des horaires aussi (rire) parce que c'est vrai que ça a été riche et intense, je suis ressortie du confinement j'étais fatiguée.

S : Ouais nan mais c'est sûr

I : Donc voilà un petit peu, en général ça a plutôt fonctionné parce que les élèves se sont sentis moins stressés et angoissés hum... et comment dire, hum... fin moi là, ils se sont dit on va être un peu autonomes, on révise des choses un peu comme on peut, au lieu d'avoir 8h de cours par jour, on en a 4 parce que nous on est parti sur l'hybridation une demi-journée, ils viennent soit le matin soit l'après-midi, mais ils viennent quand même tous les jours

S : Oui donc vous avez pas fait comme certains 1 semaine / 1 semaine nan ?

I : Nan, on trouvait que c'était trop de coupure, que ce soit nous, pour les personnels ça aurait été compliqué et pour les élèves, on en aurait perdu donc je pense que une journée, une demi-journée - une demi-journée c'est pas mal, et donc du coup, effectivement dans les filières générales ça a plutôt bien fonctionné, je dis dans l'ensemble parce qu'il y'a toujours voilà, dans les filières pro, ça a été plus compliqué, les élèves qui étaient déjà un petit peu décrocheurs, c'est de pire en pire forcément parce que des fois quand y'a 4h de cours à la rigueur, mais y'a des fois où ça arrive que dans l'emploi du temps, où le matin ils ont qu'une heure, ils se disent « bon bah pour une heure autant ne pas venir » et hop ça engendre encore de l'absentéisme, et puis nous de notre côté, c'était l'horreur, on veut voir un élève, on regarde ah bah non il n'est pas là ce matin, ah bha cette après-midi je suis en réunion, donc bon je le vois demain, et encore donc bah non, demain il a pas cours donc c'est vrai que c'est encore plus difficile pour rencontrer les élèves. Après est ce que c'est faisable, bien sûr, très honnêtement, on l'a fait toute l'année hum... très honnêtement oui là on a pu faire à la fois les journées ... à la fois les entretiens avec les élèves et les familles, et puis c'est pareil pour les familles, à un moment on s'est un peu calmé parce qu'on pouvait pas être beaucoup au lycée donc bon y'a eu beaucoup d'entretiens avec les élèves quand ils étaient en présentiel et une fois de temps en temps, quand on voyait qui avait trop d'absences, hop petit coup de fil aux parents, bah un peu comme d'habitude on joue entre le téléphone et le présentiel, après le fait d'avoir vraiment voilà, nos élèves, on les voit quand même tous les jours, soit le matin soit l'après-midi mais on les voit tous les jours, donc je dirais c'est plus une question d'organisation personnelle à dire en amont attention là cet élève il vient que l'après-midi cette semaine et la semaine prochaine il viendra que le matin, c'est plus une organisation à nous propre, de se dire, bah si on veut le voir, il faut que je sois là l'après-midi

plutôt qu'une réelle difficulté de le voir parce qu'ils viennent quand même normalement tous les jours

S : Y'a plus de problèmes de discipline ou moins ? Tu fais plus d'entretiens d'incident ?

I : c'estttttttttttt... pfff... c'est compliqué de dire parce que c'est vrai que j'ai pas trop connu ce lycée là au final, sans l'hybridation parce que j'ai connu que septembre donc j'ai pas vraiment de moyen de comparaison par contre si ... si j'entends, si je fais confiance de ce que je peux entendre de la part des autres personnels et des autres profs etc... c'est en général oui, euh... moins de problèmes de discipline parce qu'au lieu d'être 35 ils sont 15 – 17 donc c'est quand même plus light, dans le pro ça reste compliqué parce que euh... voilà, ceux qui décrochent, qui viennent pas beaucoup, bah quand ils reviennent ils sont perdus, ils ont pas envie et bah voilà, c'est plutôt vanner les copains qu'ils ont pas vu la veille et puis faire du bruit et déranger le cours, dire « eh madame je comprends rien et c'est nul votre cours » voilà parce qu'il va y avoir... plus il y a du décrochage, plus quand ils viennent en cours ils sont perdus et ils ont la tête ailleurs que dans les apprentissages donc c'est vrai que je pense qu'il y a vraiment une scission, autant y'a des choses à en tirer dans le général que dans le pro, je pense que du présentiel c'est quand même important pour les élèves

S : Même l'absentéisme tu vois des effets aussi ?

I : Oui, bah en fait ça creuse les inégalités, pour moi c'est que un élève qui était euh... déjà un peu fragile au niveau de l'absentéisme, qui avait déjà pas mal d'absences... bah là ça a renchéri et des fois c'est vrai qu'on fait des commissions absentéismes et qu'on le dit aux gamins, aux élèves, on le dit « eh oh là depuis le début de l'année t'as 110h d'absence, mais tu te rends compte que 110h c'est compté, ça pourrait être le double parce que tu es, en vrai, en hybridation tu es à la moitié de tes cours donc c'est 110h sur la moitié de tes cours donc imagine si t'avais des journées entières, donc après là oui ils se rendent compte que ça fait énorme mais c'est vrai que du coup ça creuse certaines inégalités et certaines absences s'amplifient.

S : Ouais j'imagine que c'est pas... que y'a peut-être pas le cadre qu'il faut d'une journée régulière et effectivement si tu commences le matin, je sais pas imaginons, c'est peut-être plus facile d'y aller, alors que l'après-midi t'as peut être plus la flemme, je sais pas comment... ça doit dépendre de l'un à l'autre

I : C'est ça, ça dépend vraiment des élèves, y'en a ils vont préférer venir l'aprèm, d'autres ils vont préférer venir le matin, certains vont faire l'effort de faire les deux et puis certains autres vont se dire « ouais boh quand je veux » donc et puis c'est surtout que la plus grosse inquiétude à la rigueur c'était pas cette année parce qu'ils se sont quand même habitués, octobre/novembre c'était compliqué, depuis janvier/février, l'hybridation y'avait quand même un peu moins de problèmes. Nous ce qu'on se pose comme question c'est à partir de septembre, quand on va revenir à temps plein, que ce soit nos terminales qui passent dans le supérieur ou nos secondes qui passent en première, euh... premières qui passent en terminale et qui ont le bac, ils vont passer à des journées entières de cours et devoir rebosser à la maison après, ils vont avoir l'impression de faire triple boulot et alors que là voilà, ils avaient que des journées en mi-temps et tranquille au niveau des devoirs donc c'est vrai que là, ça va être compliqué pour eux parce qu'ils vont avoir l'impression que c'est impossible pour eux, parce qu'ils ont pris des mauvaises habitudes de travail.

S : C'est sûr. Et toi l'hybride ça a changé quoi pour toi par rapport à ton travail ?

I : Hum... bha comme je disais, question d'organisation, après moi j'aime bien organiser en avance un peu mes entretiens de la semaine trucs comme ça, après ça m'a demandé encore une plus forte organisation pour savoir qui sera là et quand donc ça serait vraiment organisation le mot et puis sinon euh... ça m'a appris à être plus à l'aise au téléphone parce que j'ai été contrainte de l'utiliser plus souvent quoi (rire) voilà

S : Bon bha super, vraiment, vraiment merci !

ANNEXE 8 : RETRANSCRIPTION CPE 2

S : Lecture de la règle

I : Donc en dehors de la période de confinement ou euh...

S : En fait je te remplace demain le collègue est fermé tu me dis comment je dois faire pour être CPE à ta place

I : Je disais pendant que les jeunes sont chez eux

S : Sont chez eux oui

I : D'accord alors ben comment on fait euh... moi je m'appuie toujours sur des personnes donc déjà tu as l'équipe d'assistants d'éducation euh... on s'est fait un groupe WhatsApp avec eux mais avant même le confinement on s'était fait un groupe WhatsApp et derrière on avait un tableau mis en commun avec l'intégralité des enseignants pour savoir qui faisait quoi quel enseignant avait des difficultés à joindre telle ou telle famille quel enseignant avait des difficultés pour faire tel et tel devoir pour faire connecter tel ou tel gamin donc là nous on essayait je dis bien essayait de prendre le relais avec les Aed pour remobiliser et pour essayer d'avoir généralement les parents mais ça c'était un petit peu chaud et moi je me suis mis de mèche... oui

S : Ouais le tableau c'est toi qui as eu l'idée ? moi je vais le trouver tout de suite le tableau ?

I : Oui tu vas le trouver tout de suite parce qu'en fait on a mis tous nos outils en commun avec l'équipe enseignante et l'équipe de direction

S : Euh... tu l'as mis en commun où ?

I : Sur un drive

S : D'accord et moi je vais avoir les codes ? ça coupe... là je t'entends

I : Tu m'entends ?

S : Oui

I : C'est un document qu'on avait mis en commun et que chacun pouvait insérer les données qu'il souhaitait en fait euh... derrière quand j'vois que même mes collègues Aed ne s'en seraient pas forcément sur certains cours j'me suis mis en lien avec l'Afev euh... qui nous a proposé, ça s'appelle le mentorat donc euh... déclinaison de mentor et tutorat et euh... là on m'a proposé plusieurs personnes pour coacher certains jeunes y'en avait avec qui ça a extrêmement bien fonctionné et d'autres où en fait on a fait un flop total mais si je dois prendre ceux qui ont extrêmement bien fonctionné ils sont encore et j'en suis fort aise encore suivis alors qu'ils sont en lycée en ce moment donc euh ça avait bien euh

S : Et ça tu... tu le mets en place avant la fermeture ou tu le mets en place au moment où ça ferme ?

I : Euh... ben là j'l'ai mis en l'occurrence en place l'année dernière pendant la fermeture j'pense qu'on s'est tous adaptés euh... aux différentes situations euh... clairement bah le phoning ça avait quand même enfin c'était compliqué parce que l' gamin il avait beau t' dire ouais c'est fait c'est fait oui c'est bien mais en fait c'était pas réellement fait euh moi mes compétences s'arrêtent vite hein tu vois en mathématiques malheureusement sur les classes de 3^{ème} mon niveau euh... mais j' suis pas forcément apte donc j'ai voulu qu' y ait d'autres intervenants que les enseignants et que les assistants d'éducation qui s'en sentaient pas forcément capables sur certaines matières et donc à l'aide des mentors fin tuteurs euh... ça a permis de créer du lien avec certains jeunes

S : Donc au moment où ça ferme t'as un numéro l'Afev donc moi j'vais avoir le numéro et euh... dès que ça va fermer euh... avec le tableau qu' j' vais trouver sur le drive c'est ça euh... j'vais avoir une liste d'élèves qui vont faire euh... le euh... qui vont devoir être mentorés

I : Euh... alors c'est pas qui vont devoir euh c'est euh... à discuter avec les enseignants c'est toi aussi qui vois qui on peut mettre à disposition mais euh... bah y'a aucune obligation et puis même de toutes façons après ça va être le jeune qui valide ou non après il a pas du tout envie d'être aidé après faudra prendre d'autres dispositions mais comme je te dis

S : C'est toi qui appelles ça pour le mentorat ou c'est les profs ?

I : Ah non ça c'est moi qui ai tout coordonné sur le mentorat parce que oui ?

S : Tu disais les assistants d'éducation ils appellent... comment t'as... comment je fais pour que euh... pour répartir euh... ils savent ce qu'ils doivent faire ?

I : Euh ...je ...oui ...euh ...très clairement

S : Tu peux redire ça a coupé j'suis désolée

I : Y'a pas de souci je disais y'a certains jeunes fallait les sortir du lit ça c'était la première chose donc euh... on a marché par affinités parce que bah généralement les jeunes qui décrochent pas c'est pas forcément [rire] les... les flèches de l'établissement quoi hein et donc euh... avec les assistants d'éducation on a regardé avec lesquels ça matchait le mieux au niveau des élèves bah pour avoir leur confiance parce que le gamin dès qu'il va voir le collègue ou le numéro du collègue forcément s'il a pas envie de décrocher il décrochera pas hein et là après ils prenaient Pronote ensemble pour regarder les exercices qu'y avait à faire et l'après-midi à la convenance du jeune ils reprenaient des exercices on avait fait en sorte euh... les enseignants étaient d'accord que certains exos ne soient pas faits pour certains jeunes le but c'était qu'il y ait quand même un minimum et que les élèves ne décrochent pas totalement on en a très clairement qui qu'on a plus vus du tout mais je pense qu'avec ce coaching rapproché ça a permis d'endiguer certaines situations d'en raccrocher d'autres et de donner goût à certains mais honnêtement on en a perdu en route malgré les différents dispositifs on en a perdu

S : Et du coup c'est toi euh... enfin c'est moi qui vais dire aux assistants d'éducation bah je voilà la liste des élèves qui doivent être suivis euh... de près vous vous les répartissez ...en fonction des affinités c'est ça ?

I : Mouais

S : Et après eux euh... ils ont accès tous seuls à Pronote de chez eux ?

I : Ben de toutes façons ils ont tous accès à Pronote oui fin en vie scolaire ils ont accès

S : Après ils sont autonomes ? Ah mais parce que vous étiez... vous... faut venir travailler au collège ou on travaille de chez soi quand le collège quand y'a pas école ?

I : Non de chez soi

S : De chez soi donc ça veut dire qu'ils ont tout ce qu'il faut pour euh... appeler les téléphones les machins...

I : On a tous fait j'pense de la même façon utiliser son téléphone perso et son ordinateur perso ou sa tablette

S : T'avais réparti euh... combien d'assistant d'éducation... combien d'élèves par assistants d'éducation ?

I : En moyenne ils en avaient 8

S : D'accord euh... peu importe euh... est-ce que je répartis si y'en a qui travaillent à temps plein à mi-temps ça fait une différence ou pas ?

I : Aucune différence en fait c'est qu'les collègues euh... fin voilà ils voulaient le bien des élèves on a tous, fin ils savent que on compte pas nos heures moi le but c'est que l' travail soit fait et donc même quand après on est sur l' terrain dans l'établissement moi j' compte pas les heures euh... c'est vraiment donnant donnant je sais que là j' fais une digression mais euh... je sais que si euh... du jour au lendemain j'ai besoin de quelqu'un s'il est dispo il viendra mais c'est s'il a besoin de 2 heures en fin de journée j'en sais rien j'sais pas pour aller chez l' garagiste il y va et donc sur les heures à attribuer pendant le confinement c'était pareil ils savaient qu'y avait des missions très clairement elles ne leur ont pas pris la semaine entière hein en termes d'heures c'est du temps de téléphone très clair maintenant ils ont tous compris que le but c'était de raccrocher les élèves en tous cas de faire en sorte que le moins décrochent et heu... y'avait ces assistants d'éducation y'avait d'autres professionnels qui étaient un peu les relais des enseignants et j'pense qu'on en a sauvé quelques-uns ouais ouais ouais, ouais y'en a qui ont pas sombré totalement mais y'en a d'autres où voilà j'te dis ils ont rompu tous les liens que ce soit avec parce que l'assistante sociale aussi était mobilisée l'infirmière aussi euh... avec les enseignants ils allaient plus sur les classes virtuelles nous ils ne répondaient plus la direction ils avaient beau tenter de les faire venir dans l'établissement parce que la direction était restée euh... pour donner pour ceux qui n'avaient pas accès à internet donner les cours en papier pour après les rescanter aux enseignants euh... j'sais pas 15 jours après ils avaient décroché y'avait certains jeunes qu'on ne voyait plus du tout

S : D'accord donc tu... tu commences les appels dès le 1^{er} jour de fermeture donc moi je... je... je... j'ai le drive je répartis la liste des élèves en grande difficulté et on commence les appels tout de suite dès le 1^{er} jour

I : Et j'dirais pas que parce qu'en fait quand tu regardes le boulot de CPE moi euh... j'en ai marre qu'on s'cantonne qu'aux jeunes en grande difficulté et euh... bah dans le lot y'avait pas que des jeunes en grande difficulté y'avait des jeunes justement euh qui voulaient aller plus loin

que c'qu'était proposé par les enseignants et euh là il a fallu trouver des... des tuteurs des mentors comme tu veux qui étaient capables de les alimenter en plus du travail qu'ils avaient déjà et des visios qu'ils avaient déjà donc euh... non ça a balayé euh... plus large y avait pas que des jeunes en grande difficulté

S : Donc en gros euh... les élèves en difficulté c'est la vie scolaire et les élèves qui veulent plus bosser c'est le mentorat ?

I : Alors non euh... y avait les deux, y'avait les deux, y'avait des deux, les tuteurs-mentors là euh... pouvaient s'atteler soit à des élèves en grande difficulté soit à des élèves qui étaient et voire même des fois ils avaient 2 ou 3 de nos élèves et avec des profils totalement différents et des objectifs totalement différents et euh... voilà et voilà mais on n'a pas voulu s'atteler qu'aux élèves en grande difficulté

S : D'accord et du coup, là c'est pareil c'est toi qu'as réparti les élèves c'est toi qu'as dit bah tiens tel élève euh comment euh... je là c'est pareil comment j'vais savoir euh lesquels doivent avoir quoi ?

I : Bah alors déjà c'était une prise de contact avec les élèves euh de savoir s'ils avaient besoin de quelqu'un ou pas s'ils avaient besoin de euh... quels étaient les besoins spécifiques est-ce que c'était juste le petit coup de boost auquel cas l'Aed peut-être peut euh... voilà le booster ou est-ce que c'était vraiment pédagogiquement parlant bah j'ai besoin soit de conseils de... soit qu'on m'en donne un petit peu plus et au regard des informations que t'as eu t'essaies de trouver les professionnels qui peuvent répondre aux doléances des élèves

S : D'accord et du coup vous appelez pas fin j'vais pas devoir appeler tous les élèves enfin on va pas devoir appeler tous les élèves

I : En vie scolaire on appelle pas tous les élèves, les collègues ont super bien joué on avait une direction et il faut être très clair quand même avait bien cadré, avait bien fixé les objectifs aussi des réunions régulières aussi pour savoir où on en était avec les jeunes euh on va dire c'était du flicage positif quoi euh voire même ça nous tenait

S : Donc toi, excuse-moi

I : Non euh... la direction en fait nous demandait des points d'étape dans la semaine pour voir un petit peu quel jeune avait besoin de quoi nous on réorientait et non la vie scolaire n'appelait pas tout le monde on a quand même 420 jeunes donc tu t'imagines bien qu'on ne pouvait pas appeler tout le monde mais de toutes façons les enseignants eux avaient un contact très rapproché avec l'intégralité des élèves qu'ils avaient en responsabilité donc y'avait beaucoup de classes virtuelles euh plein d'appels individuels et voilà et puis nous on prenait le relais voilà sur certains mais voilà et comme je le répète y'avait pas que les gros élèves décrocheurs voilà un petit panel de tous et chacun faisait un tas de choses

S : Donc ça c'est euh... tous les jours toi ça veut dire par exemple j'vais devoir appeler tous les jours certains élèves toujours les mêmes ou d'autres ?

I : Pas forcément on ne prenait pas toujours les mêmes élèves parce que euh... j'voulais balayer au plus large tu vois prendre des nouvelles de tous parce que pour moi tu vois c'est ça aussi le métier de CPE tu vois c'est le contact et l'être humain donc tu vois même si pédagogiquement

parlant j'vais peut-être pas m'en sortir avec certains trucs le fait de dire tu vois ouh... ouh j'suis là j'pense à toi j'me mets dans la position de l'élève tu vois qui va être dans sa fratrie où ils vont être 6 dans le même appart il doit être content d'avoir un lien avec une personne et qui est extérieure y s'dit ouh... ouh ben j'pense à toi et d'savoir que j'prends des nouvelles donc euh ... tu t'mettais dans une posture euh... j'ai pas de profil de psychologue mais tu vois le jeune pouvait se confier parler de tout et de rien parce que j'pense que voilà euh... dans la période qu'il a vécu on l'a vécue difficilement donc j'pense que eux ça a pas été simple non plus donc voilà moi le contact peu importe quel jeune j'avais y'en avait que j'avais régulièrement y'en avait que j'avais moins souvent et euh... pendant le confinement j'leur avais fait faire un jeu euh ils avaient tous des objets à lancer euh j'sais pas si j'ai laissé sur le site internet et euh par exemple ils vont lancer un ballon ou une brosse à cheveux ou quoi ou qu'est-ce et donc l'autre camarade va simuler tu vois qu'il la rattrape il danse avec il chante il fait ce qu'il veut euh voilà donc y'en a qui prenait n'importe quoi qui leur passait sous la main ils faisaient une petite chorégraphie et hop euh... ils renvoyaient l'objet et l'autre élève tu vois faisait semblant de le saisir donc en se mettant dans des positions genre j'suis dans ma douche tu vois genre en train de jouer à la play je reçois le truc et donc le but voilà c'est après on a mis la musique et on a rythmé tout ça et les élèves ont les faisait garder un lien euh... sympathique et euh... et voilà j'me suis amusé comme j'ai pu et ...

S : Et ça comment tu fais pour lancer un jeu comme ça ?

I : Par l'ENT

S : Donc sur l'ENT genre t'envoies un message à toutes tes classes en leur disant euh... tiens j'vous propose un défi chacun fait comme si comme ça c'est ça ?

I : Oui voilà c'est ça prochain challenge et donc pour le prochain challenge nous c'qu'on avait fait pour montrer aux élèves que nous aussi on s'met en situation moi tu sais quand il faut se mettre en situation y a pas d'problème j'suis présent euh... euh donc avec les enseignants on avait fait une vidéo déjà nous pour leur montrer pas les attentes parce qu'on attendait rien c'était de savoir si ils voulaient se prêter au même jeu que nous et donc on a balancé cette vidéo-là voyant pff qu'à mon avis y'a 90% des enseignants tu vois qui ont joué le jeu euh quand ils ont vu ce que ça avait donné ben ils ont fait la même chose que nous enfin euh... même en mieux puisqu'ils avaient d'autres idées et c'est ça qu'était sympa de mettre tout bout à bout

S : Mais ça comment t'as fait avec les enseignants vous vous êtes appelés euh vous vous êtes écrit, moi j'fais quoi ? j'vais leur écrire, j'vais les appeler j'vais j'ai un groupe avec tous les profs du collège ?

I : Alors nous on a un groupe pareil voilà j'ai un groupe même là à l'heure actuelle avec l'intégralité des personnels de l'établissement euh...

S : D'accord c'est sur WhatsApp ?

I : Sur WhatsApp voilà

S : D'accord

I : Donc dès que t'as une information à passer je te prends la dernière en date c'était extrêmement marrant j'vois un tag dans les couloirs ça m'était pas arrivé depuis un certain temps j'le

prends en photo dans les 10 minutes j'avais l'nom de la personne qui avait tagué parce que j'ai demandé qu'ils tâtent un peu le terrain du blaze le gamin s'est fait balancer l'assistant d'éducation est venu le chercher et en 10 minutes tu vois j'avais mon ptit élève qui était en train de nettoyer son propre tag donc euh...

S : Donc ce groupe il sert à plein de choses ça peut être des informations ponctuelles ou ça peut euh ou ça peut être euh ben de la vraie communication des échanges tout ça...

I : Ben par exemple ben y a pas de conneries dessus sinon ça va être inondé et ça va être peu lisible et donc après le travers c'est que tout le monde y aille de son petit mot et après ça sert à rien euh c'est vraiment des informations ponctuelles et on raconte pas sa vie euh juste avant moi y avait eu l'infirmière qui avait donné enfin pas à la seconde mais la nouvelle liste des PAI tu vois comme ça on était tous au courant de quel jeune avait un PAI réactualisé tu vois voilà c'est une source d'information que tu sais que tu l'as en temps réel pareil on est 90% à l'avoir dans la poche et l'information tu l'as quasiment instantanément donc quand t'as envie moi là par exemple c'est pour ça que j'suis passé par ce canal là pour avoir mon ptit élève qu'a tagué parce que je savais pertinemment euh qu'on allait le retrouver extrêmement rapidement donc voilà pour revenir au confinement euh le jeu s'est passé comme ça les collègues m'ont balancé leurs vidéos par mail par WhatsApp par c'que tu veux je fais le ptit montage et après j'le rebalance aux jeunes en leur disant euh tiens voilà est-ce que vous voulez vous prêter au ptit challenge et y s'sont pris au jeu et c'est ça qu'était marrant parce qu'ils ont plein d'idées

S : Et du coup tu leur envoies le mail avec la vidéo pour leur montrer ça prend du temps ?

I : Bah pour te dire clairement c'est que euh à l'époque ça fonctionnait encore Scholaweb tv qui ne fonctionne plus on était dans le top 3 des vidéos vues voilà

S : C'est quoi Scholaweb tv ?

I : Scholaweb tv c'était une plateforme où tu stockais les... les vidéos que tu faisais et qu'était dédié puisque tu rentrais ton adresse académique tu pouvais stocker les vidéos qu'tu faisais euh donc c'est au lieu d'utiliser YouTube euh pour stocker les ... les vidéos moi j'utilisais Scholaweb tv et donc éducation nationale donc bah euh comme les merveilleux outils de l'éducation nationale et ben ils ont arrêté Scholaweb tv euh il y a quelques mois donc euh c'est merveilleux donc maintenant j'utilise YouTube ou Dailymotion et Scholaweb tv c'était une plateforme dédiée à l'éducation nationale pour stocker les vidéos et on était dans le top 3 des vidéos les plus consultées j'crois qu'en même pas un mois y avait eu 15 000 vues sur Scholaweb tv tu vois

S : D'accord et après les élèves y t'envoient à toi les vidéos qu'ils ont faites sur l'ENT ? toi tu les enregistres

I : Ou sur mon adresse mail ils ont mon adresse mail

S : Et après tu les enregistres et après c'est toi qui fais le montage

I : Voilà

S : D'accord euh ok et y a eu euh tu fais des défis souvent ? ou tu fais euh ou tu t'dis j'fais un défi toutes les semaines ou tous les 15 jours ou euh c'est comme tu veux

I : Alors sur le confinement c'était le seul qu'on avait organisé mais sinon des défis euh si j'sais pas si tu veux euh tu veux parler sur l'année scolaire

S : Non quand c'est fermé est-ce que y a une règle pour maintenir le lien ou est-ce que c'est comme ça euh

I : Non là c'était le feeling on s'est mis dans la veine euh quand tout le monde applaudissait à 20h moi j'me suis dit qu'est-ce que nous on pourrait faire parce que tu vois on sait pas si ton voisin il tape des mains on sait pas si ton euh ton élève il est content avec sa casserole aussi donc nous comment on pourrait faire c'est là où je me suis dit tiens on va voir avec les enseignants si ils sont prêts à faire une vidéo donc euh le euh avec les enseignants ça a été un panneau où chacun mettait un message sympathique euh à toutes les personnes qui étaient encore mobilisées des soignants aux éboueurs bah toutes les personnes qui étaient mobilisées pendant le confinement et donc c'était des boulettes de papier euh ou y en a qui vont écrire merci ou y en a d'autres qui ben t'écrivent ce que tu veux et on se jetait la boulette et ils ouvraient la boulette tu vois en marquant en ayant marqué leur truc et ils la montraient à la caméra et ils la rechiffonnaient ils la relançaient et le collègue faisait semblant de réceptionner la boulette du collègue et on va dire que je sais pas c'est son fils qui lui balançait et hop il l'ouvrait pour qu'on sache ce que lui avait écrit et au fur et à mesure ça fait une chaîne comme ça et l'idée elle est venue c'était de voir comment nous aussi de notre petite maison comment on pouvait se mobiliser pour toutes ces personnes qui donnaient de leur temps pour nous et que malgré le fait qu'on soit enfermé comment on créait encore un petit peu de lien donc voilà mais non y avait pas de défi tous les jours

S : D'accord d'accord et euh du coup tout à l'heure tu disais euh j' passe les appels ça c'est euh tu fais ça au début de la journée ou euh tu fais ça en fin de journée et tu fais quoi fin et t'as un emploi du temps

I : Mon emploi du temps était réglé par celui des gamins ,par les miens, les miens à moi quand t'en as 4 à la maison euh... euh je le rythmais par rapport au temps que moi je pouvais m'occuper parce que quand t'avais les petits euh à faire bosser parce que eux-mêmes avaient des documents euh que t'avais le grand qui captait rien quand même sur ses visios non c'est un peu caricatural mais aussi besoin d'aide ben déjà t'aidais quand même un peu tes proches et ensuite tu t'occupais des... des autres loulous tu vois donc non j'avais pas de d'horaires précis et de temps à accorder j'en accordais mais par rapport au temps que moi j'pouvais aussi me dégager

S : Et ça a été pareil en avril là ?

I : En avril ça a été un peu plus euh puisque que euh moi euh mes petits ils sont allés par exemple si tu prends euh la semaine juste avant les vacances d'avril eux ils sont allés à l'école euh ...

S : Donc là du coup t'as organisé autrement ?

I : Ah ben alors euh on a organisé même totalement différemment c'est que nous on était sur l'établissement avec les assistants d'éducation et là on sommait les jeunes à sortir de chez eux pour venir récupérer les papiers parce que soit disant j'ai pas d' connexion internet ouais mais t'as tes pieds donc là cette fois ci t'auras pas l'excuse de j'ai pas internet tu vas prendre tes petits pieds tu vas venir dans l'établissement ensuite on va t'donner déjà tout le matériel pour bosser donc on avait fait les photocopies de tous les cours qu'ils allaient aborder dans les jours à venir et pour tous les questionnaires qui étaient à faire en ligne parce que les enseignants ils ont

préparé pas mal de choses numériques on les maintenait dans l'établissement et ils faisaient le travail sur l'établissement voilà comme ça on pouvait pas dire j'ai pas d'connexion internet ici on a des pc t'inquiète pas

S : Mais comment tu fais pour euh... avoir tous les cours des élèves ?

I : Euh les enseignants nous les ont donnés et sur Pronote on a l'intégralité des choses euh euh...

S : Pas que des devoirs ? t'as tout sur Pronote quand tu vas sur le...

I : Y'a les cours aussi

S : Donc j'vais sur Pronote euh j'vais par exemple euh comment tu sais qu'un élève travaille pas et qu'il a besoin des cours, c'est l'professeur qui te dit ?

I : Le drive

S : D'accord donc sur le drive j'y vais tous les jours j'regarde c'qui y a écrit j'vois peut-être un jour un élève a pas travaillé donc lui j'vais aller regarder sur son Pronote c'est ça ?

I : Donc effectivement t'as l'drive mais avant l'drive t'auras forcément des collègues qui vont dire euh ça fait déjà 2 fois qu'je vois pas sur l'cours de maths que j'viens de faire en ligne et bizarrement t'as l'même collègue de sciences physiques qui va dire ah oui mais moi aujourd'hui j'l'ai pas vu non plus voilà toi tu vas dire attends nous on va prendre le relais et on va l'inviter vivement à venir ici pour récupérer les cours et bon la relation de confiance elle est quand même là... là j'peux t'dire là même les boulets venaient en fait euh là pour le coup c'est pas pour autant qu'ils faisaient correctement les exercices mais au moins venaient chercher euh les documents donc on était pas sur l'même confinement d'l'année dernière où là bah on avait l'interdiction d'sortir euh là ils avaient pas interdiction de sortir donc ils avaient obligation de venir dans l'établissement

S : D'accord donc les élèves qui travaillent à la maison et qui gèrent leur emploi euh leur travail euh ils sont chez eux les élèves les professeurs ils préviennent par télé euh par mail ils t'envoient un mail pour dire celui-là il a pas fait son travail ?

I : Alors euh... pas... pas tout de suite parce que euh t' imagine euh vu le nombre d'élèves ce serait euh idyllique de s'dire whaou super il a reçu 3 mails dans... dans la semaine non c'est que euh ils jugeaient et ils jugeaient réellement de la pertinence de nous contacter nous parce que tu t'imagines que sinon si ils devaient pas rendre un... un travail bah les 430 jeunes euh j'en aurais eu combien euh 300 qui a un moment t n'auraient pas rendu un boulot c'est... c'est quasi certain j'ai pas fait de stats là-dessus mais euh non et puis après on connaît le profil des jeunes on sait plus ou moins aussi certains qui ne les donneront pas et on avait des autres jeunes aussi y'avait pas que ceux qui étaient en difficulté y'avait les jeunes qui n'avaient réellement pas accès à un outil numérique [inaudible]

S : Donc ça veut dire que moi euh... j'avais devoir euh enfin j'vais pas les connaître les enfants donc c'est les professeurs qui vont m'dire euh eux ils vont synthétiser et ils vont m'laisser que les élèves euh... euh... inquiétants enfin pas inquiétants mais les élèves euh... urgents quoi

I : Oui voilà c'est inquiétant ouais... ouais c'est urgent parce que effectivement tu les sens en décrochage et donc c'est vraiment le moment d'intervenir mais les élèves qui sont laissés et qui malheureusement par exemple il va y avoir 1 ordinateur pour toute la famille donc si y'a un ordinateur pour toute la famille et que je n'sais pas le père est en télétravail il lâchera pas son ordinateur portable et donc quid des enfants parce que y'en a pas qu'un donc quid des enfants qui devraient eux avoir accès à internet on a dit ben là on mettait à disposition les... les photocopies des cours et les ordinateurs au sein de l'établissement

S : Donc ça veut dire que euh... le matin au collège t'appelais euh... tu faisais les photocopies avec les assistants d'éducation élève par élève et après vous les toi t'appelles ? c'est les assistants d'éducation qu'appellent pour qu'ils viennent ?

I : Ça a été niveau par niveau... niveau par niveau et euh on était sur euh presque 3 jours de cours tu vois euh les enseignants ils faisaient pas juste heure par heure donc euh... j'pense ouais on va dire que pendant les vacances ils avaient dû préparer le lundi mardi et mercredi de la semaine du retour d'avril et le mardi on avait certainement tu sais le jeudi vendredi en pensant éventuellement c'qui n'était pas réglé mais si le lundi d'la semaine d'après ils avaient dû encore être en confinement on avait encore du travail tu vois à donner donc on était par niveau de classe et ensuite bah peu importe les élèves qui venaient après y'avait plus qu'à donner les... les cours euh... les cours quoi

S : D'accord et du coup tu les fais tous venir du coup tu les appelles c'est comme ça qu'tu les fait v'nir ?

I : Oui

S : Donc ça veut dire que les assistants d'éducation ils ont une liste de noms d'élèves qu'ils doivent appeler pour les faire venir ?

I : On a récupéré euh... euh... pratiquement l'intégralité de tous les numéros de téléphone des élèves pour ceux qui en ont un voilà pour ceux qui avaient un téléphone

S : T'as fait comment ?

I : Alors on leur a demandé

S : Mais vous leur avez demandé comment ? par téléphone ? aux parents ?

I : Bah oui au départ t'es avec les parents mais oui euh le but quand tu leur [incompréhensible] de toutes façons le parent il faut bien qu'il te passe le jeune et donc après le jeune tu lui demandes l'autorisation de récupérer son téléphone et quand il te donne son numéro après tu l'joins en direct

S : D'accord et tu t'demandes l'autorisation des parents pour ça ou c'est ok

I : De toutes façons j'pense que là dans l' confinement y'a un moment où chacun voulait récupérer c'qui pouvait ça devait aussi arranger le parent qu'on téléphone en direct au jeune et qu'on passe pas par l'téléphone du père pour contacter le jeune donc on a eu aucun souci maintenant effectivement il y a eu aucune autorisation écrite euh comme quoi il nous donnait l'autorisation

de téléphoner au jeune en direct bon bah voilà euh tant qu'y pas d'problème tout va bien euh... euh... voilà maintenant effectivement on avait les numéros perso des jeunes

S : Donc ça veut dire que j'vais trouver une liste des numéros des gamins ou il va falloir qu'on fasse la liste des numéros des gamins ?

I : Elle est sur le drive elle a un même titre que en fait il y avait des colonnes avec tous les noms des jeunes leur situation le numéro de la famille et le numéro de l'élève qui lui avait un téléphone portable et qui avait bien voulu donner son numéro

S : D'accord et ça les assistants d'éducation y ont accès au drive ?

I : Oui

S : Euh... du coup les élèves viennent au collège t'as des horaires pour les faire venir ou ils doivent venir entre telle heure et telle heure et les assistants d'éducation gèrent ?

I : Dans la journée

S : Ils viennent la journée quand ils veulent ?

I : Quand ils veulent alors après on essayait parce qu'on savait certains il valait mieux fixer une heure précise parce que y'en a où t'aurais dit dans la journée on les aurait jamais vus euh mais sinon quand ils jouaient le jeu tu leur dis voilà on est là entre 10 et 16 il sait très bien que si il venait le mardi alors qu'il avait aussi les cours du lundi il s' mettait à la bourre donc après y avait quand même des élèves qui étaient consciencieux se disaient ben puisqu'ils peuvent fournir un travail le lundi matin pourquoi venir un mardi après-midi voilà parce que de toutes façons le boulet il fallait qu'il le rende donc euh non on n'a pas eu de problème avec les jeunes qui sont venus récupérer les cours maintenant je le répète c'est pas [inaudible] ceux qui décrochaient ... décrochaient

S : Mais ça veut dire que du coup tous les jours enfin tous ces élèves-là venaient récupérer leurs cours ... c'est ça ?

I : Oui c'est ça

S : Et qu'ils rendaient leur travail ou ils gardaient leur travail et il faut que j'récupère le travail qu'ils ont fait

S : Alors là les profs étaient ok pour les rendre après le retour au confinement il aurait duré plus longtemps on aurait récupéré les travaux des élèves et on les aurait scannés aux enseignants tu vois mais là le confinement euh... on a eu de la chance cette année c'est qu'il a été une semaine une semaine donc euh... ça a pas posé de problème donc tu vois bon les enseignants ont récupéré après tant que les élèves avaient été consciencieux et l'avait quand même fait donc dans l'absolu j'dis bien dans l'absolu ça a relativement bien marché je dis bien dans l'absolu hein

S : Et tout à l'heure euh... tu disais ceux sont besoin d'internet ils ont la salle informatique comment t'organises ça ?

I : Y en avait pas 3 millions donc c'est relativement facile parce que euh... on a 3 salles informatique euh au collège donc pff euh ça... ça a pas été un problème au niveau des connexions on avait largement assez d'posts les élèves ils étaient pas tous là au même moment donc euh y avait aucun souci et tout l'monde n'avait pas tel et tel devoir à rendre au format numérique donc non ça, ça a pas posé de problème voilà

S : Donc en gros c'est pareil ils ont besoin d'un ordinateur euh... c'est eux qui m'le disent c'est moi qui le sais ou c'est les profs qui m' disent ?

I : Et ben écoute c'est un peu des 3, c'est un peu des 3 parce que le petit se sera peut-être confié ben moi le jeudi et vendredi moi papa il prend l'ordinateur donc moi j'aurais pas accès à internet donc là si c'est le prof qu'a l'info ben va au collège si c'est l'Aed ah ben vient nous voir si c'est moi ben attends n'hésite pas tu peux passer ben tu vois euh... voilà ce sont des informations qui s'entrecoupent tout le temps, voilà ça s'entrecoupe tout le temps je vais reprendre par exemple mon ptit élève qu'a taggé euh... c'était un jeune qu'on avait reçu par conseil de discipline euh... ce jeune-là maintenant il a été pris en étai direct vu qu'on était... qu'on a marché par WhatsApp il s'est fait chambré tu vois par mes collègues donc le fait de savoir qu'on sait ben c'est ... voilà t'es pris en étai et donc je dis les élèves qui ne voulaient pas travailler bah ça faut pas le consigner tu donnes pas à manger à un âne qu'a pas faim voilà partant de ce principe-là y a un moment enfin moi j'ai pas d'baguette magique

S : D'accord et ça veut dire que sur ta salle informatique euh... tu... elle est tout le temps ouverte j'la laisse ouverte enfin je les laisse ouvertes toutes les 3 les salles et ils s'débrouillent ils y vont quand ils ont besoin ?

I : Alors on a une relative confiance en les élèves et c'est vrai que la salle informatique dès qu'ils nous demandent d'y avoir accès mais tout au long de l'année pas forcément que pour le confinement on la rend en libre accès [interruption] euh on la laisse en libre accès parce que non euh... c'est avec la confiance qu'on leur donne aussi tu vois on a jamais de dégradation on a pas eu de vol voilà ça s'est toujours bien passé

S : Elle est loin de mon bureau la salle informatique ? enfin de ton bureau qui sera...

I : Alors de ton bureau [rires] euh... euh... elle est loin du bureau des assistants d'éducation euh elle est relativement proche cependant si ils doivent faire une connerie ils la feront quand même et euh elle est attenante au CDI sauf que l'CDI la prof doc elle est pas toujours dedans et c'est pas elle qui a en responsabilité les jeunes qui sont dans cette salle donc on marche vraiment sur des œufs en relation de confiance j'te dis jusque-là on s'est pas fait trander maintenant euh demain euh... voilà... voilà un challenge un nouveau tu vois et que euh... voilà jusque-là ça a fonctionné donc on espère que ça continuera à fonctionner comme ça

S : Donc ça veut dire que j'ouvre à la demande si j'ai beaucoup d'élèves je ... je... j'mets combien d'élèves maximum dans la salle, j'en mets quoi un nombre et après j'ouvre la 2^{ème} ou y en a ...

I : Non non non y en a en fait la salle peut en compter presque 20 on a jamais eu plus d'20 d'un coup

S : D'accord ok et ils y restent le temps qui veulent y a pas besoin de surveiller et après quand ils ont fini ils disent j'ai fini et ils s'en vont

I : Voilà

S : Ok y a pas d'obligation à vérifier qu'ils sont là de telle heure à telle heure je dois pas noter que tel élève est venu de telle heure à telle heure ?

I : Ben non c'est lui qu'a fait la démarche de venir nous euh... enfin y a un moment euh... c'est lui qui fait la démarche de venir au collège donc euh... y a pas d'obligation scolaire euh... sur la période du confinement t'as l'obligation de rendre tes devoirs mais après si tu viens les chercher au collège euh... ça dépend si par exemple tu sais qu'il va y rester 2 heures bah on va prévenir la famille comme quoi il va être chez nous tu vois mais c'est un peu comme au courant de l'année quand ils ont des exposés à faire euh... les jeunes si ça va prendre 1 heure, 1 heure et demi, 2 heures on envoie un petit texto aux familles en leur disant votre fils il est là tu vois

S : Du coup on envoie un petit texto tu fais comment c'est toi qui fais le texto ?

I : Ouais par Pronote

S : Donc tu rédiges un texto

I : et on l'envoie

S : Euh... euh comme ça genre euh votre enfant j vais dans la partie euh j'regarde Pronote j'vais dans la partie message et j'mets votre enfant restera au collège jusqu'à nin nin nin pour préparer son exposé

I : Voilà c'est ça

S : Et j'envoie

I : C'est ça et ça on l'a fait mais on l'a fait pour les jeunes dont on est sûr d'avoir le bon numéro parce que je pense que c'est comme tout collègue CPE où il a des numéros dans sa base où t'as pas la bonne personne derrière le numéro et donc t'auras beau envoyer des sms ça ne sert à rien euh... les jeunes à qui on envoie le texto c'est qu'on sait que derrière que le parent ce sera lui qui va le lire voilà

S : Comment tu sais enfin comment j'vais savoir moi ? si quel numéro ...

I : Euh on les connaît pratiquement tous c'est ça qui est bien tu vois cette merveilleuse technique du projet c'est qu'tu prends euh... du... de l'élève le plus difficile et qu'ces élèves tu les connais pratiquement tous les jeunes parce que tu les auras tous à un moment T à venir travailler donc s'il était venu la semaine d'avant bosser que tu l'avais eu en ligne la première fois la maman bon ben tu t'dis que d'une semaine sur l'autre normalement le numéro de téléphone n'a pas changé donc là tu peux te permettre d'envoyer un sms tu vois

S : Donc je... je... je vais savoir ou c'est les assistants d'éducation qui va qui vont me dire lui c'est bon lui c'est fiable ou lui non

I : Oui parce que là on a délégué l'intégralité de la gestion des absences et des retards aux Aed donc c'est les premiers en première ligne qui vont t'dire tel numéro ne fonctionne pas tel numéro euh t'es en train de joindre quand euh tel numéro il répond dans l'vide enfin voilà ça après

tu vois la liste qu'on demande aux élèves pas pendant le confinement euh en temps normal quand on a un numéro erroné on va à la pêche aux infos dans Pronote t'en as au moins 3 des numéros t'as le fixe et t'as les 2 portables voire même t'en as un 4^{ème} d'un membre d'une autre famille donc c'est quand même euh enfin ça m'apparaît bizarre de dire qu'on puisse pas avoir les numéros on les a forcément tu vois à un moment si on se donne la peine d'aller les chercher on les a les numéros

S : D'accord donc ça pour joindre c'est bon ils peuvent venir travailler ici c'est bon et après tu ... tu fais quoi ?

I : Je fais quoi de quoi ?

S : Bah une fois qu't'as passé les appels que les photocopies sont faites pour les gamins qui sont euh... qui ont besoin des cours que t'as ouvert la salle informatique pour leur permettre de bosser tu fais quoi ? Ou alors en distanciel qu'est-ce qui restait à faire ? Une fois que les appels étaient passés

I : Alors là cette période de confinement les enseignants elle était trop courte sur cette période-là les enseignants ils ont ... ils ont pratiquement tout pris en charge moi là y a on a pas été sur une longue période une longue traversée du désert pour les jeunes bon euh... certes y a eu des vacances entre les deux mais de toutes façons pendant les vacances personne ne les a sollicités et les 5 jours sont quand même passés supra vite enfin au niveau du décrochage je parle bien de la semaine du confinement parce que pendant les vacances on était pas censé les joindre ça a été extrêmement rapide donc euh... je pense que personne ne l'a vécu aussi drastiquement que c'qui s'était passé euh... l'année dernière

S : Et du coup le décrochage comment tu ... tu... t'as agi, t'as pas... y a j'ai rien à faire sur l'décrochage euh... j'ai quelque chose à faire sur l'décrochage ?

I : Bah on a juste convoqué certaines familles de jeunes où en fait on voulait comprendre le pourquoi enfin très clairement ils mettaient pas du leur non plus parce que quand tu sais que les familles sont à la maison et que derrière l'enfant il aura pas rendu ses devoirs ou ne se sera pas correctement connecté ou aura feint de ne pas avoir internet y a certaines familles où tu leur dis ben voilà c'est pas cool parce que là votre gamin vous allez l'mettre en difficulté et ça, ça a été euh... y en a eu pas mal sur le niveau 4^{ème} par exemple et tu leur dis mais euh... au niveau euh... de la 3^{ème} il va ramer enfin quand tu euh... t'abstiens de faire les visios euh... sur la semaine juste avant les vacances que la semaine juste après les vacances tu viens 2 fois ça veut dire que quand même t'as loupé très clairement un mois de cours que l'année d'avant tu faisais partie des élèves qui n'étaient pas super assidus non plus, tu rappelles juste aux parents leurs obligations en disant vous savez à la fin de l'année de la 3^{ème} ça va pas sentir bon et pis après je répète y a pas de baguette magique y a un moment euh... ben on les prend en charge on tente de faire du coaching rapproché mais on n'est pas encore leurs parents tu vois donc euh... chacun son rôle nous on peut pas tout faire hein je pense que les enseignants mettent à disposition beaucoup de moyens euh... l'assistante sociale elle est sur-mobilisée la direction est omniprésente donc y a un moment euh... les garde-fous on les a posés bah un peu de bonne volonté du jeune et de la famille ça fait pas d'mal pour que la sauce prenne

S : Donc ça veut dire que j'vois des enfants qui ne travaillent pas c'est ça j'les appelle ils viennent pas non plus pour récupérer les devoirs ou quoi que ce soit donc là j'appelle les familles et je leur demande de venir au collège pour les rencontrer ?

I : Oui oui ça on l'a fait parce que y a un moment où tu vois c'est aussi relativement agaçant de voir que toi tu mets quand même beaucoup d'énergie ... pour les jeunes parce que euh... certes t'es là et t'es payé pour ça mais y a un moment euh... j'pense que les enseignants investissent beaucoup de temps c'est vrai que de re préparer des cours pour les faire en visio c'est quand même pas la même chose que d'préparer des unités de cours pour les avoir en classe euh... quand y s' donnent la peine de donner tout le travail pour qu'on puisse les photocopier euh... que les Aed ils répondent présents aussi qui font du phoning qui envoient des mails et que derrière c'est le jeune qui lui ne daigne pas venir et que la famille ne le pousse pas oui effectivement ça vaut une petite convocation juste pour leur dire tout ça

S : Donc j'les appelle je leur dis voilà ça va pas il faut qu'on se voie

I : C'est ça

S : J'leur donne un rendez-vous et ensuite ils viennent j'leur ... je... je fais comment le rendez-vous ? j'le fais toute seule ?

I : Bah après c'est toi qui le sens y a des rendez-vous enfin à mes yeux qu'on peut aborder seul maintenant tu peux l'aborder avec qui tu veux son professeur principal, le prof de maths avec qui il avait jamais rendu donc un travail alors que l'art plastique il l'avait fait enfin j'pense que t'affines par rapport à la situation euh... si c'était juste je mets des guillemets dans les langues qu'il avait pas rendu son travail bah peut-être qu'un prof de langue ça peut s'imposer en disant tiens au fait tu sais qu't'avais un prof d'anglais qui attendait tes devoirs ça en fait ça va dépendre du profil de jeune comment la maman enfin la maman et l'papa comment ils vont s'positionner euh est-ce que tu veux que ça soit avec la direction parce que tu sens que l'entretien va être un peu musclé là c'est après c'est toi qu'avises et... et... et qui va ressentir les choses par rapport à ... à c'que l'élève t'aura fait ressentir sur cette période de confinement

S : Donc j'demande aux 2 parents d'venir ? au papa et la... la maman ou si y en a qu'1 ou si la maman me dis je viens c'est bon y a pas besoin des 2 ?

I : Voilà qui veut peut voilà

S : Et après j'commence l'entretien et ben je reprends tout l'travail qu'il a pas fait j'dis voilà il a pas travaillé dans cette matière cette matière cette matière et après comme tu disais euh en fonction du niveau de l'élève euh... j'explique que ça va l'mettre en difficulté l'année prochaine

I : Ben c'est exactement ça alors après j'vais même un ptit peu plus loin j'dis qu'il est jamais trop tard pour bien faire vu qu'on a là encore le double vu qu'on avait dû piquer euh... pas mal d'exemplaires euh... tu peux... tu lui redonnes toutes les copies en montrant tout le travail qui n'a pas été exécuté et dire euh... voilà messieurs dame voilà le travail libre à vous maintenant un mercredi après-midi samedi ou dimanche de reprendre avec lui ou avec elle et c'est pareil tu vas pas lui prendre la main pour faire les exercices au moins l'parent il a vu que ça, ça, ça, ça, ça, ça n'a pas été fait moi j'trouve qu'on a fait notre part de job fin y a un moment où euh ... on peut pas être plus royaliste que le roi ça c'est à mes yeux

S : D'accord j'leur parle gentiment j'm'énervé pas ?

I : A quoi bon s'énervé

S : Ok et euh... euh j'leur demande euh... enfin eux ils vont juste être là et m'dire d'accord euh... bon ben merci par exemple pour le travail euh... ou est-ce que j'sais pas y m'disent ben oui c'est difficile on lui dit d'travailler mais il veut pas travailler j'fais quoi ?

I : Après il faut moi j'pense il faut allez tiens t'as un jeune il met de la mauvaise volonté aussi avec ses parents et qu'là tu sens qu'les parents sont derrière et qu'c'est le jeune qu'a pas voulu ben y a pas d'souci là on va l'garder et euh... des ptites plages horaires de 16 à 18 on va lui mettre un assistant pédagogique et derrière on va l'contraindre alors contraindre dans l'sens où il le veuille bien aussi parce que s'il a quand même pas envie de travailler il travaillera pas bon on va dire contraindre de façon positive pour l'aider à s'remettre à jour dans les cours si on voit que les parents sont en galère on va aider bon après si les parents ils en ont rien à faire et ben ils en ont rien à faire enfin y a un moment on pourra pas faire à la place de tu vois

S : Donc j'peux proposer si les parents y ils ont du mal à faire travailler à c'que l'élève vienne au collège ?

I : On a des heures en plus prévues à l'emploi du temps c'est que euh... j'sais même plus combien on a d'assistants pédagogiques mais on en a beaucoup euh... aucun élève n'a pas été accepté à l'aide aux devoirs, tout jeune qui le souhaite en difficulté ou qui a juste envie de venir à l'aide aux devoirs ils sont tous pris voilà

S : Mais pendant le euh... pendant l'école à distance y avait l'aide aux devoirs ?

I : Non y avait pas d'aide aux devoirs

S : Et donc ça veut dire qu'les assistants pédagogiques pour ce... pour cet enfant qui travaille pas chez lui et à qui j'dis viens travailler au collège enfin j'dis aux parents, ah j't'ai pas demandé pour l'entretien j'demande que l'enfant soit présent ?

I : Ça c'est quand il est en retour dans l'établissement c'est ça ?

S : Oui quand le gamin il travaille pas et que j'fais venir les parents j'demande à ce que l'enfant soit là ?

I : Ah ben oui bah enfin moi ça m'vient pas à l'idée de faire un entretien avec la famille sans l'enfant après y peut-être des fois des choses à s'dire juste entre adultes mais le but c'est qu'on va parler du jeune donc y a forcément un moment t dans l'entretien où faut qui soit présent soit tout l'long soit en partie soit avant soit après mais dans tous les cas euh... il faudra forcément enfin moi j'le vois comme ça je... je... je m'verrais pas convoquer les familles euh... sans entendre le jeune mais pour peu importe que ce soit du travail mais que ce soit une bêtise ou quoi ou qu'est-ce, il y a quand même ce principe du contradictoire où y a un moment fait l'entendre le son d'la voix euh... du jeune après on peut ne pas faire l'entretien intégralement avec le jeune mais faut impérativement qui soit là à un moment T quoi

S : Le principe du contradictoire tu... j'dois faire quoi pour ça ?

I : Ben en fait le but du principe du contradictoire c'est d'écouter la version de l'élève donc euh... que ce soit sur une bêtise ou que ce soit allez j'vais prendre un exemple il est dans une bagarre il faut bien l'écouter pour savoir c'qui s'est passé et puisqu'il sera pas forcément d'ac-

cord avec son camarade il va falloir qu'il s'explique et exactement comme un enseignant, l'enseignant va faire un rapport sur ben tiens il a pas travaillé il envoie des boulettes euh... il fait ci il fait ça ok très bien donc t'as l'rapport de l'enseignant mais derrière euh... est-ce que tu prends pour argent comptant c'que l'enseignant a marqué moi non euh... euh je prends mais derrière j'veux aussi la version du jeune parce que derrière t'as aussi des choses où on voit que nous on génère en le voulant ou en l'voulant pas mais euh... des fois de l'animosité c'est sûr que quand tu viens faire suer le jeune une fois deux fois trois fois que ton ton commence à être incisif ben oui des fois l'élève il explose mais quand tu comprends le contexte c'est pas pour autant que tu l'excuses mais quand tu l'auras écouté donc c'est le but du principe du contradictoire tu comprends mieux la situation et la situation ne peut pas forcément se résumer tout le temps que avec le rapport de l'enseignant et d'ailleurs l'enseignant a omis certaines informations dedans

S : Et du coup tu gères ça comment ? Bah là on va être à distance donc est-ce que je vais avoir des problèmes de discipline comme ça à gérer ?

I : Non y a là en l'occurrence c'est pas des problèmes de discipline en l'occurrence c'est des problèmes où le jeune va pas s'connecter

S : Y a eu des soucis de euh de d'insultes de choses comme ça sur euh... les classes virtuelles ?

I : Non

S : Non pas d'incident euh... aucun incident disciplinaire pendant cette période ?

I : Non

S : D'accord tout à l'heure tu parlais des assistants pédagogiques euh... j'les euh j'fais comment pour euh... les faire venir ils sont déjà là ils sont là toute la journée je sais où les trouver ?

I : Alors les assistants pédagogiques pendant le distanciel de l'année dernière ou pendant le distanciel de cette année ?

S : Ben les 2 si tu peux expliquer

I : Ben alors le distanciel de l'année euh alors dans notre établissement les assistants pédagogiques ils sont gérés par l'adjoint euh... euh donc je ne sais pas exactement donc j'vais extrapoler un peu parce que j'imagine que c'est comme ça que elle a fait Mme B. enfin la principale adjointe euh... elle a dû les mettre au travail avec des tâches précises à donner à chaque assistant pédagogique maintenant qu'est-ce qu'ils ont fait exactement j'te dirais je n'peux pas le savoir puisque euh... c'est Mme B. qui a géré cette équipe d'AP mais je sais qu'elle avait mis

S : Donc moi pendant le confinement j'm'occupe pas des assistants pédagogiques ?

I : On peut être en lien c'est-à-dire que si euh... t'as un élève euh qu'est en galère en mathématiques que tu n'y arrives pas que les Aed n'y arrivent pas et qu'y avait un bon feeling avec B. l'assistant pédagogique bah soit on s'met en connexion l'un à l'autre et puis on voit si ça fonctionne donc non faut exploiter toutes les ressources euh voilà donc après c'est un collègue comme un autre

S : Mais j'passe par l'adjointe pour qu'il l'aide ou j'fais directement ?

I : Ben nous y a pas de protocole comme ça quoi enfin elle gère enfin elle organise le service quoi des assistants pédagogiques maintenant heureusement qu'on peut discuter en direct sans être obligé de passer par l'adjointe quoi pareil pour les enseignants quand ils font aide aux devoirs ils passent pas par Mme B. pour dire tiens y a telle et telle chose à faire avec tel jeune non enfin voilà ils discutent entre eux quoi

S : D'accord ...et pour le... le au moment du ... du distanciel d'avril là ?

I : Avec les assistants pédagogiques ?

S : Mouais

I : Ben y en a qui étaient sur l'établissement bon très clairement euh... ils étaient pas AP hein ils étaient Aed quoi enfin voilà on était tous à peu près dans la même sauce euh... si y avait des exercices à faire euh... on expliquait les exercices de la même manière que ce soit un Aed un AP un CPE un chef ou voilà on était tous voilà logé à la même enseigne je sais que la prof doc est venue elle était pas là enfin elle était pas censée être sur l'établissement si y avait des jeunes qui passaient si ils avaient besoin d'explication elle était là aussi donc euh... donc voilà on était tous sur le même pied d'égalité et y avait aucun titre qui jouait en jeu sur ce confinement

S : D'accord ... et une fois qu'ça c'était fait tu faisais quoi d'autre ? enfin j'vais faire quoi d'autre ? [Inaudible]

I : Sur lequel ?

S : Ben j'sais pas celui que tu veux évoquer peut-être que le 2^{ème} c'était peut-être plus facile puisque sur le 1^{er} avec les enfants c'était un peu compliqué

I : Alors sur le 2^{ème} c'est relativement simple euh... faut savoir que sur euh... avril mai et juin on va avoir des bilans à rédiger quand y a des projets qui sont montés donc avec toutes les demandes de subvention t'es obligé de euh... d'expliquer ce qui a été fait et ce qui a pas été fait combien t'as dépensé euh... comment tu l'as pas dépensé aussi quels partenaires t'as sollicités donc tout ça ben t'en profites et tu dis whaou cette période de distanciel c'était vachement bien pour moi parce que au moins j'suis bloqué au travail ben quand tu as un temps mort ben j'ai pas de temps mort derrière j'peux rédiger mes documents euh... parce qu'il faut savoir qu'il y a la période des bilans mais aussi en parallèle y a aussi la période où tu déposes les demandes de subvention pour l'année d'après donc pour moi c'était pas du temps mort en fait ça a été vachement pratique pour moi parce que t'es obligé d'être sur l'établissement et tant qu'à faire euh... occupe tes journées en toute intelligence tu vois

S : Donc là ça veut dire que j'vais devoir faire des bilans euh... d'actions

I : Alors toi non sauf si t'en mènes euh ...

S : Ben si je te remplace va bien falloir que euh... je m'y colle

I : Alors si tu me remplaces ça va être compliqué euh ... de faire un bilan d'action que t'auras pas mené euh... donc sauf si je suis mort

S : Mais non tu fais comment pour faire ton bilan

I : J'essaie de le faire moi-même tu vois

S : Non mais comment tu fais t'utilises quoi pour faire ton bilan ?

I : Non mais là c'est impossible de faire un bilan sur quelque chose que t'as pas ah pas mené c'est impossible bah comment tu peux dire que t'es alors tu pourras éventuellement aller chercher l'info si telle et telle action a été faite mais tu sauras pas l'expliquer tu sauras pas comment elle a été financée enfin ce serait bien trop complexe si c'était une chose euh... j'vais prendre par exemple une formation de délégués tu pourras potentiellement voir ce qui s'est passé dedans mais là quand t'as un projet qui est filé sur l'année avec différentes matières, différents partenaires extérieurs, différentes troupes de théâtre etcetera c'est quasi injouable de t'mettre dans les pas d'une personne où tu sais pas c'qu'il a géré

S : Et du coup des projets vous en avez faits pendant le distanciel ?

I : Aucun

S : Aucun y a eu l'défi puis c'est tous les délégués j'fais euh... une réunion de délégués j'fais euh... quelque chose ou pas du tout ?

I : Donc tu peux la faire moi j'ai strictement rien fait mais oui tu peux la faire

S : Non c'est une question

I : Et ben tu vois j't'en renvoie une oui tu peux la faire
[rires]

S : J'veux savoir ce que je dois faire si je suis à ta place donc j'en fais pas

I : Ah ben moi j'te donne une liste des élèves délégués et en fait c'est l'inverse tu t'arranges pour une première prise de contact et tu vois c'que tu peux leur donner à faire, moi si tu t'mets dans mes chaussons euh... faut pas suivre mon exemple euh... parce que je n'ai rien fait avec les élèves délégués

S : Donc t'as pas travaillé le plan des délégués tu fais quoi avec euh... comment ça se passe euh... y a eu des réunions euh... pendant le distanciel ...j't'entends pas ...

I : Quels types de réunions ?

S : Des réunions d'équipe des réunions de direction des réunions euh... de vie scolaire euh...

I : Ben alors là voilà ben écoutes t'as tout cité on les a toutes eues, on a fait euh... des réunions vie scolaire euh... on a fait des réunions d'équipe avec différentes équipes soit pédagogiques soit euh équipes par rapport aux classes soit avec la direction et ou des fois juste avec le pôle médico-social
[Aucun son]

S : T'es là ?

I : Oui j'suis toujours là

S : [rires] Et du coup les réunions vous les faisiez en visio ?

I : Ah ben sur le 1^{er} confinement t'étais obligé

S : Et c'est qui qui décidait de la réunion ?

I : Alors pour la réunion vie scolaire ben c'était moi et oui euh... c'est le chef qui proposait les réunions quand y avait un temps à faire sur euh... le pôle médico-social euh... t'étais invité et sur les réunions d'équipes pédagogiques là après hormis celles où moi j'avais la main c'était les Aed euh... les réunions que ce soit avec les enseignants ou que ce soit avec le pôle médico-social c'est le chef qui les impulsait

S : Et tu fais quoi euh... pendant la réunion euh... j'dois leur dire quoi si j'fais une réunion avec les assistants d'éducation ?

I : Ah ben en fait c'est plutôt l'inverse c'est tu vas récupérer toutes les informations euh... qui pourront te communiquer c'est je sais pas moi par exemple euh... tu auras décidé euh... qui y ait 8 jeunes qui soient suivis du lundi au jeudi euh... de telle semaine avec y fallait qui fassent ci ça, ça, ça bon ben

S : C'est quoi « ci, ça, ça, ça » ?

I : Ben j'en sais rien par exemple y avait un travail d'art plastique à rendre euh... y avait le devoir de maths

S : Ah c'est pour les enfants le suivi

I : Oui donc voilà tout ça, ça avait été à faire tu transmets ça aux Aed qui prend tel élève qui prend tel élève ok très bien ben quelques jours après quand tu fais ta réunion et au fait t'as téléphoné à machin il a bien rendu à monsieur truc euh... son devoir d'art plastique non pourquoi ? enfin tu vois t'essaies d'aller chercher les informations donc parce que de le but c'est de savoir déléguer et pour savoir déléguer il va aussi falloir savoir récupérer l'information euh... donc les réunions avec les Aed c'est ça aussi c'est y a un moment t'as donné ben il est temps aussi de reprendre et de savoir c'qui s'est réellement passé sur l'terrain avec les jeunes c'qui te sert aussi quand t'as la réunion avec la direction parce que tu synthétises tout c'que t'as eu comme informations et tu le retransmets

S : Donc j'fais la réunion euh vie scolaire à la fin d'la semaine pour voir comment s'est déroulé le suivi ?

I : Ouais là tu dis à la fin de la semaine mais enfin pff nous on les faisait au cours de la semaine y avait pas de jour particulier tu vois

S : D'accord c'est toi qui dis ben tel jour telle heure euh... réunion ?

I : Ben imagine sur euh... sur tous les aed t'en as 2 qui sont en galère parce qu'ils arrivent jamais à joindre les jeunes bon ben on va bien quand même se euh... se refaire une visio tous ensemble pour s'dire on fait quoi et on fait comment enfin tu vois on attend pas euh... que la situation s'envenime trop donc non y avait pas de jour et d'heure précis c'est sûr et certain que de toutes façons on avait un point tous ensemble sur la semaine maintenant y avait pas de jour

précis alors que avec la direction bon là tu vas me dire il fallait qu'ils calibrent quand même avec tous les enseignants donc c'était une autre mince affaire et en plus ils les voulaient par équipe et des fois par classe donc forcément là il était obligé le chef d'avoir imposé des créneaux horaires tu t'y joignais ou pas mais euh... il avait imposé des créneaux horaires en vie scolaire on est quand même beaucoup plus souple

S : D'accord et c'est toi qui créais le... le lien ça veut dire que moi j'vais dire ben j'sais pas euh... demain on s'fait une visio à euh... 14h

I : C'est ça

S : Y en a qui m'disent ben non j'suis pas disponible à 14h euh j'dis tant pis ?

I : Alors moi ça m'est jamais arrivé mais euh... ça serait ça ben attends t'es disponible à quelle heure ?

S : D'accord mais ça veut dire que j'fais 2 réunions ?

I : Ben non ben non on décale à un créneau horaire où tout le monde est ok

S : D'accord et ça tu fais sur quoi ? sur WhatsApp t'as un groupe avec la vie scolaire t'as un groupe euh... ?

I : J'ai un groupe WhatsApp avec la vie scolaire maintenant c'est une petite vie scolaire euh... ça serait une grosse vie scolaire on ferait un doodle tu vois parce qu'on moins on mettrait et encore ce serait un truc euh... pour des réunions comme ça j'pense qu'on arriverait à trouver un consensus mais si vraiment on voulait formaliser une vraie réunion et qui je sais pas dans mon ancien établissement 6 CPE et je sais pas 20 ou 25 Aed bon ben y a un moment où tu peux peut être te dire on va mettre un doodle en place parce que sinon on n'y arrivera jamais mais là moi mon équipe elle est toute petite donc c'est beaucoup plus facile à gérer

S : Donc ça va vite on propose le truc hop c'est bon et tu fais avec le lien zoom c'est toi qui crées ?

I : Oui

S : Et après y s'connectent et ça dure combien de temps ?

I : Ben 45 minutes parce que moi j'ai pas le compte pro

S : Exact et après toi tu prends des notes comment tu fonctionnes ?

I : Alors les notes on essaie de les prendre parce que des fois tout n'a pas été consigné dans le tu sais dans le document dans le drive donc effectivement j'vais en reprendre des notes des certaines choses où les collègues les auront peut-être pas rentrées dans le drive et j'me permets d'intégrer les informations qu'ils m'auront données pour les remettre dans le drive

S : D'accord et du coup tu disais tout à l'heure à la réunion de direction j'fais une synthèse donc

I : Eux c'qui avaient le plus besoin de savoir c'était ceux qui étaient en perdition euh... les élèves qu'étaient suivis par les mentors et les tuteurs qui eux suivaient par exemple de bons ou excellents élèves voilà c'était vraiment bon ben au fait ouais super et après on passait à quelqu'un d'autre la direction voulait vraiment s'atteler à savoir euh... qui était euh... en difficulté donc voilà c'est ces billes là qu'on apportait à la direction

S : donc tu... tu donnes le nom des élèves euh qui sont euh... qui... qui ont des... avec qui y a plus de contact ou euh... quasiment rien qui se passe

I : Voilà c'est ça on explique la situation on explique ce qu'on a fait et puis après très clairement euh... enfin si le jeune veut pas et que la famille ne pousse pas hormis d'aller chez lui j'vois pas comment tu peux faire pour lui faire prendre un stylo hein

S : Et t'as dit tout à l'heure qu'y avait euh... aussi des réunions avec le pôle médico-social ça c'est toi qui crées c'est moi qui vais devoir créer ? c'est qui qui décide ?

I : Non c'était le chef d'établissement qui euh... qui faisait un ptit point je ne sais pas combien elle en a rédigé mais je sais que des informations préoccupantes alors qu'on était en distanciel et qu'elle n'avait pas de contact physique avec les élèves elle a rédigé des informations préoccupantes

S : Donc ça c'est euh... c'est toi qui as signalé par exemple euh... tel élève ne on n'a pas de contact j'sais pas si ça ou si ça arrive mais il n'a pas travaillé

I : Non oh là on était au-delà de ça parce qu'une information préoccupante tu t'imagines bien que on n'est pas sur ce registre là mais quand t'as un gamin qui te dis oh ben là maman elle veut pas qu'je rentre tu dis attends on est en plein confinement maman veut pas qu'tu rentres pourquoi t'es où ? ah non non mais moi là j'ai l'droit de rentrer qu'à 20h30 ok mais t'es où ? alors que t'es en confinement t'es censé être chez toi ah oui mais elle veut pas de nous à la maison pas de vous c'est-à-dire et que là t'apprends qu'en fait elle a foutu la fratrie dehors pour être tranquille à la maison avec le beau-père bon ben tu t'dis allez S. l'assistante sociale tu vas peut-être pouvoir gérer cette situation là parce que elle pue donc après c'est elle qui va à la source enfin moi là après ça dépassera mes compétences donc ce genre d'info ben c'est un exemple mais ce genre de choses hop tu transmets sur cette petite réunion la direction est au clair l'assistante sociale fait son job et elle rédigera les ptits papiers qui s'imposent par la suite

S : D'accord si y a une information si y a une situation grave comme ça j'la donne enfin j'la donne euh... je donne les infos à l'assistante sociale et c'est elle qui prend le relais

I : On est tous habilités à rédiger une information préoccupante et voire même on est dans l'obligation de le faire quand on est les destinataires d'informations maintenant euh... j'me dis on a une super assistante sociale ben autant exploiter ses compétences et donc qu'elle aille à la source parce que si t'as des informations qui t'arrivent comme ça plah plah plah tu vas consigner tu vois mais quand t'as que des bribes d'informations moi j'préfère que ce soit l'assistante sociale qui après creuse la situation euh... déjà les personnes sont peut-être plus en confiance avec euh... se dire euh... une assistante sociale secret enfin j'pense que t'es peut-être plus en confiance avec une assistante sociale qu'un CPE après c'est peut-être moi qui m'fais des films dans tous les cas moi j'trouve que sur des problèmes sociaux ben elle a quand même plus sa place que moi même si j'devais le faire j'le ferais mais dans tous les cas j'l'avertirais donc dans

tous les cas elle se saisisrait quand même de la situation donc tant qu'à faire autant qu'elle la gère de a à z

S : D'accord euh et y avait d'autres choses à faire enfin y a d'autres choses que je vais devoir faire plutôt ?

I : J'crois qu'on est déjà bien

S : Ouais c'est pas mal ok et les liens juste une dernière question par rapport aux profs y avait un lien particulier prof principal euh... CPE ou c'était un global au travers du tableau ?

I : Alors en fait euh... les collègues pouvaient passer en direct avec toi mais ils savaient très bien qu'avec 420 élèves euh y a un moment tu peux pas non plus solliciter le CPE il a qu'une seule tête et 2 bras euh... qui fonctionnent pas toujours très bien donc y a un moment euh... ils passaient aussi en relais direct avec le prof principal qui filtrait et qui ensuite te redonnait des informations tu vois y avait quand même du filtre euh... super filtre parce que sinon bah c'est extrêmement facile de te défausser de dire celui-là j'arrive pas à l'joindre celui-là il me rend pas de travail euh... celui-ci j'l'ai vu 2 fois à la visio là il vient plus enfin tu vois et après chacun jugeait un peu et jugeait de la situation de savoir si y avait lieu de la passer à un collègue ou pas sinon ben t'aurais enfin c'est clair moi j'vais le prendre pour moi mais j'imagine que c'était partout pareil t'aurais vite été en sur sollicitation c'est-à-dire que si y avait eu un problème x ou y c'était le CPE donc ben non heureusement qu'on a tous pris notre part du job et que les relations effectivement elles pouvaient se faire en direct avec les [inaudible] maintenant c'qui était bien c'est quand même que ça passe par le prof principal et que lui tempère un petit peu parce que c'est pareil des appels il pouvait en faire plus euh et cibler beaucoup plus ses élèves même si ce sont les élèves de l'établissement en tant que PP bah euh... voilà il a aussi son rôle à jouer tu vois d'autant plus sur ces périodes là

S : Et ça c'est moi qui vais leur dire euh... tu... tu gères toi t'es l'prof principal tu filtres et tu m'donnes vraiment l'urgent ou c'est ça s'fait naturellement ?

I : La façon dont euh... il a [inaudible] tu vois ça fait 7 ans que j'suis dans l'établissement ils ont intégré que j'pouvais parer à tout et que euh... à mes yeux mais pour n'importe quel souci euh... quand t'en as 1 mieux vaut que tu tentes de l'gérer toi seul de a à z comme ça tu récupères en plus la confiance du jeune que de le déléguer parce que c'est facile de déléguer son autorité mais ça sera d'autant plus difficile de la récupérer à terme moi j'veux bien tu vois demander à un gamin de rendre son devoir de mathématiques mais qui est le plus légitime le CPE ou le prof de maths voilà donc y a un moment euh ... voilà les collègues ont compris que ils ont à filtrer aussi les informations qu'ils ont à faire passer de toutes façons j'peux pas être clairement si on prend le 1^{er} confinement si on veut être très clair je le répète j'avais mes propres gosses et j'peux t'assurer que quand tu les as dans les pieds euh... ben c'est pas simple c'est simple pour personne donc on pouvait pas me confier euh... non plus tout l'établissement enfin c'est... c'est ... c'était pas gérable non plus

S : Oui donc ça s'fait naturellement [silence] je sais pas si tu m'entends moi j't'entends plus

I : Ben si moi j't'entends va y question ?

S : Ben j'ai l'impression que c'est euh... ben c'est complet j'pense que je peux m'y retrouver tu me donneras les codes tu me donneras tout ce qui faut euh... et puis ça devrait être bon

I : Ben c'est surtout qui faut pas oublier de s'appuyer sur les équipes qui sont présentes euh... on a la chance d'avoir un un petit turn over dans les équipes euh... les collègues qui sont ici les 99% du temps aiment c'qui font savent pourquoi ils sont là que ce soit euh... au niveau des aed mais de la direction et euh... des profs et du pôle médico-social donc on a cette chance aussi de pouvoir s'appuyer sur tous les autres collègues et vu que jusque-là on a toujours partagé j'vois pas pourquoi ça s'passerait mal à un moment enfin y a quand même enfin à O. y a une relative tradition d'accueil tu vois et donc on met jamais les collègues en difficulté donc c'est sûr que quand tu sollicites, t'auras l'information maintenant tout tombe pas tout cru j'pense que c'est dans n'importe quelle structure si tu dis pas j'suis là ben personne te sollicitera si on t'connait pas

S : Ok merci

ANNEXE 9 : RETRANSCRIPTION CPE 3

S : Lecture de la règle

I : Alors euh... je te présente euh...alors là on est en période de confinement alors il faut que je t'explique ce que tu vas devoir faire dès demain... alors ton arrivée au lycée

S : Ouais et qu'en plus je fasse exactement comme toi, c'est-à-dire que tu dois me décrire exactement comme toi tu fais pour que je fasse pareil

I : D'accord donc en fait une journée type en période de confinement

S : Ouais, par exemple ça peut être une bonne entrée

I : bon et bah écoute, hum... donc arrivé au lycée hum... bien évidemment ça va être euh... de passer par euh... le bureau et de passer dire bonjour aux collègues assistants d'éducation. Ça, de mon point de vue ça sera ta première euhhhhhhhhhh... qu'on soit en période de confinement ou pas en période de confinement, c'est la mission prioritaire de mon point de vue, dans le boulot de CPE, c'est la bonne gestion de l'équipe vie scolaire, on est chef de service et du coup euh... les missions sont toutes importantes mais si y'en a une qui, de mon point de vue est plus importante et plus prioritaire, ça serait la gestion de l'équipe vie scolaire puisque sans équipe vie scolaire, tu n'as plus d'équipe ... euh... les tâches seront bien plus complexes et la journée sera bien plus dure.

S : Donc ça veut dire que quand j'arrive, leur bureau il est à côté de ton bureau ?

I : Exactement, mon bureau est juste à côté donc euh... voilà s'installer au bureau, passer la tête, voir qui est là, euh... vérifier que tout le monde est bien arrivé et puis bah prendre un peu la température en fait, une petite discussion avec les collègues, prendre la température et savoir comment ça va pour tout le monde et puis voilà

S : "Prendre la température" c'est je leur dis euh... comment vous allez ?

I : Bah c'est ça, et puis c'est aussi prendre des nouvelles d'eux, savoir comment ils vont, c'est quelque chose qu'on fait encore une fois de façon assez générale mais encore plus en période de covid, de confinement avec le moral qui peut parfois être affecté pour certaines personnes et du coup ouais c'est un truc de plus que moi j'ai vu avec euh... la période de confinement. Euh...

S : Et je vais savoir qui doit être là ? Genre dans ton bureau je vais trouver un emploi du temps pour euh... pour vérifier ?

I : Ouais exactement, tu as l'emploi du temps de toute la vie scolaire dans mon bureau, et comme ça tu peux voir qui est... qui est censé être là et où etc...

S : Et si y'a quelqu'un de pas là, je fais quoi ?

I : Tu lui passes un petit coup de fil pour savoir si tout va bien pour lui, si y'a un souci particulier, s'il sera bien là au travail aujourd'hui

S : D'accord et ça c'est pareil, j'aurais les numéros sur ton bureau ?

I : Alors les numéros ils seront dans l'ordinateur euh... dans les ... dans un document « gestion AED », euh... pour ça, pour accéder à l'ordinateur, tu as un papier qui est dans les blocs tiroirs, tu as tous les codes pour accéder à l'ordinateur et à ce moment-là tu pourras accéder à ce fameux document où trouver tous les numéros de téléphone des AE

S : D'accord, et s'il me dit « d'accord j'arrive, j'ai eu un problème de réveil » imaginons, euhhhhh je dois faire remonter l'information à quelqu'un ou je consigne quelque part euh... pareil ... sur le document qui est en retard ce jour-là ?

I : Oui alors t'as un... t'as pas besoin de faire remonter l'information pour ce qui est d'un retard mais tu as un document de suivi des absences et retards des AED et euh... ça c'est pareil c'est sur l'ordinateur dans un serveur partagé puisqu'on est deux CPE, et du coup on a un serveur partagé entre moi et mon collègue, qui permet de ... de... qu'on partage les documents importants comme ça, notamment au niveau de la gestion de l'équipe vie scolaire et du coup tu pourras notifier que le collègue a eu un petit temps de retard, il s'agira pas forcément de ... fin un retard ça peut arriver euh... donc il s'agira pas de lui faire une grosse morale quand il arrivera mais au moins de le noter comme ça si jamais y'a des retards qui se cumulent on aura un suivi... un suivi pour le collègue.

S : Et si jamais il me dit « bah euh... je peux pas venir »

I : Alors dans ce cas-là, on essaie de creuser pour savoir pourquoi il peut pas venir et dans ce cas-là on prévient la secrétaire de direction euh... Madame P. de façon à ce qu'elle puisse noter également et puis soit après tout dépend du motif, soit c'est euh... question médicale auquel cas il lui faudra un arrêt, soit il y a une autre raison euh... qui n'est pas... fin pour laquelle on pourrait s'arranger un peu plus tard, fin ça se travaille aussi en équipe avec le collègue CPE mais si par exemple le collègue a fait des heures supplémentaires déjà ou pas, bon on peut se montrer bien sûr tolérant et lui rendre ses heures.

S : D'accord donc toi y'a ... y'a noter combien d'heures par exemple il a fait, si jamais un souci mais que ça rentre pas dans le cadre de ... de l'arrêt maladie, il peut récupérer ou alors on enlève les heures.

I : Ouais c'est ça, exactement.

S : Ça marche.

I : Exactement... Donc voilà, ça c'est un peu le premier réflexe en arrivant au travail euh... après euh... ce que tu vas pouvoir faire euh... ça va être euh... vu que le confinement a repris, ça va être de faire un point d'équipe, normalement qui aura été fait en amont mais si ça n'a pas été fait, un point d'équipe avec l'infirmière, l'assistante sociale et la direction euh... pour savoir comment est-ce qu'on va effectuer le suivi des élèves, euh... et notamment cibler euh... ceux qui sont un peu plus en difficulté, à savoir difficultés sociales, difficultés familiales etc...

S : C'est moi qui les ... je fais quoi, je les appelle, on se fait une réunion tout à l'heure ou c'est la direction qui m'appelle ou... ?

I : Si la direction n'a pas encore fixé la réunion alors oui n'hésite pas à appeler la direction pour leur proposer cette réunion euh... comme ça on part sur une ligne directrice, fin on se met d'accord sur quels élèves on appelle en priorité, quelles tâches on doit faire dans la semaine compte tenu du confinement et on se met d'accord sur... on balaye un peu tout ce qu'il y aura à faire dans la semaine et puis même dans le lycée à l'avenir

S : D'accord

I : Mais euh... comme ça, ça va permettre de ... de commencer à bien cerner le suivi qui va se mettre en place hum... nous ce qu'on a fait, fin ce que tu vas pouvoir faire du coup ça va être euh... en fait l'idée ça va être de toujours garder le lien avec les élèves quand bien même le distanciel serait instauré, de faire le lien notamment avec les élèves qui n'auraient pas de connexion avec l'ENT, et aussi les élèves qui seront en difficulté... encore une fois... fin au niveau de ... que tu avais l'habitude de suivre parce que difficulté de ... au niveau des absences, difficultés au niveau de la motivation, difficultés fin parfois... fin toute sorte de difficultés

S : Comment je vais savoir ... j'ai ... on ... j'ai des classes en responsabilité, ça c'est noté quelque part ? Je sais quelles classes je dois suivre ?

I : Ouais, tu as un tableau euh... derrière mon bureau tu as un grand tableau avec toutes les classes de l'établissement et quel est le CPE référent et quel est le personnel de direction référent et quel est l'assistant d'éducation référent également.

S : D'accord et les assistants d'éducation ils sont référents de classe ?

I : Ils font un suivi euh... en fait... un assistant d'éducation peut être amené à suivre n'importe quel élève ... maintenant ils ont un suivi privilégié avec certaines classes qu'ils vont suivre au niveau des absences, qu'ils vont suivre au niveau de euh... si y'a des problématiques particulières à savoir par exemple deux élèves qui ne s'entendent pas forcément, savoir si y'a besoin d'une médiation, si y'a médiation euh... si la situation est pas trop chaude parce que ça c'est toi qui va le cerner, qui va le jauger, en fait tu pourras transmettre cette médiation à l'AED, ça va l'investir, il va être investi dans sa mission de référent de classe

S : Mais comment je vais savoir si c'est chaud ou c'est pas chaud ?

I : Parce que l'AED soit il va-t'en parler soit c'est toi qui auras déjà dessiné la situation et même l'élève sera venu te voir toi

S : D'accord et c'est moi qui vais dire en fonction de ce qu'il va me dire, si c'est chaud, si c'est chaud c'est urgent ou si c'est grave ?

I : Oui voilà, c'est toi selon les informations que tu vas recevoir ou tu as pris euh... et bah c'est toi qui vas dire « oui là c'est trop, fin c'est trop dangereux ou alors c'est un peu trop ... ou la situation est un peu trop délicate donc c'est moi qui m'en occupe ou alors je te laisse gérer dans un premier temps », tu vois si la situation s'apaise et si tu vois les deux élèves séparément et qu'après tu les vois ensemble et que la situation s'apaise c'est parfait, si la situation ne s'apaise pas, tu me transmets l'information et je m'en occupe ... et on s'en occupe ensemble c'est bien

S : Donc les assistants d'éducation ils sont référents donc ils connaissent les élèves, moi j'ai mes listes de classes en responsabilité et comment je vais savoir lesquels sont en difficulté ou pas ?

I : Pour savoir lesquels sont en difficulté, tu as ... euhhhhhhhh... ce que tu vas pouvoir utiliser c'est l'outil Pronote, tu as l'outil Pronote, euh... c'est le logiciel de traitement des absences et bien plus que les absences, il y a tout le suivi des élèves et en fait on passe des classes que j'ai en responsabilité, tu as tous les élèves qui s'affichent et qui sont inscrits par classe et tu as un petit symbole suivi et en fait à chaque fois que j'ai fait un entretien avec un élève, tu as un petit récapitulatif, un résumé de l'entretien, donc en fait ça va marquer les élèves que j'ai vu au cours de l'année, combien de fois je les ai vu et à quel sujet. Donc comme ça tu auras une vision globale de la problématique sur laquelle on travaille avec chaque élève et du coup ceux qui sont plus en difficulté que d'autres

S : Donc ça veut dire qu'en ... au moment du distanciel, euh ça veut dire que euh... je vais appeler pour voir si y'a une réunion et après moi pour avant la réunion, je vais reprendre toutes les classes, élèves par élèves, et je vais regarder les notes que t'as laissé ?

I : Oui c'est ça

S : D'accord

I : Faut regarder, si t'a le temps de le faire avant la réunion, tu le fais comme ça... comme ça après y'a un partage qui se fait entre l'infirmière qui dit « moi je vais appeler ces élèves que j'ai déjà vu cette année » et euh... hum... par exemple, lors du confinement, notre infirmière nous a dit « moi je vais appeler, notamment mon premier réflexe ça sera d'appeler les filles que je suis ... » hum... après, nous on a appelé les élèves un peu plus absentéistes et les AED appelaient en priorité les élèves pour vérifier qu'ils avaient pas de problème de connexion, pour vérifier qu'il y avait pas de problème de connexion, c'est pareil ça se passe sur Pronote, on paramètre Pronote de façon à ce que ... à voir la dernière date de connexion de l'élève

S : D'accord donc je peux voir si je vais sur la fiche de l'élève quand est-ce qu'il s'est connecté la dernière fois ?

I : Exactement, c'est ça, quand tu vois que bon, il s'est pas connecté depuis longtemps, pour voir si y'a pas un problème de connexion, s'ils ont besoin qu'on leur envoie des codes Pronote et voilà

S : Donc on se répartit les tâches, moi j'appellerais que les absentéistes ?

I : Alors, en vrai c'est pour commencer mais tu peux aussi appeler d'autres avec qui tu ... tu ... que tu suivais régulièrement et euh... du coup... qui auront besoin quand même d'un coup de fil après c'est encore une fois, ça sera à voir avec l'assistante sociale et l'infirmière, qu'on se partage, qu'on appelle pas 3 fois le même élève, qu'on puisse cerner un peu quels sont les ... quels élèves l'infirmière va appeler, quels élèves l'assistante sociale va appeler et quels sont les élèves qu'il faut appeler en plus de ce qui sont très absentéistes

S : d'accord et quand tu dis « absentéistes », ça veut dire que je vais juste me baser sur le nombre d'absences qu'ils ont eu au cours de l'année en présentiel ? Et je vais, fin je vais ... je me base sur quelle limite pour être très absentéiste ?

I : Pour être très absentéiste euh... après tu peux faire ça sur différents niveaux une fois que les AED par exemple euh... ont fini les appels pour les connexion ENT, tu peux leur laisser les élèves qui ont un niveau d'absentéisme moyen, on peut se fixer entre euh... entre 5 et 10 demi-

journées non justifiées dans le mois et après au-delà de 10, on peut considérer qu'ils sont très absentéistes et en bac pro de toute façon, parce que notre lycée est majoritairement pro, on est polyvalent, seulement par les BTS et les STMG, tout le reste c'est du pro, pour le lycée ça peut aller très très vite niveau absentéisme c'est pour ça qu'une bonne répartition ça va t'éviter d'être surchargée parce que sinon tu vas avoir énormément d'appels à passer

S : Du coup faut que j'appelle vous... faudra que je vienne travailler au collège, au lycée pardon ? Je serais pas en distanciel moi ?

I : Euh... tu peux demander à la chef de venir travailler... euh de rester travailler à la maison euh... si ça te dérange pas je pense d'utiliser ton portable comme moyen de communication avec les élèves, après euh... encore une fois pour le suivi... pour tous ces moments-là, toutes ces réunions avec les autres équipes dont je te parlais et pour le suivi des AED ça me semble mieux que tu sois quand même... euh... que tu sois au lycée, et puis c'est le genre de moment où comme y'a pas d'élèves, avec les assistants d'éducation, ça permet de resserrer les liens, en fait au cours d'une journée, chacun est à son poste, donc c'est parfois compliqué de parler, de prendre du temps pour mieux connaître les AED etc... et mais voilà, l'avantage qu'on va essayer de trouver dans cette période de confinement, ça va être de resserrer les liens avec l'équipe vie scolaire, ça peut être intéressant

S : Et tu leur dis « tu » ou tu leur dis « vous » aux AED ?

I : On se tutoie

S : Et eux te disent « tu » ?

I : Je les vouvoyais avant quand j'étais en collègue et puis parce que je venais de commencer ma carrière, et que du coup j'étais beaucoup plus jeune, j'avais 22-23 ans, donc ils avaient quasiment le même âge que moi mais maintenant euh... maintenant bah déjà parce que c'est la culture de l'établissement, et puis je suis beaucoup plus à l'aise avec le management et parce que je suis aussi un peu plus âgé ça aide forcément, tous ces éléments la font que voilà, je les tutoie

S : D'accord donc tu les tutoies donc moi je les tutoie quand j'arrive

I : Ça c'est à toi de voir, faut vraiment que ... le critère principal c'est qu'il faut que tu sois à l'aise, si toi t'es plus à l'aise avec le vouvoiement, faudra juste que tu leur expliques ça et si tu préfères le tutoiement et que tu veux rester sur cette même ligne de conduite, fin ce tutoiement que j'utilisais moi, fin si t'es à l'aise avec ça, reste avec le tutoiement

S : D'accord, et tout à l'heure tu parlais de management, ça veut dire qu'en plus de contrôler ... de contrôler, je sais pas si le mot est juste mais de vérifier s'ils vont bien, s'ils sont présents et de répartir les tâches euh... je dois faire quoi ? Fin je dois faire quoi en plus ?

I : Euh en plus de tout ça euh ... donc s'ils sont présents et que tout va bien pour eux, non bah c'est top, tu veux dire de façon générale ?

S : Ouais, quand tu parles de management c'est quoi ? C'est ça où c'est plus de l'animation ou des choses comme ça ?

I : Par management, en fait c'est plus, tout le long de l'année, ça part du recrutement euh ... la formation des AED, euh... le suivi dans l'année dans leur évolution, entre le niveau professionnel également et voir où ils en sont dans leur propre projet professionnel parce qu'on peut être AED seulement jusqu'à 6 ans maximum, et voilà jusqu'à la fin de l'année, leur évaluation, ça va du recrutement jusqu'à leur évaluation et c'est vraiment ça quand je parle de management, c'est vraiment ça

S : Et du coup je devrais faire des entretiens individuels avec eux ou des réunions pendant cette période ou le fait d'être ensemble et de se voir ça suffira ?

I : Tu veux dire toute l'année ou pendant la période de confinement ?

S : Pendant la période de confinement

I : Euh ... bah selon la période si c'est plus ou moins long, oui ça peut être bien, euh... c'est-à-dire que de façon générale dans l'année, euh... y'a eu ... on a essayé de faire 3 entretiens, un lors du premier mois, un en milieu d'année et un en fin d'année minimum. Maintenant vu qu'on est déjà au milieu de l'année, ça peut justement être un temps privilégié vu qu'il y a pas d'élève, pour refaire un point avec eux sur comment ils se sentent dans l'établissement, comment ils se sentent pendant cette période de confinement et puis l'avancée de leur projet aussi

S : Donc ça je fais ?

I : En entretien individuel

S : En entretien individuel, ouais c'est ce que j'allais te demander et je... je ... faut que je

I : En individuel et également en collectif dans le sens où ... réunion d'équipe vie scolaire, voilà ça peut être intéressant euhh ... voilà par exemple pour tout ce qui est ressorti de la dernière réunion de direction, dans la foulée t'enchaîne avec une réunion vie scolaire pour leur expliquer un peu ce qui a été décidé en réunion de direction et leur expliquer ce qui est attendu de l'équipe vie scolaire lors du confinement

S : D'accord

I : Et puis voilà

S : Et si je fais une réunion de direction, une réunion vie scolaire euh... je ... on la fait avec ton collègue ?

I : Bah bien sûr

S : Et je leur dis comment « bon réunion à 10h », je mets un mot sur le tableau, je le dis un peu à la criée et puis ça suffit ?

I : Nan, tu le ... Bah en fait, tout dépend si t'as ... tout dépend si ... le mieux c'est de l'organiser ... bon le matin pour l'après-midi ça peut se faire, t'essaies d'avoir un maximum de collègues aussi et de leur signifier euh... on a un groupe WhatsApp pour communiquer, euh... donc tu peux mettre un petit message sur le groupe WhatsApp de façon à ce qu'ils soient tous avertis,

S : D'accord

I : Et après voilà, les groupes WhatsApp il a été créé pour euh... on préfère passer par euh... on a un grand tableau dans la vie scolaire où on met les informations de la semaine, puis on échange aussi pas mal à l'oral mais voilà, l'écrit reste pour bien passer l'information maintenant pour être sûr que ... si tu veux être sûre que les collègues ont l'information, passe par le groupe WhatsApp, après on l'utilise quand même vraiment pour les informations importantes. Parce que sinon si chacun a accepté ce groupe WhatsApp en début d'année... mais si toutes les informations passent par le groupe WhatsApp, ils risquent de décrocher et de plus regarder ce groupe, donc on le garde vraiment pour les informations importantes

S : Donc ça par exemple, une réunion ou ... euh... fin par exemple, je vais pas leur demander « est-ce tu peux appeler cet élève » nan ça c'est pas dans le groupe WhatsApp ?

I : nan, par exemple tu peux annoncer la réunion mais par contre pour demander d'appeler un élève, tu passes soit par l'AED concerné, soit par un des référents voilà

S : Ok, ça marche et est-ce que quand tu vas faire, fin quand je vais faire une réunion vie scolaire faut que je prévienne la direction ou peu importe ?

I : Oui, tu peux, c'est même mieux, tu leur annonces que, qu'avec ton collègue tu as ... que tu vas faire une réunion vie scolaire et tu proposes ... fin après c'est les chefs qui rebondissent mais en général y'a certains chefs qui aiment bien démarrer par un petit mot de la direction

S : D'accord, donc je les informe et eux voient s'ils veulent en faire partie ou pas ?

I : Exactement

S : D'accord, ça marche et hum... du coup quand on fait cette réunion, je euh... je leur demande s'ils vont bien, je leur donne les grandes lignes de la semaine, ou de la réunion de direction en fonction du moment où ça a lieu ?

I : Ouais

S : Et je fais un compte rendu de cette réunion ?

I : Oui, compte rendu soit c'est toi soit les collègues CPE, si quelqu'un veut prendre les notes mais le mieux c'est que ce soit quand même un des deux CPE et comme ça après tu laisses un compte rendu, tu fais un compte rendu pour chaque personne présente et même si y'a des absents, que toutes les personnes de l'équipe vie scolaire aient un compte rendu de la réunion

S : D'accord, et ces réunions elles servent aussi pour le suivi des élèves ou c'est vraiment que pour le service vie scolaire, son fonctionnement ?

I : Euh nan on fait que pour le service vie scolaire

S : Ok, et si y'a besoin de parler de situation d'élèves euh... ça se fait pas en général, c'est l'assistant d'éducation qui vient me voir en vous disant « j'ai une info » ou c'est moi qui lui demande comment se sont passés les appels ?

I : J'ai pas compris pardon

S : En fait quand ils vont avoir la répartition des appels à passer pour les élèves, c'est eux qui viendront faire le point « genre bha voilà j'ai appelé tous les élèves, voilà ce qui s'en dit » ou c'est moi qui dois aller leur poser la question ?

I : Nan, tu peux leur dire de venir te voir une fois qu'ils ont passé tous les appels, comme ça ils te font un point sur les élèves un peu euh... un peu compliqués, les euh... ceux pour qui... ceux qui ont eu des informations qui ... qui pourraient être importantes, qui pourraient être transmises à d'autres personnels comme l'infirmière ou l'assistante sociale justement

S : Donc je récupère leurs informations euh... et après je redispatche en fonction de la problématique

I : Exactement

S : Et s'ils me disent que tel élève a des problèmes de connexion je fais quoi de cette info ?

I : Pour tout ce qui est problème de connexion, c'est le référent numérique euh... on a en fait, une référente numérique officielle qui est madame M. que tu pourras euh... joindre par ... par l'ENT, mais elle fait des permanences toute la semaine, mais tu trouveras son emploi du temps sur Pronote et elle sera dans une salle fixe ou après sinon, si tu veux passer par un moyen plus informel, y'a madame P. la documentaliste qui touche pas mal à ça aussi et qui va pouvoir te donner la marche à suivre pour donner le nouvel identifiant, fin en fait c'est même pas ça, c'est que tu donnes le nom des élèves et elle leur envoie le nouveau mot de passe

S : D'accord et y'a des problématiques de matériel ou pas ? Est-ce que les élèves ont eu des difficultés purement... euh informatiques ?

I : Euh... ça dépend beaucoup des élèves, y'en a quelques un euh... nan c'est assez rare en général

S : Ils ont tous un ordi ou ce qui faut pour travailler à distance ?

I : Euh... En général oui ils ont ... après par moment c'est plus l'ordinateur familial qui n'a pas toujours une très bonne connexion mais le cas des élèves qui n'arrivent pas du tout à se connecter reste assez rare. Si jamais ils ont du mal à se connecter, on prêtait des tablettes, fin eux ils ont eu des tablettes en fait, ils ont tous eu une tablette numérique et donc du coup ils peuvent ... se connecter à l'ENT via leur tablette

S : D'accord, et au niveau du euh... une fois que j'ai fait ça, j'appelle euh... on a appelé avec la vie scolaire et le service médico-social les élèves pour lesquels on avait des inquiétudes, imaginons on a eu un contact avec tout le monde, après on fait quoi ?

I : Une fois que tu as eu un contact avec tout le monde et bah on se refixe une date pour revoir les élèves qui faudra rappeler dans une semaine ou voilà on cerne un peu mieux les élèves qu'on va rappeler un peu plus souvent hum... et après euh... ce que tu peux faire sur le ... sur le reste de la semaine ça peut être du tri, de l'archivage au niveau de la vie scolaire, en profiter pour ranger le bureau de la vie scolaire, mais sinon l'idée c'est surtout de maintenir ce suivi et de cerner les élèves qui ont besoin d'un coup de fil plus régulièrement

S : Et si j'arrive pas à joindre un élève je fais quoi ?

I : Si tu n'arrives pas à joindre un élève faut que tu appelles ses responsables

S : Donc en fait j'appelle directement les élèves ?

I : En fait ouais c'est ça, l'idée c'est d'appeler directement les élèves euh... directement les élèves pour prendre de leurs nouvelles et puis si on sent que y'a vraiment quelque chose qui va vraiment pas, et qu'on arrive pas à joindre l'élève ou quoi, on contacte les responsables

S : Tout ça ça sera sur Pronote, quand je vais sur la fiche de l'élève, j'ai son numéro et après j'ai le numéro des parents ?

I : Oui c'est ça

S : D'accord, et si je fais ... le si encore plus grave, j'ai pas les parents ?

I : Si tu n'as pas les parents, sur Pronote bah y'a une personne à contacter en cas d'urgence, t'attends pas la réplique du responsable, t'as une personne à contacter en cas d'urgence, euh... et voilà

S : Donc j'aurais forcément toujours quelqu'un au téléphone ?

I : La plupart du temps oui tu auras quelqu'un après si tu n'as vraiment personne, euh... faire un petit point avec l'infirmière et l'assistante sociale, qui auront peut-être un contact avec quelqu'un d'autre, des fois ça peut être un éducateur ou un numéro qu'elles ont gratté quelque part à un moment de l'année euh... et si vraiment on n'a pas de contact, soit on passe par le courrier, ouais on passe par le courrier généralement, ou on peut renvoyer un courrier ou un mail

S : D'accord, et hum... par rapport aux autres collègues, les enseignants euh... je dois avoir des liens avec eux pendant le distanciel ?

I : Oui, tu peux avoir des liens avec eux, que le... euh... comment dirais-je, en fait t'essayes de faire un point avec... en début de semaine, encore une fois suite à la réunion de direction en fin de semaine, envoies un message aux professeurs principaux pour leur annoncer comment la vie scolaire va travailler pendant le distanciel et tu leur dis de ne pas hésiter à transmettre les informations si eux aussi lors des classes en visio ils ont des informations un peu préoccupantes sur certains élèves et inversement, n'hésites pas à leur transmettre des informations euh... si y'a des problématiques particulières qui feraient que certains élèves ne pourraient pas suivre les cours hum... en distanciel.

S : Donc ça veut dire que je... pendant la réunion de direction du premier jour, on voit, on explique euh... on aura pris du temps avec le collègue pour dire « voilà nous on va fonctionner comme ça » ou ça ça se décide en réunion de direction ? Et une fois que ça a eu lieu, c'est nous les CPE qui transmettons un mail à nos professeurs principaux, à tous les professeurs, à nos professeurs principaux ?

I : Pffff... On peut faire un mail groupé aux collègues pour annoncer à tous les professeurs principaux

S : D'accord et du coup on leur demande de nous tenir au courant s'ils rencontrent des difficultés

I : Voilà c'est ça

S : Et après si nous on a une information, je sais pas imaginons, tel élève est malade, on va leur donner l'information pour qu'ils s'inquiètent pas s'ils voient pas les élèves en visio par exemple ?

I : Oui c'est ça, exactement

S : Et par rapport aux euh... aux problèmes de la discipline est ce que euh... fin comment on... t'es intervenu, fin déjà est ce qu'il y a eu des problèmes de discipline et euh si y'en a eu, comment t'es intervenu à distance ?

I : Pfff... euh... on n'a jamais eu de problèmes de discipline lors du confinement donc euh... nan je pourrais pas te dire particulièrement, on a après euh... après euh, si y'a eu deux ... ça peut être un mail par exemple sur l'ENT un peu désagréable d'un élève envers un adulte mais à part ça j'ai jamais eu de problème de discipline particuliers lors de la période de confinement

S : D'accord et euh... par rapport aux euh... aux délégués ? Y'a eu quelque chose, fin est ce que j'ai quelque chose à faire par rapport aux délégués pendant la fermeture ?

I : Nan nan, on les a pas tellement mobilisé sur des tâches en particulier, hum... nan, on les a pas tellement mobilisé en particulier

S : Le CVL non plus ?

I : Nan, le CVL non plus, tout a été au niveau de ... euhhhhhhh... de la citoyenneté, CVL, délégués de classe etc, ça a été mis un peu en stand -by pendant le temps du confinement.

S : D'accord

I : Par contre ce que tu peux faire c'est euh... encore une fois, en profiter pour te réunir avec ton collègue CPE et avec les membres du CVL, soit profs ou tu peux même faire une réunion avec des élèves pour euh... réfléchir aux futurs projets et s'ils ont des idées, encore une fois, comme tu vas avoir un peu plus de temps à ce niveau-là, n'hésite pas pour caler des réunions comme ça, notamment avec le CVL pour avancer dans les projets

S : ça veut dire que je peux faire venir les élèves au lycée ?

I : Alors vois avec ... en fait non puisque comme ils seront ... je serais pas trop te dire en fait, tout dépend des conditions mais euh... là actuellement, par exemple les réunions ne peuvent pas se tenir à plus de 10 personnes, donc si tu veux les faire venir, tu demandes d'abord à la direction

S : D'accord, et sinon j'ai la possibilité de le faire en visio ?

I : Oui sinon tu peux créer une classe virtuelle et faire en visio, ça serait même mieux

S : D'accord et euh... je vais avoir des réunions avec tous les profs ou pas ?

I : Nan pas particulièrement, nan c'était pas prévu

S : D'accord et la fréquence des réunions avec la direction ça va être euh... une fois par semaine ou est-ce que ça se fait plus souvent ?

I : Tous les mardis en fait, t'auras une ... alors ça je t'en ai pas parlé mais en fait, tout au long de l'année et ça va continuer même en période de confinement, tous les mardis y'a une réunion de direction où on voit un peu le planning, les agendas, tout ce qui concerne l'établissement et le vendredi c'est la réunion cas d'élèves, une réunion suivi d'élèves avec la direction, l'assistante social et l'infirmière

S : D'accord donc moi j'y vais à ces réunions-là ?

I : Oui voilà, t'as deux matins, t'as celle du mardi matin et celle du vendredi matin, c'est les deux réunions avec la direction

S : D'accord

I : Donc la première, pour vraiment voir le calendrier et prendre les euh... et faire un tour d'horizon des différentes problématiques mais sans rentrer dans les situations d'élève particulièrement et le vendredi là c'est pour plus parler des élèves et des problématiques avec les élèves

S : Et du coup j'ai quelque chose à faire avant d'aller en réunion ?

I : Oui, par exemple pour la réunion du mardi, tu prépares bien ton agenda et tu lis les différentes notes que t'as pu prendre au cours de la semaine si jamais y'a des questions à poser au chef ou à la direction ou quoi que ce soit

S : Ça pourrait être quoi par exemple, si mon agenda par exemple, ça veut dire que je vais les tenir au courant si j'ai euh... je sais pas... un rendez-vous des choses comme ça ?

I : Oui voilà par exemple tu préviens, si t'as une réunion vie scolaire avec le collègue, tu préviens du créneau, si tu veux faire une réunion CVL, pareil tu préviens le créneau, si y'a les entretiens individuels avec les AED, tu préviens que y'en aura toute la semaine fin voilà, y'a toutes ces choses là

S : D'accord

I : Et euh... pour celle du vendredi, prends bien le trombinoscope, le cahier euh... le trombinoscope avec le visage de tous les élèves euh...

S : Ça c'est pareil, je le trouve sur ton bureau ?

I : Ouais c'est ça, c'est sur mon bureau et euh... et puis tu prends pareil, les différentes notes... les différentes notes qu'ont récupéré les AED de leurs appels et toi lors de tes appels pour parler avec les chefs des difficultés, fin pour discuter des situations d'élèves un peu particulières et un peu problématiques. L'idée c'est qu'en fait, durant cette réunion, tu euh... essaies d'avoir une analyse partagée d'une problématique d'élève donc tu présentes une situation d'élève qui semble préoccupante et chacun va donner son point de vue pour voir comment est-ce qu'on va

travailler en équipe, ça veut dire que moi j'interviens sur ce point-là, l'assistante sociale va dire « moi je m'occupe de ça » etc...

S : Comment je vais savoir si c'est préoccupant ou pas ?

I : Euh... comment tu vas savoir si c'est préoccupant ? A partir du moment où ... ça dépasse ton cadre d'intervention et où y'a une problématique sociale, familiale etc, c'est à ce moment-là que euh... que tu pourras intervenir et aussi si y'a des indicateurs qui sont vraiment préoccupants comme les absences, euh je sais pas... là c'est le confinement mais si y'a eu des faits de violence, si y'a beaucoup de rapports concernant un élève etc, ces indicateurs sont présents et si ces indicateurs sont inquiétants, ça veut dire qu'il y a une problématique de fond à travailler avec l'élève et donc euh... que sa problématique peut être partagée entre les différents acteurs de l'établissement

S : Et du coup à distance, comment je vais avoir le euh... voir le côté préoccupant ?

I : Bah ça va être un peu plus dur forcément mais ça va être les élèves qui vont t'en parler et puis après tu vois avec les parents si t'es en bon contact avec un parent, si tu sens que y'a besoin d'appeler les parents parce que pendant l'appel avec l'élève, tu sens que l'élève va pas forcément bien, tu vas prévenir l'élève que tu vas aussi passer un petit coup de fil aux parents pour voir si tout va bien.

S : Je vais sentir que l'élève va pas bien ?

I : Certains te le diront

S : D'accord, et s'ils le disent pas ça va être quoi ? Le ton de la voix, ça va être certains mots ?

I : Hummm... S'ils le disent pas bah en fait... si toi t'as déjà suivi l'élève, tu le connais d'avant tu peux directement appeler les parents

S : D'accord

I : Sinon euhhhhhhhhhhh... voilà, si tu appelles directement les parents, en fait fais les deux, fais-les deux, passes un coup de fil à l'élève et tu préviens aussi l'élève que tu vas contacter ses parents pour euh... savoir si tout va bien pour leur enfant etc...

S : D'accord donc si je sens, ou si j'ai un doute ou si je me pose des questions, je vérifie avec les parents ?

I : Voilà c'est ça

S : D'accord, du coup à la réunion j'arrive avec toutes mes notes et je dis tout ou je sélectionne ce qui me semble le plus alarmant ou c'est un temps où on va parler de tous les élèves où y'a des problèmes ?

I : Heu tu arrives avec toutes tes notes mais après il faut que tu sélectionnes encore une fois les élèves les plus ... comment dire ... avec lesquels il y aurait les plus grosses problématiques

S : D'accord, et je vais parler de combien d'élèves à peu près ?

I : Euh... essaye d'en cibler une dizaine maximum

S : D'accord et si par exemple j'en ai plus ?

I : Et bah ... pour plus, toute façon il faudra bien que ça passe par là, donc si tu en as plus, en plus on sera en période de déconfinement donc bon demande une deuxième réunion enfin si tout le monde sens que ... enfin si y'a trop d'élèves problématiques, et bah vous allez instaurer une deuxième réunion.

S : Ouais donc c'est pas une limite, ça veut dire que on cible le plus important et puis si y'en a plus, on continue et on retravaille sur les élèves ?

I : Ouais c'est ça.

S : Ok, euh, faut que j'arrive à quelle heure ?

I : Tu veux dire le matin ?

S : Ouais ?

I : C'est 8h, en fait c'est pareil, tu as mes horaires au-dessus de mon bureau et t'as les horaires de tout le monde, au-dessus de mon bureau, de tous les services, de tout le monde tout le monde, dont les miens du coup et puis euh... je suis arrivée à 8h, en gros c'est 8h-17h30 tous les jours sauf le jeudi où tu finis à 14h30 et sauf le mercredi où tu ne travailles pas

S : D'accord donc je prends tes horaires et quand j'arrive c'est le début de la journée, t'arrives avant, t'arrives pas avant ?

I : J'arrive 5 minutes avant oui

S : Oui, y'a pas besoin d'être là trop longtemps en avance

I : Non non

S : D'accord, hum t'as ... quand tu travailles, là tu travailles du collègue euh du lycée pardon, t'as que des outils professionnels ou tu utilises tes outils personnels ?

I : Que du professionnel

S : D'accord et quand on a été confiné, t'allais quand même dans ton établissement ou t'es resté chez toi ?

I : Heu... alors j'ai fait ... la chef ... tu veux dire l'année dernière quand on était confiné ?

S : Oui c'est ça

I : L'année dernière j'étais en collègue et la chef a demandé à tout le monde de rester chez soi pour commencer et en fait au bout d'une semaine, je commençais à tourner en rond chez moi et à avoir mal au dos par excès de canapé, donc je suis allé la voir en lui disant qu'il fallait que je revienne au travail, voir si y'avait pas du travail pour moi, si elle acceptait que je revienne

seul dans un premier temps et elle a accepté donc du coup j'y allais tous les matins, j'y allais tous les matins et donc je faisais le même travail que je viens de t'expliquer, la date de connexion, vérifier que tous les élèves étaient connectés, appeler ceux que je suivais plus particulièrement, et fin là c'était un peu plus avec les familles du coup parce qu'en collège, on travaille plus avec les familles et hum... lycée aussi mais hum... on s'attache au lien créé avec l'élève, c'est intéressant aussi d'appeler l'élève directement

S : Ok

I : Bon bah voilà, c'était pour le confinement de l'année dernière

S : D'accord bon bah niquel

ANNEXE 10 : RETRANSCRIPTION CPE 4

S : Lecture de la règle

I : Euh... alors attends, je choisis n'importe quel moment sur la fermeture des établissements c'est ça ?

S : Oui, pour que je puisse te remplacer heu... soit tu prends un déroulé chronologique dès que tu commences à travailler, soit euh... par une activité qui te semble la plus importante

I : Ah non pardon, j'étais sur la fermeture par rapport au covid ou à quelque chose comme ça, nan c'est un déroulé classique

S : Nan mais sur le covid, c'est-à-dire comment tu organises ton temps pour faire ton travail sans venir au collège ou sans que les élèves soient présents ?

I : Ok. Euh et du coup je parle à la deuxième personne ou à la première alors ? A la deuxième personne logiquement ?

S : Bah si tu peux me dire « tu »

I : Bah oui. Euh bien, euh... Donc le matin tu commences par faire un point de ta journée, c'est-à-dire sur ... c'est ça, sur ce qui t'attends au cours de la journée donc déjà ça commence toujours par rapport à la veille, donc y'a un partenariat avec euh... les professeurs principaux avec qui tu seras en lien principalement, avec tous les autres professeurs aussi mais davantage les professeurs principaux euh... et ton équipe vie scolaire puisque même si au quotidien y'en a plus une qui est référente, à distance y'a un peu moins ça, en tous cas dans le suivi des classes t'es obligée d'être euh... en équipe, plus avec eux. Donc euh...

S : Comment j'fais le point ?

I : Alors le point, alors euh... bah d'ordre général je sais pas trop mais nous avec notre établissement y'a un... boh y'a plusieurs manières, y'a euh ... les outils que toi tu peux mettre en place, donc tu peux mettre en place par exemple un tableau euh... au quotidien où déjà tu vas prendre les informations que les PP vont te donner par mail et les assistants d'éducation donc c'est fin... fin ça sera plus sur WhatsApp que vous le ferez ou sur l'ENT, parce que tu vas pouvoir te connecter à l'ENT qui est un logiciel euh... fin une plateforme sur lesquelles les enseignants et les élèves peuvent communiquer donc toi tu peux ... tu vas établir ce propre tableau hum...

S : J'vais mettre quoi comme informations ?

I : J'allais y venir heuuuuuu... (rire) heu alors tu vas mettre différentes informations, euh... déjà euh... les élèves avec qui tu n'as pas de connexion du tout puisque qu'avant de voir la richesse de certaine connexion il faut déjà voir si y'en a certaines qui sont complètement inexistantes euh... donc il va y avoir une catégorie pour les élèves qui ne te donnent aucune nouvelle, ni à toi, ni aux professeurs principaux, ni aux assistants d'éducation pour que tu puisses passer le relais éventuellement donc là c'est quand même à la marge euh... y'en avait un petit peu plus lors du premier confinement mais là on a eu un deuxième confinement et on s'est aperçu que voilà... c'était pas le cas donc voilà c'était un peu plus à la marge. Ensuite tu as à rentrer euh...

les élèves qui ... qui travaillent euh... mais qui se connectent peu aux classes virtuelles que les professeurs vont mettre en place, les élèves qui se connectent mais qui ne travaillent pas du tout, les élèves qui n'ont pas de connexion, alors euh... t'as souvent moyen de le savoir parce que via snap, via différents réseaux sociaux non académiques comme WhatsApp, snap, Instagram, y'a toujours un moyen de communiquer avec des élèves qui eux-mêmes font le relais avec les professeurs donc ça tu pourras vite être au courant euh... voilà, une catégorie aussi pour les élèves qui ont besoin de... de ... d'aide, parce que y'a des élèves qui sont demandeurs d'aide et de soutien et toutes ces informations euh... là, de savoir aussi si y'a des parents à domicile etc... ça va aussi te permettre de savoir avec qui tu vas faire le relais, si t'as des élèves qui ont des besoins spécifiques de... de soutien scolaire, euh... pourquoi pas mettre en place des choses avec ce qui aura été mis en place dans ton établissement donc comme des assistants pédagogiques par exemple, euh... si c'est un problème de connexion, tu te rapprocheras du chef d'établissement ou du principal adjoint qui lui se charge de fournir des tablettes si y'en a dans son établissement mais c'est peut-être pas le cas en fonction de la dotation ... hum... si tu as un élève qui est habitué à travailler mais qui profite un petit peu de ce moment de latence avec le covid, bha tu te rapprocheras davantage du professeur principal par exemple, ou de ton équipe vie scolaire pour essayer de... d'aller le motiver un peu l'élève

S : Donc ça veut dire que tous les ... tous les jours je regarde mes mails et je vais regarder si j'ai des informations des professeurs principaux ?

I : Bah oui et puis je te conseillerai même de le faire plusieurs fois par jour, deux fois par jour même c'est pas mal, de toute façon, tu t'aperçois que les mails arrivent en continue et c'est ça ... ça peut être aussi ça la complexité, et c'est-à-dire que toi par exemple tu reçois un mail et tu essayes de traiter une donnée comme euh... je sais pas des codes Pronote qui ne fonctionnent pas, des parents que tu n'arrives pas à joindre donc t'essayes de voir avec tes différents points de relais euh... si eux ont des nouvelles, mais y'a un autre mail qui arrive pour un autre élève donc c'est en ça aussi que tu perds parfois un petit peu du temps. Euhhhhhhh... et du coup, de fait, tu es amenée à consulter ta boîte mail plusieurs fois par jour et au moins t'es sûre que quand y'a une nouveauté, tu peux le mettre dans ton tableau que toi tu t'es fait

S : D'accord, et mais moi j'ai pas de WhatsApp avec les élèves, ça c'est les professeurs qui ont et c'est eux qui après relayent l'information

I : Alors, toi tu as un téléphone professionnel et tu peux installer WhatsApp pour être sur un groupe classe parce que le WhatsApp personnalisé avec l'élève j'ai envie de dire c'est un petit peu compliqué donc euh... voilà je te conseille de rester via cette plateforme qu'est l'ENT...

S : Donc sur ton téléphone que tu vas me donner ...

I : Téléphone professionnel

S : Ce téléphone-là, j'aurais déjà les groupes de créés si y'en a ou ...

I : Soit les groupes ... et ensuite toi tu donnes ton numéro de téléphone professionnel et le professeur t'ajoute euh... pour pouvoir participer à ces discussions de groupe

S : D'accord

I : Voilà, et ça te permet de participer avec le professeur principal à l'encadrement quand même bah... à être un peu garde-fou euh... de ce groupe qui n'est pas académique mais qui est dans l'intérêt quand même des jeunes surtout en période de distanciel. Donc ça c'est ton tableau qui se nourrit et se construit euh... au quotidien euh... et ensuite y'a des outils que tu as à ta disposition, alors c'est pareil spécialement dans cet établissement euh... euh... qui a été mis en place par un professeur donc qui est un outil qui te permet de suivre euh... l'évolution de manière beaucoup plus précise pédagogiquement, sur le travail qui a été rendu par l'élève euh... et sa qualité, voilà, la fréquence donc euh... ça te permet dans des journées qui sont peut-être un petit peu chargées, pour toi de euh... de faire un point euh... d'aller te connecter sur les élèves que tu as déjà répertoriés euh... parce que tu vas vite te mettre une liste de côté avec on va dire, aller ne serait-ce que 5 élèves par classe où tu sais que tu dois avoir une vigilance beaucoup plus accrue, que ce soit d'un point de vue purement euh... bha de présence d'élèves en alerte déjà sur le ... sur le ... sur l'école tout simplement, ou plus pédagogique euh... bha voilà, ça va permettre d'affiner un petit peu et de voir qui a rendu son travail et qui n'a pas rendu

S : Et ça du coup ton tableau il va être euh... il va être prêt ou c'est moi qui dois le faire ?

I : alors le suivi conf ou celui des professeurs ?

S : Nan le tableau que je vais utiliser

I : Oui, que tu te fais c'est ce que je t'ai dit tout à l'heure, heu... alors Word, Excel en fonction de ce que tu préfères mais tu te le crée parce qu'évidemment rien ne sera mis à ta disposition, c'est un peu à toi de t'organiser, de voir comment tu te sens au mieux euh... avec ce tableau. Après euh... vous être trois CPE dans l'établissement donc l'avantage aussi, fin l'avantage, ce qui est bien et ce qui est un avantage, c'est d'uniformiser un petit peu, de voir avec tes collègues quel tableau ils ont fait, quelles colonnes ils font apparaître et ce qu'ils jugent important pour voir si toi effectivement t'aurais peut-être oublié quelque chose pour qu'on puisse après euh... être tous raccord sur euh... bah ce qui nous semble devoir apparaître dans le tableau, dans des réunions de suivi euh... parce que tu remarques t'es toujours dans une perspective de relais parce que c'est un maillage sans lequel on ne peut pas suivre l'évolution de l'enfant donc tout ce qu'on fait finalement c'est dans la perspective de euh... quelque part, à qui on va transmettre l'info et ce tableau, c'est effectivement pour la direction mais au-delà de l'intérêt de l'enfant parce que c'est quand même ça qui prime, c'est le tableau dont on va se servir quand on va faire une réunion de suivi-décrochage bon, ce qu'on appelle des « GPDS », c'est le tableau que tu vas transmettre à tes collègues, à l'assistante sociale, psy, l'infirmière, les autres CPE, les professeurs etc... donc après à toi de voir aussi ce que tu mets comme info, si tu estimes qu'il y a des infos euh... comment dirais-je... qu'il n'est pas bon de transmettre à tout le monde c'est à toi de t'organiser aussi dans ton tableau

S : Donc par exemple ça serait quoi l'information qui serait pas bonne à transmettre ?

I : Bah euh... je sais pas si par exemple euh... alors du coup, parce que tout à l'heure j'ai pas fini dans ma lancée mais si tu es amenée à appeler une famille par exemple et que on sait pas ... et que tu découvres une situation heu... je sais pas de maltraitance, alors euh... ça peut aller de tout, alors t'as un cran de recul quand même à avoir sur comment tu vas traiter cette information, toi tu sais que d'urgence euh... tu vas transmettre évidemment à ta direction et euh... à toute l'équipe médico-psycho-sociale, est-ce utile dans un premier temps que tu transmettes ça au professeur principal, certainement pour qu'il puisse appréhender lui aussi les choses et savoir euh... que l'attente qu'il va avoir de cet élève va être un petit peu différente, mais peut-être pas

tout de suite, et... et d'abord tu n'as pas forcément à transmettre cette information, après c'est entre toi et la confiance que tu nous aussi avec tes professeurs principaux mais y'a des informations qui ne doivent pas je pense tout de suite, dans un premier temps, avant de les avoir digérées et de savoir, toujours de manière collégiale, comment on la traite, peut-être apparaître dans ton tableau

S : D'accord donc dans le cas de maltraitance, j'informe la direction et le pôle médico-social

I : Oui tu informes tout de suite la direction et puis euh... puisque la responsabilité finalement est la leur euh... donc c'est ... ils doivent impérativement être informés et simultanément euh ouais, l'équipe médico-psycho-sociale

S : Et du coup je... je ... j'informe comment, j'utilise quoi ? L'ENT ? Le téléphone ?

I : Alors oui t'as besoin d'un outil académique alors oui tu utilises l'ENT euh... après euh... comment dirais-je, si on veut rester d'un point de vue académique, oui tu utilises la boîte mail Versailles et tu utilises la plateforme euuuuuuuh... l'ENT. Moi en cas de maltraitance, je fais fi de ce que l'éducation nationale met à ma disposition parce que ce n'est pas assez rapide, là j'ai un cas d'urgence donc je vais utiliser WhatsApp, tu peux utiliser WhatsApp en te créant un groupe euh... avec très peu de personnes et notamment ce groupe un petit peu que tu as l'occasion de rencontrer, on en parlera peut-être après, dans ces cellules de décrochage, que tu dois maintenir à distanciel... donc c'est un groupe dont tu vas faire partie, qui va être proposé donc bah voilà, euh... les trois CPE et 6-7 personnes euh... et de mettre cette information comme ça, après l'écrit c'est toujours délicat, on rentre dans d'autres problématiques : la confidentialité sur WhatsApp euh, alors après y'a pas que WhatsApp, y'a eu un autre réseau qui a été créé parce que justement y'avaient ces confidentialités qui étaient un peu... après tu appelles directement aussi, oui tu peux appeler aussi, normalement chaque professionnel soit a un téléphone professionnel, soit utilise un numéro perso qu'il met à ta disposition donc de toute façon, si tu veux vraiment être sûre, à ce moment-là tu joins par téléphone ou tu demandes à faire une visio en urgence pour être sûre que tout soit dans les clous mais voilà faut faire au plus vite de toute façon

S : Ok, et de manière purement pratique je commence à quelle heure le travail ? Je vais au collègue, j'y vais pas ?

I : Ah bah ça dépend de euh... ça dépend de 2 choses : ça dépend de euh... ce que ta direction va te dire, quelle souplesse, quelle autonomie, quelle confiance on va avoir en ton travail euh...

S : Toi tu faisais comment en avril ?

I : Bah en avril, tu pourrais tout à fait te dire que euh... y'a pas d'élèves sur place donc euh... tout ce qui est entretien euh... physiques qui est euh... un levier euh... d'avancement primordial avec nos mêmes, tu ne l'as pas de toute façon donc tu peux tout à fait rester à la maison, la ligne téléphonique que tu vas avoir au collègue ou que tu vas avoir chez toi est la même euh... j'irais même plus loin si tu veux faire une visio avec un élève, tu vas pouvoir la faire de chez toi, tu ne pourras pas la faire de l'établissement parce que tu n'as pas les connexions qu'il faut, parce que dans ton bureau tu n'as même pas le son pour pouvoir parler avec les élèves, donc finalement lorsqu'on est en distanciel, tu auras une qualité d'échange moindre euh... au collègue que chez toi donc euh... tu restes chez toi

S : Et j'commence à quelle heure à regarder mes premières choses, mes premiers mails, je commence à quelle heure ?

I : Bah d'ordinaire on va dire qu'un temps plein dans cet établissement c'est 8h euh... tu peux commencer à 9h-9h30 parce que il faut s'adapter aussi de toute façon mais après toute façon tu n'as pas le choix, euh... après y'a aussi ce qu'on appelle le principe de réalité, les élèves en distanciel, même des élèves sérieux, tu vas constater qu'ils commencent pas à travailler à 8h30 sauf s'ils ont des visios donc il faut s'adapter, donc s'adapter ça signifie effectivement que tu vas commencer peut être ta journée un petit peu plus tard mais que tu vas peut être la terminer aussi un petit peu plus tard, euh c'est possible admettons qu'un élève échange avec toi ou même qu'un parent t'appelle à 18h ce qui ne se passerait pas en présentiel alors il va peut-être y avoir un léger décalage dans ta journée

S : D'accord. Tout à l'heure tu parlais des assistants d'éducation et des infos que tu avais de leur part, comment tu les as les infos, fin comment c'est réparti, comment ça marche, moi je vais avoir à leur dire « tiens toi tu appelles tel élève » ou c'est organisé ?

I : Alors euh... bah tu pars des informations, en généralement ils arrivent un petit peu... en fait tu les préviens bah euh... qu'ils restent en alerte, tu vas revenir vers eux, non pas parce qu'eux ... alors c'est possible qu'eux te disent « bon bah on a déjà des noms en tête », alors ils ont des noms en tête, on sait pas ce qui est fait, on va pas appeler en doublon euh... y'a des informations que peut-être ils n'ont pas, euh... puisque les élèves et les familles eux communiquent prioritairement avec les professeurs principaux et les CPE donc euh... tu les préviens que tu vas les joindre rapidement afin de leur donner une liste de noms. Toi t'établis ta liste par classe donc au plus vite, soit tu le fais avec l'outil suivi conf, soit tu le fais avec les informations que t'as recueillies ou un mélange des deux euh... et tu vas donner effectivement une liste de noms ainsi que des coordonnées, euh un maximum, portable, domicile, père/mère, en t'assurant quand même que, puisque tu vas faire ça de la maison que chacun... bah que y'a pas de... par rapport à l'adresse etc, l'autorité parentale, ce que tu fais d'habitude, de toute façon c'est la même chose donc voilà, tu vas donner ces coordonnées et tu vas le faire... tu peux le faire sur l'ENT parce que tous les assistants d'éducation ont un compte, mais euh... une fois encore, un outil comme WhatsApp va beaucoup plus vite pour les assistants d'éducation donc après c'est un choix, moi je te conseille de faire comme ça, alors certes c'est des données perso, effectivement euh... numéro de téléphone, nom, euh... une liste ou alors tu les avertis que tu vas leur envoyer un mail avec une pièce jointe sur l'ENT, eux ils vont appeler et ils doivent te faire un retour dans la journée, puisqu'en fonction des classes qu'ils ont en charge, de toute façon ils n'ont pas 50 numéros, au pire il doit y avoir, si il y a deux CPE qui leur demandent, y'a 2 classes en charge, donc voilà ça doit faire 10 élèves maximum dans la journée, on fait un point et puis évidemment c'est à toi de détailler ce que tu attends d'eux, euh... si y'a des choses qui te semblent inutiles à dire comme on dit « ça va mieux en le disant » donc bien penser à ce que toi tu attends d'eux bien précisément et à l'écrire euh... et à te dire qu'ils doivent répondre à cette feuille de route que tu vas leur donner

S : D'accord donc par mail ou par euh... WhatsApp, je leur envoie un ptit mail, je sais lequel euh... entre tes classes en responsabilité et leur rôle de... de... classes en responsabilité aussi je sais que je dois les euh... je leur envoie un message, entre temps je me renseigne auprès des profs et de l'outil et après je leur donne euh... les coordonnées que je vais chercher sur Pronote en fonction de... une fois que j'ai comparé tout ça ?

I : Voilà, tu donnes les coordonnées, alors c'est pareil, on pourrait tout à fait... tu peux tout à fait prévoir à la limite, on peut dire pour le confinement d'après bah qu'eux-mêmes se connectent sur Pronote mais finalement même si ça peut avoir un air comme ça de... anticipation, d'initiative, de prise de responsabilité etc, j'ai peur qu'après certains se disent « bah voilà j'vais devancer » euh puis finalement la famille aura été appelée voilà ... par nous quelques minutes avant donc bah y'a des parents que ça stresse quand y'a le numéro qu'apparaît, y'a eu des situations difficiles, on sait pas ce que le covid a créé chez certaines familles, en termes de maladie, de décès, donc je pense que c'est vraiment euh... que c'est un entonnoir et eux ils sont quand même au bout euh... donc nous voilà, on est là pour... on est au milieu pour essayer d'affiner au maximum et de ... de faire en sorte que le travail soit le plus précis possible et euh... eux ils arrivent en fin de chaîne

S : D'accord ok. Et euh tu disais les réunions tout à l'heure huuuuuuuum... avec le pôle médico-psycho-social euh... y'en aura des réunions euh... à distance ?

I : Alors tu vas voir ça effectivement avec les équipes mais normalement oui, j'vois pas pourquoi tu ferais pas de réunion, présentiel ou distanciel hein, c'est ce qu'on disait tout à l'heure au contraire, il faut se caler ça à l'avance, soit maintenir un agenda qui va ressembler trait pour trait à celui qui est en présentiel, donc tu avais dans l'établissement une réunion donc ce qu'on appelle euh... GPDS tous les jeudis à 14h, bah tu peux maintenir cette réunion sur le... le... le suivi-décrochage euh... des élèves, donc tu maintiens ce créneau euh... et après à voir si tes collègues et toi vous maintenez ce créneau décrochage-élèves en difficulté ou si tu y'a deux temps, un temps pour les élèves où tu sens qu'ils décrochent à distance et un temps pour les élèves bah voilà, ça décroche pas mais y'a de la difficulté et faut mettre en place du soutien

S : Et ça c'est moi... moi qui vais le décider ou je vais d'abord en parler avec les deux collègues ou d'abord en parler avec la direction ? Comment ça marche ?

I : Euh... non c'est ce que je te disais là en commençant, tu vois ça avec tes collègues membres du GPDS, si la direction en fait partie, évidemment faut l'inclure, si la direction n'en fait globalement pas partie, on estime que tu es cadre A, tu as des initiatives et des responsabilités à prendre et euh... une liberté organisationnelle pour que ton travail se déroule au mieux donc tu fais avec les membres du GPDS, si la direction n'y est pas, alors on peut toujours informer sur ce qu'on fait puisque c'est ce qu'on fait d'ordre général pour l'agenda de la semaine, que chaque membre de la communauté éducative sache un peu ce qui se passe mais ce qui est, encore une fois faut vraiment penser élève donc euh... on fait ce qu'il y a au mieux, soit une réunion qui est prévue comme d'habitude, de toute façon je vois pas pourquoi il faudrait avertir qui que ce soit puisque l'horaire est le même euh... soit une réunion d'urgence parce que ça le nécessite donc on ne peut pas se permettre d'attendre l'aval, l'accord pour des réunion qui de toute façon ont tout à fait lieu d'être, y'a pas de caractère extraordinaire à ces réunions là

S : D'accord, et dans les réunions, y'en a d'autres ? Qui sont... qui sont... sont prévues ?

I : Bah les réunions de base que tu vas faire bah euh... donc ces réunions avec le pôle médico-social, ça va être des réunions donc de décrochage, de suivi d'élèves, euh... tu vas avoir ta réunion de direction, alors c'est pareil, le chef d'établissement voudra maintenir ou pas, ça dépend des chefs d'établissement donc elle aura lieu sur le créneau habituel je pense ou peut être un autre euh...

S : Et je dois prendre quelque chose pour les réunions ?

I : Tu dois prendre quelque chose ?

S : Oui je dois emmener... tu disais tout à l'heure que pour les réunions GPDS, faut que je prenne mon tableau

I : Ah bah oui c'est ce que je te disais ouais, faut que tu ... évidemment t'as ton tableau, toi t'auras pris avant de partir déjà tes cahiers euh... ce que tu as en tant que CPE, tu as ce qu'on appelle un cahier de bord dans lequel tu notes quand même tes informations donc après tu t'organises comme tu veux pour les répartir mais en tous cas ce qui a trait au quotidien et au suivi euh... de tes élèves, donc toi t'auras déjà ce cahier-là, plus les données de ton tableau qui sont elles-mêmes issues des différents tableaux donc tu vas pouvoir avec ces données-là, euh... participer à la réunion avec un maximum d'informations, avec des informations précises, en te disant « bah voilà, cet élève est décrocheur habituellement bon, y'a pas grande évolution malheureusement » que ça soit d'un sens ou dans l'autre parce que parfois on a tendance à croire qu'il y aura un décrochage plus accru et finalement ça reste le même, ça nous paraît plus inquiétant parce que nous on va projeter nos inquiétudes de distanciel sur l'enfant mais finalement, j'ai envie de dire qu'il soit présent ou absent à l'établissement ou qu'il soit absent ou présent chez lui euh... voilà c'est la même chose donc tu vas pouvoir, euh... avoir vraiment un diagnostic très précis avec les données habituelles que tu vas pouvoir comparer avec les données en distanciel donc voilà et après bah tu donnes les informations qui te paraissent pertinentes pour que de manière collégiale on puisse voir si on agit ou pas et qui prend le relais

S : Et dans ces cas-là, si on prend la réunion de direction, je parle pas des cas d'élève en réunion de direction, ça c'est réservé au GPDS ?

I : Non, la réunion de direction c'est plus une réunion euh... de fonctionnement, où il va y avoir la direction, les différents secrétariats, c'est pas une réunion où on parle des enfants, c'est une réunion euh... où on divulgue euh... des informations, oui c'est pas le lieu, c'est pas le moment, donc oui c'est vraiment plus une réunion de fonctionnement, donc à la limite c'est peut-être au cours de cette réunion, si toi tu sais en amont la date euh... de ton GPDS par exemple, tu peux le glisser en informant ta direction que jeudi à telle heure tu vas faire... enfin tu vas participer ou que tu vas lancer si tu es référente décrochage en tant que CPE, que tu vas lancer hum... un GPDS

S : D'accord et pour la réunion de direction j'ai rien à préparer ?

I : Bah un stylo, des feuilles et puis nan pas grand-chose d'autre, effectivement pour prendre note de ce qu'il se passe alors après c'est vrai que du coup ouais c'est un petit peu euh... la teneur est un peu moins riche des informations, si tant est que cela puisse être riche en présentiel mais en tous cas ça l'est moins c'est sûr en distanciel puisque euh... y'a moins d'évènements euh... au quotidien donc ça va vraiment euh... voilà ça va vraiment être sur la tenue des différentes réunions pour voir ce qu'on fait un petit peu euhhhhhhhh... bon ... parce que bah tout ce qui relève du secrétariat etc y'a pas grand-chose à dire pour le coup en distanciel

S : Ok et y'a d'autres, avec la vie scolaire, y'a des réunions ou avec les élèves ?

I : Alors euhhhhhh... donc avec la vie scolaire, tu ... tu remarqueras que tu auras beaucoup de mal à faire des réunions vie scolaire dans l'établissement euh... tu peux te permettre ce luxe en distanciel, alors encore une fois, c'est pas parce qu'on est en distanciel que tout est possible parce que ça va très vite, les journées filent très vite, entre ce que toi tu as à faire, ce que les

assistants d'éducation ont à faire mais je pense qu'effectivement tu vas pouvoir euh... instaurer quand même ce temps, alors ça dépend de la longueur euh... bah tu temps de confinement, si c'est un confinement d'une semaine bon euh... bah on va articuler les choses différemment que si on part sur un confinement de plusieurs semaines où tu peux tout à fait caler une réunion hebdomadaire donc toi toute seule, si tu es seule CPE dans ton établissement ou avec tes collègues CPE euh... voilà. Est-ce que ça diffère aussi le fait que tu sois référente des assistants d'éducation, peut-être pour impulser mais là on a vraiment quasiment ... j'ai envie de dire chacun va devoir s'y mettre dans le lien avec les assistants d'éducation après effectivement peut être que le référent va créer le lien visio, si c'est toi la référente tu vas créer ce lien avec cette charge de travail en plus mais il faut faire des réunions pour que chacun bah... toujours pareil, dans un souci d'uniformiser euh... et qu'on se mette bien tous euh... sur la même ligne sur ce que chacun attend des assistants d'éducation, est ce que les assistants d'éducation donnent en retour en fait

S : D'accord

I : On peut pas se permettre sur le niveau troisième par exemple d'être vraiment précis euh... d'avoir un suivi euh... strict et puis sur le niveau cinquième on sait à peine ce qu'il se passe, on peut pas se permettre d'avoir ce décalage parce qu'encore une fois on pense de manière collégiale, on pense sur le long terme euh... donc c'est des élèves après qui vont euh... les conséquences elles sont à court/moyen/long terme de toute façon présentes euh... de ce distanciel, de cet éventuel décrochage donc on ne peut pas se permettre d'avoir des suivis de qualité moindre que d'autres sur des niveaux c'est pas possible

S : Donc ça veut dire que quand les assistants d'éducation ils te font par exemple un retour euh... ça ce retour tu le gardes pour toi tu l'intègres dans le tableau et/ou tu l'envoies au prof principal, nan ça... ça reste pour toi, je centralise, je vois les infos que je récupère

I : Oui mais tu ... alors c'est ce que tu dis, tu mets dans ton tableau en fonction de ce que tu auras euh... appris, si tu estimes que ça doit apparaître dans les différentes colonnes que tu as mises en place donc toi ainsi que tes collègues CPE, euh... mais y'a des informations que tu vas transmettre, qui vont te paraître utiles de transmettre dans la foulée au professeur principal alors après tu manques de temps pour le transmettre aux autres professeurs donc tu transmetts au professeur principal et lui fera le relais euh... voilà, je sais pas si par exemple l'assistante d'éducation te dit de manière très concrète, « en français y'a beaucoup de documents à imprimer l'élève n'y arrive pas donc il ne rend pas son travail », euh... c'est quand même opportun de tout de suite en avertir le professeur principal pour qu'il ait l'info euh... lui généralement se charge de ... ou alors sur l'ENT tu envoies un mail aux collègues de français avec le professeur principal en copie, cette plateforme de l'ENT c'est vraiment très pratique parce que tu peux mettre les gens en copie de tes messages et puis du coup tout le monde a l'info, ça peut être très utile avant d'aller coller un zéro comme certains professeurs le pratiquent, tu vas pouvoir désamorcer des situations euh... rapidement et les solutionner parce que tu verras que tes collègues vont se dire tout de suite parce que cet élève bon bha on sait comment il fonctionne généralement et il peut pas imprimer donc on va faire autrement, s'adapter dans la demande du professeur.

S : J'mets en copie la direction quand je fais des mails ou pas ?

I : Nan, non parce que la direction euh... bah a son travail aussi à faire et si elle est copie de tous les mails euh... fin une fois encore tu restes quand même euh... cadre A euh... tu ... tu...

y'a une certaine légitimité, une certaine confiance qu'on doit avoir en ton travail, tu ne peux pas mettre en copie à chaque fois que tu vas converser avec des collègues euh... c'est pas possible, non tu mets pas en copie

S : D'accord

I : Après c'est pareil, si c'est pour un devoir de français y'a aucune utilité, si maintenant tu avertis que tu vas prévenir la mairie peut-être pour un cas, il va falloir que toi aussi tu euh... bah tu arrives en fonction de la couleur de l'information que tu vas recevoir, est ce que ça te semble utile, nécessaire et obligatoire, parce qu'il y a des choses qui ont un caractère obligatoire aussi, de prévenir ta direction ou pas, pour un devoir de français, pas d'obligation euh... si y'a un élève ou un cas de maltraitance évidemment que tu vas devoir avertir ta direction voilà

S : D'accord et est-ce que y'a des réunions avec les élèves ?

I : Donc euh... oui ! C'est pareil donc c'est comme en présentiel, donc ça va être des réunions de délégués euh donc ça peut être oui des réunions de délégués, ça peut être des réunions avec des membres du CVC, ça peut être des réunions avec des membres de cette petite cellule que tu vas essayer de mettre en place euh... puisque euh... dans les établissements tu vas voir que c'est obligatoire d'avoir une cellule anti-harcèlement ou en tous cas de lutte contre le harcèlement donc, ça va être plus avec les élèves qui vont être investis à différents niveaux donc euh voilà, les délégués, le CVC, les éco-délégués, les ambassadeurs harcèlement etc, tu peux mettre ces temps-là, après il va falloir que tu t'adaptes à leurs emplois du temps aussi puisque les élèves ont des visios euh... de cours donc il faut que ta journée tu puisses la caler à l'avance avec les élèves puisque c'est déjà arrivé euh... que tu ... bah qu'éventuellement tu vas mettre une réunion des délégués alors que les élèves avaient un cours, donc on peut pas toujours effectivement euh... faire euh... ce qui est le mieux et du coup éviter de faire manquer des cours puisque c'est ce qu'on fait en présentiel, les élèves manquent des cours mais je pense que tu peux mettre ces temps-là par exemple à 17h parce que c'est un rythme différent le distanciel et que ça évite aux élèves de louper des cours parce que c'est pas comme en présentiel ou tu vas plus facilement pouvoir rattraper, faire des photocopies dans ton établissement avec les CPE etc... voilà chaque cours est important en distanciel donc je te conseille de mettre ces temps en fin de journée ou tout le monde pourra y participer sans se demander comment il va devoir rattraper parce que ça peut créer des angoisses aussi chez eux, comment je vais rattraper, fin une visio ça se rattrape pas hein donc concrètement, y'a pas de polycopie à photocopier etc, tu n'y es pas, tu n'y es pas, donc je te conseille de mettre ça en fin de journée

S : Donc si on met une réunion de délégués, fin si tu mets une réunion de délégués, tu parlerais de quoi en distanciel ?

I : Bah on est toujours sur un ... faut quand même que y'ait toujours une note d'espoir sur la continuité de ce qu'il s'est passé euh déjà avant, euh sur ce qu'on traite habituellement sur la préparation du retour, sur euh... est ce que ... comment eux ressentent cette période de confinement, les échos qu'ils ont de leur classe puisqu'on est avec des délégués de classe, on est avec les délégués des délégués donc le ressenti un petit peu de chacun je pense, y'a cette partie importante d'espoir dans le sens bah on continue de se projeter, on continue à vivre hein, on va revenir dans l'établissement donc voilà on n'est pas confiné pour toujours mais il faut aussi que le curseur se déplace légèrement sur est ce qu'on a la possibilité de savoir si tout le monde se sent bien, si y'a des remontées des différents élèves puisqu'ils sont censés représenter chacun leur classe, les élèves les ont identifiés comme repères dans leur classe donc ils peuvent aussi

être source importante de remontées d'informations et nous aussi pourquoi pas, et toi t'appuyer sur eux euh... pour donner des informations, pour euh... voilà, ils peuvent être un relais important pour toi

S : D'accord et hummmm... qu'est-ce que je voulais dire ? J'ai dû oublier euh... je voulais te poser une question par rapport ... me souviens plus, bon ça reviendra peut-être ! Euhh c'était quoi ? Ah je me souviens plus, j'avais le truc et t'as parlé de la réunion des délégués, t'as expliqué et je me disais que c'était intéressant du coup de maintenir le lien euh... et puis j'ai zappé donc je sais plus. Euh... ta journée elle a pas de ... de fin ou est-ce qu'à un moment donné tu dis « heu là on arrête quoi » ?

I : Y'a une fin on va pas jouer aux super-héros, euh... parce que on est en distanciel et puis les élèves, une fois encore, ont cet ENT donc ils peuvent te joindre à tout moment et d'ailleurs tu t'apercevas que peut-être en te connectant le matin tu auras ... que peut-être à 2h12 tu as reçu un mail donc euh... c'est pas comme si les portes étaient complètement fermées, euh... voilà ils doivent savoir que de toute façon le matin tu auras leur mail si y'a une urgence mais toi à un moment donné voilà j'estime que à partir d'une certaine heure, bah au collègue c'est 18h, comme on disait tout à l'heure si on diffère un peu, oui 18h30 normalement tu... après à toi de voir si tu laisses ton téléphone professionnel allumé en te disant bon bah jusqu'à 19h, si j'ai un parent qui m'appelle, je vais me rendre disponible ou pas mais je pense qu'au bout d'un moment, oui faut couper

S : D'accord donc du coup tu commences à 8h-9h un truc comme ça, 9h et après 18h tu commences à déconnecter ?

I : Ah bah ça fait des journées... c'est pas la même cadence que dans l'établissement hein, tu vas pas être de 9h à 18h ... c'est à toi de t'organiser hein... après c'est vraiment une organisation qui t'est propre, ce qui est important en fait c'est de savoir, tu peux te noter par exemple par jour euhh... te noter ce que tu veux faire dans ta journée, fonctionner par note je trouve ça assez pratique de te noter voilà aujourd'hui je dois faire ça, ça, ça, j'ai envie de te dire que le principal c'est qu'en fin de journée tout ce qui est sur ta liste soit fait euh... si tu as tout fait dans l'après-midi, si tu as tout fait le matin, c'est à toi de t'organiser pour que ce que tu avais à faire soit fait c'est là le principal, heu... et puis tu ... c'est à toi aussi de savoir comment t'organiser pour être le plus performant, le but c'est pas forcément d'être toujours derrière son ordinateur, d'être fatiguée et du coup de pas être opérationnelle quand un élève va t'appeler, c'est à toi de t'organiser pour que ce que tu t'es fixé, tes objectifs de ... de journée soient remplis mais pour toi et les élèves, pour les élèves et toi pardon

S : Tu disais tout à l'heure que euh... tu appelais des élèves ?

I : Oui

S : Et du coup quand tu les appelles c'est déjà, quels élèves tu appelles ... que je vais devoir appeler et qu'est-ce que tu leur dis ?

I : Bah ma foi encore, c'est un petit peu toi qui va juger, tu peux appeler des élèves, bah toute sorte d'élèves comme tu le ferais au quotidien j'ai envie de dire, tu peux appeler des élèves euh... qu'on va, dont on va te donner le nom parce que par exemple ton collègue professeur principal euh... et les assistants d'éducation n'ont pas eu de nouvelles donc tu vas essayer à ton tour après bah tu n'as pas de baguette magique donc c'est pas parce que le CPE compose un

numéro que l'enfant va répondre donc, mais tu vas voir que tu vas toujours sentir ce poids un petit peu de euh... bon personne n'a réussi à le faire donc je te demande à toi CPE parce que tu trouveras de toute façon une recette miracle pour que la personne décroche son téléphone et puis tu vas rentrer dans cette logique aussi de super-héros, tu vas prendre cette mission et puis tu vas appeler, alors ça arrive parfois que ça décroche alors pur hasard ou c'est dû à ta fonction, on ne le saura jamais mais euh... et puis toi du coup ça te permet de remplir la mission et après de donner l'info donc ça va être ces élèves-là parce que je me suis égarée on était sur la typologie des élèves donc ça va être plus ces élèves-là qui ne répondent pas, en décrochage, problème de connexion, soutien voilà les élèves dont on t'a donné le nom parce qu'une fois encore, toi tu vas te dire j'ai mes élèves habituels mais il se peut que le PP aussi il soit en lien avec eux donc ça sert à rien de faire doublon et puis t'as des élèves aussi dont tu veux prendre des nouvelles parce qu'on est en période de confinement, le confinement ça peut être pesant euh... donc tu peux tout à fait dire bah voilà je euh... je vous appelle donc si tu vouvoies les élèves, je vous appelle, je sais très bien que le professeur principal a fait le point avec vous sur le travail mais je vais prendre de vos nouvelles parce que tu sais que tel élève va être plus sensible, plus fragile, une discussion qui peut ne pas tourner autour de l'école, du travail, de l'assiduité et puis finalement pouvoir glisser un petit peu et prendre cette casquette qui est aussi la nôtre et qu'on a pas trop l'occasion fin un peu moins l'occasion d'avoir en présentiel donc euh... il faut servir ce temps en fait bah comme quelque chose de positif finalement et exercer certaines fonctions de ton métier que tu peux pas trop faire habituellement

S : Comme ?

I : Bah je t'ai dit, comme appeler des élèves euh... pour savoir comment ils vont, comment ça se passe à la maison pour continuer d'entretenir le lien, sans forcément dire « bah vous en êtes où, le professeur principal m'a dit que vous rendiez pas vos devoirs, comment ça se fait ? » euh... parce que déjà que on n'a toujours sur nous un regard qui n'est parfois pas le bon professionnellement donc si nous bah on rentre dedans, euh après on n'est plus que ça : le CPE ... bah d'ailleurs je dis CPE mais tu pourras quand tu te présentes aux familles ne pas forcément dire CPE, moi c'est quelque chose qui me... tu es conseillère principale mais tu es conseillère d'éducation donc tu es là pour aussi transmettre des conseils, participer à l'éducation comme tous et chacun dans la communauté éducative, tu n'es pas là pour appeler les élèves et leur dire « bon c'est pas bien, qu'est ce qui se passe, euh tu travailles pas, je te préviens si jamais, parce que tu vas voir que t'as une certaine légitimité donc dire euh... tu sais très bien que si tu mets une pression parfois ça va parfois marcher donc je vous rappelle mardi, le travail a intérêt à être fait », tu peux faire ça parce que tu sais que tu fais ça pour le bien de l'enfant, donc tu es aussi là pour donner des conseils aux élèves qui vont bien, qui vont bien et qui travaillent bien mais tu veux savoir comment ils se sentent et si tu peux leur donner des conseils et voilà pas forcément le point de vue purement pédagogique mais éducatif parce que c'est bel et bien une de tes missions

S : D'accord et comment tu vas distinguer l'élève que toi tu vas appeler et l'élève à qui tu vas demander aux assistants d'éducation d'appeler ?

I : J'ai envie de dire c'est un ressenti un peu subjectif et j'ai pas... je sais pas si y'a vraiment des critères, euh... après y'a des élèves aussi tu vas voir très naturellement, qui... tu sais qu'ils ont tissé des liens en présentiel avec des assistants d'éducation, toi c'est des élèves voilà potentiellement tu... avec lesquels t'es moins en connexion que des assistants d'éducation donc tu t'es dit « voilà c'est plus simple pour eux » parce que tu vas voir que y'a des élèves aussi ... que tu vas impressionner certains élèves, une fois encore de par ta fonction ou de par le fait

qu'on te voit moins donc forcément l'effet n'est pas le même quand tu intervies, donc ça va t'arriver d'appeler un élève et puis l'élève est totalement impressionné euh... va pas parler, donc même si toi t'essais un petit peu d'apaiser la chose, tu vois bien qu'il est un peu tendu d'avoir son CPE au téléphone donc bon pas de souci et puis euh ... tu transmets à l'assistant d'éducation si tu sais qu'avec lui ça va être plus simple, voilà ça peut être un critère et puis ça peut être aussi bah parce que t'as un lien au quotidien hein avec cet élève et tu sais qu'il attend de toi que tu l'appelles et aussi peut-être parce qu'en partant tu as dit à certains élèves dans la cours, un maximum d'élèves que tu peux « je vous appelle, on se tient au courant pendant le confinement » tout simplement parce que tu veux maintenir le lien avec certains

S : D'accord, t'as dit que tu ... que je leur dirais « vous », donc à tous les élèves je dis « vous » ?

I : Bah après c'est ton choix, je pense que... je te conseille effectivement de dire « vous » parce que ça permet... ça n'a rien à voir avec la qualité du lien, le « vous » c'est vraiment euh... pour instaurer cette distance qui est saine entre les élèves euh... et toi aussi bien dans les échanges positifs que dans un rôle parfois où tu vas devoir dire des choses qui ne plaisent pas euh... pour te protéger euh... et je trouve ça d'ailleurs même plus riche quelque part d'arriver à tisser des liens, que tu vas voir assez forts, alors sans connotation, avec des enfants tout en maintenant ce « vous » parce que ça prouve vraiment que ce n'est pas... y'a toujours de l'affect dans les relations mais là on est vraiment dans quelque chose de complètement neutre et pourtant ce lien fort, ce lien éducativement parlant s'est créé avec ce « vous », avec ces distances, voilà, c'est pas intéressé, c'est pur, c'est neutre, euh... je trouve ça pas mal et puis comme je le disais, ça te permet vraiment de te protéger parce que travailler avec des enfants et des adolescents c'est pas toujours simple, on reste des êtres humains, parfois on est fatigué et euh... voilà et puis le « vous » c'est mutuel hein, les élèves te vouvoient, dans la vie de tous les jours, je pense quand ça... euh ça peut te mettre mal à l'aise quand par exemple un adulte te vouvoie alors que toi tu le tutoies euh... dans l'établissement parfois on le voit avec les femmes de ménage par exemple et je trouve ça triste d'ailleurs, toi tu les tutoies pour essayer d'instaurer le lien et elles continuent de te vouvoyer comme si y'avait une espèce de supériorité qui est dérangeante, donc non, tout ça est réciproque, les élèves me vouvoient, je trouve ça normal de les vouvoyer en retour et je pense qu'ils apprécient, je pense que tu verras qu'ils apprécient

S : D'accord et tout à l'heure t'as parlé de la mairie alors on remonte un peu, dans le cas des élèves pour lesquels on avait du tout de nouvelle

I : Oui alors euh la mairie c'est un service euh... de la mairie, donc c'est un service qui s'appelle le service de la persévérance scolaire donc effectivement, comme son nom l'indique ils persévèrent un peu quand toi tu es à cours de moyens, et tu peux par exemple, si toi tu n'as pas du tout de nouvelle d'un enfant, euh... le signaler donc là tu préviens le chef d'établissement évidemment puisque c'est lui qui en est responsable et tu peux joindre le service de la persévérance scolaire, qui te proposeront... alors ça dépend le lieu dans lequel t'exerces, toutes les mairies fonctionnent différemment mais en tous cas si tu exerces à [ville rendue anonyme] ça se passe comme ça, euh... bah te proposeront d'aller, de faire euh ... une visite à domicile, voilà et après elles te diront si elles ont réussi à joindre et à trouver quelqu'un sur le lieu de résidence

S : J'fais ça par mail ou par téléphone ?

I : Par mail, euh... comme ça on ... chacun sait bien ce qui a été écrit et quand euh, ça permet de dater les choses et de poser les choses donc par mail c'est bien

S : D'accord, euh... je sais pas si tu vois d'autres choses par rapport au travail à distance, des classes... ah si c'est ça que je voulais te demander : les classes virtuelles, est ce que j'y participe ou pas ?

I : Bah ça c'est pareil euh... de manière basique j'vais te dire pas spécialement mais c'est pareil ça dépend du temps, si t'es sur un cours de français non parce que toi aussi t'as du travail à faire maintenant si un collègue est ok pour une vie de classe, une vie de classe qui prendra une tournure un peu différente forcément qui sera teintée de cette période spéciale euh confinement oui, euh... il faut que tu y participes déjà parce que tu y as toute ta place que ce soit en distanciel ou en présentiel donc oui si tu peux, tu y participes

S : Donc les professeurs vont me tenir au courant ou je... comment je fais, je regarde quelque part pour savoir si y'a une heure de vie de classe ?

I : C'est pareil une fois encore, euh... ça peut te paraître du bon sens effectivement qu'on te tienne au courant des vies de classe mais tu t'apercevras que pas forcément, alors c'est pas pour blâmer aussi parce que les professeurs ont beaucoup de travail, si on part du principe que chacun fait ce qu'il a à faire, c'est quand même une période assez dense, assez intense donc le professeur peut parfois ne pas penser, à toi de rappeler, on n'est pas toujours là pour se dire « ah bah il a pas fait ci, il a pas fait ça » donc à toi de rappeler tout simplement à ton collègue, sur l'ENT voilà, si tu fais une vie de classe n'hésites pas à m'envoyer le lien et si je le peux parce que parfois on veut participer mais on a des urgences, euh... bah oui tu y participes

S : D'accord et j'ai rien de particulier à préparer, ce sera euh ... un temps...

I : Bah je pense qu'en distanciel c'est eux, déjà en temps normal c'est eux qui... c'est quand même les enfants qui guident euh... la vie de classe euh ... donc en distanciel je pense que ce sera un petit peu pareil alors après ça sera un petit peu compliqué parce que le fait de donner la parole ... fin même que non d'ailleurs, parce qu'on a des outils qui permettent de faire ça correctement à distance aussi, donc nan, nan c'est eux qui vont nourrir un peu la chose et puis toi t'es là vraiment en appui, en soutien de ... je pense, comment eux vivent la chose parce que c'est pareil ça dépend où tu exerces aussi, même si le euh... confinement tu verras que c'est une période difficile pour tout adolescent, le fait d'avoir son lien social qui est coupé c'est quelque chose d'extrêmement dur à vivre que tu sois à [ville rendue anonyme] ou par opposition au contraire que tu sois dans le 16^e euh... ça c'est une évidence, après nous on a peut-être des facteurs qui s'ajoutent euh... purement matériels comme par exemple les connexions, le fait d'être toute une fratrie sur un même ordinateur etc... c'est des petites choses euh voilà, on a l'angoisse commune du confinement à tous les ados et puis après vont se greffer en fonction des milieux sociaux de la ville dans laquelle tu vas exercer donc c'est pas mal d'être au fait de ça et de permettre aux enfants de déposer peut être à ce moment-là une parole, même si c'est en groupe et que y'a beaucoup d'enfants, à distance c'est bien connu qu'on va se libérer un peu plus facilement donc c'est vraiment important que tu puisses y être si tu peux le faire oui

S : D'accord est ce que tu vois autre chose euh pour que je puisse te remplacer ?

I : Euh... en distanciel là je vois pas ...

S : Tu me donneras tes codes et tout ça, tu me donneras ton téléphone etc, ou il faut que j'utilise mon ordinateur à moi

I : Alors oui tu ramènes ton ordi parce que tu n'es pas dotée d'ordinateur professionnel, alors c'est pareil, ça dépend aussi des établissements, si tu es à [ville rendue anonyme], oui tu auras quand même des téléphones professionnels donc je te conseille de l'utiliser, d'appeler les parents non pas, déjà pas avec ton numéro de téléphone et pas en « masqué » non plus parce que sinon tu t'apercevras que les parents vont pas répondre et on le comprend euh... donc tu évites d'appeler en « masqué », si t'as un téléphone professionnel, je te conseille vraiment de l'utiliser euh... pour appeler les familles en montrant ton numéro, alors il arrivera, mais ça c'est pareil c'est à la marge, mais que les parents te rappellent sur ce numéro là mais ça c'est euh... j'ai envie de dire pourquoi pas

S : Y'a pas d'horaire particulier pour appeler ?

I : Ah bha c'est pareil, un peu de bon sens, tu vas pas appeler une famille à 21h ou à 5h du matin donc y'a des heures décentes, avant 9h j'évite aussi parce que... mais comme tu le feras au travail de toute façon, on évite d'appeler une famille, sauf si un élève est absent au travail pour un entretien, mais on évite de parler de chose à 8h30, on le fait pas spécialement, soit le parent même en période de confinement comme là les mesures sanitaires évoluent en permanence, tu sais que soit il est soit en train de se rendre sur son lieu de travail, soit en train de se lever euh... voilà on a le temps, ça va se faire, t'appelles pareil que ce qu'on a dit tout à l'heure, à partir de 9h et puis à partir de 20h tu sais que les familles doivent s'occuper de leurs enfants aussi donc on reste raisonnable

S : On reçoit beaucoup d'appels de la direction ?

I : Ça change en fonction de la direction et de l'établissement dans lequel tu seras, pour avoir testé 2 directions, ça diffère un petit peu alors oui un petit peu plus cette année, oui cette année t'en recevras un petit peu plus, euh... bon en même temps t'étais pas là l'année dernière donc tu peux pas comparer mais cette année tu, oui t'en recevras, tu seras quand même un peu sollicitée

S : D'accord d'accord bah je pense que c'est clair, je te remercie

I : Bah merci à toi

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES JURIDIQUES

Décrets

D. n°70-738, 12 août 1970, relatif au statut particulier des conseillers principaux d'éducation [lien : [Décret n° 70-738 du 12 août 1970 relatif au statut particulier des conseillers principaux d'éducation. - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#)].

D. n°89-730, 11 oct 1989 modifiant le décret n° 70-738 du 12 août 1970 portant statut particulier des conseillers principaux et conseillers d'éducation, art. 4 [lien : [Décret n°89-730 du 11 octobre 1989 modifiant le décret n° 70-738 du 12 août 1970 portant statut particulier des conseillers principaux et conseillers d'éducation - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#)].

Circulaires

Circ. n°72-222, 31 mai 1972, traitant des missions des conseillers principaux d'éducation et conseillers d'éducation [[Circulaire n°72-222 du 31 mai 1972.rtf \(ac-paris.fr\)](#)].

Circ. n°82-482, 18 oct 1982, portant sur le rôle et les conditions d'exercice des CE-CPE [lien : [CIRCUL~1 \(ac-paris.fr\)](#)].

Circ. n° 2015-139, 10 août 2015, relative aux missions des conseillers principaux d'éducation [lien : [Légifrance - Droit national en vigueur - Circulaires et instructions - Circulaire DGRH B1-3 n° 2015-139 du 10 août 2015 relative aux missions des conseillers principaux d'éducation \(legifrance.gouv.fr\)](#)].

Arrêté

A., 1^{er} juillet 2013, relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation [lien : [Arrêté du 1er juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#)].

DOCTRINES

Ouvrages

Bodergat, J. & Buznic-Bourgeacq, P. (2015). *Des professionnalités sous tension: Quelles (re)constructions dans les métiers de l'humain*. Louvain-la-Neuve, Belgique: De Boeck Supérieur [lien : [Des professionnalités sous tension - Jean-Yves Bodergat, Pablo Buznic-Bourgeacq | Cairn.info](#)].

Caré C. (1994). *Le conseiller principal d'éducation*. Lille : CRDP.

Conservatoire national des arts et métiers, C. (2000). *L'Analyse de la singularité de l'action*. Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France [lien : <https://doi.org/10.3917/puf.de-rec.2000.01>].

Canguilhem (G.), 1984, *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF.

Clot, Y. (1999). *La fonction psychologique du travail*. Paris PUF.

Clot, Y. (2006). *La fonction psychologique du travail*. Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France [lien : <https://doi.org/10.3917/puf.clot.2006.01>].

Clot, Y. (2008). *Travail et pouvoir d'agir*. Paris, France : Presses universitaires de France.

Clot, Y. & Lhuillier, D. (2010). *Agir en clinique du travail*. Toulouse, France: Érès [lien : [Agir en clinique du travail - Yves Clot, Dominique Lhuillier | Cairn.info](#)].

Clot, Y. & Lhuillier, D. (2015). *Perspectives en clinique du travail*. Toulouse, France: Érès, « Société - Poche », 2015, 272 pages [lien : [Perspectives en clinique du travail - Yves Clot, Dominique Lhuillier | Cairn.info](#)].

Clot, Y., Bonnefond, J., Bonnemain, A., Zittoun, M. (2021). *Le prix du travail bien fait : La coopération conflictuelle dans les organisations*. Paris : La Découverte [lien : [Le prix du travail bien fait - Yves Clot, Jean-Yves Bonnefond, Antoine Bonnemain, Mylène Zittoun | Cairn.info](#)].

Faïta, D. (2011). 2. Théorie de l'activité langagière. Dans : Bruno Maggi éd., *Interpréter l'agir : un défi théorique* (pp. 41-67). Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France [lien : [2. Théorie de l'activité langagière | Cairn.info](#)].

Focquenoy-Simonnet, C. (2017). Chapitre 5. Partage des savoirs entre enseignants et conseillers principaux d'éducation (CPE), la collaboration à l'épreuve. Dans : Cécile Gardiès éd., *Savoirs au travail: Savoirs en partage en éducation et formation* (pp. 89-109). Dijon cedex, France: Éducagri éditions [lien : <https://doi.org/10.3917/edagri.gardi.2017.01.0089>].

Glikman, V. (2002). *Des cours par correspondance au « e-learning »: Panorama des formations ouvertes et à distance*. Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France [lien : <https://doi.org/10.3917/puf.glik.2002.01>].

Kostulski, K. (2010). Quelles connaissances pour l'action en clinique du travail : Une contribution à la question des rapports entre les actions de transformation et la production de connaissances en clinique du travail. Dans : Yves Clot éd., *Agir en clinique du travail* (pp. 27-38). Toulouse, France: Érès [lien : <https://www.cairn.info/agir-en-clinique-du-travail--9782749211725-page-27.htm>].

Landry, A. & Gandit, M. (2019). Méthodologie en psychologie du travail et des organisations. Dans : Gérard Valléry éd., *Psychologie du Travail et des Organisations : 110 notions clés* (pp. 297-303). Paris : Dunod [lien : <https://doi.org/10.3917/dunod.valle.2019.01.0297>].

Lhuillier, D. (2010). Développement de la clinique du travail. Dans : Yves Clot éd., *Agir en clinique du travail* (pp. 203-223). Toulouse, France: Érès [lien : [Développement de la clinique du travail | Cairn.info](#)].

Mœglin, P. (2010). *Les industries éducatives*. Paris cedex 14, France : Presses Universitaires de France [lien : <https://doi.org/10.3917/puf.moegl.2010.01>].

Remy R., Sérazin P., Vitali C. (2002). *Les conseillers principaux d'éducation*. Paris : PUF.

Rémy, R., Sérazin, P., Vitali, C. (2010). *Les conseillers principaux d'éducation*. Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France [lien : [Les conseillers principaux d'éducation - Régis Rémy, Pierre Sérazin, Christian Vitali | Cairn.info](#)].

Remy R., Sérazin P. et Vitali C. (2015) *Les conseillers principaux d'éducation* Presses universitaires de France.

Roger, J. (2007). Comment faire face aux épreuves du travail et aux dilemmes du métier ?. Dans : J. Roger, *Refaire son métier: Essais de clinique de l'activité* (pp. 57-104). Toulouse, France: Érès [lien : <https://www.cairn.info/refaire-son-metier--9782749207216-page-57.htm?contenu=resume>].

Yvon, F. & Durand, M. (2012). *Réconcilier recherche et formation par l'analyse de l'activité*. Louvain-la-Neuve, Belgique: De Boeck Supérieur [lien : [Réconcilier recherche et formation par l'analyse de l'activité - Frédéric Yvon, Marc Durand | Cairn.info](#)].

Winnicott D.W., (1988), *La nature humaine*, Paris, Gallimard, 1990

Articles

Auvray J.-P., (2015). Logiques de professionnalisation des Conseillers principaux d'éducation. In J.-Y. Bodergat, P. Buznic-Bourgeacq. *Des professionnalités sous tension*. Bruxelles : De Boeck, p. 263-288 [lien : [Chapitre 16. Logiques de professionnalisation des Conseillers principaux d'éducation | Cairn.info](#)].

Barthélémy V. (2004). Les CPE, entre pratiques et pragmatique. *Recherche et Éducation, Revue Éduquer*, n° 6, consulté de 20 mai 2021 [lien : [Les CPE, entre pratiques et pragmatique \(openedition.org\)](#)].

Barthélémy V. (2007). Le Conseiller Principal d'Éducation : vers la (re)conquête d'une profession. *Recherche et Éducation, Revue Éduquer*, n° 15, consulté le 10 avril 2021 [lien : <http://rechercheseducations.revues.org/243>].

Barthélémy, V. (2014). Le CPE au cœur de la vie scolaire : électron libre ou atome crochu dans ses relations aux acteurs ? *Recherches et Éductions*, 11, 67-80 [lien : [Le Conseiller Principal d'Éducation au cœur de la vie scolaire :Électron libre ou atome crochu dans ses relations aux acteurs ? \(openedition.org\)](#)].

Belin L. (2007). Rôle et objectifs du CPE dans l'évaluation des élèves. *Recherches et Éductions*, revue Éduquer n° 15, 2007, consulté le 9 avril 2021 [lien : <http://rechercheseducations.revues.org/247>].

Bisson-Vaivre, C. & Tobaty, A. (2021). Des métiers et des missions bousculés. *Administration & Éducation*, 169, 93-100, [lien : <https://doi.org/10.3917/admed.169.0093>].

Bouvier A., (2017). Le CPE, moteur de changements organisationnels [lien : [Le CPE, moteur de changements organisationnels \(openedition.org\)](#)].

Clavier, L. & Rémy, R. (2019). L'émergence du métier de CPE depuis 1945 : analyse d'un processus de co-construction inachevé. *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 4(4), 39-60 [lien : [L'émergence du métier de CPE depuis 1945 : analyse d'un processus de co-construction inachevé | Cairn.info](#)].

Clot, Y. (2000). II - Analyse psychologique du travail et singularité de l'action. Dans : Centre de recherche formation Conservatoire national des arts et métiers éd., *L'Analyse de la singularité de l'action* (pp. 53-70). Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.derec.2000.01.0053>

Clot (Y.) et Faïta (D.), « Genres et styles en analyse du travail. Concepts et méthodes », *Travailler*, 2000, [lien : https://psychanalyse.cnam.fr/medias/fichier/texteclot4_1306851012723.pdf].

Clot (Y.), 2001, *Psychopathologie du travail et clinique de l'activité* [lien : [clot.PDF \(convergencerh.com\)](#)].

Clot (Y.), 2007, « De l'analyse des pratiques au développement des métiers », *Éducation et didactique*, p. 83-93 [lien : [De l'analyse des pratiques au développement des métiers \(openedition.org\)](#)].

Clot (Y.), *Théorie en clinique de l'activité*, in Maggi, B. (2011). *Interpréter l'agir : un défi théorique*. Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France, « Le Travail humain » [lien : [1. Théorie en clinique de l'activité | Cairn.info](#)].

Clot, Y., Stimec, A. (2013). « Le dialogue a une vertu mutative », les apports de la clinique de l'activité. *Négociations*, 19, 113-125 [lien : [« Le dialogue a une vertu mutative », les apports de la clinique de l'activité | Cairn.info](#)].

Clot, Y. (2015). Vygotski avec Spinoza, au-delà de Freud. *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, 140, 205-224 [lien : [Vygotski avec Spinoza, au-delà de Freud | Cairn.info](#)].

Condette S., (2012). Conseiller/ère principal/e d'éducation (CPE) : une originalité professionnelle du système scolaire français, *Formation et profession*, [lien : https://formation-profession.org/files/numeros/2/v20_n02_a9.pdf].

Condette, S. (2013). État de la recherche sur le métier de conseiller principal d'éducation. *Carrefours de l'éducation*, 35, 105-131 [lien : [État de la recherche sur le métier de conseiller principal d'éducation | Cairn.info](#)].

Condette S., (2014). « Conseiller(e) principal(e) d'éducation - Evolutions et enjeux professionnels d'un métier méconnu », *Recherches & éducations* [lien : [Conseiller\(e\) principal\(e\) d'éducation Evolutions et enjeux professionnels d'un métier méconnu \(openedition.org\)](https://doi.org/10.3917/pro.345.0010)].

Devauchelle, B. (2015). Un modèle scolaire à réinventer. *Revue Projet*, 345, 10-15 [lien : <https://doi.org/10.3917/pro.345.0010>].

Dupeyron, J. (2019). CPE et « nouveaux surgés » : cartographie d'un égarement professionnel. *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 4(4), 103-119 [lien : [CPE et « nouveaux surgés » : cartographie d'un égarement professionnel | Cairn.info](https://doi.org/10.3917/pro.345.0010)].

Dupeyron, J. (2020). L'expérience vive du CPE. *Carrefours de l'éducation*, 1(1), 61-78 [lien : [L'expérience vive du CPE | Cairn.info](https://doi.org/10.3917/pro.345.0010)].

Encrevé, A. (2012). CONDETTE (Jean-François) (éd.), *Éducation, religion, laïcité (XVIe-XXe siècles), continuités, tensions et ruptures dans la formation des élèves et des enseignants*: Lille, Institut de recherches historiques du Septentrion, Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, 2010, 552 p. *Histoire de l'éducation*, 133, 95-97 [lien : <https://doi.org/10.4000/histoire-education.2445>].

Focquenoy, C. (2019). Du surveillant général cerné par les murs au conseiller principal d'éducation, passeur de frontières », *Recherches en éducation* [lien : [Du surveillant général cerné par les murs au conseiller principal d'éducation, passeur de frontières \(openedition.org\)](https://doi.org/10.3917/pro.345.0010)].

Focquenoy-Simonnet, C. (2020). Le conseiller principal d'éducation entre héritage et nouvelles professionnalités, éclairage de la recherche. *Carrefours de l'éducation*, 49, 13-16 [lien : [Le conseiller principal d'éducation entre héritage et nouvelles professionnalités, éclairage de la recherche | Cairn.info](https://doi.org/10.3917/pro.345.0010)].

Inaudi, A. (2017). École et numérique : une histoire pour préparer demain. *Hermès, La Revue*, 78, 72-79 [lien : <https://doi.org/10.3917/herm.078.0072>].

Maulini, O. (2017). Que penser... de l'école numérique ? Université de Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation [lien : [Université de Genève \(unige.ch\)](https://doi.org/10.3917/herm.078.0072)].

Mikaïloff (N.), *Le conseiller principal d'éducation accompagnant au cœur de collectifs de travail* » dans *Carrefours de l'éducation*, 2020, pp.31-45 [lien : [Le conseiller principal d'éducation accompagnant au cœur de collectifs de travail | Cairn.info](https://doi.org/10.3917/pro.345.0010)].

Miossec, Y. (2011). Le métier comme instrument de protection contre les risques psychosociaux au travail : le cas d'ingénieurs managers de proximité. *Le travail humain*, 74, 341-363 [lien : <https://doi.org/10.3917/th.744.0341>].

Mouchet, A. (2016). Comprendre l'activité en situation : articuler l'action et la verbalisation de l'action. *Savoirs*, 40, 9-70 [lien : <https://doi.org/10.3917/savo.040.0009>].

Payet J-P. (1997). Le sale boulot. Division morale du travail dans un collège de banlieue. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 75, p. 19-31 [lien : [Le «sale boulot» : Division morale du travail dans un collège en banlieue - Persée \(persee.fr\)](https://www.persee.fr/doc/le-sale-boulot)].

Perez-Roux, T. (2016). Les CPE à l'heure des ENT : quels remaniements identitaires ? In P. Cottier & F. Burban (sdr.). *Le lycée en régime numérique. Usages et compositions des acteurs*. Toulouse : Octarès. pp. 119-130 [lien : [document \(archives-ouvertes.fr\)](https://www.archives-ouvertes.fr/document)].

Prot, B. (2004). Controverses entre les professionnels à propos de l'exercice de leur métier source de développement de la santé. *Gérontologie et société*, 27(111), 171-181 [lien : <https://doi.org/10.3917/g.s.111.0171>].

Rivière, V. (2015). Circulation des concepts de l'analyse du travail dans la formation des enseignants. *Le français aujourd'hui*, 188, 17-27 [lien : <https://doi.org/10.3917/lfa.188.0017>].

Riondet, X. (2017). Pour une philosophie normative de la vie scolaire. *Carrefours de l'éducation*, 43, 90-106 [lien : <https://doi.org/10.3917/cdle.043.0090>].

Rouissi, S. (2017). L'apparition du numérique dans les discours officiels sur l'école en France. *Hermès, La Revue*, 78, 31-40 [lien : <https://doi.org/10.3917/herm.078.0031>].

Schneeweile, M. (2014). Représentation sociale d'un ENT dans l'enseignement secondaire : une étude pour comprendre et analyser les usages. *Carrefours de l'éducation*, 37, 211-226 [lien : <https://doi.org/10.3917/cdle.037.0211>].

Vitali C. (2014). « La formation peut-elle changer le métier ? Analyse du référentiel des compétences du conseiller principal d'éducation », *Recherches & éducations*, 11 | 2014, 105-119 [lien : <https://journals.openedition.org/rechercheseducations/2112>].

Yvon, F. (2010). Sources et concepts de la clinique de l'activité. In F. Yvon & F. Saussez (dir.), Analyser l'activité enseignante : des outils méthodologiques et théoriques pour l'intervention et la formation (pp. 141-158). Québec : Presses de l'université de Laval [lien : [Yvon, F. & Saussez, F. \(Eds.\) \(2010\). Analyser l'activité enseignante. Des outils méthodologiques et théoriques pour l'intervention et la formation \(openedition.org\)](#)].

Yvon F., Clot Y., (2004). Apprentissage et développement dans l'analyse du travail enseignant [lien : <http://pepsic.bvsalud.org/pdf/psie/n19/n19a02.pdf>].

Thèses

Favreau (M.), « CPE: un métier en tensions. Quelles représentations professionnelles du métier chez les Conseillers Principaux d'Education ? », thèse pour obtenir le grade de docteur de l'université Toulouse Jean Jaurès en Sciences de l'Education, sous la direction de Trinquier Marie-Pierre, Maître de conférences, HDR, Université Toulouse Jean Jaurès, 16 juin 2016 [lien : [CPE, un métier en tensions: quelles représentations professionnelles du métier chez les conseillers principaux d'éducation? \(archives-ouvertes.fr\)](#)].

Focquenoy (C.), « L'ombre de Monsieur Viot... : Du surveillant général au conseiller principal d'éducation, l'évolution d'une fonction éducative (1847-1970) », thèse pour obtenir le grade de docteur de l'université d'Artois en Sciences de l'homme et de la société, sous la direction de Jean-François Condette, 5 décembre 2015 [lien :

Mattei-Mieusset (C.), « Les dilemmes d'une pratique d'accompagnement et de conseil en formation. Analyse de l'activité réelle du maître de stage dans l'enseignement secondaire », thèse pour obtenir le grade de docteur de l'université de Reims Champagne-Ardenne en Sciences de l'éducation, sous la direction du Professeur Gilles Baillat et Stéphane Brau-Antony, Université de Reims Champagne Ardenne, 27 nov. 2013 [lien : [LES DILEMMES D'UNE PRATIQUE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE CONSEIL EN FORMATION. ANALYSE DE L'ACTIVITE REELLE DU MAITRE DE STAGE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE. \(archives-ouvertes.fr\)](#)].

Mikailoff (N.), « L'accompagnement individuel des élèves par le conseiller principal d'éducation, entre éthique et responsabilité – Etude compréhensive d'une posture en tension », thèse pour obtenir le grade universitaire de docteur de l'Université d'Aix-Marseille en sciences de l'éducation, sous la direction de Poplimont (C.), Université d'Aix-Marseille, 2 déc. 2015 [lien : <https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/tel-01278242/document>].

RAPPORTS, ENQUÊTES ET ÉTUDES

Bader (P.) et al., Rapport d'étude au Syndicat National des Enseignements du Second Degré (SNES), « Le métier de conseiller principal d'éducation à l'épreuve de l'analyse de l'activité des professionnels », CRTD, 31 déc. 2008 [lien : [Rapport CPE final \(snes.edu\)](#)].

Coureau-Falquerho (E.) et al., Enquête de l'IFÉ sur le confinement « Effets du confinement sur l'activité des enseignants et des professionnels de l'enseignement. Premiers résultats », Ifé-ENS de Lyon, juillet 2020 [lien : http://ife.ens-lyon.fr/ife/recherche/groupes-de-travail/enquete-ife-sur-enseignement-et-confinement/premier-resultats-enquete-2020/cr/at_download/file].

Cadet J.-P. et al., « Les conseillers principaux d'éducation : un métier en redéfinition permanente », Collectif, Marseille : CÉREQ, Net.Doc, n°28, sept. 2007 [lien : [Rapport CPE final \(snes.edu\)](#)].

DEPP, « Continuité pédagogique - Période de mars à mai 2020 - Enquêtes de la DEPP auprès des familles et des personnels de l'Éducation nationale. Premiers résultats », Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, juillet 2020 [lien : [Continuité pédagogique-période de mars à mai 2020- Enquêtes de la DEPP auprès des familles et des personnels de l'Éducation nationale - Premiers résultats | Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports](#)].

IGÉSR, « Les usages pédagogiques du numérique au service de la réussite des élèves - Les usages pédagogiques du numérique en situation pandémique durant la période de mars à juin 2020 », oct. 2020 [lien : [igesr-rapport-2020-133-usages-pedagogiques-numerique-reussite-eleves-pdf-73925.pdf](#)].

Rapport - n° 2006-100, « L'EPLÉ et ses missions », rapport mené par l'Inspection générale de l'Éducation nationale et l'Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche, Déc. 2006 [lien : <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/074000125.pdf>].

Rapport public annuel 2021 de la Cour des comptes, 18 mars 2021, consulté le 10 juin 2021 [lien : [Le rapport public annuel 2021 | Cour des comptes \(ccomptes.fr\)](#)].

Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche 2019 éducation.gouv.fr, consulté le 23 mai 2021 [lien : [Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche 2019 | Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports](#)].

« Etats généraux du numérique pour l'éducation - Présentation synthétique des propositions issues des EGN, 4 et 5 novembre 2020, consulté le 15 juin 2021 [lien : [propositions_egn_2020_Format_simple.pdf \(education.gouv.fr\)](#)].

RESSOURCES INTERNET

« Conseiller/ère principal/e d'éducation + d'info », *ONISEP*, consulté le 22 mai 2021 [lien : <https://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/conseiller-principal-d-education-conseillere-principale-d-education>].

« Conseiller principal d'éducation », *Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports*, fév. 2021, consulté le 22 mai 2021 [lien : [Conseiller principal d'éducation | Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports](#)].

« Conseiller principal d'éducation », *SNES*, consulté le 8 juillet 2021 [lien : <https://www.snes.edu/metiers/cpe>].

Note d'information n°20.01 de janvier 2020 – Six types de collèges différenciés par la population accueillie et la situation géographique – Depp, consultée le 5 août 2021 [lien : <https://www.education.gouv.fr/six-types-de-colleges-differencies-par-la-population-accueille-et-la-situation-geographique-89294>].

Picquenot (A.), « Conseiller d'éducation - Quel avenir pour le métier de cpe ? » / N°172 - juin 2009, *Revue de l'ANCPR* [lien : [Conseiller d'éducation. Quel avenir pour le métier de CPE? - Paideia, le site des CPE de l'académie de Poitiers - Pédagogie - Académie de Poitiers \(ac-poitiers.fr\)](#)].

Spack-Marchand (K.), « La vie scolaire : l'affaire de tous ? », *Cahiers pédagogiques* n°485, 8 déc. 2010, [lien : <https://www.cahiers-pedagogiques.com/no485-la-vie-scolaire-l-affaire-de7171/>].